2024-2025

M2 Histoire, Civilisations, Patrimoine

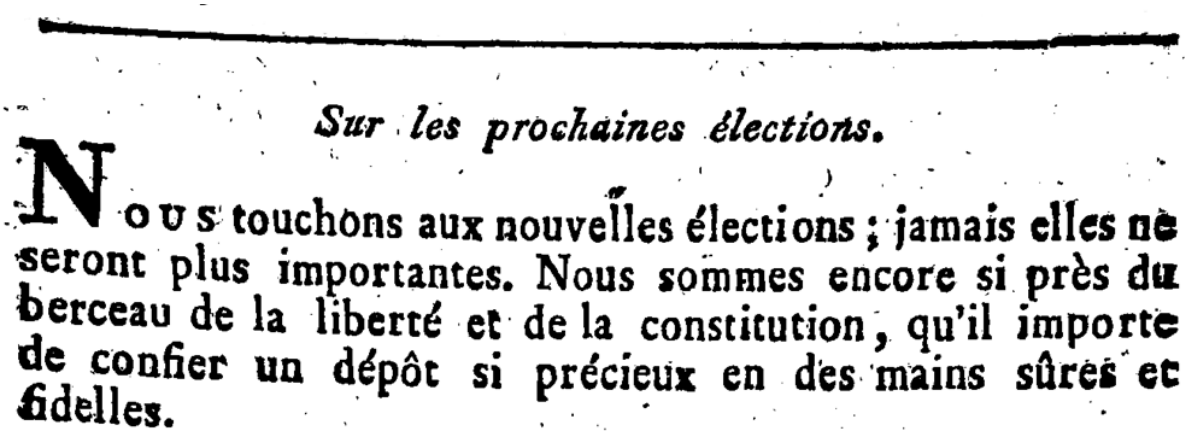
Parcours Pratiques de la recherche historique

Les modalités de l'engagement électoral dans la presse de l'Ouest pendant la Révolution française 1790-1799

Étude comparative des journaux d'Angers, de Nantes et de Caen.

Timothé Patoizeau

Sous la direction de Mme Véronique Sarrazin.



Sur les prochaines élections.

Nous touchons aux nouvelles élections ; jamais elles ne seront plus importantes. Nous sommes encore si près du berceau de la liberté et de la constitution, qu'il importe de confier un dépôt si précieux en des mains sûres et fidelles.

Jury

Véronique Sarrazin : directrice de recherche

Didier Boisson : Professeur d'histoire moderne

Soutenu publiquement le 27 juin 2025

Document confidentiel

FACULTÉ
DES LETTRES,
LANGUES
ET SCIENCES
HUMAINES

université angers

Illustration de couverture : Première page de *L'Observateur Provincial*, n°15, Septième partie, juin 1791 (imprimé à Angers), quelques jours avant les assemblées primaires.

AVERTISSEMENT

L'université n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les travaux des étudiant·es : ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Engagement à signer et à joindre à tous les rapports, dossiers, mémoires ou thèse

Je, soussigné·e

déclare être pleinement conscient·e que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiée sur toutes formes de support, numérique ou papier, constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée. En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées pour écrire cette thèse / rapport / mémoire.

Timothé Patoizeau, le 09/06 /2025

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier en premier lieu Madame Sarrazin pour sa direction attentive, les conseils et l'encadrement de ces deux années. L'orientation vers ce sujet m'a apporté beaucoup. Ces recherches m'ont fait découvrir d'autres éléments de la Révolution française à travers les périodiques de province qui fourmillent d'engagements si variés, des approches qui ont nourri mes connaissances et mes réflexions.

Ce mémoire n'aurait pas non plus été possible sans l'investissement et la gentillesse des agents qui travaillent dans les fonds d'archives départementales et municipales. Je remercie donc les Archives départementales de Maine-et-Loire, la Médiathèque d'Angers, la Médiathèque Jacques Demy de Nantes -ces derniers m'ont fourni les photocopies du microfilm de la *Feuille nantaise*- sans oublier la Bibliothèque Alexis de Tocqueville de Caen et la curiosité qu'ils ont porté au sujet de mémoire d'un jeune étudiant venu spécialement d'Angers.

Je remercie en dernier lieu mes camarades de promotion, mes amis, mes parents et ma grand-mère paternelle pour son soutien de toujours.

LISTE DES ABREVIATIONS

A.D. = Archives départementales

B.M. = Bibliothèque municipale

SOMMAIRE

Avertissement 4
Engagement de non plagiat 5
Remerciements 6
Liste des abréviations....7
Sommaire 8
Introduction 9
Historiographie....16
I. Les modalités de l'engagement pendant la Révolution française 16
II. L'engagement de la presse pendant la Révolution 17
III. Les élections : pratique et engagement 22
IV. Les études sur le lexique et le discours pendant la révolution 25
V. L'Ouest pendant la Révolution....27
État des sources et méthodologie 31
I. Les sources principales 31
II. Les sources complémentaires 38
III. La méthode de traitement 39
Étude de cas 42
I. Les formes de l'engagement électoral (1790-1799) 43
II. De l'engagement pour l'élection à l'engagement par l'élection (1790-1792) ... 95
III. Sous le Directoire : de l'engagement de promotion à l'exclusion (1795-1799) 135
Conclusion 175
Annexes : l'engagement électoral....180
Annexes : Liste des élections dans la presse (1790-1799)....199
Annexes : Base de données lexicales (juin-septembre 1791)....212
Annexes : Base de données lexicales (ventôse-germinal an V) 219
Annexes : Tableaux des désignants et occurences (1791)....227
Annexes : Tableaux des désignants et occurences (1797 – an V)....236
Bibliographie 252
Table des tableaux 262
Table des matières 265
Abstract 268
Résumé....268

INTRODUCTION

> **Journalisme**. On prétend qu'une ville immense comme Paris, a un besoin journalier de petites satires, pour repaître son inquiétude et son agitation perpétuelle. […] Journalisme. Nous avons vu, il y a peu de temps, des écrivains qui, au nom du goût, mordaient et déchiraient. — Tous frappaient et étaient frappés. — On croyait voir des écoliers qui avaient dérobé une lourde férule, qu'ils s'arrachaient tour-à-tour, et dont ils se donnaient des coups violens. — Voués au Journalisme, ce mélange absurde du pédantisme et de la tyrannie, ils ne furent bientôt plus que des satiriques, et perdirent, avec l'image de l'honnêteté, le moral des idées saines[1].

Cette définition du journalisme qui provient de la *Néologie des mots nouveaux* de Louis-Sébastien Mercier est teintée de dépréciation à l'encontre des publicistes. Une vision révélatrice du contexte d'écriture et du parcours de l'auteur. L'année 1801 est en effet une année de remise en cause des marges d'expression des journalistes par le premier consul, ce qui explique le prisme désormais défavorable d'un journalisme synonyme de « pédantisme » et de « tyrannie ». Elle révèle aussi entre autres chose ce que fut le journalisme pendant la Révolution du point de vue d'un homme politique qui a traversé cette décennie. Les écrivains qui « mordaient » et qui « frappaient » évoquent évidemment les grands périodiques parisiens et leurs tons parfois virulents à l'instar de *L'Ami du Peuple* ou de *L'Ami du Roi*. Mais ces écrivains finissent « frappés » comme des enfants se disputant « une lourde férule, qu'ils s'arrachaient tour-à-tour ». Il faut peut-être y voir ici une allégorie des journaux et de leurs auteurs qui, sous le Directoire, s'affrontèrent dans des luttes de positionnements entrecoupées de coups d'état et de soubresauts politiques.

Ce rôle enfantin que prête Mercier aux journalistes se heurte pourtant aux regards des historiens de la presse. Comme le souligne Gilles Feyel, les publicistes sont devenus sous la Révolution des porteurs de vérité contre l'autorité de l'État et les instances dirigeantes[2]. La presse parisienne a évidemment joué un grand rôle mais les

[1] Louis-Sébastien Mercier, « Journalisme » dans Louis-Sébastien Mercier, *Néologie, ou Vocabulaire de mots nouveaux à renouveler, ou pris dans des acceptions nouvelles*, Bibliothèque nationale de France [Collection numérisée], département Littérature et art, X-13212-13213, 1801, p. 73.

[2] FEYEL Gilles, « Le journalisme au temps de la Révolution : un pouvoir de vérité et de justice au service des citoyens », *Annales historiques de la Révolution française*, n°333, 2003, p. 22.

engagements des journalistes de province ont aussi été mis en lumière. De la même manière qu'à Paris les rédacteurs de province ont été capables d'exprimer leurs vues. Les revirements de la Révolution ont contraint les publicistes à renouveler constamment leurs positionnements dans un espace politique qui a évolué à un rythme fulgurant, donnant lieu à des hésitations permanentes. Cependant, loin de résumer la période aux grands épisodes connus, les écrivains se sont également attelés à retranscrire les évènements locaux qui furent tout autant des objets d'expression. Parmi ces moments, les élections ont été importantes. Longtemps oubliées, elles furent pourtant importantes à cette période par la rupture opérée avec l'Ancien Régime, leur généralisation à tous les domaines (administratif, judiciaire, législatif) et à tous les échelons (dans les cantons, départements). La politisation de ces élections fut longtemps minimisée puis récemment remise en évidence par les historiens[3]. Ces dernières sont au cœur de notre actualité contemporaine ; elles le furent différemment pendant la Révolution. Les engagements autour de ces nombreux scrutins n'ont pas été aisés au début de la période car la société était encore largement conditionnée par une vision dépréciative de l'orientation des suffrages, considérée comme une pratique péjorative[4]. Il faut donc attendre le Directoire pour que les journalistes prennent position sur les élections[5]. Pourtant, le journal est un média propice à l'engagement électoral. A la fois support d'information, il est aussi un vecteur d'opinion efficace. Jeremy Popkin met ainsi en évidence sa quotidienneté[6] et sa diffusion hors des abonnements classiques par les lectures collectives[7].

Christine Peyrard a souligné l'importance de la *Chronique* de Bazin en 1798, périodique local de la Sarthe mais surtout journal d'opinion néojacobin ayant mené une

[3] EDELSTEIN Melvin, *La Révolution française et la naissance de la démocratie électorale*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014, p. 339.
[4] CROOK Malcolm, « Le candidat imaginaire, ou l'offre et le choix dans les élections de la Révolution française », *Annales historiques de la Révolution française*, n°321, 2000, p. 92.
[5] CROOK Malcolm, « La presse et l'urne : la presse et les élections sous le Directoire » dans BOURDIN Pierre, GAINOT Bernard (dir.), *La République directoriale. Tome 1*, Actes du colloque de Clermont-Ferrand, Société des études robespierristes, 1997.
[6] POPKIN Jérémy, *La presse de la Révolution,* Paris, Odile Jacob, 2011, p. 44.
[7] *Ibid*., p. 54.

campagne électorale similaire à celle de nos expériences contemporaines[8]. Si le Directoire a de toute évidence été une période très polarisée, les affrontements autour de l'élection débutent bien en amont ; s'il ne fallait citer qu'un seul exemple de scrutin au caractère conflictuel, c'est sans doute celui des élections cléricales en 1791. Ces tensions ont été importantes là où le taux de clercs réfractaires fut important et où la Contre-Révolution s'est exprimée par les armes. L'Ouest est à cet égard le lieu où s'est manifestée la Contre-Révolution paysanne comme le définit Michel Vovelle qui a délimité approximativement cet « Ouest » de la frontière de la Normandie jusqu'à la Vendée[9] et a singularisé cette région par la dimension forte de l'Église[10] en reconnaissant que la basse Normandie se situait à la frontière du « pays du refus[11] ». Une étude de l'Ouest se montre ainsi intéressante en raison de cette spécificité mais aussi car la presse régionale s'y est montrée fort dynamique.

La richesse de l'Ouest en matière de périodiques se caractérise par la présence de journaux d'information bien implantés qui se sont engagés. Les presses de Caen, Angers et Nantes constituent des exemples en la matière. Les *Affiches de la Basse Normandie*, les *Affiches d'Angers* et les *Affiches générales de Bretagne* puis la *Feuille nantaise* ont ainsi basculé dans l'opinion avec plus ou moins de prudence en fonction de la période ; chose rare pour des *Affiches* de province. A ces journaux d'information durable, quasi-officiels et de forte fréquence, s'ajoute une pluralité de titres pendant presque toute la période ; on y trouve à la fois une presse d'information et une presse d'opinion. Les patriotes d'Angers, de Nantes et de Caen bénéficiaient dans leurs villes respectives d'un organe de presse. Après la Terreur, les trois journaux d'information les mieux implantés des trois régions se sont positionnés contre les terroristes, suivant ainsi le courant d'opinion majoritaire dans l'Ouest. Toutefois d'autres journaux sont apparus pour contrer le discours de ces périodiques, donnant lieu à un pluralisme qui s'est maintenu

[8] PEYRARD Christine, « Journalistes du Mans et pouvoirs politiques : les campagnes électorales pendant la Révolution française et sous la Restauration » dans DELPORTE Christian, *Médias et villes (XVIIIe-XXe siècle)*, Tours, Presses Universitaires François Rabelais, 1999. DOI : https://doi.org/10.4000/books.pufr.1404
[9] VOVELLE Michel, *La découverte de la politique. Géopolitique de la Révolution française*, Paris, Éditions La Découverte, 1992, p. 339.
[10] *Ibid*., p. 340.
[11] *Ibid*., p. 331.

sur l'étendue de la décennie révolutionnaire. Ce basculement sous le Directoire s'explique en grande partie par l'expérience de ces régions durant la Révolution.

Les trois villes de trois environnements différents (Anjou, Bretagne, basse Normandie) ont ainsi eu une expérience marquée de la Révolution. Le refus des réformes religieuses relie les trois villes malgré leurs différences apparentes. Angers, ville patriote se situant aux portes des Mauges a rapidement été confrontée aux résistances des réfractaires. Nantes évolue dans un contexte assez proche. Depuis 1788, la Bretagne est une région patriote où les revendications du tiers état s'expriment avec vigueur[12] mais le Bretagne devient progressivement une région ancrée dans le refus des réformes. Les deux villes, proches géographiquement, ont par ailleurs été touchées par le conflit vendéen[13]. De ce point de vue, Caen fait face à une situation semblable car elle a également été confrontée à un taux important de clercs réfractaires dont témoigne la nette différence avec une Haute-Normandie « plus jureuse[14] », comme la qualifiait Gabriel Désert. Située à la frontière du Bocage, l'un des foyers de la Contre-Révolution[15], Caen appartient cependant à l'espace normand. Sa position à la confluence de l'Ouest et de la France du Nord lui confère une singularité intéressante. En dépit de la proximité d'Angers et Nantes, c'est l'activité économique qui les différencie nettement. Nantes est un port aux débouchés économiques importants tandis que l'économie de la cité angevine est plus modeste. Peuplée d'environ 27 000 habitants[16], Angers est une ville moyenne à l'instar de Caen et de ses 35 000 habitants[17]. Très distantes, les deux villes ont tout de même en commun une activité universitaire et marchande. Toutefois, la Normandie se distingue par son haut degré de richesse avec la présence de manufactures et de riches terres céréalières[18]. En Anjou, le travail de la terre est

[12] DUPUY Roger, *La Bretagne sous la Révolution et l'Empire. 1789-1815*, Rennes, Editions Ouest-France, 2004, p. 11

[13] La ville est prise par les Vendéens le 20 juin 1793 et les insurgés procèdent à des pillages. Voir LEBRUN François (dir.), *Histoire d'Angers*, Toulouse, Privat, 1975, p. 167-168. Nantes a été confrontée aux Vendéens quelques jours après. Voir BOIS Paul (dir.), *Histoire de Nantes*, Toulouse, Privat, 1977, p. 264-265.

[14] DESERT Gabriel, *La Révolution française en Normandie*, Toulouse, Privat, 1989, p. 109.

[15] QUELLIEN Jean, « A propos de la géographie de la Chouannerie en Basse-Normandie », *Annales de Normandie*, 39e année, n°3, 1989. p. 237.

[16] MAILLARD Jacques, *L'Ancien Régime et la Révolution en Anjou*, Paris, Picard, 2011, p. 169-170.

[17] DESERT Gabriel, *La Révolution française en Normandie*, Toulouse, Privat, 1989, p. 13.

[18] *Ibid*., p. 28

également crucial mais la province ne jouit pas des mêmes rendements[19]. En dehors des divergences relatives à la vie économique, la réception locale des épisodes révolutionnaires relie les trois régions à certains égards.

Les évènements révolutionnaires occupent une part importante de l'histoire des trois villes, premièrement à partir des réformes religieuses puis avec les répressions de la Convention montagnarde qui laissent des séquelles importantes dans ces régions. La guerre de Vendée et les représentants en mission marquent durablement Angers et Nantes tandis que Caen est connue pour sa tentative de soulèvement en 1793. Sous le Directoire, Nantes devient un haut-lieu de l'activisme chouan[20] et Caen se situe dans les mêmes eaux par sa proximité avec la chouannerie du Bocage virois[21]. Angers devient une ville antijacobine avec une légère pluralité par la présence encore active de quelques membres de l'ancien comité révolutionnaire[22] mais la reprise du conflit vendéen et les menées de la chouannerie en font une ville au cœur de la réaction. Les périodiques locaux des trois villes se font inévitablement l'écho de cette conjoncture.

L'Ouest a ainsi été une source d'agitation politique et le champ de bataille de la Contre-Révolution, une région dans laquelle l'engagement des périodiques locaux est observable. L'orientation partisane de ces journaux est désormais connue avec les travaux de Gilles Feyel et de nombreux spécialistes[23]. Toutefois, à partir des élections, terrains d'affrontements légaux, il y a lieu de réinterroger l'engagement des publicistes de l'Ouest. En se penchant sur les élections politiques et cléricales, l'on peut se demander comment les presses provinciales de trois villes dans l'Ouest, ont-elles développé leurs engagements électoraux ?

L'objectif de cette étude est donc de comprendre de quelle manière les rédacteurs de province dans l'Ouest se sont positionnés au travers des élections durant la

[19] MAILLARD Jacques, *L'Ancien Régime et la Révolution en Anjou*, *op. cit*, p. 227-230.
[20] LE GALL Yvon, *Les consultations générales en Loire-Inférieure. 1789 – an VII, op. cit*., tome 2, p. 742.
[21] QUELLIEN Jean, « A propos de la géographie de la Chouannerie en Basse-Normandie », *op. cit*. p. 236-237.
[22] LEBRUN François (dir.), *Histoire d'Angers*, Toulouse, Privat, 1975, p. 181-182.
[23] Le *Dictionnaire de la presse française pendant la Révolution* en sept volumes dirigé par G. Feyel contient une notice relative à la ligne politique de tous les journaux recensés. FEYEL Gilles (dir.), *Dictionnaire de la presse française pendant la Révolution. 1789-1799.*, Fernay-Voltaire, Centre international d'étude du XVIIIe siècle, 7 vol.

Révolution, que ce soit dans le processus électoral ou dans la vie politique par l'intermédiaire des conseils, des commentaires et du suivi des élections.

HISTORIOGRAPHIE

Étudier les modalités de l'engagement électoral dans les journaux de l'Ouest nécessite d'appréhender les travaux réalisés sur le développement de l'opinion durant la décennie révolutionnaire, les espaces de sociabilité, les différentes formes de politisation et les options politiques dont la presse a été, parmi d'autres supports, le principal vecteur de diffusion. Enfin, il convient de saisir les travaux réalisés sur les élections et de quelle manière les historiens ont traité de l'engagement. Reste à aborder l'Ouest, une zone géographique aux contours flous, caractérisée par son refus des réformes et ayant fait l'objet de travaux variés.

I. LES MODALITES DE L'ENGAGEMENT PENDANT LA REVOLUTION FRANÇAISE

La Révolution française a été pendant dix ans un espace de luttes avec des positionnements et des débats qui ont varié au fur et à mesure de l'enchaînement des réformes et de la tournure rapide des évènements. La vie politique du pays a été tumultueuse et la liberté d'expression a permis de manifester et de diffuser l'engagement. Il convient de mesurer dans un premier temps les modalités de cet engagement à travers les espaces de politisation des Français.

1) L'opinion dans l'espace public

Le développement de l'opinion, facilité par une très large liberté d'expression durant les premières années de la Révolution, est un aspect non négligeable de cette période. L'historienne Raymonde Monnier évoque ainsi une opinion « agissant comme *médiation concrète* entre le peuple et ses représentants[24] ». Dans son ouvrage *L'Espace public démocratique*. *Essai sur l'opinion publique à Paris. De la Révolution au Directoire* dans lequel elle met en évidence l'importance du développement de l'opinion publique, véritablement conçue comme un « quatrième pouvoir » de surveillance des législateurs

[24] MONNIER Raymonde, *L'espace public démocratique. Essai sur l'opinion à Paris. De la Révolution au Directoire*, Paris, Editions Kimé, 1994, p. 34.

au sein des sociétés populaires parisiennes. Dans cette étude, Raymonde Monnier ne néglige pas la question des clubs, lieux de sociabilité politique par excellence.

2) Les lieux de sociabilité politique : les clubs

Les espaces de l'opinion et de la politique sont aussi des moyens par lesquels se diffusent les idées et les mots d'ordre. Les clubs ont été à cet égard des lieux cruciaux. Gérard Maintenant a consacré une courte synthèse au club des Jacobins dans lequel est évoqué l'histoire du club, de ses premières années à sa fermeture avec des détails sur la scission de juillet 1791 et le lien entretenu avec les sociétés affiliées via le Comité de correspondance[25]. En ce qui concerne les clubs provinciaux, le travail de Christine Peyrard sur les clubs de l'Ouest est fertile en données sur le fonctionnement de ces sociétés[26]. L'autrice s'est attelée à comprendre la vie de ces clubs par le recrutement, le fonctionnement en interne et les lectures des sociétaires, permettant d'appréhender la vie politique en province à partir des sociétés politiques du Maine et de la basse Normandie.

La liberté d'expression et la prise en considération de l'opinion ont permis aux Français de prendre position publiquement autour de la question du régime, de ses évolutions et des différents courants qui se sont constitués au gré des épisodes clivants de la Révolution. Dans cette perspective, les supports de l'opinion méritent d'être évoqués.

II. L'ENGAGEMENT DE LA PRESSE PENDANT LA REVOLUTION

Les prises de paroles et les écrits d'opinion ont été des éléments essentiels de la période révolutionnaire. Les supports employés pour diffuser les idées ou attaquer les adversaires du moment ont été multiples, allant des brochures à la presse. Ce sont

[25] MAINTENANT Gérard, *Les Jacobins*, Paris, Presses Universitaires de France, 1984.
[26] PEYRARD Christine, *Les jacobins de l'Ouest. Sociabilité révolutionnaire et formes de politisation dans le Maine et la Basse-Normandie (1789-1799),* Paris, Éditions de la Sorbonne, 2014.

cependant les journaux qui sont devenus les médias d'envergure de la période, à Paris et en province.

1) Le rôle de la presse révolutionnaire

Ouzi Elyada, historien des médias, a travaillé sur les médias pendant la Révolution et a souligné que l'été 1790 est un tournant avec l'émergence de la presse comme « média hégémonique » devant le livre et les brochures[27]. L'historien Gilles Feyel qui a consacré de nombreux travaux à la presse sous divers aspects, de sa diffusion à sa production, a insisté sur le changement de figure du journaliste à partir de la Révolution[28]. Ce dernier devient sous la Révolution un véritable porte-parole contre les instances dirigeantes[29]. Cette nouvelle facette du journaliste en fait un acteur engagé comme le démontre l'historien Jérémy Popkin, spécialiste de la presse révolutionnaire française, qui est l'auteur d'une synthèse parue en 2011 dans laquelle il revient en amont sur le développement de la presse à travers les conditions de production, de travail, la consommation des journaux et l'engagement de leurs auteurs à cette période[30]. Jérémy Popkin relève que c'est « la presse qui baptise les factions dans l'Assemblée et leur attribue de bonnes ou de mauvaises notes[31] », ce qui lui confère une importance non négligeable. En dehors de ces aspects, la presse est un média dans lequel l'engagement occupe une place importante.

2) L'engagement de la presse révolutionnaire

Les engagements de la presse révolutionnaire sont connus au travers d'un certain nombre de travaux. *L'Histoire générale de la presse française* dirigé par Claude Bellanger

---

[27] ELYADA Ouzi, « La modification de l'hégémonie médiatique pendant la Révolution française : le livre face à la presse » dans BIARD, Michel, *et alii*, *La plume et le sabre*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2002. URL : https://doi.org/10.4000/books.psorbonne.64454

[28] FEYEL Gilles, « La distribution des gazettes et des journaux, de 1740 à 1830 », FEYEL Gilles (dir.), *La distribution et la diffusion de la presse, du XVIIIe siècle au IIIe millénaire*, Paris, Université Panthéon-Assas, 2002, p. 17-53.

[29] FEYEL Gilles, « Le journalisme au temps de la Révolution : un pouvoir de vérité et de justice au service des citoyens », *Annales historiques de la Révolution française*, n°333, 2003. pp. 21-44.

[30] POPKIN Jérémy, *La presse de la Révolution,* Paris, Odile Jacob, 2011.

[31] *Ibid*., p. 109.

classe ainsi les grands journaux de la Révolution en fonction de leur ligne politique[32]. Il distingue quatre catégories : les journaux patriotes, modérés, d'extrême gauche et d'extrême droite. L'ouvrage donne un aperçu des journaux parisiens les plus connus avec leurs engagements. D'autres travaux plus récents ont apporté des contributions. Jérémy Popkin s'est également penché sur l'engagement de la presse avec un ouvrage sur les journaux contre-révolutionnaires en France de 1792 à 1800[33] qui évoque l'histoire de ces périodiques et leurs contenus. Il a aussi produit un article sur les journaux républicains sous le Directoire[34]. Une pratique qui consistait à subventionner des presses afin de diffuser la ligne gouvernementale. Plus récemment, Francesco Dendena a produit un travail sur les stratégies éditoriales dans la presse feuillante[35]. Il évoque les modalités d'engagement de trois journaux alignés sur les Feuillants : Le *Journal de Paris*, *L'Ami des Patriotes* et la *Correspondance patriotique*.

Tous ces travaux montrent à quel point l'engagement est indissociable du contenu de la presse à cette période, que ce soit à Paris ou en province.

3) La presse provinciale et ses engagements

Le premier auteur qui a traité d'un journal de province pendant la Révolution est René Gérard avec le *Journal de Marseille* de Ferréol Beaugeard, l'engagement de son rédacteur occupe une place importante dans cet ouvrage[36]. En dehors de ce travail, des études ponctuelles ont également été menées à l'échelle de certaines régions, il faut citer Michel Taillefer qui a étudié les journaux de Toulouse[37] ainsi que Louis Trénard qui

[32] BELLANGER Claude, GODECHOT Jacques, GUIRAL Pierre, *et alii*, *Histoire générale de la presse française. 1. Des origines à 1814*, Paris, Presses Universitaires de France, 1969.
[33] POPKIN Jeremy, *The Right-Wing Press in France. 1792-1800*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1980.
[34] POPKIN Jérémy, « Les journaux républicains. 1795-1799 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 31 n°1, janvier-mars 1984. pp. 143-157
[35] DENDENA Francesco, « La haine des honnêtes gens. Stratégies éditoriales de la presse feuillante et constructions des identités collectives », *Annales historiques de la Révolution française*, 2016, n°2, p. 83-108.
[36] GERARD René, *Un journal de province sous la Révolution. Le « Journal de Marseille » de Ferréol Beaugeard,* Paris, Société des études robespierristes, 1964.
[37] TAILLEFER Michel, « Les journaux toulousains au début de la Révolution. 1789-1793 », *Les pratiques politiques en province à l'époque de la Révolution française*, Montpellier, Publications de la Recherche, 1988.

s'est quant à lui spécialisé sur la région lyonnaise[38]. Ces études permettent de montrer la manière dont la presse a pu véhiculer des engagements en province avec un premier pluralisme des périodiques dans des grandes métropoles.

Un travail a été réalisé à l'échelle d'une région entière. Éric Wauters a réalisé une thèse sur les journaux de Normandie pendant la Révolution[39]. L'ouvrage se compose en deux parties, la première s'attèle à écrire l'histoire des journaux au gré des évènements de la période puis une dernière partie se concentre sur le travail des journalistes (production, vente, audience). Dans cette étude, É. Wauters a montré que la presse normande était plurielle dès les premières années de la Révolution avec des journaux aux lignes variées tels que *L'Abeille politique et littéraire*, la *Chronique nationale & étrangère* et le *Journal de Rouen*. Ces journaux jouissaient aussi d'une audience différente. La presse du Calvados étant moins diffusée que celle de Rouen, cette dernière était ainsi lue au-delà des limites du département avec un nombre important de lecteurs.

Plus récemment, Gilles Feyel a dirigé un ouvrage d'envergure en sept volumes qui recense l'intégralité des journaux de la Révolution française parus en province, dans toutes les régions[40]. L'historien s'est appuyé sur différents spécialistes : historiens de la Révolution et de l'imprimé se sont attelés à la rédaction des notices sur les imprimeurs, rédacteurs, dates de parution et lignes politiques des journaux. Ainsi, Éric Wauters a notamment participé à l'écriture du premier tome sur la presse normande et Louis Trénard a participé à l'écriture des journaux lyonnais. La notice relative à la ligne politique des journaux permet de mesurer l'engagement de la presse provinciale à cette époque. Cet engagement a été important pour certains périodiques tels que les *Affiches d'Angers* (dans le tome 6) dont la définition s'étend sur plusieurs dizaines de pages.

[38] TRENARD Louis, « La presse lyonnaise et son utilisation politique », *Les pratiques politiques en province à l'époque de la Révolution française*, Montpellier, Publications de la Recherche, 1988.
[39] WAUTERS Éric, *Une presse de province pendant le Révolution française : Journaux et journalistes normands (1785-1800),* Paris*,* Éditions du CTHS, 1993.
[40] FEYEL Gilles (dir.), *Dictionnaire de la presse française pendant la Révolution. 1789-1799.*, Fernay-Voltaire, Centre international d'étude du XVIIIe siècle, 7 vol.

Si l'engagement de la presse fut important, il nécessite d'appréhender la question épineuse des modalités de diffusion et de son audience, rendue difficile par le manque de sources.

4) Audience et diffusion de la presse révolutionnaire

La question de l'audience et de la diffusion de la presse révolutionnaire est difficile à traiter. Les journaux parisiens étaient lus en province par voie d'abonnement ou par l'intermédiaire de dépositaires. Gilles Feyel a consacré une intervention à ce sujet dans l'ouvrage collectif *La distribution et la diffusion de la presse, du XVIIIe siècle au IIIe millénaire*[41]. Mesurer avec précision leur audience se révèle néanmoins délicat car les listes de souscription n'ont pas été conservées la plupart du temps. Il est possible de se fier à quelques indicateurs. Jeremy Popkin s'est lui appuyé sur les saisies de police effectuées après le coup d'état de fructidor contre les journaux de droite[42]. A partir de ces enquêtes il est parvenu à cartographier des données concernant les lectures dans ces départements. Laurence Coudart a mené une enquête dans *La Gazette du Roi* de l'abbé Royou pour authentifier la provenance des abonnés du journal parisien et leur position sociale au travers de ces sources[43]. Elle a pu relever une part importante de lecteurs normands, en particulier dans le Calvados. Pour le Sud-Ouest, une étude a été entreprise par Max Fajn : il aborde la lecture des journaux parisiens dans cette région via les registres des clubs et les correspondances des commissaires sous le Directoire[44]. D'autre part, les influences peuvent se révéler internes à des régions comme Éric Wauters le montre pour la Normandie où la presse rouennaise est lue jusque dans le Calvados[45]. Ces études ont toutefois des limites, elles ne concernent pas tous les

[41] FEYEL Gilles, « La distribution des gazettes et des journaux, de 1740 à 1830 », FEYEL Gilles (dir.), *La distribution et la diffusion de la presse, du XVIIIe siècle au IIIe millénaire*, Paris, Université Panthéon-Assas, 2002.
[42] POPKIN Jeremy, *The Right-Wing Press in France, 1792-1800*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1980, p. 64-74.
[43] COUDART Laurence, « Les lecteurs de la Gazette de Paris », DUPUY Robert, LEBRUN François, *Les résistances à la Révolution. Actes du colloque de Rennes*, Paris, Imago, 1987, p. 211-221
[44] FAJN Max, « La diffusion de la presse révolutionnaire dans le Lot, le Tarn et l'Aveyron, sous la Convention et le Directoire », *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, tome 83, N°103, 1971. pp. 299-314.
[45] WAUTERS Éric, *Une presse de province pendant le Révolution française : Journaux et journalistes normands (1785-1800),* Paris, Éditions du CTHS, 1993, p. 298-301.

journaux et elles ne fournissent que des données générales qui ne permettent pas de mesurer précisément l'influence que ces journaux ont pu avoir dans les élections.

La presse, qu'elle soit parisienne ou provinciale, a été un support d'engagement pour les rédacteurs. Si l'engagement a été une évidence dans les journaux, il est rendu plus difficile dans le cadre des élections, à une époque où les campagnes électorales ne sont pas encore ancrées dans la culture politique des Français.

III. LES ELECTIONS : PRATIQUE ET ENGAGEMENT

Depuis les travaux de Suratteau et de Patrice Gueniffey, l'historiographie des élections s'est profondément renouvelée. Dans cette étude, il convient de se pencher dans un premier temps sur l'historiographie de la pratique électorale pendant la Révolution avant d'aborder la question de la politisation et des premières campagnes électorales sous le Directoire. Ces derniers points sont cruciaux pour comprendre les recherches relatives à l'engagement électoral dans la presse.

1) Les élections : histoire et pratique

A partir du XXème siècle, les travaux sur la pratique électorale se développent avec de nombreuses contributions. Jean-René Surrateau se penche alors sur les élections sous le Directoire, une période bien spécifique alors que la pratique électorale pendant les premières années de la Révolution est encore peu connue. C'est néanmoins le travail de l'historien Patrice Gueniffey qui apporte des premiers éclairages sur la pratique électorale de manière générale. Dans son ouvrage intitulé *Le nombre et la raison. La Révolution et les élections*[46] l'auteur met en évidence l'absence de candidature déclarée et les défaillances que cela implique, notamment à travers les fraudes et les influences du bureau. Il s'est penché sur le rôle de *La Sentinelle*, journal de Louvet qui aurait permis la réélection de plusieurs députés. A partir de ces premiers jalons, la pratique électorale devient un sujet de recherche privilégié. En 1999, les historiens Serge Aberdam, Serge Bianchi et Robert Demeude ont ainsi rédigé un manuel de recherche spécifiquement sur

[46] GUENIFFEY Patrice, *Le nombre et la raison. La Révolution et les élections*, Paris, Édition du Cerf, 2ème édition, 2020, (1ère édition en 1992).

les élections pendant la Révolution avec la liste des textes et l'insertion d'un calendrier qui liste tous les scrutins[47]. Les connaissances sur la pratique électorale se sont renouvelées avec l'apport des historiens américains. Melvin Edelstein et Malcolm Crook ont produit de nombreux articles sur les élections à cette période[48]. Melvin Edelstein a écrit une nouvelle synthèse publiée en 2014 qui revient sur un grand nombre d'aspects concernant la pratique électorale[49].

Pour appréhender les élections sous Directoire les travaux de Jean-René Suratteau restent essentiels. Il a ainsi produit des articles et des ouvrages relatifs aux élections de l'an IV[50], de l'an V[51] et de l'an VI[52]. Pour ces dernières, il a rédigé un livre dans lequel il détaille la préparation des élections, le coup d'état qui a suivi avec des cartes synthétiques sur ses travaux précédents. Bernard Gainot a complété les travaux antérieurs en étudiant les élections de l'an VII[53], les dernières de la période révolutionnaire.

2) Les élections : la question de la politisation

La question de la politisation des élections a suscité des débats historiographiques depuis la parution de l'ouvrage de Patrice Gueniffey, ce dernier estimant que la politisation aux élections n'a pas été une évidence. Melvin Edelstein est revenu sur cette question dans son ouvrage paru en 2014. Il nuance cela en mettant en évidence la politisation dans certaines assemblées avec des clivages entre partisans de la Révolution

[47] ABERDAM Serge, BIANCHI Serge, DEMEUDE Robert, *et alii*, *Voter élire pendant la Révolution française 1789-1799. Guide pour la recherche*, Paris, 1999.
[48] CROOK Malcolm, « Voter en assemblée sous la Révolution. Le citoyen dans l'espace électoral », MONNIER Raymonde (dir.), *Citoyens et citoyenneté sous la Révolution française*, Paris, Société des études robespierristes, 2006.
[49] EDELSTEIN Melvin, *La Révolution française et la naissance de la démocratie électorale,* Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014.
[50] SURATTEAU Jean-René, « Les élections de l'an IV », *Annales historiques de la Révolution française*, 1951, 23e année, n°124.
[51] SURATTEAU Jean-René, « Les élections de l'an V aux Conseils du Directoire », *Annales historiques de la Révolution française*, octobre-décembre 1958, 30e année, n°154.
[52] SURATTEAU Jean-René, *Les élections en l'an VI et le « coup d'État du 22 floréal » (11 mai 1798*), Paris, Belles Lettres, 1971.
[53] GAINOT Bernard, *1799, un nouveau jacobinisme ?* Paris, CTHS, 2001.

et opposants[54] ou bien dans le cadre des chefs-lieux[55]. L'intérêt pour les luttes politiques en contexte électoral a d'ailleurs fait l'objet de travaux comme celui de Cyril Belmonte sur le scrutin municipal de novembre 1791 à Aubagne où se divisent des électeurs favorables aux élites urbaines et des partisans des patriotes locaux[56]. Les élections ont ainsi été, dans certains cas, des terrains d'affrontements politiques. Cependant, l'influence des électeurs n'est pas quelque chose d'évident, du moins pendant les premières années de la Révolution.

3) Les premières campagnes électorales dans la presse

Les campagnes électorales ne sont pas répandues pendant les premières années de la Révolution. Comme le met en évidence Malcolm Crook, la culture politique des Français est ancrée dans la vision d'un « candidat idéal » élu sans se présenter à ses concitoyens[57]. L'historien a cependant consacré une intervention à la question des campagnes électorales dans l'ouvrage collectif La *République directoriale*[58]. Il montre que les premières campagnes se développent sous le Directoire et surtout en l'an V, « âge d'or du reportage électoral sous la Révolution[59] ». Cela ne concerne pas uniquement la capitale. Christine Peyrard le montre avec l'exemple du Mans où la *Chronique de la Sarthe*, périodique néojacobin, se lance dans une campagne à la veille des élections de l'an VI[60].

---

[54] EDELSTEIN Melvin, *La Révolution française et la naissance de la démocratie électorale*, op. cit., p. 231-232.
[55] *Ibid*., p. 233.
[56] BELMONTE Cyril, « Le Banquet des Olivettes à Aubagne (12 février 1790), Luttes politiques et sociales pour une majorité municipale », PEYRARD Christine (dir.), *Minorités politiques en Révolution, 1789-1799*, Aix en Provence, Presses Universitaires de Provence, 2007.
[57] CROOK Malcolm, « Le candidat imaginaire, ou l'offre et le choix dans les élections de la Révolution française », Annales historiques de la Révolution française, n°321, 2000. pp. 91-110.
[58] CROOK Malcolm, La plume et l'urne : la presse et les élections sous le Directoire », *La République directoriale*, Actes du colloque de Clermont-Ferrand, Textes réunis par BOURDIN Philippe, GAINOT Bernard, 2 vol., tome 1, Clermont-Ferrand, Société des Études robespierristes, 1998.
[59] *Ibid*., p. 301.
[60] PEYRARD Christine, « Journalistes du Mans et pouvoirs politiques : les campagnes électorales pendant la Révolution française et sous la Restauration », DELPORTE Christian (dir.), *Médias et villes (XVIIIe-XXe siècle*), Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 1999. DOI : https://doi.org/10.4000/books.pufr.1404

L'engagement électoral dans la presse n'a donc pas été une évidence durant les premières années de la Révolution. Il le devient à partir du Directoire et surtout en l'an V. Les historiens se sont cependant concentrés davantage sur l'orientation du choix que sur d'autres modalités d'engagement tels que le commentaire de l'élu ou le descriptif des scrutins. Analyser l'implication des journalistes dans le processus électoral invite à cerner le contenu de l'engagement dans les manières de convaincre et d'attaquer.

IV. LES ETUDES SUR LE LEXIQUE ET LE DISCOURS PENDANT LA REVOLUTION

La désignation politique et le discours occupent de nos jours une place centrale au sein des débats politiques et parfois même électoraux, et cela n'est pas étranger à la période révolutionnaire. Jacques Guilhaumou, historien du lexique, a indiqué dans l'avant-propos du numéro spécial de la revue *Mots. Langages du politique*, consacré à la Révolution, l'idée que l'étude du discours « permet d'appréhender la réflexivité des textes, la manière dont se conceptualise une situation de discours, dans les textes eux-mêmes[61] ». C'est une façon différente d'aborder les sources de la période révolutionnaire qui peut s'appliquer à l'étude de l'engagement électoral. De ce fait, il convient d'évoquer dans un premier temps les travaux réalisés autour des désignants.

1) Les désignations pendant la Révolution

Pierre Rétat a travaillé sur l'apparition des premiers désignants politiques pendant la Révolution et sur les difficultés de nommer les « partis » dans la presse[62]. En outre Jacques Guilhaumou a consacré de nombreux travaux à la lexicométrie sur des sources de la Révolution française, en particulier sur *Le Père Duchesne* dont il a analysé les termes adjuvants et opposants dans son contenu[63]. Il a aussi contribué à un article dans

[61] GUILHAUMOU Jacques, « Présentation », *Mots*, n°16, mars 1988. Numéro spécial. Langages. Langue de la Révolution française., sous la direction de Jacques Guilhaumou, p. 8.
[62] RETAT Pierre, « Partis et factions en 1789 : émergence des désignants politiques », *Mots*, n°16, mars 1988. Numéro spécial. Langages. Langue de la Révolution française., sous la direction de Jacques Guilhaumou, p. 69-89.
[63] GUILHAUMOU Jacques, « L'idéologie du Père Duchesne : les forces adjuvantes (14 juillet-6 septembre 1793) », *Le Mouvement socia*l, oct.-dec., 1973, n°85, *Langage et idéologies : Le Discours comme objet de l'Histoire* (oct.-dec., 1973), pp. 81-116.

le *Dictionnaire des usages socio-politiques* concernant le désignant « aristocrate » dont il a montré le sens très étendu après plusieurs mois d'usage[64]. D'autres études sur les désignants ont été réalisées comme celle de Marc Deleplace sur le désignant « anarchistes » pendant la Révolution française, un terme qui fait l'enjeu d'appropriations politiques dans le cadre de la lutte factionnelle et qui en vient à désigner les jacobins sous le Directoire[65]. De même, le désignant « modérés » a aussi fait l'objet d'une étude par le littéraire Georges Benrekassa dans lequel il analyse le terme dans son emploi avant et pendant la Révolution[66].

En dehors du lexique, les discours occupent également une grande place dans l'engagement de cette époque.

2) L'étude du genre oratoire

Le discours pendant la Révolution a fait l'objet d'une étude par Patrick Brasart, littéraire, qui s'est penché sur le genre oratoire pendant la Révolution à travers sa mise en avant et la manière dont il est parfois décrié[67]. Cette étude se révèle intéressante car les peurs et les engouements se retrouvent dans la manière dont sont décrits les hommes à élire dans les conseils pendant la Révolution.

Ces études du lexique et du discours permettent de comprendre le lexique employé à cette époque dans les écrits. Les termes changent d'usage et participent aux luttes politiques. L'histoire lexicale permet de contextualiser le sens des désignants et d'analyser le contenu d'une manière plus approfondie.

---

[64] GUILHAUMOU Jacques, « Aristocrates », CNRS, ÉQUIPE 18e et REVOLUTION, *Dictionnaire des usages socio-politiques (1770-1815). Désignants socio-politiques*, Paris, Klincksieck, 1985.
[65] DELEPLACE Marc, « La notion d'anarchie pendant la Révolution française (1789-1801) », *Annales historiques de la Révolution française*, n°287, 1992. pp. 17-45
[66] BENREKASSA Georges, « Modérations, modérés, modérantisme », LUSEBRINK Hans-Jürgen, REICHARD Rolf, *Handbuch politisch-sozialer Grundbegriffe in Frankreich 1680 – 1820,* Munich, Oldenbourg Verlag, 1996.
[67] BRASART Patrick, *L'éloquence révolutionnaire (1789-1794) : appréciation critique et statut littéraire d'un délibératif moderne (1789-1815)*, thèse doctorale, Université François Rabelais, 1992.

V. L'OUEST PENDANT LA REVOLUTION

L'Ouest pendant la Révolution est une zone différemment définie. La Bretagne et l'Anjou figurent sans conteste dans l'Ouest tel qu'il a été circonscrit par Michel Vovelle[68] tandis que la basse Normandie est considérée comme à la limite. Pourtant, Christine Peyrard inclut cette région dans son étude sur l'Ouest[69]. Dans cette même perspective, l'Ouest envisagé dans cette étude est compris de l'Anjou à la Bretagne en incluant la basse Normandie.

1) Angers et l'Anjou

L'historiographie des guerres de Vendée occupe une place importante dans les travaux réalisés sur Angers et l'Anjou pendant la Révolution au point d'occuper une grande part des ouvrages. Néanmoins, cela n'occulte pas les travaux récents et relatifs à cette période tels que l'*Histoire d'Angers*, dirigé par François Lebrun, qui revient sur la période révolutionnaire de manière détaillée, de la pré-Révolution jusque sous le Directoire. La synthèse de Jacques Maillard se veut plus large en détaillant l'Anjou de l'époque moderne jusqu'à la Révolution française avec des détails sur la mise en place des réformes et les troubles religieux[70]. Plus spécifiquement, la presse angevine a fait l'objet d'une intervention par Véronique Sarrazin sur la concurrence des imprimeurs-libraires angevins pour se placer sous l'égide des autorités locales pendant la Révolution[71]. De plus, les mémoires de recherche fournissent aussi des renseignements sur les imprimés angevins et les élections. Ainsi, Sophie Beaupère a travaillé sur les élections politiques en Anjou et elle a notamment effectué quelques comparatifs avec la presse[72]. Bastien Garreau a quant à lui étudié la concurrence des imprimés angevins[73].

---

[68] VOVELLE Michel, *La découverte de la politique. Géopolitique de la Révolution française*, Paris, Éditions La Découverte, 1992, p. 339.
[69] PEYRARD Christine, *Les jacobins de l'Ouest. Sociabilité révolutionnaire et formes de politisation dans le Maine et la Basse-Normandie (1789-1799),* Paris, Éditions de la Sorbonne, 2014.
[70] MAILLARD Jacques, Jacques, *L'Ancien Régime et la Révolution en Anjou*, Paris, Picard, 2011.
[71] SARRAZIN Véronique, « Les imprimeurs-libraires angevins, 1780-1820, ou le difficile apprentissage de la liberté », VASAK Anouchka, *Entre deux eaux : les secondes Lumières et leurs ambiguïtés (1789-1815)*, Le Manuscrit, 2012. pp. 35-69
[72] BEAUPERE Sophie*, Les élections politiques en Anjou sous la monarchie constitutionnelle*, Mémoire de maîtrise : Histoire moderne, sous la direction de SARRAZIN Véronique, Université d'Angers, 2006.
[73] GARREAU Bastien, *La concurrence entre les journaux angevins pendant la Révolution*, Mémoire de Master Recherche 1ère année, sous la direction de SARRAZIN Véronique, Université d'Angers, 2009.

En outre, les registres des sociétés populaires en Anjou ont fait l'objet de mémoires pour Durtal[74] et Beaufort-en-Vallée[75], ces derniers peuvent être intéressants quand ils livrent des données sur les lectures de journaux parisiens par les sociétaires. Cela aurait pu permettre de jauger l'influence des périodiques parisiens aux côtés des périodiques locaux mais ils ne donnent pas d'informations à ce sujet. Le registre de Durtal mentionne la lecture du *Batave sans culotte* en 1793[76], date à laquelle les élections sont suspendues.

2) Nantes et la Bretagne

La Bretagne et Nantes ont fait l'objet de nombreuses études en raison des évènements qui s'y déroulent pendant la Révolution. Nantes a été particulièrement touchée par la Contre-Révolution et le passage de Carrier. Le spécialiste de la chouannerie bretonne est Roger Dupuy qui a rédigé une synthèse sur la Bretagne pendant la Révolution dans laquelle il développe les évènements prérévolutionnaires, les rapports entre villes et campagnes et la montée de la Contre-Révolution dans la région[77]. Plus spécifiquement, les élections à Nantes et dans le département de la Loire-Inférieure ont été étudiées par Yvon Le Gall dans sa thèse de droit sur les consultations générales[78]. Ce travail se révèle fertile en informations sur la vie politique à travers les sociétés, les profils des élus ainsi que sur les élections. Sous le Directoire, l'auteur montre de quelle manière la Contre-Révolution parvient à l'emporter par les urnes. D'autre part, il a traité de l'implication de la *Feuille nantaise* dans les élections. Quant à la presse, Patricia Soral a consacré une étude aux imprimés en Bretagne[79]. Elle montre

[74] CHOLEAU David, *Registre de la société populaire de Durtal*, Mémoire de maîtrise d'Histoire moderne, 2 vol., sous la direction de SARRAZIN Véronique, Université d'Angers, 2005
[75] DROUIN Ophélie, *La société populaire de Beaufort-en-Vallée*, Mémoire de maîtrise d'histoire moderne, 2 vol., sous la direction de SARRAZIN Véronique, Université d'Angers, 2005.
[76] CHOLEAU David, *Registre de la société populaire de Durtal*, Mémoire de maîtrise d'Histoire moderne, 2 vol., sous la direction de Sarrazin Véronique, Université d'Angers, 2005, vol. 2, p. 46-47.
[77] DUPUY Roger, *La Bretagne sous la Révolution et l'Empire. 1789-1815*, Rennes, Editions Ouest-France, 2004.
[78] LE GALL Yvon, *Les consultations générales en Loire-Inférieure, 1789-an VII*, thèse pour le Doctorat d'État en Droit, Université de Nantes, 2 vol., 1976.
[79] SOREL Patricia. « Chapitre II. La décennie révolutionnaire (1789-1799) », SOREL Patricia, *La Révolution du livre et de la presse en Bretagne*, Rennes, PUR, 2004. DOI : https://doi.org/10.4000/books.pur.18306

comment la production des villes bretonnes s'est développée avec le rôle des imprimeurs locaux tels que Malassis à Nantes.

3) Caen et la Normandie

Le rôle joué par la ville de Caen pendant la Révolution française en fait une ville qui se singularise. Elle a été le lieu de la plus importante insurrection fédéraliste dans l'Ouest. De nombreux travaux existent sur Caen. Le spécialiste de cette ville est Gabriel Désert qui a dirigé une *Histoire de Caen*[80] dans laquelle il revient sur les évènements révolutionnaires et se concentre surtout sur les premières années de la Révolution. Il a aussi produit une synthèse sur la Révolution en Normandie[81]. L'auteur détaille de manière plus importante les élections ainsi que l'état de l'opinion publique dans la région. Il livre à cet égard plus d'informations sur le Directoire. En outre, une contribution de Paul Richard Hanson sur les clubs de Caen dans les *Annales de Normandie* permet d'avoir des détails sur la vie politique locale et sur le club de Caen[82].

***

Ainsi, l'historiographie montre que l'engagement pendant la Révolution a été une évidence au travers des clubs et il s'est manifesté dans la presse, support d'information par excellence mais aussi vecteur d'idées. L'engagement électoral n'a cependant pas été une évidence dans la société française et *a fortiori* dans la presse. Il faut attendre le Directoire pour que les rédacteurs s'impliquent dans les campagnes.

A partir de ces travaux, l'approche consiste à cerner ce qu'a été l'engagement électoral de manière générale en ne se penchant pas uniquement sur les campagnes électorales mais aussi sur les descriptions et les commentaires des élus. Il s'agit aussi d'étudier cela par la lexicométrie, appliquée à certains scrutins. Cela doit permettre de montrer comment les désignations ont été mobilisées pour influer les choix ou se positionner sur les élus. Enfin, l'Ouest étant une région spécifique il convient d'observer

[80] DESERT Gabriel (dir.), *Histoire de Caen*, Toulouse, Privat, 1981.
[81] DESERT Gabriel, *La Révolution française en Normandie*, Toulouse, Privat, 1989.
[82] HANSON Paul R., « Les clubs politiques de Caen pendant la Révolution Française », *Annales de Normandie*, 36e année, n°2, 1986. Les Normands, la guerre et la politique. pp. 123-141.

si la mémoire locale de la Terreur a été un argument dans les positions des rédacteurs sous le Directoire.

ÉTAT DES SOURCES ET METHODOLOGIE

Les sources peuvent être déclinées en plusieurs ensembles. De prime abord, les documents essentiels de cette étude reposent sur les journaux de province des villes d'Angers, de Nantes et de Caen. En second lieu, un état des sources complémentaires est nécessaire, ces documents permettant d'ajouter une vue différente, des points d'appui comparatifs et des informations supplémentaires au regard des sources principales.

Avant cela, il convient de rappeler que l'étude des périodiques de la Révolution est tributaire des fonds conservés dans les archives publiques, qu'il s'agisse des fonds municipaux, départementaux ou ceux des Archives nationales. Il est courant que des exemplaires fassent défaut, ce qui rend l'analyse plus délicate. Il y a par exemple des journaux dont il ne reste presque aucune trace à l'instar du *Courrier maritime du Havre*[83] ou du *Journal de Touraine* dont l'engagement politique en l'an V – faute d'exemplaires – n'a pu être cerné par Gilles Feyel que via un extrait du journal concurrent[84]. La tâche de l'historien n'est donc pas aisée.

I. LES SOURCES PRINCIPALES

La conservation des périodiques en Anjou est très bien étayée. Les *Affiches d'Angers*, feuille d'information la mieux implantée, est accessible en format numérique. Ce journal a pour caractéristique de s'être adapté à toutes les époques de la Révolution, de l'Assemblée constituante jusqu'au Directoire. De même, des journaux tels que le *Journal du département de Maine et Loire par les Amis de la Constitution d'Angers* ou *Le Creuset*, accessibles intégralement en format physique dans les fonds municipaux, témoignent de la diversité de l'offre à Angers. En revanche il convient de souligner quelques rares

[83] Voir à ce sujet la notice de ce journal rédigé par É. Wauters, à la page relative aux exemplaires conservés l'auteur ne relève que quelques dizaines de numéros dispersés dans plusieurs fonds alors même que cette feuille d'information a paru durant six années. WAUTERS Eric, « Courrier maritime du Havre, 1791-1797 » dans FEYEL Gilles (dir.), *Dictionnaire de la presse française… tome I*, 2005, p. 56-59.

[84] Il n'y a qu'un seul numéro en l'an V des *Affiches de Tours* dans les fonds d'archives. Voir FEYEL Gilles, « Affiches / Journal de Touraine, 1768-1797 » dans FEYEL Gilles (dir.), *Dictionnaire de la presse française…, tome V*, 2016, p. 173-176.

numéros disparus pour *L'Observateur Provincial* de Pavie, principal concurrent économique de Charles-Pierre Mame.

Corpus des sources angevines

Titre(s) du journal	**Années de parution**	**Scrutins relatés avec engagements (en gras*)**	**Orientation politique**	**Cote(s) et lieux(x) de conservation**
Affiches d'Angers	1773-1811	1790, élections municipales (**Château-Gontier**), **départementales**. **1791**, cléricales, législatives. **1792,** législatives **1795** **1797** **1798** **1799**	Patriote (1790-juillet 1791) Gouvernemental (1791-1795), Thermidorien (1795-1797) « Centre droit » (mars 1797/ventôse an V) Directorial (1798-1799)	A.D. Maine-et-Loire, 145 JO [Coll. numérisée].
L'Observateur Provincial	1790-1791	1790 **1791**, élections **cléricales**,	Patriote	A.D. Maine-et-Loire, 151 L 1.
Journal du département de Maine et Loire par les Amis de la Constitution d'Angers	1791	**1791**, élections cléricales, législatives/administratives de septembre 1791	Jacobin (organe des clubistes locaux)	B.M. Angers, B 902.461

Le Creuset	1791	**1791**, Élections législatives, administratives	Jacobin	B.M. Angers, H 5341.
L'Ami des Principes puis *Le Copiste Fidèle* puis *L'Ami de la Constitution de l'an III*	1797-1798	**1797, 1798**	Néojacobin	A.D. Maine-et-Loire, 149 L 2-1.
Journal du département de Maine et Loire	1798-1799	**1799**	Directorial	Fonds parisiens et A.D. Maine-et-Loire
L'Ami de la Liberté	1799	**1799**	Néojacobin	Fonds parisiens

La Bretagne a également fourni un grand nombre de journaux, la plus grande production de périodiques se situe à Nantes. Ainsi, les *Affiches générales de la Bretagne*, font défaut de plusieurs exemplaires pour l'année 1790. Les autres feuilles sont quant à elles bien préservées. La *Feuille nantaise* est accessible en ligne pour l'an IV, tandis que les exemplaires suivants sont microfilmés et consultables physiquement à la Bibliothèque municipale de Nantes.

Des premiers journaux de la Révolution se démarque un premier pluralisme idéologique à Nantes entre le *Courrier de la veille*, qui réimprime diverses feuilles parisiennes modérées[85] et la *Chronique du département de la Loire-Inférieure*, organe des clubistes. Patricia Sorel souligne le conflit avec les clubistes en raison du désaccord

[85] SOREL Patricia, « Courrier de la veille, 1791 », FEYEL Gilles, *Dictionnaire de la presse française pendant la Révolution. La presse départementale. 1789-1799. Tome III*, Fernay-Voltaire, Centre international d'étude du XVIIIe siècle, 2013, p. 39.

avec la ligne éditoriale du périodique[86]. Cependant, ce pluralisme n'est pas exploitable dans cette étude car le *Courrier de la Veille* n'évoque pas les élections dans ses engagements. D'autre part, le journal n'a pas paru très longtemps.

Corpus des sources nantaises

Titre du journal	**Années de parution**	**Scrutins relatés avec engagements (en gras*)**	**Orientation politique**	**Cote(s) et lieux(x) de conservation**
Affiches générales de Bretagne puis *Affiches de Nantes*	1757-1794	1791, élections **cléricales**, législatives **(septembre uniquement)**	Patriote	A.D. Loire-Atlantique [Coll. numérisée].
Courrier de la veille (Réimpression du *Journal de Paris* à Nantes)	1791	1791	Modéré à contre-révolutionnaire, opposition aux réformes	B.M. Nantes, 60593.
Chronique du département de Loire Inférieure	1791	1790 (**municipalité de Guérande**) 1791, élections **cléricales**, **législatives**	Jacobin (organe du club)	B.M. Nantes, 60592.

[86] *Ibid*.

Journal de correspondance de Nantes à Paris (Suppléments)	1790-1792	1790, **municipales** 1791, **législatives, municipales** 1792	Patriote	BM Nantes, 60585.
Feuille nantaise	1794-1811	**1796, 1797, 1798, 1799**	Thermidorien (1796/ an IV) Directorial à monarchiste (1797/an V) Dépolitisé (1798-1799/an VI-an VII)	B.M. Nantes, 60581 (microfilm)
Journal du département de la Loire Inférieure	1797-1811	**1798**	Directorial	B.M. Nantes, 60599
Le Publicateur nantais	1797-1811	**1798,** **1799**	Directorial	B.M. Nantes, 60599

La Normandie n'offre pas le même éventail en matière de documents. Comme évoqué précédemment, des exemplaires sont manquants pour des grandes villes comme Le Havre et Rouen[87], cette dernière ayant pourtant été le foyer principal de production de périodiques locaux. La ville normande dont les exemplaires sont les plus complets est celle de Caen. L'important travail de numérisation entrepris par les Archives départementales du Calvados facilite leur consultation. Les journaux normands ont été d'un pluralisme important dès les premières années de la Révolution. Le *Courier des Cinq Jours* a été le périodique des patriotes locaux en conflit avec les *Affiches de la*

[87] Le *Journal de Rouen* est bien complet et numérisé, il s'agit en fait des deux autres journaux de la période qui font défaut : *L'Abeille Politique et Littéraire* et la *Chronique Nationale et Étrangère* dont des exemplaires sont manquants pour 1790 et début 1791.

Basse-Normandie qui furent successivement monarchiennes, feuillantes, girondines puis royalistes sous le Directoire[88]. Ces dernières se sont ainsi adaptées aux évolutions de la Révolution française.

Corpus des sources caennaises

Titre du journal	**Années de parution**	**Scrutins relatés avec engagement (en gras*)**	**Orientation politique**	**Cote(s) et lieux(x) de conservation**
Affiches de la Basse-Normandie puis *Affiches du Calvados* puis *L'Écho Politique* puis *Journal général du Calvados*	1786-1797	1790, **municipales**, **départementales** 1791, **cléricales, législatives** **1792**, **1796,** **1797**	Monarchien (1790-juillet 1791), Feuillant (juillet 1791-août 1792), Girondin (septembre-juin 1792), Montagnard (1793-1794), Thermidorien (1796), Crypto-royaliste (1797)	A.D. Calvados, [Coll. numérisée], 13T/1/1/2, 13T/1/42 13T/1/52
Journal patriotique de la Basse Normandie	1790	**1790,** scrutin municipal et administratif de	Patriote modéré puis opposition aux réformes	B.M. Caen, Rés. FN Pér. Anc. 197
Courier du Calvados	1790-1792	1790, **municipales**, **départementales**	Patriote	A.D. Calvados, 13T/8/11

[88] WAUTERS Eric, « Affiches de la Basse-Normandie, 1786-1797 », FEYEL Gilles (dir.), *Dictionnaire de la presse française pendant la Révolution. La presse départementale. 1789-1799. Tome I*, Fernay-Voltaire, Centre international d'étude du XVIIIe siècle, 2005, p. 15.

		1791, **législatives**, 1792**, législatives, municipales**		
Gazette universelle puis *Gazette du Calvados*	1796-1799	**1797**, **1798**, **1799**	Directoriale (1797-1799) Anti-royaliste	B.M. Caen, FN Pér. Anc. 168.

La sauvegarde presque intégrale des journaux de ces trois villes rend possible une étude des élections pendant la Révolution française par la presse locale. Toutefois, les Français ne se contentaient pas de lire les périodiques locaux imprimés à proximité de leurs foyers, la presse parisienne joue un rôle tout autant central et peut fournir des conseils aux électeurs de province. Dans les clubs, les membres sont accoutumés à la lecture collective et aux abonnements de leurs sociétés à des titres parisiens. Les quelques sources relatives à leur diffusion ont fait l'objet de travaux mais restent une difficulté majeure pour l'historien qui ne peut quantifier avec précision sa diffusion et son audience. Il est donc de rigueur de ne pas s'enfermer exclusivement dans le giron défini précédemment et d'élargir le curseur quand cela est nécessaire, sans dépasser le cadre fixé. La consultation de quelques grands titres de la presse parisienne (facilitée par leur numérisation par la BNF) permet d'observer et de jauger le recopiage d'articles en provenance des grands quotidiens de la capitale. Il est possible de se référer à des journaux connus et dont la diffusion fut notable à l'instar du *Patriote français*. Sous le Directoire, il est possible de regarder parmi les titres notoires et bien positionnés dans le spectre partisan avec *La Quotidienne* (royaliste) ou le *Journal des hommes libres* (néojacobin) dont on note qu'ils étaient souvent recopiés.

II. LES SOURCES COMPLEMENTAIRES

Il y a aussi quelques subtilités à souligner. Comme l'a souligné Éric Wauters, la presse rouennaise jouit d'une audience élargie en Normandie[89]. La très contre-révolutionnaire *Abeille politique et littéraire* de Rouen a un lectorat qui semblait s'étendre de la Seine-Inférieure jusqu'au Pays d'Auge (partie orientale du Calvados). Quelques numéros sont conservés à la Bibliothèque municipale de Caen sous la cote BM Caen, Rés. FN Pér. Anc. 200. La prise en compte de la presse rouennaise – dans des cas de figure pertinents – est donc utile, elle confère une singularité à Caen, à la fois charriée par sa production de périodiques, celle de Rouen et – comme partout en province – de Paris. En outre, d'autres comparaisons peuvent être menées A ces journaux s'ajoutent des appuis comparatifs extérieurs (presse parisienne, rouennaise, bordelaise) afin d'avoir un regard plus large.

Pour ce qui concerne la diffusion de la presse parisienne, Max Fajn a utilisé les documents de l'Administration générale pour connaître les périodiques qui étaient lus dans le Sud-Ouest[90]. De la même manière, il a été entrepris de consulter ce type de sources en Maine-et-Loire mais aucune information relative à la presse parisienne n'a été trouvée. Un document évoque seulement une rixe qui serait liée aux deux imprimeurs d'Angers en l'an V[91]. Une enquête plus approfondie permettrait éventuellement d'avoir des informations plus abouties. Il a été choisi, dans cette étude, de privilégier le contenu de l'engagement des presses provinciales avec une étude lexicale.

---

[89] WAUTERS Eric, *Une presse de province pendant la Révolution française. Journaux et journalistes normands (1785-1800)*, Paris, CTHS, 1993, p. 300-301.

[90] FAJN Max, « La diffusion de la presse révolutionnaire dans le Lot, le Tarn et l'Aveyron, sous la Convention et le Directoire », *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, tome 83, N°103, 1971. pp. 299-314.

[91] AD Maine-et-Loire, 1 L 227. Correspondance des commissaires du Directoire près les cantons. Document du 21 pluviôse an V qui émane du commissaire du directoire exécutif avec la mention « rixe » en haut à droite. Relatif à « deux jeunes gens » qui ont eu une « dispute au petit caffé ». Au verso, des détails supplémentaires sont donnés et ils mentionnent les deux imprimeurs de la ville. Ce sont les citoyens Jahyer et Mame qui furent conviés à la maison commune le lendemain pour leur signifier que « leurs discussions étaient dangereuses, qu'il en pouvait résultter les plus grands malheurs ». L'administration leur a confié le soin de ne plus publier d'articles compromettants car « deux Braves citoyens avaient été sur le point de s'égorger ».

III. LA METHODE DE TRAITEMENT

La méthode de traitement a consisté en premier lieu à croiser les dates de parution des journaux avec les dates de tenue des élections. Les années d'apparition et de disparition des feuilles locales sont désormais bien référencées avec les précieuses données du *Dictionnaire de la presse française pendant la Révolution*[92]. Quant aux élections, elles ont fait l'objet d'une attention plus ancienne et il existe un calendrier électoral de l'ensemble des scrutins (politiques, cléricaux, judiciaires) pendant la Révolution dans le *Guide pour la recherche* de Serge Aberdam et Robert Demeude[93]. En croisant ces données il est possible de déterminer si un journal a pu traiter de l'élection, reste à déterminer si ce dernier mentionne la tenue du scrutin (conseil ou annonce aux électeurs, déroulé des opérations, résultats de l'élection) de manière engagée ou non. En plus de faciliter la recherche, cette méthode a pour avantage d'éliminer les journaux qui paraissent dans les périodes où il n'y a pas d'élections à l'échelle locale. C'est pour ces raisons que les feuilles éphémères qui sont apparues dans des périodes sans scrutins ne peuvent pas être retenues. Ainsi, *L'Esprit Public*, feuille d'opinion angevine publiée en 1793 ne peut figurer dans cette étude. Une fois la liste des journaux établie et croisée avec les scrutins, le dépouillement des sources s'avère nécessaire afin d'observer les mentions de l'élection. Il ne s'agit pas ici de traiter de l'information de l'évènement mais de l'engagement explicite ou implicite de la presse autour de ce moment, cela passe par des prises de position à travers les discours, les commentaires et les conseils. Ils sont alors insérés dans un tableau qui liste les engagements autour de ces scrutins (voir dans les annexes). Pour approfondir la manière dont l'engagement se dessine dans la presse, il a été choisi de recourir à la lexicométrie. L'analyse permet de comparer différentes visions du candidat idéal dans la presse et les formes d'arguments employés par les rédacteurs pour valoriser l'élu, convaincre les citoyens actifs et Électeurs dans leurs

[92] Une notice est consacrée aux dates de parution des journaux. FEYEL Gilles (dir.), *Dictionnaire de la presse française pendant la Révolution. 1789-1799.*, Fernay-Voltaire, Centre international d'étude du XVIIIe siècle, 7 vol.

[93] ABERDAM Serge, DEMEUDE Robert, « Chapitre II. Calendrier électoral de la période révolutionnaire » dans ABERDAM Serge, BIANCHI Serge, DEMEUDE Robert, et alii, *Voter, élire, pendant la Révolution française, 1789-1799. Guide pour la recherche*, Paris, CTHS, 2006 (1ère édition en 1992), p. 525-531.

choix. Il a été choisi de l'effectuer pour les élections de 1791 et 1797, deux scrutins qui se sont déroulés sans entraves et avec beaucoup de prises de position.

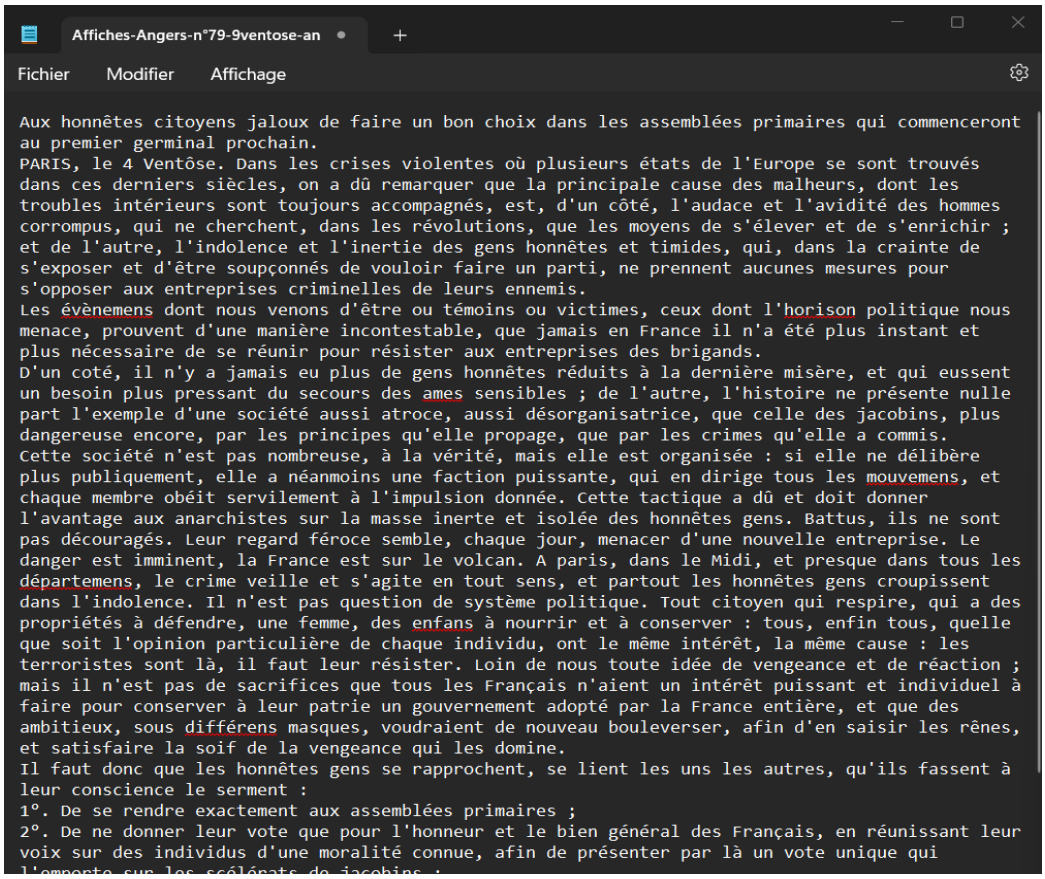


Figure 1. Transcription d'un engagement des Affiches d'Angers (n°79, 9 ventôse an V)

La manière de procéder passe par la transcription de tous les engagements (conseils, déroulés, suivis). Ensuite, une base de données qui répertorie les engagements de la presse en fonction de leur nature, date, numéros d'apparition, rubriques d'apparition et provenance (si elle est parisienne ou autre) apparaît primordiale (se référer aux annexes lexicales). Une fois ce travail effectué, la transcription peut être menée. Le logiciel employé est TXM, logiciel informatique de lexicométrie gratuit[94]. Ce programme comprend les analyses classiques en la matière (relevés des cooccurrences, concordances). Le logiciel facilite l'étude en comptant le

[94] HEIDEN Serge, MAGUE Jean-Philippe, PINCEMIN Bénédicte, « TXM : Une plateforme logicielle open-source pour la textométrie – conception et développement », *JADT 2010 : 10th International Conference on the Statistical Analysis of Textual Data*, pp. 1021–1032.

nombre d'occurrences dans les textes. Cette méthode de traitement ne se substitue pas à l'analyse humaine. Ce logiciel vise à faciliter la recherche. Reste à cerner les termes et les registres lexicaux utilisés dans les différents engagements. Des tableaux ont été effectués pour lister les désignations de valorisation et d'opposition dans les engagements (se référer aux annexes).

ÉTUDE DE CAS

Les élections pendant la Révolution débutent à l'ouverture des États généraux en 1789 jusqu'aux élections de l'an VII, dernier scrutin de la période. L'engagement ne débute cependant qu'à partir de 1790, date à laquelle la presse se libère des contraintes de l'Ancien Régime[95]. Le premier scrutin qui inaugure cette période est celui des municipalités en janvier 1790. Ces élections, très nombreuses en 1790-1791, se réduisent après novembre 1791 jusqu'à celles de la Convention nationale (été 1792) et des municipales (décembre 1792). Il faut attendre le Directoire pour voir un retour de la pratique électorale. Il a été choisi de traiter les élections politiques et cléricales pour observer de quelle manière les rédacteurs s'investissent dans la participation à la vie électorale mais aussi dans la vie politique de leur époque au travers des scrutins.

Cette étude ambitionne de comprendre les manières dont les rédacteurs se sont positionnés au travers des élections pendant la Révolution française dans l'Ouest. Cela passe d'abord par l'étude des formes de l'engagement à travers les différentes étapes du scrutin (déroulement, commentaires sur l'élu, orientation). Ensuite, il convient d'étudier l'évolution de cet engagement dans la durée de la décennie révolutionnaire : de l'implication pour la pratique électorale à un investissement pour une ligne et contre des adversaires. Ce questionnement se prolonge sous le Directoire avec le passage d'un engagement électoral de promotion d'une ligne à un engagement d'exclusion. Pour approfondir cet aspect, l'étude lexicale a été choisie pour cerner les éléments de langage employés durant les scrutins de juin-septembre 1791 et germinal an V. Cette analyse doit permettre de saisir comment furent désignés les hommes à élire ou les individus à écarter.

[95] FEYEL Gilles, *La presse en France des origines à 1944. Histoire politique et matérielle*, Paris, Ellipses, 1999, p. 37-39.

I. LES FORMES DE L'ENGAGEMENT ELECTORAL (1790-1799)

L'année 1790 est la période où se mettent en place les nouveaux rouages administratifs. Les citoyens actifs ont recours au vote dès janvier pour élire les municipalités et quelques mois plus tard pour élire les administrations. Ces évènements suscitent un engouement que l'on retrouve dans les supports d'information. Ainsi, le développement des imprimés dans le Limousin pendant la Révolution a pour objectif de faire connaître les mises en place des administrations et leurs fonctionnements[96]. En outre le rôle de la presse s'accentue après la prise la Bastille. L'historien Ouzi Elyada parle d'une presse devenue le « média hégémonique[97] » à partir de l'été 1790.

Malcolm Crook constate cependant qu'en 1790 « la référence aux élections dans les journaux est bien mince[98] ». Sans être nulle, la presse est investie d'un rôle d'information comme le souligne Louis Trénard qui évoque les convocations et résultats électoraux retranscrits dans la presse lyonnaise[99]. Ce traitement qui semble encore peu important dans les journaux, se penche-t-il uniquement sur la convocation et les résultats ? Ce traitement relève-t-il simplement de l'information ou s'agit-il déjà de prendre position ? Il convient de se pencher sur les formes et les degrés de l'engagement en traitant de la description, de la publicité des résultats et pour finir de l'orientation des électeurs et d'observer dans quelle mesure ils ont varié au gré des périodes et des régions de l'Ouest. La première forme de l'engagement électoral qui apparaît dans la presse révolutionnaire est celle relative aux descriptions car durant l'année 1790 il n'y a pas encore d'implication dans les débats électoraux.

[96] D'HOLLANDER Paul, « Les imprimeurs limousins pendant la Révolution », BOUTIER Jean, CASSIN Michel (dir.), *Les imprimés limousins. 1788-1799.*, Limoges, PULIM, 1994, p. 133-135.
[97] ELYADA Ouzi, « La modification de l'hégémonie médiatique pendant la Révolution française : le livre face à la presse », BIARD, Michel, *et alii*, *La plume et le sabre*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2002.
[98] CROOK Malcolm, « La plume et l'urne : la presse et les élections sous le Directoire », *La République directoriale*, Actes du colloque de Clermont-Ferrand, Textes réunis par BOURDIN Philippe, GAINOT Bernard, 2 vol., tome 1, Clermont-Ferrand, Société des Études robespierristes, 1998, p. 296.
[99] TRENARD Louis, « La presse lyonnaise et son utilisation politique », *Les pratiques politiques en province à l'époque de la Révolution française*, Actes du colloque de Montpellier, Université Paul-Valéry, Montpellier, 1988, p. 180.

A. La description de l'élection : un engagement des premières années

L'historien Malcolm Crook souligne que « les assemblées des années 1790 représentent des écoles publiques, où l'on apprend la sociabilité politique[100] ». Le processus électoral est en effet un moment durant lequel les participants délibèrent et où se mêlent un certain nombre de délégations[101] que la presse prend soin de retranscrire comme l'a souligné Sophie Beaupère à propos des *Affiches d'Angers*[102]. Ce périodique angevin ne consacre pas moins de cinq numéros au déroulement des élections administratives en mai[103], ce qui montre l'engouement des périodiques pour ces évènements. A mesure que les scrutins se succèdent au fil des années, les procédures deviennent plus techniques et moins enthousiastes, en particulier sous le Directoire[104]. Mais les rédacteurs deviennent cependant les porte-voix d'engagements idéologiques qui les incitent à prendre position différemment. Ainsi, est-ce que les grandes discussions des premiers scrutins ont-été l'occasion pour les journaux de s'engager ? Et quelle évolution avec les derniers scrutins de la décennie révolutionnaire ?

1) La transcription des prises de paroles aux assemblées

Pour commencer, il convient d'évoquer le scrutin municipal en janvier 1790. Le *Journal patriotique de la Basse Normandie* fait mention d'une prise de parole de M. Brun lors de la première séance qui s'étend sur deux numéros. L'orateur clame que les « citoyens actifs de toutes les classes & de toutes les conditions, ont incontestablement le droit d'y participer[105] ». Ces prises de paroles qui insistent sur la portée de

[100] CROOK Malcolm, « Voter en assemblée sous la Révolution. Le citoyen dans l'espace électoral », MONNIER Raymonde (dir.), *Citoyens et citoyenneté sous la Révolution française*, Paris, Société des études robespierristes, 2006, p. 172.
[101] *Ibid*., p. 173.
[102] BEAUPERE Sophie*, Les élections politiques en Anjou sous la monarchie constitutionnelle*, Mémoire de maîtrise : Histoire moderne, Université d'Angers, 2006, p. 97-98.
[103] Dans les n°39, n°40, n°41, n°42 et n°44 de mai-juin 1790.
[104] CROOK Malcolm, « Voter en assemblée sous la Révolution. Le citoyen dans l'espace électoral », MONNIER Raymonde (dir.), *Citoyens et citoyenneté sous la Révolution française*, *op. cit*., p. 177.
[105] *Journal patriotique de la Basse Normandie*, n°36, 5 février 1790.

l'évènement et l'égalité des membres correspondent à des positionnements engagés que la presse des trois villes prend la peine de retranscrire en entier.

Cet enthousiasme est aussi perceptible dans les discours retranscrits des *Affiches d'Angers* :

> Vous avez désiré de voir au milieu de vous les Députés que vous aviez chargés de poursuivre, en votre nom, la destruction de la gabelle […] Vous avez dit : nous ne voulons plus de gabelle, et la gabelle a été détruite. […] c'est de votre sein, que l'on a vu jaillir les premières étincelles du patriotisme qui, les yeux ouverts sur les besoins de l'état, s'est fait un devoir de remplacer, par une prestation pécuniaire, un impôt qui ne pouvait plus exister[106].

Ce discours de Delaunay insiste sur les acquis de la Révolution. L'accent est mis sur le rôle des patriotes locaux dans la suppression de la gabelle. L'assemblée des Électeurs est ainsi présentée comme une tribune engagée pour le nouveau régime. De la même manière, le *Journal de correspondance de Nantes* publie un supplément pour le discours de Duboueix, président de l'assemblée des électeurs de Clisson. Il s'agit d'un long réquisitoire contre l'Ancien régime qui se conclut par l'idée que « c'est au progrès des lumières […] que nous devont l'heureuse révolution qui va nous donner des Loix équitables[107] ». Comme dans les *Affiches d'Angers*, ce plaidoyer s'adresse aux Électeurs et vise à montrer que l'élection fait partie des réformes attendues. Cet extrait témoigne aussi d'un investissement de l'imprimeur. Le périodique est un journal de correspondance centré sur les travaux de l'Assemblée nationale mais qui insère ce contenu en supplément alors que ces feuilles sont au coût de l'éditeur. Ce faisant, Malassis, le propriétaire du journal, a pu vouloir afficher un engagement en faveur de l'élection et recevoir la faveur des autorités. Patricia Sorel indique que Malassis était connu pour son patriotisme et qu'il fut ainsi nommé imprimeur du département et de la municipalité[108]. Cet investissement de sa part a pu y contribuer.

---

[106] *Affiches d'Angers*, n°40, 18 mai 1790, relaté dans la septième séance.
[107] *Journal de correspondance de Nantes*, Supplément au n°36, mai 1790, suite du discours de Duboueix.
[108] SOREL Patricia. « Chapitre II. La décennie révolutionnaire (1789-1799) », SOREL Patricia, *La Révolution du livre et de la presse en Bretagne*, Rennes, PUR, 2004. DOI : https://doi.org/10.4000/books.pur.18306

Tous ces éléments montrent que la presse s'engage durant les premières élections. Elle prend position en faveur des administrations par le suivi du scrutin. L'insertion de ces discours vise à diffuser les positions des participants au-delà de l'assemblée. La presse livre ainsi l'image de scrutins qui se déroulent en bonne et due forme. Dans cette perspective, l'ambiance est aussi un élément sur lequel les rédacteurs insistent.

2) La tenue et l'ambiance des scrutins en mai 1790

A Nantes, le *Journal de correspondance* insère le discours de M. Duboueix, dans lequel il insiste sur les « Citoyens dignes » qui peuplent l'assemblée du district. Le *Journal de correspondance* insère ensuite une *Adresse des Electeurs du District de Clisson, à l'Assemblée Nationale* qui certifie la fin de cet « important ouvrage » et « l'adhésion la plus entière & la plus formelle[109] » aux décrets de l'Assemblée nationale. Le périodique a choisi de mettre en valeur cette assemblée en particulier, ce qui sous-tend que les opérations s'y sont déroulées de manière conforme. Cette assemblée n'est pas celle de Nantes, qui n'est guère évoquée. Soit cette dernière s'est déroulée conformément sans que cela ne suscite de commentaires, soit l'élection s'est moins bien passée qu'à Clisson, ce qui a déterminé ce choix. Il peut aussi montrer que l'adhésion aux réformes dans les assemblées rurales est acquise, un sujet d'importance pour les citadins bretons, inquiets sur les risques de manipulations[110].

Les *Affiches d'Angers* livrent l'image d'un scrutin présenté comme heureux avec la « magnifique salle disposée en amphithéâtre[111] » où se déroule le vote ainsi que le « grand concours du peuple[112] » réunit lors de la messe. L'imprimeur insiste dans un objectif de magnifier l'évènement mais aussi dans la visée de concurrencer son rival Louis-Victor Pavie, chargé d'imprimer le procès-verbal de l'élection. Les deux

[109] *Journal de correspondance de Nantes*, Supplément au n°36, mai 1790.
[110] DUPUY Roger, *La Bretagne sous la Révolution et l'Empire. 1789-1815*, Rennes, Editions Ouest-France, 2004, p. 55-56.
[111] *Affiches d'Angers*, n°39, 15 mai 1790, relaté dans la première séance.
[112] *Affiches d'Angers*, n°40, 18 mai 1790, relaté dans le descriptif de la septième séance.

imprimeurs étaient opposés pour obtenir l'égide des nouvelles autorités[113]. *A contrario*, le scrutin de l'élection départementale du Calvados est présenté comme plus troublé :

> *La séance a été orageuse ; la tempête a duré plusieurs heures, parce que le tonnerre empêchoit la raison de faire entendre sa voix. Depuis le commencement de l'Assemblée on avoit pris l'usage de faire deux fois l'appel des absens, ce qui faisoit perdre du tems. Quelques personnes qui vouloient capter les suffrages des étrangers, leur ont fait entendre que c'étoit un parti pris parmi les Electeurs de Caen pour dégouter ceux qui n'étoient pas de la ville […] Le 13 au soir, quelques Electeurs, vers la fin de la séance avoient résolu de ne plus permettre de second appel, ce n'étoit pas une délibération ; aussi le résultat n'en fut pas inscrit sur le Procès-verbal. Le lendemain grande querelle : ceux qui avoient été absens vouloient un second appel, les autres n'en vouloient pas. Personne ne parloit mais on crioit beaucoup […][114]

Ce conflit entre les Électeurs de la ville et des cantons a été causé par une accusation de retardement des opérations. C'est un phénomène courant à cette époque pour réduire le nombre de participants et influer sur le vote. Les *Affiches de la Basse-Normandie* comparent alors la séance à une « tempête », ce qui montre l'ampleur du conflit et l'indignation suscitée par cette attitude. Le rédacteur prend ensuite position en déclarant que la réclamation des étrangers « *étoit juste* » mais que « ce qu'ils ont fait *ne l'étoient pas* ». Il prend position et en déplore les conséquences car ce genre d'incidents donne une mauvaise image du scrutin et du fonctionnement du nouveau régime.

Ce traitement personnel n'a pas eu lieu dans le Maine-et-Loire où les *Affiches d'Angers* et *L'Observateur Provincial* évoquent le débat des Électeurs relatif à l'emplacement du chef-lieu. Les Électeurs saumurois défendent l'alternance du chef-lieu contre ceux qui souhaitent son installation à Angers. Les *Affiches d'Angers* publient le discours de M. Merlet, électeur de Saumur favorable à l'alternat, ainsi que les réponses de M. Phélipeaux et M. Delaunay, tous deux opposés. Les rédacteurs ne prennent pas

[113] SARRAZIN Véronique, « Les imprimeurs-libraires angevins, 1780-1820, ou le difficile apprentissage de la liberté », VASAK Anouchka (dir.), *Entre deux eaux : les secondes Lumières et leurs ambiguïtés (1789-1815)*, Le Manuscrit, 2012. pp. 35-69.
[114] *Affiches de la Basse-Normandie*, n°29, 20 juin 1790.

parti. Ce débat a été organisé et mis en avant. De ce fait, il n'a probablement pas été conflictuel. De plus, ce scrutin inaugure la nouvelle administration départementale dont il faut montrer le bon déroulement.

En dépit des divergences, les séances électorales sont mentionnées dans leurs climats respectifs. Les rédacteurs continuent de s'intéresser à la mise en place des administrations et effectuent un travail de pédagogie à l'attention des lecteurs. Les descriptions s'estompent cependant après les élections départementales. L'année suivante, les prises de paroles deviennent plus lapidaires.

3) Une description lapidaire des élections cléricales (février-mars 1791)

L'année 1791 intervient après l'intronisation des réformes religieuses de l'été 1790, une nouveauté à laquelle s'oppose un grand nombre de religieux dans les trois départements de cette étude. Dans le Calvados, Mgr de Cheylus se prononce contre les réformes religieuses et parvient à rallier une large partie des clercs de la région[115]. Dans le département du Maine-et-Loire, les hostilités se montrent importantes, tout comme en Loire-Inférieure. Dans ces conditions, l'hostilité aux réformes ne pouvait que renforcer les tensions. La presse se contente-t-elle d'en rendre compte ou s'y implique-t-elle ?

Les *Affiches d'Angers* illustrent le moment en soulignant le « patriotisme » des Angevins qui « se sont empressés de remplir & propager les intentions bien louables de ces amis de la Constitution », suivi du discours du nouvel évêque[116]. L'engagement se fait surtout par l'intermédiaire du prélat élu, le moment électoral reste donc purement informatif. C'est également par la nomination de l'élu que les *Affiches de Nantes* prennent position[117]. La presse d'information passe sans doute sur ce détail pour passer sous silence les éventuelles protestations en marge du scrutin. La presse d'opinion renseigne davantage sur le déroulement.

[115] DESERT Gabriel, *Histoire de Caen*, Toulouse, Privat, 1989, p. 179.
[116] *Affiches d'Angers*, n°12, 18 février 1791.
[117] *Affiches de Nantes et du département de la Loire-Inférieure*, n°32, 16 mars 1791.

Ainsi, les rédacteurs de la *Chronique du département de la Loire-Inférieure* se réjouissent que « malgré les manœuvres aristocratiques, ils [les électeurs] se sont tous réunis pour concourir à la nomination d'un Evêque ![118] ». Message similaire au *Journal du département de Maine et Loire* qui indique : « MM. les Electeurs, sans désemparer, & sous les yeux du peuple, ont procédé à la nomination de l'Evêque[119] ». Ces deux comptes-rendus mettent en avant la mobilisation des Électeurs face à d'éventuelles pressions. Les craintes d'un absentéisme ou de perturbations éventuelles étaient donc de mise. A Caen le *Courrier du Calvados* évoque des « perturbateurs de l'ordre » qui auraient sollicité des « malheureuses femmes, vers les électeurs assemblés[120] » pour demander le maintien des anciens curés. Le journal évoque « la fermeté des électeurs et de la Garde nationale » qui « sont venus à bout de dissiper ce trouble ». C'est donc le courage et la « fermeté » des Électeurs qui préoccupent la presse. L'enthousiasme de l'année précédente laisse place aux inquiétudes et le déroulement est moins développé. A partir de juin, la presse privilégie l'insertion de conseils aux électeurs au détriment des détails sur le déroulement. Il faut attendre le Directoire pour que les journaux s'impliquent à nouveau dans le traitement des scrutins. Dans ces conditions, est-ce que les journaux reprennent les descriptions. Et si oui, sont-elles engagées ?

4) Des engagements personnels sur le déroulement sous le Directoire

L'engagement autour du descriptif change à partir du Directoire en faveur de commentaires personnels des rédacteurs. L'élection qui le montre particulièrement est celle de l'an V durant laquelle l'engagement revient de manière très forte.

La *Feuille nantaise* ne consacre d'abord aucun engagement mais informe sur une scission en cours lors de l'assemblée électorale[121]. Le rédacteur insère une note explicative aux lecteurs et indique les raisons qui ont poussé à la scission, sans prendre position en faveur des « partisans de la section Felloneau[122] » ou de celle de Brillaud,

[118] *Chronique du département de la Loire Inférieure*, n°25, 16 mars 1791.
[119] *Journal du département de Maine et Loire*, n°5, 9 février 1791.
[120] *Courier du Calvados*, n°29, 14 avril 1791.
[121] *Feuille nantaise*, n°197, 17 germinal an V.
[122] Assemblée primaire où le président est contesté « comme parent d'émigré au degré prohibé par la loi ».

issu de l'assemblée scissionnaire. Le rédacteur indique les arguments des deux sections sans attaquer ou mettre en avant l'une par rapport à l'autre. Le traitement est purement informatif. Il est néanmoins possible de trouver un engagement en note de bas de page d'un conseil aux Électeurs : « Déjà, l'on peut juger de la sagesse de l'assemblée électorale de Nantes, par le choix de son président et de son secrétaire, les seuls du bureau qui m'aient été nommés[123] ». Le commentaire est positionné car le rédacteur fait part de son opinion concernant la ligne politique du bureau. Les commentaires personnels sont ainsi plus présents que durant les premières années.

L'Ami des Principes, organe de presse des néojacobins d'Angers, relève que dans les assemblées primaires « l'ordre et le calme y ont régné » et le rédacteur se réjouit de voir la participation de « quelques citoyens qui n'avaient pas coutume d'y paraître les années précédentes[124] ». Ce constat est présenté comme désintéressé par le journal qui estime que « Quelque soit leur opinion […] nous ne pouvons que voir avec plaisir que les institutions républicaines ont une grande force ». L'hypothèse derrière cette prise de position est difficile à déterminer. Soit le rédacteur a souhaité ne pas paraître trop partisan par prudence ou bien il ne connaissait pas les opinions des votants. Les *Affiches d'Angers* émettent les mêmes réflexions et évoquent « l'affluence extraordinaire qui s'y est rendue » mais les rédacteurs l'attribuent au fait qu'autrefois les assemblées « étaient menées exclusivement par des intrigans, qui n'auraient pas manqué de traiter d'*Aristocrates* les hommes incapables de seconder leurs vues[125] ». C'est donc une observation personnelle du rédacteur dont la ligne semble en accord avec celle des participants.

C'est le même cas de figure dans le *Journal général du Calvados* qui souligne que les assemblées primaires se sont ouvertes sous les plus heureux auspices » et que « l'esprit qui y règne est excellent[126] ». Si toutes les assemblées primaires du Calvados n'ont pas terminé leurs travaux, les résultats des Électeurs de Caen sont connus et insérés en dessous. Le commentaire est donc en lien avec les résultats, ce qui est donc une position

[123] *Feuille nantaise*, n°203, 23 germinal an V.
[124] *L'Ami des Principes*, tome 3, n°1, 2 germinal an V.
[125] *Affiches d'Angers*, Supplément du n°92, 4 germinal an V.
[126] *Journal général du Calvados*, n°125, 5 germinal an V.

sur les résultats et non une description. Cette vision idéologique n'est d'ailleurs pas la même que celle du concurrent. En effet, la *Gazette universelle*, quotidien républicain du Calvados, qui n'a pas encore accès aux résultats, explique qu'en dehors de quelques agitations « tout s'y est passé avec assez de calme » avant de conclure froidement qu'à Falaise « un jeune homme y a été tué[127] ». L'incident est évoqué plus tardivement dans le *Journal général du Calvados* mais imputé aux jacobins[128] alors que la *Gazette* l'attribue à des « jeunes gens armés » qui ont prétendu que la section était « pleine de terroristes[129] ». C'est donc une description à géométrie variable qui s'effectue à Caen tandis qu'à Angers la presse se montre au moins unanime sur la participation. Aucun incident n'est mentionné aux assemblées primaires de Maine-et-Loire. De ce fait, les périodiques se sont certainement astreints à décrire le « calme » des séances.

***

Si la transcription des détails est revenue sous le Directoire, elle n'a pas été d'une aussi grande ampleur que durant l'année 1790 où les prises de parole étaient retranscrites. Cela est sans doute lié aux changements de la pratique électorale. Les élections sont rentrées dans les usages et sous le Directoire le nombre de séances se réduit[130]. De plus, les élections sont plus engagées à cette époque. Après la Terreur, les rédacteurs s'affrontent entre les journaux antijacobins et les journaux antiroyalistes[131]. Ils privilégient donc des commentaires sur les résultats au détriment des détails sur la pratique. Cette forme de l'engagement est l'une des premières à apparaître mais n'est pas l'unique modalité des premières années de la Révolution. La presse prend aussi soin de commenter positivement l'élu, expression du choix de la souveraineté nationale.

[127] *Gazette universelle et Bulletin particulier du Calvados*, n°93, 5 germinal an V.
[128] *Journal général du Calvados*, n°128, 11 germinal an V.
[129] Gazette universelle et Bulletin particulier du Calvados, n°95
[130] CROOK Malcolm, « Voter en assemblée sous la Révolution. Le citoyen dans l'espace électoral », MONNIER Raymonde (dir.), *Citoyens et citoyennetés sous la Révolution française*, *op. cit*., p. 169.
[131] GOUGH Hugh, « Continuité ou rupture ? Les transformations structurelles de la presse provinciale (1789-1799) », *Annales historiques de la Révolution française*, n°273, 1988, p. 252.

B. Le commentaire de l'élu : de la facilité de l'éloge à la difficulté du dénigrement

Le rôle de la presse en tant que média d'information inclut nécessairement la publicité des résultats du scrutin. Dans la majorité des cas, la félicitation de l'élu est rendue évidente car elle clôture le processus électoral et témoigne de son bon déroulement. La célébration est une chose incontournable à laquelle les journaux de province participent pleinement. A l'inverse, la critique du choix du peuple pouvait laisser suggérer une opposition aux réformes et au nouveau régime, ce qui était aussi inacceptable que de critiquer le roi au début de la Révolution. Si cette forme d'investissement pour l'élu a été une évidence, quelles ont été les différentes formes de valorisation ? Et à l'inverse, comment les presses provinciales dans l'Ouest se sont positionnées quand les élus n'étaient pas appréciés ?

1) Les stances valorisantes pour un élu de renom

La presse se réjouit de manière générale lorsque les élus sont annoncés. Dans de rares cas, les journaux se sont engagés par des stances, de loin la forme la plus valorisante de l'élu. Le *Courier des cinq jours* de Caen choisit de célébrer le nouveau maire de cette manière :

> A M. LE COMTE DE VANDOEUVRES,
> Lors de son installation à la Mairie.
> Le citoyen en toi trouve un ami sincere,
> Et l'heureux citoyen te porte dans son cœur,
> Le citoyen en toi voit les vertus, l'honneur
> Et l'heureux citoyen te choisit pour son pere[132]

Le comte de Vandoeuvre, élu maire de Caen, suscite l'unanimité des deux journaux locaux. Cet engagement figure néanmoins au premier plan. La composition versifiée le met particulièrement en avant en tant qu'individu mais le dernier vers insiste bien sur la figure de l'élu, présenté comme le « père » de « l'heureux citoyen » de Caen. Une mise en avant qui est sans aucun doute liée au fait que ce dernier a été maire de la ville

[132] *Courier des Cinq Jours*, n°10, 19 février 1790.

par le passé[133] et qu'il est donc une figure reconnue du paysage local. Ces mises en avant se remarquent aussi pour les prélats élus en 1791 à Angers quand Mame insère un *in-promptu* d'un électeur de Châteauneuf :

> IN-PROMPTU
> *Adressé à M. PELLETIER, nommé à l'Evêché d'Angers.*
> S'il est beau, s'il est doux, après un long voyage,
> De revoir ses foyers, de revoir son village,
> Il est bien doux aussi, quand on a bien vécu,
> De se voir couronné des mains de la vertu,
> Et de pouvoir se dire ''Ou étoit mon berceau,
> ''Le mérite m'assure un glorieux tombeau''
> Jouissez PELLETIER, de ce nouveau bonheur ;
> Vous avez nos prémices, & leur faites honneur.
> Jouissez-en long-temps, voilà le voeu sincère
> Que vos ouailles chéries font pour leur très-saint père.
> *Par un Electeur de Châteauneuf*[134]

La mise en valeur de l'élu apparaît dans un contexte plus particulier, celui des élections cléricales, moment durant lequel l'évêque a sans doute été contesté en raison du refus de la Constitution civile du clergé. C'est donc une volonté de mettre en avant Hugues Pelletier, nouvel évêque par le rédacteur du périodique angevin. La visée est double, elle permet donc de passer sous silence les critiques sur le prélat et de se prononcer en faveur de l'élection des membres du clergé séculier.

2) Le commentaire de l'élu : une démonstration du bon déroulement (janvier-mai 1790)

La forme la plus courante passe par les commentaires élogieux. L'élection du maire dans *le Journal patriotique de la Basse-Normandie* est ainsi commentée en soulignant qu'il a été élu « à la pluralité absolue des voix des différents districts » alors que le « comte d'Osseville a balancé les suffrages ». Le rédacteur conclut par une phrase plaisantine : « C'est bien le cas de dire de notre respectable Maire : *s'il n'avoit pas eu de frère, il n'auroit point eu de rival* [135]». Le comte d'Osseville était le frère de Jacques Alexandre Le Forestier, comte de Vandoeuvre, et les suffrages se partageaient entre les deux hommes pour la fonction municipale. Le *Journal patriotique* semble ironique sur la

[133] DESERT Gabriel, *Histoire de Caen*, Toulouse, Privat, 1981, p. 177.
[134] *Affiches d'Angers*, n°13, 12 février 1791.
[135] *Journal patriotique de la Basse-Normandie*, n°34, 3 février 1790.

défaite du comte d'Osseville tout en soulignant l'aisance de cette famille noble à capter les suffrages. L'insistance sur la « pluralité absolue » vise à illustrer sa popularité, une chose sur laquelle les journaux insistent tout particulièrement.

Les *Affiches d'Angers* saluent ainsi l'élection municipale de Château-Gontier. L'élection de M. le président de Beaumont est ainsi due à une série de critères, tout d'abord les « vertus & les talents » puis le « patriotisme éclairé » de l'élu qui s'est manifesté par « un accord général de suffrages[136]». L'imprimeur des *Affiches d'Angers* insiste sur la majorité des suffrages portés vers l'élu, signe de la « grande réputation » du vainqueur et du bon fonctionnement de l'élection. Lors de l'élection départementale de mai 1790 les *Affiches* retranscrivent le discours de M. de la Fargue, électeur saumurois, qui indique que : « la sagesse, le civisme, & l'esprit d'égalité ont dirigé le choix des électeurs » et que « M. Delaunay eût été nommé par acclamation, si les règles qui nous sont prescrites pour les élections l'avoient permis[137] ». Dans les deux exemples, la valorisation de l'élu porte sur leurs mérites personnels autant que sur le caractère incontestable de leur élection, permettant de valoriser le choix de la souveraineté nationale. Cela intervient après le débat sur l'alternat du chef-lieu du département entre les saumurois et le parti pro-angevin. Le curseur est placé sur l'unité, de sorte que le lectorat puisse lire que le débat n'engage pas au conflit sur le choix. Cette prise de position démontre le bon fonctionnement des institutions à l'échelle locale.

3) Les dénigrements de l'élu dans la presse : une difficulté (1790-1791)

La mise en avant du bon déroulement s'oppose aux querelles comme le montre l'exemple de Caen. Au moment où l'assemblée départementale du Calvados statue des choix à faire, les *Affiches de la Basse-Normandie* publient une anecdote tirée des *Œuvres* d'Aguesseau qui narre l'histoire d'un abbé avec « un domestique nombreux » qui « s'avisa un premier jour de l'année de mettre dans une urne le nom de toutes les places de sa maison ». Après tirage au sort, le résultat s'avère désastreux car « le cocher devenu cuisiner lui fit des ragoûts détestables[138] ». Cette prise de position, maquillée en

[136] *Affiches d'Angers*, n°6, 19 janvier 1790.
[137] *Affiches d'Angers*, n°41, 22 mai 1790.
[138] *Affiches de la Basse-Normandie*, n°29, 20 juin 1790.

anecdote, souligne la difficulté d'exprimer une réflexion négative sur l'élu. Elle conduit à une querelle avec le *Courier des cinq jours* pour qui « c'est l'assemblée électorale qu'on a voulu peindre, ce sont les membres qu'elle a choisis, que l'on désigne sous l'emblême du cocher et du cuisinier[139] ». L'indignation du *Courier* montre bien la portée que pouvait représenter ce genre de critique. Elle remet en cause les fondements du nouveau régime. Le rédacteur du journal caennais se dédouane en affirmant « que le nom de la plupart m'étoient inconnus » et que « cet article me paroit avoir plus de rapport aux membres à choisir qu'aux membres choisis[140] ». La réponse démontre bien la difficulté qu'il y a à critiquer les choix des Électeurs et le journal s'incline en affirmant que ce n'était pas l'objet de l'anecdote. Cela montre la prépondérance de l'engagement pour l'élu, expression du choix de la souveraineté nationale. Le cas nantais est révélateur d'un autre aspect de dénigrement, rendu possible en cas d'anomalie du scrutin.

La *Chronique du département de la Loire-Inférieure*, organe du club patriote de Nantes, évoque le cas de la municipalité de Guérande « composée, par cabale, d'Ex-privilégiés » avec un maire qui « n'est point Citoyen actif[141] ». Comme le relève Yvon Le Gall, cette municipalité a effectivement été sujette à la participation des anciennes élites nobiliaires avec des individus qui ne remplissaient pas les critères pour être citoyens actifs[142]. La critique se montre plus aisée que dans les *Affiches de la Basse-Normandie* car la *Chronique du département de la Loire-Inférieure* est un journal d'opinion lié au club et non un journal d'information. D'autre part, le scrutin n'est pas de proximité dans le cas de Guérande et la fraude est avérée puisque le maire « n'est point Citoyen actif ». Le journal imprimé à Nantes prend donc moins de risques à critiquer un scrutin éloigné et irrégulier que les *Affiches* de Caen.

En septembre 1791 les élections législatives ont été difficiles dans les trois villes. A Caen, l'un des élus est l'évêque Claude Fauchet, proche du mouvement démocrate parisien. Ses prises de position radicales lui valent de l'hostilité et il est décrété de prise-

[139] *Courier des cinq jours*, n°35, 24 juin 1790.
[140] *Affiches de la Basse-Normandie*, n°31, 28 juin 1790.
[141] *Chronique du département de la Loire-Inférieure*, n°4, 18 décembre 1790.
[142] LE GALL Yvon, *Les consultations générales en Loire-Inférieure, 1789-an VII*, *op. cit*., tome 1, p. 379.

de-corps peu après la fuite de Varennes[143]. Les *Affiches du département du Calvados* en 1791 (nouvel intitulé des *Affiches de la Basse-Normandie*) sont alors favorables aux Feuillants[144] et réagissent avec prudence. Dans un premier temps, le périodique publie les résultats aux élections de septembre en indiquant que les députés élus sont des « hommes d'un vrai mérite & d'une grande probité[145] ». Un commentaire courant qui témoigne du bon déroulement. Toutefois, le numéro suivant contient une forme d'engagement déjà abordée : les stances, avec un usage dépréciatif. Le message est exprimé ainsi :

> Vers distribués à une assemblée électorale après la nomination d'un certain député.
>
> Le Peuple est aveugle en son choix,
> Disent tous nos Aristocrates ;
> Mais le Peuple en fait plus cent fois
> Que nos vieux Robins en cravates ;
> En peu de temps il s'est formé :
> Il lui faut un brouillon à la Législature,
> Un calomniateur fécond en imposture,
> Aussitôt est nommé.[146]

Ces vers désignent une assemblée électorale sans la nommer et un élu qualifié de « calomniateur fécond ». Cette assemblée est celle du Calvados. Il semble que ce soit Bonnet de Meautry qui est visé, en réponse à des stances élogieuses le concernant dans le *Courier du Calvados*[147]. Il pourrait aussi s'agir de Claude Fauchet, élu député, alors que les *Affiches* lui sont hostiles depuis le mois d'août[148]. Le prélat est d'ailleurs critiqué jusque dans *L'Abeille politique & littéraire*, périodique de Rouen[149]. Ce journal n'évoque pas le scrutin de son département et choisit de cibler le Calvados, ce qui montre que l'élection de Fauchet a été un vrai sujet en Normandie. La difficulté de nommer l'élu

[143] PEYRARD Christine, *Les jacobins de l'Ouest. Sociabilité révolutionnaire et formes de politisation dans le Maine et la Basse-Normandie (1789-1799),* Paris, Éditions de la Sorbonne, 2014, p. 78.
[144] WAUTERS Éric, « Affiches de la Basse Normandie, 1786-1787 » dans FEYEL Gilles (dir.), *Dictionnaire de la presse française pendant la Révolution… Tome I., op.cit*., 2005, p. 15.
[145] *Affiches du département du Calvados*, n°2, 15 septembre 1791.
[146] *Affiches du département du Calvados*, n°3, 18 septembre 1791.
[147] *Courier du Calvados*, n°72, 11 septembre 1791.
[148] On peut lire dans le n°48 des *Affiches du Calvados* un extrait de l'accusation contre l'évêque Fauchet et son vicaire qui « remuent les sociétés patriotiques de Caen & de Bayeux » et « heurtent les principes monarchiques, on leur reproche beaucoup d'hérésies politiques ».
[149] *L'Abeille politique & littéraire*, n°71, 9 septembre 1791.

montre que les rédacteurs ne pouvaient pas s'opposer au choix des urnes. La critique se montre donc indirecte, sans nommer.

A Angers, la majorité des périodiques informe sur les résultats de manière neutre hormis *Le Creuset*, journal jacobin de Claude Milscent de Mussé. Pour ce dernier, on a « extraordinairement intrigué » lors de cette élection mais il ne peut pas développer cet aspect en indiquant : « je n'en puis rien dire que sur parole[150] ». La raison est certainement liée à l'éviction de certains électeurs dont l'un n'est autre que Claude Milscent de Mussé en personne. Les procès-verbaux de juin et septembre 1791 révèlent qu'il a été exclu pour des raisons liées à sa durée de domicile dans le département[151]. Ce commentaire montre la difficulté de la critique, alors qu'il est positionné comme électeur et donc juge et partie dans son propre journal. La crainte d'une polémique en cas de dénonciations était donc sûre. La suite de son propos se concentre sur les bons élus qu'il met en avant par des éloges, montrant à nouveau cette facilité du commentaire enthousiaste et la difficulté de la critique car les « intrigues » dénoncées sont éludées.

A Nantes, la situation est différente. Les clubistes dénigrent le choix de l'assemblée car un litige entre citadins et ruraux a mené à l'exclusion des électeurs nantais par les « gens des campagnes ». Ils ont contesté le nombre jugé trop élevé d'électeurs de la ville et les ont évincés de l'assemblée[152]. La *Chronique du département de la Loire-Inférieure*, organe des clubistes, mène alors une campagne contre ce scrutin en attribuant aux anciens procureurs fiscaux la responsabilité d'avoir influencé les ruraux. La *Chronique* livre tout de même les noms des élus avec un commentaire : « Comme il y a tout lieu d'espérer que l'Assemblée Nationale annullera tout ce que fait l'Assemblée des Electeurs, nous ne dirons rien sur le choix qu'elle a fait[153] ». Il faut peut-être y voir une certaine prudence liée au contexte et le cas normand invite à montrer que c'est plus

[150] *Le Creuset*, n°22, 14 septembre 1791.
[151] A.D. Maine-et-Loire, 1 L 323. *Procès-verbal de l'Assemblée électorale du département de Maine-et-Loire. Dimanche 4 7bre, 8 heures du matin.*
[152] LE GALL Yvon, *Les consultations générales en Loire-Inférieure, 1789-an VII*, thèse pour le Doctorat d'État en Droit, Université de Nantes, 2 vol., 1976, tome 1, p. 408-409.
[153] *Chronique du département de la Loire-Inférieure*, n°75, 7 septembre 1791.

largement la critique des élus qui s'avère difficile. Le journal revient cependant sur cette affaire sept jours après :

> Lorsque nous donnames les noms des Electeurs de la Commune de Nantes, qui, abandonnant leurs collegues, étoient restés à l'assemblée des Electeurs des campagnes, nous omimes le nom de M. *Français* […] il a été nommé Député à la prochaine Législature ; il a accepté. Les vrais patriotes soupçonnent M. *Français* ; Officier Municipal, il a quitté le parti de la Commune ; personne ne savoit mieux que lui que le nombre de 90 Electeurs n'étoit pas trop grand […] il est de l'honneur de M. Français de détruire ces soupçons […] Il jouit de l'estime des Amis de la Liberté, & il va la perdre s'il ne se disculpe.[154]

Ce commentaire est bien une critique de l'élu. Elle intervient pour un individu : Antoine Français de Nantes. Ce dernier a été élu député par les suffrages des Électeurs ruraux qui ont exclu les citadins des séances. Les jacobins de Nantes accusent ce dernier d'avoir été au courant de la fausseté des accusations des ruraux car il a recensé le nombre des Électeurs de la ville, en sa qualité d'officier municipal. Pour le rédacteur, « personne ne savoit mieux que lui » que les Électeurs citadins étaient dans leur droit. Ce dernier est donc pris à parti pour avoir été élu de manière frauduleuse, en connaissance de cause. Le propos se poursuit en le qualifiant de « faux patriote » et « qui n'est plus qu'un vil intriguant ». Des accusations lourdes pour un élu. Charles Walton relève que durant l'été 1791 les dispositions constitutionnelles présentées par Thouret empêchaient théoriquement de porter atteinte à des fonctionnaires publics[155]. Antoine Français de Nantes vient d'être élu député, il n'est pas encore en fonction mais cette critique intervient donc à la limite de la légalité.

Ainsi, les *Affiches du Calvados* ont recouru à la critique indirecte tandis que *Le Creuset* ne cite que les bons élus en évoquant des « intrigues » qui ne sont jamais détaillées. La raison première de cette difficulté peut s'expliquer par l'idée que les élections, étant plébiscitées par nombre de Français, sont difficiles à remettre en cause. L'élu, en tant qu'expression du choix du peuple souverain, est investi d'une ferveur dont

[154] *Chronique du département de la Loire-Inférieure*, n°77, 14 septembre 1791.
[155] WALTON Charles, *La liberté d'expression en Révolution. Les mœurs, l'honneur et la calomnie*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014, p. 165-166.

la presse se fait l'écho, d'où cette facilité de célébrer l'élu et la difficulté de la critique dans la presse. En revanche, la *Chronique du département de la Loire-Inférieure* à Nantes est parvenue à dénigrer la municipalité de Guérande en 1790 ainsi qu'un élu l'année suivante en raison du caractère frauduleux de l'élection. Comment expliquer cela ? Nantes et une ville de 80.000 habitants à la veille de la Révolution. Sa densité de population, couplée à celle du département, suggère une importante part de souscripteurs. Dans ces conditions, la *Chronique du département de la Loire-Inférieure* a pu prendre des risques. La perte de quelques abonnés n'empêchait pas le journal de subsister économiquement. A l'inverse, Angers et Caen sont des villes moyennes dans lesquelles les critiques des rédacteurs ont pu avoir des conséquences plus importantes. Les trois exemples, fort différents, permettent de montrer que la critique des élus est rare sans être impossible, elle n'intervient que dans des cas spécifiques.

4) Un dénigrement difficile jusque sous le Directoire : l'an V

Sous le Directoire, les commentaires sur les élus sont des choses courantes dans la presse car la période est propice aux engagements. La société française sous le Directoire est fortement polarisée et les élections donnent lieu à des campagnes plus développées. Les élections législatives de l'an V voient la victoire des conservateurs et des royalistes dans plusieurs départements. Ainsi, les nouveaux élus ont été reçus assez difficilement dans les journaux républicains. Un point qui mérite d'être détaillé et comparé aux précédents exemples. Dans cette perspective, a-t-il été plus évident de critiquer les élus ?

A Angers, le contraste est très net entre les deux périodiques de la ville. Les *Affiches d'Angers*, gouvernementales[156], célèbrent hautement les résultats. *L'Ami des Principes*, organe des néojacobins d'Angers, se refuse au commentaire en indiquant que « ces citoyens nous apprendront par eux-mêmes ce que nous devons espérer de leur patriotisme et de leurs talents lorsqu'ils seront à leurs postes : nous connaitrons alors *la qualité de l'arbre par son fruit*, et nous aurons une base certaine pour asseoir notre

[156] FEYEL Gilles, « Affiches d'Angers, 1773-1811 », *Dictionnaire de la presse française pendant la Révolution. 1789-1799. La presse départementale. Tome VI*, Fernay-Voltaire, Centre international d'étude du XVIIIe siècle, 2022, p. 174-175.

jugement[157] ». D'une part, il faut y voir une certaine prudence sans doute liée à la proximité du scrutin mais peut-être aussi une incertitude réelle sur les opinions des élus. Les élus du Maine-et-Loire n'ont pas été touchés par le coup d'état antiroyaliste de fructidor et il pouvait s'agir d'élus contrastés. En Loire-Inférieure, plusieurs assemblées primaires sont aux mains des contre-révolutionnaires[158] et des électeurs sont mis en cause au motif qu'ils seraient liés aux émigrés, ce qui est contraire à la loi. La *Feuille nantaise* ne se positionne pas sur les élus et doit s'en justifier auprès de la presse parisienne :

> Les journaux de Paris paroissent fort étonnés du fait du silence que j'ai gardé sur les orages qui ont agité l'assemblée électorale pendant sa tenue. Plusieurs d'entre eux ne conçoivent pas qu'on puisse se taire quand il y a si belle occasion de parler. Cependant, je me suis tu, je ne m'en repens pas […] Il y avoit dans cette assemblée plusieurs partis bien prononcés, peu s'en est fallu même qu'il n'y ait eu scission. […] Les votants du dedans avoient leurs partisans au-dehors ; les petites querelles particulieres […] se seroient propagées dans toute la ville, & auroient pris un caractere public & bien plus alarmant. […] Je le demande aux hommes sages & réfléchis, si dans un moment de fermentation pareille, & dans une ville où il n'y a qu'un journal, le rédacteur ne devoit pas se taire ? Un sarcasme, un mot, seulement inconséquent, imprimé alors dans la feuille publique, auroit soufflé le feu de la discorde […][159]

Cet exemple montre de manière explicite les conséquences d'une prise de position en contexte électoral par le « feu de la discorde » qui en aurait résulté. La pression des contre-révolutionnaires est importante dans le département, comme l'a montré Yvon Le Gall[160], elles expliquent sans doute la nécessité du justificatif. De plus, la plupart des grandes métropoles sont marquées par la « guerre des plumes[161] » entre au moins deux

[157] *L'Ami des Principes*, tome 3, n°12, 24 germinal an V.
[158] LE GALL Yvon, *Les consultations générales en Loire-Inférieure, 1789-an VII*, thèse pour le Doctorat d'État en Droit, Université de Nantes, 2 vol., 1976, tome 2, p. 764-769.
[159] *Feuille nantaise*, n°219, 9 floréal an V.
[160] Pour Yvon Le Gall, Nantes a sans douté été une « plate-forme à l'action des royalistes ». Voir : LE GALL Yvon, *Les consultations générales en Loire-Inférieure, 1789-an VII*, thèse pour le Doctorat d'État en Droit, Université de Nantes, 2 vol., 1976, tome 2, p. 742.
[161] Expression empruntée à Steven Clay. Voir CLAY Steven, « La guerre des plumes : La presse provinciale et la politique de faction sous le Premier Directoire à Marseille, 1796-1797 », *Annales historiques de la Révolution française*, n°308, 1997, pp. 221-247.

journaux opposés, à l'inverse Nantes ne dispose que du seul périodique de Victor Mangin. Dans cette configuration, les prises de position polarisées n'étaient pas évidentes. Il y a sans doute aussi une volonté du rédacteur de rester neutre pour ne pas s'attirer les foudres des autorités à une époque où les conflits entre les commissaires centraux et les journalistes sont réguliers. La difficulté de la critique est donc un fait qui persiste. L'exemple de Caen le démontre aussi. Comme à Nantes, les élections tournent en faveur des royalistes en Normandie. Dans ce contexte, la *Gazette universelle ou Bulletin particulier du Calvados*, organe républicain de la ville, livre une dépréciation des personnages qui pourraient être nommés à l'administration du département. M. Lance est ainsi désigné comme un « agent des émigrés[162] », une accusation qui en fait un individu hors-la-loi. Quatre jours plus tard, les résultats donnent raison à la *Gazette* pour Lance, élu à l'administration et mentionné cette fois sans commentaires[163]. Le dénigrement s'est effectué au cours de l'orientation électorale et a cessé dès lors que le scrutin s'est terminé, ce qui montre que le périodique s'incline devant le choix du peuple souverain.

***

La célébration de l'élu et la difficulté de sa critique est un fait observable à toutes les époques de la Révolution française. Les *Affiches de la Basse-Normandie* en mai 1790 et en septembre 1791 constituent des exemples de dépréciation rendue difficile car cela implique de se placer dans l'opposition au choix des électeurs et dans l'opposition au fonctionnement même du régime. *A contrario*, la *Chronique du département de la Loire-Inférieure* de Nantes s'est révélée plus offensive dans un contexte spécifique. Angers se singularise par l'absence de critiques des scrutins jusqu'en 1791. La presse angevine a livré l'image d'un bon fonctionnement des institutions en mettant en avant les élus et le choix des électeurs. Il faut attendre septembre pour voir que *Le Creuset*, unique périodique ayant exprimé des critiques à cette date, n'a pas pu les détailler en raison de l'implication de son rédacteur et des risques de polémiques locales. La *Feuille nantaise* en l'an V est clairement explicite sur cela dans un contexte ou l'affrontement des « partis » pouvait entraîner des complications. *L'Ami des Principes* à Angers et la *Gazette*

[162] *Gazette universelle ou Bulletin particulier du Calvados*, n°100, 19 germinal an V.
[163] *Gazette universelle ou Bulletin particulier du Calvados*, n°102, 23 germinal an V.

universelle de Caen sont plus spécifiques ; le scrutin angevin semble plus difficile à cerner pour les rédacteurs et celui du Calvados est marqué par l'outrance des noms proposés mais la *Gazette* finit par publier les résultats de manière neutre. Ce dernier exemple montre bien le passage entre la phase d'engagement au cours de l'élection et après la clôture du scrutin. Une fois que le choix des urnes a été effectué, il devient difficile de dénigrer le choix du peuple souverain.

C. L'orientation des électeurs : des commentaires aux conseils

La célébration du scrutin et de l'élu étaient des formes d'implication évidentes pour les rédacteurs. Cependant, l'engagement électoral au sens contemporain du terme est souvent associé à l'orientation du choix avant ou pendant la tenue du scrutin, ce qui est la forme la moins évidente de l'investissement pour les Français pendant la Révolution. Comme le rappelle Malcolm Crook, la culture politique française au XVIIIe siècle n'admet pas les candidatures et promouvoir un individu revient à se marginaliser dans l'opinion publique[164]. De l'exemple sarthois, Christine Peyrard a souligné le manque d'investissement des journaux manceaux avant le Directoire[165]. Sans étudier cette ville déjà analysée, il a pu être montré que les presses angevines, caennaises et nantaises sont bien impliquées dans les élections mais qu'en est-il de l'engagement avant les scrutins ? A-t-il été aussi évident pour les journaux des trois villes d'orienter leurs lectorats avant les élections ? Et inversement, quelles ont été les limites de cette orientation ?

[164] CROOK Malcolm, « Le candidat imaginaire, ou l'offre et le choix dans les élections de la Révolution française », *Annales historiques de la Révolution française*, n°321, 2000, p. 92.
[165] PEYRARD Christine, « Journalistes du Mans et pouvoirs politiques : les campagnes électorales pendant la Révolution française et sous la Restauration », DELPORTE Christian (dir.), *Médias et villes (XVIII^e^-XX^e^ siècle),* Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 1999. DOI : https://doi.org/10.4000/books.pufr.1404

1) Les premières orientations sur les éligibles

Les premiers engagements par des retranscriptions de brochures et de discours apparaissent dès janvier 1790. Elles ont pour sujet principal la question de l'éligibilité des tenants de l'Ancien Régime.

Le *Journal de correspondance de Nantes* reproduit dans l'un de ces supplément une brochure intitulée *Avis aux citoyens français sur le choix des officiers municipaux par l'auteur de l'Adresse au peuple breton*[166] qui se donne pour but d'orienter les électeurs. Il est difficile de déterminer la paternité de cette brochure, prétendument attribuée à « l'auteur de l'Adresse au peuple breton », une adresse signée en 1789 par les députés de cette province. Toujours est-il que plusieurs exemplaires de cette brochure semblent avoir circulé comme l'attestent des copies éditées par l'imprimerie nationale. Le contenu exhorte à se défier des « anciens agens du despotisme » qui incluent les « subalternes », les « Intendants, depuis le Subdélégué jusqu'au dernier Commis. », les « Nobles », les « Ecclésiastiques » et plus largement ceux « qui gagneroient à ramener à l'ancien état des choses ». Le *Journal de correspondance de Nantes* oriente donc le choix des électeurs contre les tenants de l'Ancien Régime. Cette défiance s'explique au regard des évènements prérévolutionnaires en Bretagne avec la journée des bricoles et la lutte du Tiers contre la noblesse locale. Elle vise aussi les ecclésiastiques dans un contexte de craintes de l'influence du bas-clergé dans les campagnes[167]. Son insertion s'explique en raison de l'importance de l'auteur, proche des députés de la Bretagne dont Nantes fait partie.

Cette défiance ne s'applique pas partout. En effet, le *Journal patriotique de la Basse Normandie* retranscrit le discours de M. Brun, président de la séance électorale à Caen, qui promeut les hommes de loi, les négociants, les ecclésiastiques et demande à ce que le « gentil-homme, qui, par ses mœurs et sa conduite, honore le nom qu'il porte, & relève l'éclat des grades & des dignités dont il est revêtu, entre dans l'administration municipale[168] ». L'éligibilité se veut très large, allant jusqu'à inclure les nobles. Cette position s'explique car la fidélité aux anciennes élites est encore importante. Melvin

[166] *Journal de correspondance de Nantes*, Supplément du n°XIX, janvier 1790.
[167] DUPUY Roger, *La Bretagne sous la Révolution et l'Empire. 1789-1815*, *op. cit.*, p. 55.
[168] *Journal patriotique de la Basse Normandie*, n°36, 5 février 1790.

Edelstein signale que la moitié des maires élus dans les chefs-lieux de département en janvier 1790 étaient des nobles[169]. D'autre part, Éric Wauters a montré que le *Journal patriotique de la Basse Normandie* est un organe de défense de la noblesse locale[170]. En diffusant ce discours, le *Journal patriotique* allait dans le sens des électeurs, majoritairement fidèles au comte. La situation diffère en Bretagne où la noblesse est rejetée des urnes dans plusieurs cantons[171] et où le scrutin municipal nantais aboutit à la victoire de Kervégan, négociant patriote. Dans les deux cas, l'orientation est indirecte. Le *Journal de correspondance de Nantes* ne prend pas position directement mais le fait par l'intermédiaire d'une brochure ponctuelle tandis que le *Journal patriotique de la Basse-Normandie* le fait par la retranscription d'un discours. Les rédacteurs ne prennent pas encore de positions personnelles et s'appuient sur d'autres supports.

En mai 1790, la question de l'éligibilité des nobles revient à Caen et oppose désormais le *Courier des Cinq Jours* aux *Affiches de la Basse-Normandie*. En réponse à des rumeurs portées contre la noblesse, les *Affiches* démentent en soulignant que « Ce bruit est sans fondement & détruit par le fait même, puisque plusieurs ont réuni un grand nombre de suffrages[172] ». Le *Courier des cinq jours* répond en réaffirmant que « l'habitant des campagnes paroit rejetter nos bourgeois, nos nobles, nos prêtres & nos gens de robes[173] ». Et les *Affiches de la Basse-Normandie* répondent que « c'est à des Nobles, à des Ecclésiastiques & à des Avocats qui réunissent ces qualités que nous devons la révolution[174] ». L'orientation sur le choix des éligibles a été un point de clivage à Caen entre plusieurs presses, une situation qui ne se présente pas ailleurs. A Caen, les périodiques locaux sont rapidement clivés. Le *Courier des cinq jours* est le périodique des patriotes locaux tandis que les *Affiches de la Basse-Normandie* sont

[169] EDELSTEIN Melvin, *La Révolution française et la naissance de la démocratie électorale,* Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014, p. 164.
[170] WAUTERS Eric, « Journal patriotique, 1790 », FEYEL Gilles (dir.*), Dictionnaire de la presse française pendant la Révolution… tome I*, *op. cit*., p. 26.
[171] DUPUY Roger, *La Bretagne sous la Révolution et l'Empire. 1789-1815, op. cit.,* p. 56.
[172] *Affiches de la Basse-Normandie*, n°18, 2 mai 1790.
[173] *Courier des cinq jours*, n°25, 5 mai 1790.
[174] *Affiches de la Basse-Normandie*, n°19, 9 mai 1790.

monarchiennes[175]. De ce fait, ce conflit s'inscrit dans un contexte spécifique et explique son absence dans les autres presses.

L'éligibilité de la noblesse ne figure ainsi pas dans les orientations de la presse angevine. Le scrutin municipal de janvier n'a pas laissé de traces dans les journaux locaux, alors que les revendications des Angevins pendant la pré-Révolution portaient sur le retour à l'élection libre du magistrat municipal[176]. Ce silence s'explique probablement en raison des agitations dans le département depuis l'été 1789[177]. En outre, le maire est Louis-Charles de Houlières, figure déjà en place au sein du comité permanent depuis l'été 1789[178]. Bien qu'il s'agisse d'un noble, son rang n'est jamais mentionné ni valorisé, soit car la presse n'a pas souhaité le mentionner par prudence ou bien car cela n'était pas un sujet à controverse. Même constat dans les mois suivants. En mai, aucune allusion à des appartenances nobiliaires n'est évoquée dans la presse. La question ne s'est pas posée ici en raison du fait que les hommes en vue étaient connus du paysage local[179]. Cette controverse n'a donc pas existé dans la presse.

La différence entre les périodiques de Nantes et de Caen en janvier sur cette question permet de faire ressortir des premières orientations à l'échelle de deux régions. Ces orientations ne sont toutefois pas évidentes, elles s'effectuent via des retranscriptions de discours ou des brochures. En mai 1790, la presse caennaise oriente par des commentaires interposés entre les deux journaux locaux. Dans tous ces exemples, les articles ne sont pas des conseils explicitement adressés aux électeurs. Il faut attendre juin 1791 pour voir apparaître des démarches de ce type.

---

[175] WAUTERS Eric, « Affiches de la Basse-Normandie, 1786-1797 », FEYEL Gilles (dir.*), Dictionnaire de la presse française pendant la Révolution… tome I, op. cit.,* p. 15.

[176] MAILLARD Jacques, *Le pouvoir municipal à Angers de 1657 à 1789. Tome 1.*, Angers, Presses de l'Université d'Angers, 1984, p. 116-117.

[177] MAILLARD Jacques, *L'Ancien Régime et la Révolution en Anjou*, Paris, Picard, 2011, p. 322-324.

[178] *Ibid*., p. 319.

[179] EDELSTEIN Melvin, *La Révolution française et la naissance de la démocratie électorale*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014., p. 255.

2) Les premiers conseils aux électeurs dans la presse (1791-1792)

Melvin Edelstein relève qu'à partir de juin les journaux tentent d'orienter les choix[180] car ce scrutin vise à composer le corps électoral chargé d'élire les nouveaux députés. En effet, dans les journaux d'opinion de l'Ouest, les conseils deviennent alors courants. Ils se destinent d'abord aux ruraux. A partir de juin, des conseils sont explicitement dirigés vers eux comme dans la *Chronique du département de la Loire-Inférieure* qui s'adresse aux « Frères de la campagne » :

> Les dimes font abolies ; il n'y a plus de corvées, plus de milices, plus d'Intendants, plus de Subdélégués, plus de Procureurs-Fiscaux, &c. Mais pourquoi les Loix nouvelles vous sont-elles favorables ? C'est parce que ceux qui les ont faites, avoient partagé avec vous la honte de ramper sous des privilégiés orgueilleux, & le fardeau des impositions qui ne pesoit que sur nous […] Puisque ces Loix font votre bonheur vous devez être jaloux de les conserver : pour les conserver vous devez tous vous rendre à vos Assemblées primaires […][181]

Ce type d'orientations n'est pas singulier comme Jean Bart l'a montré dans le département de la Côte-d'Or où les ruraux sont sollicités en vue des élections avec un ton parfois paternaliste[182]. En Loire-Inférieure, ce conseil s'explique en raison des manifestations du refus dans le département[183]. La *Chronique* procède par une mise en proximité avec les « habitants de la campagne ». Les lois nouvelles sont présentées comme le fruit des députés et des ruraux. Dans les faits, comme le relève Yvon Le Gall, cette vision est faussée en raison des nombreux litiges ayant eu lieu entre ruraux et citadins[184]. Ce faisant, l'orientation vise à masquer l'opposition ville-campagne. Pour convaincre, l'énumération des vices de l'Ancien Régime fait figure d'argument. Le rédacteur rappelle que les institutions iniques (les « dîmes », les « corvées », etc.) ont été abolies et soutient que pour maintenir ces bénéfices il faut se rendre aux urnes. Le procédé argumentatif employé est un argument par le précédent, un fait antérieur

[180] *Ibid*., p. 395.
[181] *Chronique du département de la Loire-Inférieure*, n°52, 18 juin 1791.
[182] *Ibid*., p. 463-465.
[183] On peut citer la « cabale » de Guérande en décembre 1790 épinglée dans le même journal. Voir la partie relative aux commentaires des élus.
[184] LE GALL Yvon, *Les consultations générales en Loire Inférieure. 1789-an VII. Tome 1*, *op. cit.,* p. 402-405.

permet de justifier une action présente ou future[185]. On retrouve cet argument dans le *Courier du Calvados* qui insère l'adresse d'un curé patriote de Seine-et-Marne, Romain Pichonnier :

> « Habitans des campagnes, ô mes chers concitoyens ! si ce sont-là des vérités, pourquoi ne me croiriez-vous pas ? […] Pour bien me juger, rappelez-vous ce que vous étiez au tems des capitaineries, des dîmes, des justices seigneuriales, des présidiaux, des parlemens, des gabelles, des aides, des traites, des barrières, des bannalités, péages, minages, coutumes, ect ; voyez ce que vous êtes aujourd'hui sous le régime d'une Constitution qui a brisé ce colosse monstrueux de tyrannie […] N'est-il pas d'un plus grand intérêt pour vous de bien choisir vos électeurs, de choisir parmi vous des hommes fermes et de bon sens, des hommes sobres, que la table des électeurs riches […] ne puissent corrompre ? […][186]

Le fait de publier la voix d'un curé montre la volonté de s'adresser aux ruraux pour les convaincre. Romain Pichonnier est vraisemblablement une figure connue, ce qui permet de recourir à un argument d'autorité par l'auteur. De plus, l'emploi de la première personne vise à créer un effet de proximité. Le régime constitutionnel est mis en opposition avec les vices de l'ancien régime. Les réformes religieuses sont cependant éludées des acquis du nouveau régime. L'argumentaire est redirigé vers des points mieux acceptés. La *Chronique* ne mentionne ainsi pas la question. Quant à l'« ouvrage patriotique » inséré dans le *Courier du Calvados*, il ne cite brièvement que les « pasteurs rébelles » ou les « imbécilles et fanatiques curés » parmi les individus manipulés par les « promesses aristocratiques ». Les réfractaires sont ainsi assimilés à des fauteurs de trouble. Ce procédé argumentatif n'est pas le seul moyen de convaincre. Les sophismes d'alarme qui visent à alerter sont également repérables. Le *Courier du Calvados* évoque des risques de manipulations par les « électeurs riches » et la *Chronique* met également en garde ses lecteurs :

> Souvenez-vous aussi que les services particuliers ne doivent être payés que par une reconnoissance particuliere ; que les obligations que vous avez à l'homme riche qui vous aura secourus dans vos malheurs, aidé de son crédit dans

[185] DOURY Marianne, « Chapitre 4. Les types d'arguments », *Argumentation - 2e éd. Analyser textes et discours,* Armand Colin, 2021. p. 87-120.
[186] *Courier du Calvados*, n°50, 26 juin 1791.

> quelques circonstances, ne doivent point déterminer vos suffrages […][187]

Les « électeurs riches » visés sont sans doute les procureurs-syndics, greffiers et autres agents du seigneur, souvent créanciers des paysans[188] et dont la crainte était qu'ils influencent les ruraux. Quelles furent la portée de ces adresses aux ruraux ? Pour ce qui concerne la *Chronique du département de la Loire-Inférieure* qui, selon Patricia Sorel, était diffusée à Nantes et dans le département avec des bureaux de souscription à Ancenis et à Paimboeuf[189], soit deux villes différemment situées. Ancenis est à l'Est du département et Paimboeuf à l'intérieur du département. Comme le souligne Éric Wauters, il est difficile d'estimer l'audience sans les listes de souscripteurs[190]. La mention de ces bureaux suggère que l'audience des clubistes nantais a été départementale mais pas nécessairement rurale. Le *Courier du Calvados* a quant à lui été diffusé dans de nombreuses communes du département (Bayeux, Lisieux, Falaise et Vire) puis sans doute jusque dans l'Orne et la Manche à partir de 1791[191]. Le conseil de Romain Pichonnier a pu jouir d'une audience importante dans les villes du Calvados et aux alentours, sans qu'elle soit mesurable et sans savoir si elle a pu toucher une audience rurale.

A partir de juin, la presse essaie d'orienter en définissant les traits de l'Électeur, voire du député désiré. Les critères varient en fonction des conseils. La *Chronique du département de la Loire-Inférieure* indique :

> Pour être bon Electeur, il ne faut pas être riche, il ne faut pas être savant ; il suffit d'avoir des intentions pures, d'être un honnête homme, & sur tout un bon Patriote […]

---

[187] *Chronique du département de la Loire-Inférieure*, n°52, 18 juin 1791.

[188] BART Jean, « Bourgeois et paysans : la crainte et le mépris », *La Révolution française et le monde rural, La Révolution française et le monde rural*, Actes du colloque de la Sorbonne tenu en 1987, Paris, Editions du CTHS, 1989, p. 461.

[189] SOREL Patricia, « Chronique du département de la Loire-Inférieure, 1790-1791 », FEYEL Gilles, *Dictionnaire de la presse française pendant la Révolution… tome III, op. cit*., 2013, p. 37.

[190] WAUTERS Éric, *Une presse de province pendant la Révolution française. Journaux et journalistes normands (1785-1800)*, Paris, Editions du CTHS, 1993, p. 298-299.

[191] WAUTERS Eric, « Courier du Calvados, 1790-1793 », FEYEL Gilles (dir.), *Dictionnaire de la presse française pendant la Révolution… tome I, op. cit*., 2005, p. 18.

> Parmi vous, respectables Cultivateurs, il est aisé de trouver des hommes d'une probité reconnue, qui aiment leur Patrie & soient dignes de la servir.[192]

La définition de l'Électeur indique que la « richesse » et le « savoir » ne sont pas au cœur des critères, elle n'insiste pas sur les compétences techniques. Le rédacteur laisse le choix aux cultivateurs de se prononcer. Cette vision est singulière car elle va à l'encontre d'autres conseils qui insistent sur les « talents », l'orientation est avant tout motivée par la crainte des influences. A l'inverse, l'adresse de Romain Pichonnier dans le *Courier des cinq jours* insiste sur le fait qu'il faut nommer des « citoyens instruits et vraiment patriotes[193] ». De même, les « talents » sont mentionnées de manière plus directe dans le conseil de *L'Observateur Provincial* :

> De bons électeurs seront ceux qui […] réuniront un patriotisme éprouvé, un grand attachement à la constitution, et la science des hommes, c'est-à-dire, le talent […], de savoir apprécier et distinguer le mérite et les qualités nombreuses que doivent avoir les membres du corps législatif. Ces qualités se mesurent par la nature des fonctions et des objets qui vont être du ressort des législatures.
> Maintenir la constitution, faire des lois, voter l'impôt, surveiller et ordonner toutes les parties de la constitution […] Les électeurs doivent donc faire attention que leur choix tombe sur des personnes versées dans la connoissance des lois et des coutumes du royaume, dont la révision et la réforme sont indispensables […][194]

Les compétences sont valorisées en amont. L'engagement se montre en faveur des hommes de loi. La « conoissance des lois » figure ainsi au premier plan et incite à voter pour des juristes, ce qui peut suggérer que l'auteur est lui-même un homme de loi. Le conseil insiste aussi sur les qualités du parlementaire à travers le vote des lois, et les qualités d'administrateur. Aux « talents » se conjugue aussi la « vertu », mise en avant dans le *Journal du département de Maine et Loire* avec la circulaire des jacobins :

> La réunion des vertus et des talens paroît seule digne de fixer le choix du Peuple ; mais la vertu est infiniment plus nécessaire que les talens, et c'est elle qu'il faut chercher

[192] *Chronique du département de la Loire-Inférieure*, n°52, 18 juin 1791.
[193] *Courier du Calvados*, n°50, 26 juin 1791.
[194] *L'Observateur provincial*, Septième partie, n°15, juin 1791.

> d'abord. Si la vertu sans talens peut être moins utile, le talent, sans vertu, n'est qu'un fléau. Il y a plus ; en général, la vertu suppose, ou donne assez souvent le talent qui convient aux Représentans du Peuple. L'énergie d'une ame élevée et pure, est la principale source des saines idées politiques. Quand on aime profondément la justice et l'Humanité, on sent vivement les droits des Hommes et des Citoyens ; on les défend avec courage.[195]

La mise en avant des « vertus » sur les talents signifie la prépondérance des « saines idées politiques ». Les « vertus » ne sont pas associées aux mœurs mais aux convictions « patriotes » des élus à choisir. La question des compétences est mise au second plan alors que dans *L'Observateur provincial* elle est valorisée en premier. Ces critères peuvent donc varier dans une même zone géographique entre plusieurs journaux de tendance « patriotes ». Ainsi, bien que les critères électoraux insistent énormément sur les mérites des individus, comme l'a souligné Patrice Gueniffey[196], ils se montrent variés. Le « patriotisme » rentre cependant en compte dans tous les conseils, ce qui exclut nécessairement les ennemis de la Révolution, un point qui sera évoqué ultérieurement.

Ces manières de dessiner l'élu idéal se poursuivent en septembre avec le conseil d'André Chénier aux électeurs, reproduit dans les *Affiches d'Angers* :

> Le législateur ne doit être passionné que pour les loix & pour la justice. Il ne doit s'abandonner qu'à la raison.
> J'ai toujours peur que ces hommes qui ont besoin de tant d'efforts pour s'élancer, ne sachent que courir, & ne puissent pas marcher long-tems d'un pas égal & ferme. Je me défie du courage qui naît de l'ivresse.
> Le législateur ne doit pas embrasser un, deux, trois principes. Il faut qu'il les sente, qu'il les connoisse, qu'il les embrasse tous. Il faut qu'il mesure les limites précises de tous, puisque c'est à lui de nous les indiquer, puisque c'est lui que nous chargeons de montrer sans cesse à tous les citoyens, par ses discours, par ses exemples, à quel point fixe la volonté individuelle doit s'arrêter & se prosterner devant la loi.[197]

[195] *Journal du département de Maine et Loire, par les Amis de la Constitution d'Angers*, 2ème trimestre, n°12, juin 1791.
[196] GUENIFFEY Patrice, *Le nombre et la raison. La Révolution française et les élections*, *op. cit*., p. 129-130.
[197] *Affiches d'Angers*, n°75 *bis*, 8 septembre 1791.

Ce conseil se veut « modéré » comme le précise Gilles Feyel[198]. En effet, il met en garde contre « l'ivresse » et promeut l'idéal d'un élu exemplaire par ses compétences. L'élu est investi d'un rôle démonstratif à l'égard de ses commettants. Sa maîtrise des lois et la « raison » doivent le guider. Son rôle est de subordonner la « volonté individuelle » à la loi dans une perspective plutôt conservatrice.

A l'inverse, la *Chronique du département de la Loire-Inférieure* et les *Affiches de Nantes* reprennent un article du *Patriote Français* :

> il y aura à soutenir des guerres étrangeres […] il faut donc choisir des hommes courageux, qui redoutent plus la tyrannie que la mort. Le pouvoir exécutif déploiera les plus grands efforts pour y corrompre une majorité ; il faut donc choisir des hommes qui […] soient constamment, comme disent les Jacobins de Nantes, étrangers aux douceurs de la liste civile. Donnez la préférence aux hommes qui ont constamment prouvé leur patriotisme. […][199]

La référence aux « jacobins de Nantes » par Brissot fait autorité et explique l'insertion de ce conseil dans deux périodiques locaux. L'idéalisation de l'élu passe par son « courage » dans l'éventualité d'une guerre avec les puissances étrangères. Ce conseil est avant tout dirigé contre ceux qui pourraient être corrompus « par les douceurs de la liste civile », autrement dit par la cour. Selon Brissot, l'élu idéal se distingue par sa résilience, son incorruptibilité et l'ardeur de sa ligne politique.

Les conseils se poursuivent dans les mois mais ils changent de sens. On s'inquiète désormais moins du choix que de l'abstention. Les orientations insistent sur les conséquences de l'abstention. La *Chronique du département de la Loire-Inférieure* met en garde à la veille du scrutin municipal de novembre :

> Dimanche prochain, les Citoyens s'assembleront pour renouveller la moitié du Corps Municipal. On ne sauroit trop rappeller les dangers que court la liberté, lorsque ces Assemblées primaires où le peuple exerce sa souveraineté, sont désertes. Le pays dans lequel les hommes négligent de s'assembler […] est bientôt asservi. […] Nous avons vu des

[198] FEYEL Gilles, « Affiches d'Angers, 1773-1811 », FEYEL Gilles (dir.), *Dictionnaire de la presse française pendant la Révolution. 1789-1799. La presse départementale. Tome VI*, Fernay-Voltaire, Centre international d'étude du XVIIIe siècle, 2022, p. 61.

[199] *Affiches de Nantes, et du département de la Loire-Inférieure*, n°103, 28 août 1791 & *Chronique du département de la Loire-Inférieure*, n°73, 31 août 1791.

> Sections où se trouvent cinq à six cents citoyens actifs, l'Assemblée composée de quarante membres. […] O mes concitoyens, reprenez votre énergie, ou c'en est fait de la liberté, les partisans de la monarchie absolue vous remettront sous le joug que vous avez secoué avec tant d'énergie. Rendez-vous donc exactement aux assemblées primaires […] écartez de toutes vos forces le méchant que la cabale voudroit décorer de l'écharpe nationale[200]

La description des sections désertes à Nantes vise à illustrer l'ampleur de l'absentéisme. Melvin Edelstein qui a étudié les élections municipales dans les dix plus grandes villes de France (dont Nantes) souligne effectivement une baisse de la participation à cette date[201]. L'éventualité d'une perte de la municipalité au profit des « partisans de la monarchie absolue » fait office d'argument. L'abstention conduit, selon les clubistes nantais, à la victoire des opposants politiques. L'élément se retrouve aussi à Angers dans le journal des clubistes locaux :

> En supposant, par impossible, le succès de la coalition dont on nous menace, il serait moins humiliant […] de céder à la force que de laisser tomber si promptement le plus beau système qui ait jamais existé, par notre insouciance.
> C'est cependant ce qui arrivera, si les citoyens honnêtes et éclairés se montrent aussi peu jaloux qu'ils le paraissent déjà d'exercer leurs droits politiques, et s'ils laissent leurs assemblées primaires et électorales se composer d'un petit nombre d'individus qui veulent le bien, et qui se trouvent livrés aux intrigues et aux intérêts particuliers de quelques cerveaux brûlés qui n'aspirent qu'aux places lucratives[202]

Comme dans la *Chronique* les individus « peu jaloux d'exercer leurs droits politiques » sont pointés. Le même argument est repris sauf que la désertion favorise ici les menées d'un « petit nombre d'individus », c'est-à-dire des carriéristes. La participation est rendue nécessaire pour éviter cela. Ce conseil est plus significatif car il vise à montrer que l'appui des Électeurs est nécessaire au régime pour résister contre

[200] *Chronique du département de la Loire-Inférieure*, n°94, 12 novembre 1791.
[201] EDELSTEIN Melvin, *La Révolution française et la naissance de la démocratie électorale*, *op. cit.*, p. 153.
[202] *Journal du département de Maine-et-Loire, par les Amis de la Constitution d'Angers*, Suite du troisième trimestre, n°19, novembre 1791.

la « menace ». De la venue des Électeurs aux séances dépend la qualité des représentants élus et la puissance du nouveau régime contre les menaces extérieures.

Si les orientations incitent aux urnes et dessinent un profil, elles vont rarement jusqu'à nommer des personnalités à élire. Un exemple provenant d'un supplément du *Journal de correspondance de Nantes* montre que cela est possible :

> POUR LE MAIRE
> Il seroit, on ne peut plus décourageant, pour les Municipaux, nommés et à nommer, de ne leur pas conserver M. Danyel ; initié comme il l'est dans les affaires commencées de différents genres, il est intéressant qu'il les conduise à leur perfection […]
> C'en est assez pour déterminer les voix ; il seroit superflu de s'étendre sur les qualités de l'ame & de l'esprit de ce digne Patriote. […] Tous sont pénétrés de reconnoissance pour les services qu'il a rendus ; ils en attendent la continuation avec confiance […]
> *Pour le Procureur de la Commune*. Il est besoin de quelqu'un qui sçache parler et écrire avec pureté : qui soit bon Jurisconsulte, & dont la capacité ne se borne pas à l'administration des affaires de petite Police […] On propose pour cette place, *M. d'Havelooze* ou *M. Garreau*, fils.
> *Pour Officiers municipaux* ;
> MM. Baron, Avocat. Pichault de Landruere, Avocat. Mellinet, Rivet, aîné. Turninger. […][203]

Ce conseil du *Journal de correspondance de Nantes* n'est pas anodin. Son contenu se révèle singulier car les noms des individus sont livrés directement, ce qui n'est pas quelque chose d'ordinaire à cette époque où briguer les suffrages revient à se discréditer[204]. L'incitation repose sur l'expérience et les connaissances du maire Danyel de Kervégan, promu pour les « services qu'il a rendus » mais aussi sur ses opinions car son « patriotisme » est mis en avant. La « confiance » de ses administrés est le critère essentiel qui justifie sa réélection. Quant au personnel municipal, le choix des procureurs est justifié par leurs compétences mais les officiers municipaux à élire sont indiqués sans argumentaire. Ce conseil a pu provenir de certains groupes à l'instar des clubs ou des sociétés de littérature de Nantes. Yvon Le Gall a ainsi repéré que, parmi les membres de ces sociétés, beaucoup étaient promus à des fonctions administratives

[203] *Journal de correspondance de Nantes*, supplément au n°17, 13 novembre 1791.
[204] CROOK Malcolm, « Le candidat imaginaire, ou l'offre et le choix dans les élections de la Révolution française », *Annales historiques de la Révolution française*, n°321, 2000, p. 92.

locales[205]. Danyel de Kervégan était par ailleurs membre de l'une de ces sociétés[206]. Toujours est-il que ce conseil trop direct a déplu comme le montre une réponse du substitut du procureur de la commune dans les *Affiches de Nantes* :

> *Justification très-authentique & très indispensable du Substitut du Procureur de la Commune de Nantes.*
>
> Le Gouvernement représentatif est l'élément de la calomnie. Je ne dois pas m'étonner que mon tour soit venu d'en éprouver les traits. On m'a attribué & j'apprends qu'on m'attribue plus que jamais *l'avis anonyme aux Citoyens de Nantes*, inséré dans le supplément du journal de correspondance de Nantes, n°17, concernant le renouvellement de la Municipalité de Nantes, pour la présente année 1791. La première atteinte m'en fut portée par M. Lenormand […] Il me dit, moitié sèchement, moitié plaisamment : « si je savoir que vous fussiez l'auteur de cette *bêtise*, vous ne resteriez pas ici ». Ma réponse, après avoir lu, fut un désaveu […] Il devoit suffire. Mais il est des gens relatifs à la persuasion […] Je suis donc prôné au Palais, dans les Clubs, dans la ville, comme l'auteur très-avéré de l'avis, avec cette apostille injurieuse que j'ai eu la présomption de fixer sur moi, par cette gaucherie, les regards du public pour la place de Procureur de la Commune. […][207]

Ce justificatif révèle les limites de l'orientation dans la presse. Le substitut du Procureur de la Commune a été accusé de briguer un poste et décide de répondre publiquement dans les *Affiches de Nantes*, le périodique le mieux installé de la ville. Les accusations portées contre lui sont qualifiées de « calomnie ». Un aspect qui est central. Comme le souligne Charles Walton, l'honneur et la réputation des individus sont importantes sous l'Ancien Régime et cela persiste sous la Révolution[208]. Ces actes incitaient à rendre la pareille[209], ce qui explique pourquoi M. Lenormand est lui aussi compromis en retour. Les accusations contre le procureur le poussent ensuite à se justifier de ses liens familiaux et politiques avec le club local, ce qui suggère des rumeurs

[205] LE GALL Yvon, *Les consultations générales en Loire-Inférieure, 1789-an VII. Tome 1*, *op. cit.*, p. 373-374.
[206] *Ibid.*, p. 373-374.
[207] *Affiches de Nantes et du département de la Loire-Inférieure*, n°140, 23 novembre 1791.
[208] WALTON Charles, *La liberté d'expression en Révolution. Les mœurs, l'honneur et la calomnie*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014, p. 79.
[209] *Ibid.*, p. 76.

portées contre son entourage. Les limites de l'orientation se montrent ainsi problématiques pour les individus qui sont accusés de vouloir briguer des fonctions.

Si les journaux d'opinion tentent d'orienter les choix, les feuilles d'information s'investissent peu dans le guidage des électeurs. En septembre 1791, les *Affiches d'Angers* et les *Affiches de Nantes* insèrent dans leurs colonnes des orientations en provenance de journaux parisiens. Les *Affiches de Nantes* publient un conseil électoral du *Patriote Français*[210] qui fait référence aux « jacobins de Nantes » comme un exemple de patriotisme notable. La popularité de Brissot et sa mention du club nantais ont sans doute été l'occasion pour l'imprimeur d'insérer du contenu à ce sujet. A Angers, Charles-Pierre Mame insère un conseil d'André Chénier en provenance du *Moniteur*[211]. Il faut certainement y voir une démonstration de fidélité au régime. Ces conseils sont tous justifiés par l'importance du scrutin, déterminant dans la composition de la législature. A Caen, les *Affiches du Calvados* n'ont pas conseillé les lecteurs tandis que le *Courier du Calvados*[212], son concurrent, se contente de quelques lignes pour rappeler le scrutin alors qu'en juin le conseil s'étendait sur trois pages. Cette retenue peut s'expliquer par l'agitation locale après la fuite de Varennes. Une partie des caennais s'en est pris à des symboles royaux tels que la statue de Louis XIV[213]. En outre l'évêque Claude Fauchet est décrété de prise-de-corps en raison de ses positions républicaines[214]. Par conséquent, les conseils trop prononcés à la veille des élections auraient pu être polémiques.

Les élections de la Convention nationale en août-septembre 1792 redonnent lieu à un investissement. Les *Affiches du Calvados*[215], au même titre que les *Affiches d'Angers*[216], se prononcent alors que les *Affiches de Nantes* n'insèrent rien à ce sujet. Yvon Le Gall souligne pourtant que les assemblées primaires de Nantes se sont déroulées sans entraves, au bulletin secret[217]. De même, l'assemblée électorale n'a pas

[210] *Affiches de Nantes et du département de la Loire-Inférieure*, n°103, 28 août 1791.
[211] *Affiches d'Angers*, n°75 *bis*, 8 septembre 1791.
[212] *Courier du Calvados*, n°69, 1er septembre 1791.
[213] PEYRARD Christine, *Les Jacobins de l'Ouest. Sociabilité révolutionnaire et forme de politisation dans le Maine et la Basse-Normandie*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1996, p. 78.
[214] *Ibid*., p. 78-79.
[215] *Affiches du Calvados*, n°100, 30 août 1792.
[216] *Affiches d'Angers*, n°107, 4 septembre 1792.
[217] LE GALL Yvon, *Les consultations générales en Loire-Inférieure. 1789-an VII. Tome 2, op. cit*., p. 623.

donné lieu à des incidents[218]. L'imprimeur a peut-être souhaité rester prudent dans un moment d'incertitudes.

En somme, les journaux d'information ne se sont pas tous impliqués de la même manière dans l'orientation des électeurs. Dès lors que les élections étaient importantes, des conseils sont apparus mais la prudence des imprimeurs à certains moments explique l'absence de conseils alors qu'ils étaient plus faciles dans la presse d'opinion. Il faut attendre la reprise du processus électoral sous le Directoire pour observer un net changement d'implication dans le guidage des Électeurs.

3) Généralisation et variété des conseils sous le Directoire (an IV - an VII)

Sous le Directoire, les conseils électoraux reviennent de manière accrue dans les journaux. D'une part car les élections ont été suspendues durant un certain temps et d'autre part car elles sont très investies. Alors que se mettent en place les premières campagnes électorales, la presse multiplie et diversifie ses interventions. Les modalités des conseils se montrent plus créatives à l'instar de celle retrouvée dans les *Affiches d'Angers* en l'an IV :

> *Aux électeurs*.
> Je vous dirai, soit en vers, soit en prose,
> Que bien choisir ce n'est pas peu de chose,
> Mais, pour choisir un bon législateur,
> Il ne faut pas être simple électeur,
> Il faut de plus en homme se connaître,
> Prendre un ami, non pas choisir un maître ;
> Elire un sage et non un poliçon,
> Un honnête homme & non pas un frippon ;
> Il faut, je crois, pour être bon légiste,
> Avoir été constamment sur la liste
> Des gens de bien, & qui ne sont connus,
> Qu'en nous donnant l'exemple des vertus […]
> COQUILLE, défenseur officieux.[219]

Insérée en première page, cette composition versifiée est une manière originale pour le rédacteur de mettre en garde sur l'importance du choix. Le conseil est simple et

[218] *Ibid*., p. 631-633.
[219] *Affiches d'Angers*, n°9, 17 vendémiaire an IV.

pédagogique dans les critères de recommandation. L'amitié, la sagesse et les « vertus » sont mises en évidence et il n'y a pas de ligne bien déterminée sur le plan idéologique en dehors du fait que les « gens de bien » désignent certainement ceux qui n'ont pas été impliqués durant la Terreur. Il faut également qu'ils soient « connus », ce qui suggère des hommes en vue dans le département. C'est une nouvelle modalité d'orientation dans une forme plus littéraire et qui semble mieux assumée avec la mention de l'auteur. Le nom de l'auteur est d'ailleurs une indication sur la ligne politique proposée. Cela se retrouve également à Caen dans *le Journal général du Calvados* :

> ENIGME.
> La nature & la France attendent mon retour
> En ramenant un nouveau jour
> A son premier éclat je rendrai la première
> Mais c'est aux gens de bien de sauver la dernière
> L. MIDI.[220]

Dans le numéro suivant, la réponse à l'énigme est indiquée comme étant « Printems ou Germinal[221] », référence au mois de tenue des élections à cette époque. Là encore, le conseil est signé par son auteur. L'anecdote livre un message positionné, les « gens de bien » sont ceux qui doivent « sauver » le pays, référence aux « honnêtes gens », un terme très employé en l'an V dans la presse pour désigner les royalistes[222]. Cette manière de livrer le conseil tend aussi à livrer un aspect secret. Éric Wauters a montré qu'à cette époque le journal est royaliste[223] mais comme tous les périodiques de cette tendance il se montre discret et ne peut pas livrer explicitement ses idées sous peine de représailles. Cette énigme a pu être un moyen de jouer avec l'interdit en conférant une part de mystère, un moyen d'exprimer une opinion de manière subtile.

La *Feuille nantaise* insère quant à elle les « lettres » d'un abonné anonyme sur les élections :

---

[220] *Journal général du Calvados*, n°115, 15 ventôse an V.
[221] Journal général du Calvados, n°116, 17 ventôse an V.
[222] WARTELLE François, « Honnêtes gens. La dénomination comme enjeu des luttes politiques (1795-1797) », CNRS, ÉQUIPE 18e et REVOLUTION, *Dictionnaire des usages socio-politiques (1770-1815). Désignants socio-politiques*, Paris, Klincksieck, 1985, p. 118-119.
[223] WAUTERS Eric, « Affiches de la Basse-Normandie, 1786-1797 », FEYEL Gilles (dir.), *Dictionnaire de la presse française… tome 1*., *op. cit*., p. 15.

> VARIÉTÉS.
> *Lettre sur le choix du nouveau tiers, par un vétéran de Nantes*
>
> Comme toi, mon ami, je pense que le bonheur de la France dépendra du choix important de ce nouveau tiers des représentants du peuple. Comme toi, j'ignore quelle regle on suivra, pour ne pas se tromper dans ces fameuses élections, sur-tout pour ne pas nommer de jacobins et de faux républicains […][224]

Cette lettre d'un « vétéran » semble provenir d'un abonné connu du paysage local dont le but est d'orienter ses concitoyens à la veille des élections. Contrairement aux conseils précédents, l'auteur n'est pas nommé. Son statut de « vétéran » peut signaler un individu connu à Nantes qui a subi la Terreur[225]. Quant au message, il se montre très explicite, l'intention est d'écarter les « jacobins » et les « faux républicains », ce qui cible certainement les Nantais impliqués durant la Terreur. Le moyen employé est celui d'une mise à proximité avec le lectorat. Cette orientation est sous une forme épistolaire, ce qui lui confère un aspect plus intime et n'en fait pas directement un conseil électoral. La répétition de l'adverbe de comparaison suivi du tutoiement (« Comme toi ») permet de se rapprocher de l'audience pour mieux la guider. Ces nouvelles manières d'orienter témoignent du fort investissement électoral sous le Directoire. Les élections deviennent si importantes que les rédacteurs cherchent à diriger les choix par différentes formes.

Un autre indicateur de l'investissement électoral est la diffusion des conseils du gouvernement. Sous le Directoire, l'implication du régime pour empêcher les « factions » de revenir au pouvoir incite à publier des proclamations officielles aux électeurs. Charles-Pierre Mame les insère en l'an V[226] et en l'an VI[227] dans ses *Affiches d'Angers*. Pour Mame, qui se veut constamment aligné sur le gouvernement, cela n'est pas anormal. Toutefois, le *Journal général du Calvados*, de tendance royaliste, l'insère

[224] *Feuille nantaise*, n°144, 24 pluviôse an V.
[225] Dans la *Feuille nantaise*, n°203, 23 germinal an V on lit en note de bas de page des indices sur le passé du « vétéran » : « (1) Le vétéran a été trop persécuté, pour qu'on ne lui pardonne pas de bien présumer de ceux qui ont éprouvé des persécutions. » Cela suggère que c'est un Nantais qui a subi des outrages sous la Terreur, sans qu'on en sache davantage.
[226] *Affiches d'Angers*, n°83, 16 ventôse an V.
[227] Affiches d'Angers, n°79, 8 ventôse an VI.

en l'an V[228]. Il faut sans doute y voir une manière prudente de se rattacher au gouvernement, les écrits à l'encontre de la constitution étaient en effet punissables de mort[229]. Pour preuve, *L'Observateur de l'Europe*, confrère rouennais du *Journal général du Calvados*, insère aussi cette circulaire du gouvernement[230] alors que cette feuille est très explicitement royaliste selon Éric Wauters[231]. Naturellement, la *Gazette universelle ou Bulletin particulier du Calvados* en fait autant. La *Feuille nantaise* de Victor Mangin ne diffuse pas d'adresses du gouvernement et privilégie les lettres d'abonnés anonymes. Dans les années suivantes, c'est le *Journal de Nantes et du département de la Loire-Inférieure* qui diffuse alors la circulaire du gouvernement aux électeurs de l'an VI[232] car la ligne de ce journal est en faveur du gouvernement et des royalistes avaient été élus l'année d'avant. En diffusant cette adresse le journal effectuait un travail de réorientation vers le centre qui fut peut-être un moyen de recevoir une faveur des autorités. Si l'insertion de ces adresses est fréquente, elle se conjugue à d'autres conseils plus partisans.

Sous le Directoire, les journaux sont positionnés d'une manière à la fois forte et atténuée. A la différence des premiers conseils en faveur du nouveau régime la majorité des périodiques sont polarisés, tout en se disant républicains et partisans de la Constitution. Ainsi, *L'Ami des Principes* à Angers déclare :

> Qu'appelle-t-on maintenant anarchiste ? un jacobin. Qu'entend-on par jacobin ? un républicain, un franc et vrai républicain. Républicain ou anarchiste, aux yeux des messieurs, c'est tout un.[233]

Le rédacteur de *L'Ami des Principes* réfute l'emploi du désignant « anarchiste » afin d'en montrer l'usage pernicieux par les « messieurs » conservateurs. D'une part, le message dénigre l'adversaire dans ses intentions mais d'autre part il vise probablement

[228] *Journal général du Calvados*, n°116, 17 ventôse an V.
[229] CHAVANETTE Loris « La presse libre : une épine dans le pied du Directoire », CHAVANETTE Loris (dir.), *Le Directoire. Forger la République*, Paris, CNRS Éditions, 2020, p. 103.
[230] *L'Observateur de l'Europe*, n°33, 15 ventôse an V.
[231] WAUTERS Eric, « Gazette révolutionnaire, 1794-1797 », FEYEL Gilles (dir.), *Dictionnaire de la presse française pendant la Révolution… tome I, op. cit*., 2005, p. 95.
[232] *Journal de Nantes et du département de la Loire-Inférieure*, n°5, 9 germinal an VI.
[233] *L'Ami des Principes*, n°36, 12 ventôse an V.

à dédouaner les accusations portées contre Jahyer, imprimeur du journal, dont les opinions néojacobines sont connues à Angers[234]. C'est donc une manière de minimiser sa position. Parfois, les rédacteurs n'hésitent pas à employer des recours plus tendancieux comme c'est le cas dans le *Journal général du Calvados* en l'an V :

> Que les assemblées primaires ne nomment par-tout pour électeur que de ces républicains énergiquement vertueux que les anarchistes s'efforcent à flétrir par la dénomination de *chouans* : qu'à leur tour les assemblées électorales ne nomment que de ces *chouans* constitutionnels […][235]

L'insistance sur le terme « chouan » atténue la portée du désignant pour le rendre audible en jouant sur l'usage de ce terme par les « anarchistes ». La défaite des jacobins dans la plupart des assemblées primaires à cette date permet une malice du rédacteur qui produit l'oxymore de « *chouans* constitutionnels ». Le détournement du mot permet de promouvoir une orientation politique de manière subtile. Ces manières de s'engager participent à la promotion de lignes politiques sur lesquelles nous reviendrons.

Si les positionnements sont détournés, l'orientation en faveur d'individus est rendue plus évidente. Les rédacteurs n'hésitent plus à valoriser des personnes précises comme c'est le cas dans les *Affiches d'Angers* en l'an IV :

> Ce procédé, je le sais, ne plaira pas à tout le monde, et j'entends déjà crier à la cabale. Mais qu'on se rassure ; l'auteur de cet article n'est ni électeur ni éligible, il ne connait personnellement aucun de ceux qu'il va nommer, & n'est mu que par un grand amour pour son pays, par un plus ardent amour pour la liberté. […] Il est un écrivain connu depuis long-tems dans le monde littéraire, qui, non content d'étudier l'homme façonné par les institutions & les mœurs européennes, a bravé, pour le mieux connaitre, le ciel brûlant de la Syrie & de l'Egypte ; qui a mis en conflit toutes les religions & toutes les sectes, & en a démontré l'imposture & l'absurdité ; qui, dans l'assemblée constituante, au milieu de tant de talens, se fit remarquer plus d'une fois : cet écrivain, pour ainsi dire, indigène à ce département, & qui lui appartient à plus d'un titre, c'est

[234] FEYEL Gilles, « L'Ami des Principes, 1797-1798 », FEYEL Gilles, *Dictionnaire de la presse française pendant la Révolution… tome VI*, *op. cit*., p. 336.
[235] *Journal général du Calvados*, n°128, 11 germinal an V.

> VOLNEY. Je sais qu'il existe contre lui des préventions ; mais sont-elles bien fondées ?[236]

Volney est ainsi mis en avant de manière explicite. Le conseil semble plus évident à cette époque mais les *Affiches d'Angers* prennent toutefois leurs précautions en indiquant que « l'auteur de cet article n'est ni électeur ni éligible », ce qui montre que les réticences existent toujours. Volney est mis en avant sur sa localité, ses talents d'écrivain et ses voyages mais aussi en raison de sa notoriété durant la pré-révolution. Le rédacteur a recours à une argumentation par le précédent. Les actes antérieurs de Volney en font un homme à choisir. Il fut parmi les hommes « dans l'assemblée constituante » dont les « talens » étaient nombreux. En effet, Volney est un « patriote de 89 » qui concorde avec la ligne thermidorienne des *Affiches d'Angers* à cette période[237]. Ces prises de position précises s'accentuent les années suivantes. En l'an V, les *Affiches d'Angers* promeuvent diverses personnalités, cette fois sans le justifier au préalable[238]. Signe que désormais cela est rendu possible. Néanmoins, l'orientation peut aussi aller à l'encontre des individus. La *Gazette universelle ou Bulletin particulier du Calvados* en fournit un exemple :

> *CAEN.*
> *Nouvelle qui demande confirmation.*
> On dit que les membres du club des Clairvoyans, qui se tient chez monsieur ***, ci-devant vendémiairiste et qui n'en a pas moins prêté *sur l'échafaud* le serment de haine à la royauté, ont nommé pour représentants aux deux conseils, messieurs […] en laissant toutefois au corps électoral la faculté de se déterminer […] en faveur des citoyens Alexandre et Duclos-Goupil, dont les lumières et la probité sont notoires, mais qui ont été écartés pour n'avoir pas voulu se déclarer contre-révolutionnaires. Plusieurs autres candidats ont été renvoyés à l'*index* comme ayant acquis des biens nationaux […] Lance, commis au département, dénoncé au directoire exécutif pour abus de confiance, et comme agent des émigrés aura le bureau des domaines nationaux, et monsieur Dambrie, dont l'opinion politique est *bien assurée*, sera le président de l'administration.[239]

[236] *Affiches d'Angers*, n°12, 23 vendémiaire an IV.
[237] FEYEL Gilles, « Les Affiches d'Angers, 1773-1811 », FEYEL Gilles (dir.), *Dictionnaire de la presse française pendant la Révolution… tome VI*, *op. cit*., 2022, p. 124.
[238] *Affiches d'Angers*, *Supplément du 22 germinal an V* en note de bas de page : « On nomme assez hautement comme devant aller au corps législatif, les citoyens Desmazières & Milcent […] »
[239] *Gazette universelle ou Bulletin particulier du Calvados*, n°100, 19 germinal an V.

L'élection n'est pas encore terminée mais elle est décriée dans la manière dont procèdent les électeurs. Les contre-révolutionnaires locaux sont présentés comme des individus hors-la-loi dont l'objectif est de soustraire les républicains de l'administration. Le journal passe au crible le passé de ces citoyens pour les dénigrer publiquement. A l'inverse, Alexandre et Duclos-Goupil dont les « lumières » sont mises en avant étaient sans doute préférés. Compte-tenu de la situation, il est difficile de savoir si l'insertion de cet article visait à influencer les choix en cours puisque l'assemblée est présentée comme manipulée de bout-en-bout. Gabriel Désert souligne en effet qu'à cette date les élus normands étaient modérés voire « réactionnaires » avec des communes aux mains des royalistes comme celle de Honfleur[240]. Quelques jours après, la seule personne annoncée qui fut élue au sein de l'administration est Lance. Le reste des choix s'est porté vers d'autres personnes.

A l'inverse, la *Feuille nantaise* de Victor Mangin a pour particularité de n'avoir jamais fait campagne en faveur de nom explicites mais en faveur d'une catégorie professionnelle bien précise :

> Ce qui manque au corps législatif ce sont des manufacturiers instruits, des négociants éclairés ; ce sont ces hommes-là qu'il faut désirer d'y voir entrer. Examinons de sang-froid la situation de la France, consultons ses vrais intérêts, ses besoins les plus pressants, & je me flatte que l'on partagera mon opinion. […][241]

Yvon Le Gall a souligné dans son étude sur les élections nantaises que le rédacteur en chef de la *Feuille nantaise* était membre d'une société de littérature dont les membres étaient issus du négoce nantais[242]. Ceci explique sans doute la teneur de cette orientation. Dans ces conseils en faveur du négoce, la *Feuille nantaise* a recours à une panoplie d'arguments :

> Le commerce n'étant que l'échange des diverses productions du sol, le négociant a le plus grand intérêt à voir l'agriculture florissante. Agriculteurs, artisans laborieux de

[240] DESERT Gabriel, *La Révolution française en Normandie*, Toulouse, Privat, 1989, p. 260.
[241] *Feuille nantaise*, n°172, 22 ventôse an V.
[242] LE GALL Yvon, *Les consultations générales en Loire-Inférieure. Tome 1., op. cit*., p. 375.

> toutes les professions, votre cause est la sienne […] Infortunés colons, vous ne cesserez d'être exposés aux poignards de vos bourreaux, qu'alors que des négociants éclairés de nos villes maritimes siègeront au sénat de la nation : voilà vos véritables défenseurs. Rentiers, pensionnaires, créanciers de l'état, qui expirez de misere & de désespoir […] accordez votre confiance, honorez de vos suffrages des négociants integres & laborieux. Par état amis de l'ordre & de l'économie, ils sauront débrouiller le cahos de nos finances & simplifier une comptabilité dont la marche compliquée semble n'avoir été imaginée que pour favoriser les fripons.[243]

La *Feuille nantaise* emploie ici une argumentation pragmatique qui consiste à valoriser les conséquences positives d'une action quelconque[244]. En effet, la nomination des négociants doit profiter aux agriculteurs, aux colons et aux créanciers de l'état. Dans cette hypothèse, si les conseils du Directoire étaient composés de négociants ils pourraient résoudre les problèmes agricoles, l'état des finances et des colonies. Le négociant est ainsi valorisé en fonction de ses compétences, il sait « débrouiller » et « simplifier » les finances et l'économie. Anne de Mathan a souligné que cette valorisation des négociants a aussi été partagée en l'an V dans le *Nouveau journal des journaux*[245] et le *Mercure de la Gironde*[246], deux journaux bordelais. La *Feuille nantaise* poursuit cet engagement pour le négoce en l'an VI[247] mais ne l'entreprend plus l'année suivante, sans doute par lassitude. Yvon Le Gall souligne en effet que les campagnes de ce journal n'ont pas abouti à l'élection de négociants[248].

***

Les orientations électorales ont existé dans les presses en 1790 par l'intermédiaire des discours dans le *Journal patriotique de la Basse-Normandie* et de brochures retranscrites dans le *Journal de correspondance de Nantes*. Les périodiques

---

[243] *Feuille nantaise*, n°172, 22 ventôse an V.
[244] DOURY Marianne, « Chapitre 2. Argumentation et énonciation », DOURY Marianne, *Argumentation - 2e éd Analyser textes et discours,* Armand Colin, 2021. p. 39-61.
[245] MATHAN Anne de, « Nouveau journal des journaux / Gazette bordelaise, 1796-1798 » dans FEYEL Gilles (dir.), *Dictionnaire de la presse française pendant la Révolution… tome IV*, *op. cit.,* 2014, p. 371.
[246] MATHAN Anne de, « Mercure de la Gironde, 1796-1797 » dans FEYEL Gilles (dir.*), Dictionnaire de la presse française pendant la Révolution… tome IV*, *op. cit*., 2014., p. 353-354.
[247] *Feuille nantaise*, n°190, 10 germinal an VI.
[248] LE GALL Yvon, *Les consultations générales en Loire-Inférieure, 1789-an VII, tome 2, op. cit.,* p. 854.

de Caen s'impliquent dès le mois de mai dans une querelle sur l'éligibilité au travers de commentaires interposés. Cela s'explique en raison du clivage spécifique qui oppose les deux feuilles. Pour autant, ces orientations n'ont pas été une évidence. A Angers aucune n'a été retrouvée dans les périodiques locaux en 1790. Il faut attendre juin 1791 pour voir apparaître des premiers conseils dans les presses des trois villes sous la forme d'adresses aux ruraux ou bien de circulaires en provenance de Paris. Les conseils à partir de novembre exhortent à se rendre aux urnes dans un contexte de baisse de la participation, ils émanent essentiellement de la presse clubiste qui s'implique alors dans ces élections. L'exemple du *Journal de correspondance de Nantes* en 1791 montre cependant la difficulté d'une orientation en faveur d'individus ciblés. Il faut attendre le retour de la pratique électorale sous le Directoire pour retrouver des conseils plus facilement portés pour ou contre des individus, des idéologies et des catégories spécifiques. Au-delà de leur facilité, les conseils sous le Directoire tendent aussi à émaner des rédacteurs pour leur audience locale, un changement par rapport aux premières années. La presse gagne progressivement en autonomie.

D. Une progressive autonomie de l'orientation électorale

Si le guidage des électeurs apparaît progressivement dans les journaux, il est cependant difficile de voir apparaître des prises de position spontanées des rédacteurs. A l'inverse des commentaires sur les élus, l'orientation électorale est souvent issue d'engagements en provenance de Paris. Pour preuve, les conseils en 1791 sont le plus souvent des circulaires des clubs de la capitale, des adresses de provenance inconnue ou des articles de la presse parisienne. Les historiens s'accordent d'ailleurs à montrer que la presse parisienne jouissait d'une audience importante en province, sans qu'elle soit mesurable avec certitude. *Le Patriote Français* était ainsi lu dans de nombreuses régions comme en témoignent des lettres de lecteurs[249], tout comme la *Gazette de Paris* de l'abbé Royou[250]. Sous le Directoire, Gilles Feyel indique que les journaux parisiens, en

[249] BELLANGER Claude, GODECHOT Jacques, GUIRAL Pierre, *et alii*, *Histoire générale de la presse française. 1. Des origines à 1814,* Paris, Presses Universitaires de France, 1969, p. 445-446.
[250] COUDART Laurence, « Les lecteurs de la Gazette de Paris », DUPUY Robert, LEBRUN François, *Les résistances à la Révolution. Actes du colloque de Rennes*, Paris, Imago, 1987, p. 211-221.

plus des abonnements classiques, circulaient en province par le biais de dépositaires[251]. Ces journaux ont circulé dans les villes de Nantes, Angers et Caen comme l'attestent certaines reprises des périodiques parisiens. D'autre part, les journaux de province étaient lus et repris dans d'autres régions. Éric Wauters a mis en évidence la très large aire de diffusion de la presse rouennaise, lue jusque dans le Calvados[252]. Les journaux de Caen et de Rouen pouvaient ainsi être liés dans leurs contenus. Dans cette perspective il est possible d'interroger ces rapports d'influences et d'autonomie dans l'orientation électorale. Dans quelle mesure les presses d'Angers, Nantes et Caen ont-elles été influencées par d'autres contenus (parisiens ou autres) et dans quelle mesure les rédacteurs ont-ils gagné en autonomie afin de s'adresser personnellement à leur audience locale ?

1) Un contenu parisien qui a longtemps fait autorité

Le contenu parisien a été une évidence pour les sociétés de province affiliées à la société-mère parisienne. Ainsi, la seule prise de position personnelle du *Journal du département de Maine et Loire, par les Amis de la Constitution d'Angers* en juin est de souligner le danger que représentent les « Orateurs » et les « Intriguants » pour mieux justifier l'insertion de la circulaire parisienne :

> Depuis que l'Assemblée Nationale s'est occupée de l'organisation du Corps Législatif, nous n'avons cessé d'éclairer nos Concitoyens sur le choix qu'ils devoient faire. Ce que nous avons fait, nous le feront encore […] Nous profitons de cette suspension nécessaire, pour faire part à nos Concitoyens d'une Adresse de la Société des Amis de la Constitution de Paris, aux Sociétés qui lui sont affiliées.[253]

La prise de position n'est que très courte par rapport au reste du contenu, elle ne vise qu'à justifier l'insertion de la circulaire, nécessaire pour « éclairer » les Angevins. La

[251] FEYEL Gilles, « La distribution des gazettes et des journaux, de 1740 à 1830 », FEYEL Gilles (dir.), *La distribution et la diffusion de la presse, du XVIIIe siècle au IIIe millénaire*, Paris, Université Panthéon-Assas, 2002, p. 35.
[252] WAUTERS Éric, *Une presse de province pendant la Révolution française. Journaux et journalistes normands (1785-1800)*, Paris, CTHS, 1993, p. 302-303.
[253] *Journal du département de Maine et Loire, par les Amis de la Constitution d'Angers*, 2nd trimestre, n°12, juin 1791.

société angevine relaie prudemment la société-mère tandis que le club de Nantes a opté pour une adresse spécifique aux ruraux. Les rédacteurs angevins n'étaient peut-être pas suffisamment sûrs d'eux-mêmes pour entreprendre un conseil à visée locale. Cela pouvait être mal perçu à cette époque où les prises de position personnelles sont encore difficilement admises.

Le contenu parisien est même valorisé explicitement dans les feuilles de province. En août 1791, Jacques-Pierre Brissot, célèbre auteur du *Patriote Français*, choisit d'insérer un conseil « aux électeurs » sur le choix des députés dans lequel il préconise de « choisir des hommes qui, par le peu de besoins & la sévérité de leurs mœurs, soient constamment, comme disent les Jacobins de Nantes, étrangers aux douceurs de la liste civile[254] ». Ce conseil, qui prend pour exemple les Jacobins de Nantes, a été inséré dans les colonnes des *Affiches de Nantes*[255] et dans la *Chronique du département de la Loire-Inférieure*[256], l'organe des clubistes locaux. Il montre combien l'influence d'un publiciste parisien a permis une reprise en province. De surcroit, Brissot est une figure clivante après la fuite de Varennes, ses prises de position le rendent controversé et les *Affiches de Nantes* n'hésitent pourtant pas à le relayer. La reconnaissance du « patriotisme » des Nantais par un célèbre écrivain a pu être suffisamment significatif pour en justifier l'insertion. A Angers, les *Affiches* choisissent de relayer André Chénier via son conseil du *Moniteur*[257]*.* C'est une autre manière de s'appuyer sur la presse parisienne, en affichant une ligne gouvernementale explicite.

Sous le Directoire, les conseils locaux deviennent plus fréquents mais subsistent les retranscriptions des proclamations du Directoire pour prouver d'une ligne fidèle au régime, dans un contexte où les écrivains ne peuvent pas aller à l'encontre du régime[258]. Après fructidor, le contenu parisien redevient prépondérant dans certains journaux. Ainsi, le *Journal de Nantes et du département de la Loire-Inférieure* de Malassis publie un article « sur les délations[259] », probablement issu de la presse parisienne car Anne de

[254] *Le Patriote français*, n°744, 23 août 1791.
[255] *Affiches de Nantes et du département de la Loire-Inférieure*, n°103, 28 août 1791.
[256] *Chronique du département de la Loire-Inférieure*, n°73, 31 août 1791.
[257] *Affiches d'Angers*, n°75 *bis*, 8 septembre 1791.
[258] CHAVANETTE Loris « La presse libre : une épine dans le pied du Directoire », CHAVANETTE Loris (dir.), *Le Directoire. Forger la République*, *op. cit*. , p. 103.
[259] *Journal de Nantes et du département de la Loire-Inférieure*, n°1, 1er germinal an VI.

Mathan relève un article à peu près similaire dans *L'Écho commercial* à Bordeaux[260]. Autre exemple, les *Affiches d'Angers* publient le 16 germinal an VI un article « aux vrais républicains[261] » *a priori* issu du *Patriote Français*, un journal qui repend l'ancien intitulé du célèbre périodique de Brissot. Cet article est lui aussi retranscrit le 17 germinal dans le *Journal de Nantes et du département de la Loire-Inférieure*[262]*.* A Caen, la *Gazette du Calvados* se contente de retranscrire les proclamations du gouvernement[263]. Dans tous les cas c'est la prudence et la volonté de se situer dans une ligne directoriale qui explique ces reprises.

Pour autant, *L'Ami des Principes*, journal angevin de tendance néojacobine, publie également des extraits de la presse parisienne en l'an VI, sans le mentionner de manière explicite. Le périodique d'opinion publie ainsi un « Cri de ralliement pour Germinal[264] », conseil électoral issu du *Journal des hommes libres*[265] (lui aussi néojacobin) ainsi que l'itinéraire d'un « voyageur qui vient de parcourir la route de Paris à Cognac[266] », suivi des scrutins en France, également en provenance de la même source[267]. Jahyer était connu localement pour ses opinions, il n'avait aucun intérêt à masquer la provenance de ses articles. Il se peut qu'il ait repris le contenu parisien afin de le diffuser à moindre coût pour les abonnés angevins.

Tous les périodiques de province se sont appuyés sur la presse parisienne. Cela s'observe ainsi au travers des orientations électorales dans les journaux avec des reprises directes mais ces influences ont également été indirectes.

2) Une influence indirecte du contenu parisien sous le Directoire

Sous le Directoire les conseils émanent de manière plus évidente des rédacteurs mais sont parfois en réponse à du contenu parisien. Il est révélateur de mentionner que

[260] MATHAN Anne de, « l'Écho commercial, 1797-1811 », FEYEL Gilles (dir.)*, Dictionnaire de la presse française pendant la Révolution…, tome IV, op. cit.,* 2014, p. 222.
[261] *Affiches d'Angers*, n°98, 16 germinal an VI.
[262] *Journal de Nantes et du département de la Loire-Inférieure*, n°9, 17 germinal an VI.
[263] *Gazette du Calvados*, n°277 (7 germinal an VI) & n°278 (9 germinal an VI) & n°280 (13 germinal an VI).
[264] *L'Ami des Principes*, tome 6, n°11, 22 nivôse an VI.
[265] *Journal des hommes libres*, n°233, 18 nivôse an VI.
[266] *L'Ami des Principes*, tome 6, n°35, 10 ventôse an VI.
[267] *Journal des hommes libres*, n°280 du 5 ventôse an VI

le premier engagement de *L'Ami des Principes* en ventôse an V est en réponse à du contenu parisien :

> *Angers, le 11 ventôse*. Je sors de lire Mercier, Mercier républicain du temps de la monarchie, et monarchien depuis que nous sommes en république. Il nous donne lui aussi des préceptes et des avis pour les élections prochaines […][268]

Le rédacteur ironise sur les changements de position de Louis-Sébastien Mercier, ancien girondin et désormais conservateur. L'ouvrage n'est pas cité, il peut s'agir d'un journal auquel Mercier a collaboré. Cela sert à introduire l'engagement électoral, porté contre les royalistes et les personnalités qui – comme Mercier – ont varié dans leur conduite. C'est le contenu parisien qui créé l'engagement électoral, un contenu qui fait autorité et que la presse provinciale souhaite désamorcer.

Le *Journal général du Calvados* réagit ainsi à une brochure sur les élections :

> On vient d'imprimer à l'imprimerie de la république, & d'envoyer dans les départemens, par ordre & au frais du gouvernement qui peut-être n'en sait rien jusqu'à concurrence de *trente mille* exemplaires d'une petite brochure initulée *Ca*[th]*échisme des droits & des devoirs d'élection, pour les assemblées primaires & électorales de l'an 5, par J.D., citoyen français*.
> Ce pamphlet officieux […] est une invitation très-franche & très-pressante […] de ne choisir aux prochaines élections que des chauds révolutionnaires, tels que l'auteur par exemple.
> Un sujet aussi important méritoit bien qu'on en fit un catéchisme exprès. […] C'est pourquoi […] nous secondons les intentions paternelles du gouvernement en exhortant tous les fidèles à bien apprendre leur catechisme.
> Quand ils seront pénétrés des vérités qu'il renferme il est certain que toutes les voix se réuniront en France sur Drouet, Baboeuf, Antonelle, dont le premier décret sera l'assassinat de tous les propriétaires […][269]

[268] *L'Ami des Principes*, tome 2, n°36, 12 ventôse an V.
[269] *Journal général du Calvados*, n°99, 13 pluviôse an V.

Le *Journal général du Calvados* réagit à une brochure attribuée à Jean Antoine Debry, ancien girondin (ou membre de la Plaine) aligné sur le Directoire[270]. Les rédacteurs tournent en dérision le « catéchisme » pour discréditer son contenu, ainsi que son auteur présenté comme un « chaud » terroriste. La diffusion de ce document d'apparence officielle a été importante avec près de 30.000 exemplaires. Cela a pu susciter les inquiétudes du journal, dont la ligne était favorable en sous-main aux royalistes. Cette circulaire a peut-être été diffusée de manière importante dans le Calvados (proche de Paris), suffisamment pour que les rédacteurs aient tenté d'entraver son message. Le contenu parisien (presse ou autres) fait ainsi toujours référence dans le contenu électoral, qu'on le reprenne ou le contredise.

De manière plus subtile, les emprunts au contenu parisien se trouvent parfois en sous-texte. Ainsi, le terme « orléaniste » est abondamment employé en l'an V dans la presse parisienne et, selon Jeremy Popkin, dans la presse de droite[271]. A la veille des élections des journaux l'utilisent pour amalgamer différentes « factions » dans un même regroupement de personnalités. Cela inclut des proches du duc d'Orléans ou des hommes tels que Louvet[272]. Ce terme se retrouve ainsi dans un conseil de la *Feuille nantaise* : « S'il y avoit eu un plus grand nombre de députés de la force des Mounier, des Lally, des Malouet, les Mirabeau, les Chapellier et autres chefs de la faction orléaniste n'auroient pas pris le dessus[273] ». Cette orientation électorale émane d'un abonné anonyme car la *Feuille nantaise* n'insère jamais de conseil électoral en provenance de la presse parisienne[274]. Il reprend pourtant indirectement un terme en usage dans les périodiques de la capitale, ce qui montre l'influence de l'engagement parisien. Le *Journal général du Calvados* reprend également le terme : « craignons d'avoir pour représentants & pour magistrats un mélange impur de jacobins-

[270] BRASSART Laurent, « DEBRY Jean Antoine », BIARD Michel, BOURDIN Philippe, LEUWERS Hervé, *Dictionnaire des conventionnels. 1792-1795. Tome I,* Fernay-Voltaire, Centre international d'étude du XVIIIe siècle, 2022, p. 338-340.

[271] POPKIN Jeremy, *The Right-Wing Press in France. 1792-1800*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1980, p. 169.

[272] Dans le n°126 (6 pluviôse an V) du *Censeur des journaux* et dans le n°250 (12 nivôse an V) de *La Quotidienne*, la mention de Louvet est toujours associée à la « faction d'Orléans ».

[273] *Feuille nantaise*, n°174, 24 ventôse an V.

[274] Le journal insère exclusivement des orientations électorales de ses abonnés mais cite tout de même la presse parisienne de manière régulière.

babouvistes & orléanistes[275] ». Dans le Calvados il est certain – en raison de la proximité – que la presse parisienne avait une audience. Durant les premières années de la Révolution, la *Gazette de Paris* était lue dans le Calvados[276]. En outre, le *Journal général* n'explique pas le terme « orléanistes », comme s'il allait de soi, ce qui suggère que ce désignant est connu chez les lecteurs par l'accès au contenu parisien.

Les échos du contenu parisien sont tellement forts qu'ils se retrouvent à la fois directement et indirectement dans les périodiques de province. Ils ont émis du contenu parisien de différentes manières, soit car il faisait autorité ou bien car il fallait y répondre pour le désamorcer.

3) Les influences entre différentes presses provinciales

Entre les presses de Rouen et Caen, l'influence a toujours été importante. Éric Wauters souligne que *L'Abeille* du chevalier de Limoges était ainsi imprimée à Rouen mais vendue dans le Pays d'Auge à Pont l'Évêque[277]. Il souligne aussi que *L'Observateur de l'Europe*, périodique rouennais, était lu de Rouen jusqu'à Falaise[278] et cité à quelques reprises dans le *Journal général du Calvados*. Il n'y a cependant pas d'engagement électoral issu de la presse rouennaise dans les périodiques de Caen durant les premières années de la Révolution. Sous le Directoire, la différence de ton entre *L'Observateur de l'Europe* et le *Journal général du Calvados* rend difficile des reprises. Le premier est « clairement royaliste » selon Éric Wauters[279] et le second plus masqué. Un seul exemple a pu être trouvé, un article du *Journal général du Calvados* intitulé « *Latet anguis in herbâ*[280] » minimise les résultats royalistes aux élections. Il se trouve également dans *L'Observateur de l'Europe* à Rouen dans le numéro du 3 floréal an V. Le contenu se montre plus affirmé alors que les résultats aux élections sont une victoire pour la droite,

[275] *Journal général du Calvados*, n°98, 11 pluviôse an V.
[276] COUDART Laurence, « Les lecteurs de la Gazette de Paris », DUPUY Robert, LEBRUN François, *Les résistances à la Révolution. Actes du colloque de Rennes*, Paris, Imago, 1987, p. 211.
[277] WAUTERS Eric, « L'Abeille, 1790-1792 », FEYEL Gilles (dir.), *Dictionnaire de la presse française pendant la Révolution… tome I, op. cit*., 2005, p. 15.
[278] WAUTERS Eric, « Gazette révolutionnaire, 1794-1797 », FEYEL Gilles (dir.), *Dictionnaire de la presse française pendant la Révolution… tome I, op. cit*., 2005, p. 88.
[279] WAUTERS Eric, « Gazette révolutionnaire, 1794-1797 », FEYEL Gilles (dir.), *Dictionnaire de la presse française pendant la Révolution… tome I, op. cit*., 2005, p. 95.
[280] *Journal général du Calvados*, n°140, 5 floréal an V.

ce qui peut expliquer cette reprise. De manière générale, l'influence reste limitée et le *Journal général du Calvados* s'appuie autant sur du contenu parisien que rouennais.

Nantes et Angers, éloignées et proches à la fois, ont été des lieux de productions de périodiques importants. Il y a tout lieu de se demander s'il y eut également ces influences dans l'orientation électorale des journaux de ces deux villes ? En 1791, les engagements se révèlent différents. La presse angevine diffuse la circulaire des Feuillants dans trois journaux tandis qu'à Nantes c'est le conseil de Brissot qui est choisi. Il faut attendre l'an V pour voir une reprise du contenu nantais. Les *Affiches d'Angers* publient ainsi un extrait de la *Feuille nantaise* dans un supplément à la veille des élections[281]. Il se peut que ce soit par affinité politique car l'article s'oppose aux « monstres » ayant frappé la république, autrement dit aux terroristes. C'est la seule reprise qui a été observée. *L'Ami des Principes*, opposant local, ne cite pas la presse nantaise mais s'appuie plutôt sur la *Chronique de la Sarthe* (journal néojacobin) pour commenter les résultats dans ce département[282]. Il y eut donc très peu d'influence dans l'engagement électoral entre les périodiques de ces deux villes, en dépit de leur proximité.

4) Une progressive autonomie de l'orientation électorale

A partir du Directoire, les engagements deviennent plus personnels. Les rédacteurs angevins et caennais assument davantage leurs écrits. Les *Affiches d'Angers* insèrent des articles ou des suppléments parfois signés de la plume de Papin comme l'article « *En quoi doit constituer aujourd'hui le patriotisme ?* » dans lequel le rédacteur s'emploie à rallier les royalistes aux partisans du gouvernement à la veille des élections[283]. De la même manière, le premier article en lien avec les élections dans *L'Ami des Principes* est signé de la main de « DUBOUEIX[284] », rédacteur. A Caen, le *Journal général du Calvados*, rédigé par une équipe de rédacteurs anonymes, insère des articles de la main de

[281] *Affiches d'Angers*, Supplément au 18 ventôse an V : « Il parut il y a quelques tems dans la feuille nantaise, un portrait assez bien fait des intrigans révolutionnaires. »
[282] *L'Ami des Principes*, tome 3, n°4, 8 germinal an V. Ce numéro contient un ensemble de commentaires sur les résultats des assemblées primaires dans la Sarthe.
[283] *Affiches d'Angers,* n°88, *Supplément du 26 ventôse an V.*
[284] *L'Ami des Principes*, tome second, n°36, 12 ventôse an V.

« MIDY » ou de « G.F. ». L'un des premiers engagements du journal porte sur la représentation d'une pièce de théâtre sur les « suspects » à Caen qui donne lieu à une conclusion orientée pour les élections avec la signature « L. BYNET[285] ». La *Feuille nantaise* se démarque par des lettres d'abonnés anonymes sur les élections. Certaines sont rédigées par le « vétéran » de Nantes, une figure locale qui a été persécutée pendant la Terreur[286]. Un autre abonné anonyme conseille de nommer des hommes qui ont des connaissances relatives aux colonies car le « vétéran », de nouveau inséré, dialogue dans une lettre avec l'autre abonné[287]. Cette méthode bien spécifique témoigne d'implications locales qui se démarquent du contenu parisien.

***

Des premières années de la Révolution jusqu'au Directoire, le contenu parisien a été la zone de provenance de l'engagement électoral. Il a été repris de manière directe ou indirecte dans les feuilles de province. Sous le Directoire, les rédacteurs deviennent en revanche plus autonomes dans leur manière d'orienter les lecteurs. Il faut attribuer ces prises de position à l'importance des campagnes électorales. Il s'agit désormais de désamorcer les prises de position à Paris qui sont susceptibles d'influer sur les choix. Les traces laissées par la Terreur favorisent également les conflits entre plusieurs presses au sein d'une même ville. C'est le cas à Angers mais aussi à Caen. Le rédacteur ne se contente plus de retranscrire le contenu parisien mais il interagit aussi avec son concurrent idéologique local.

***

Dans ce premier chapitre les modalités de l'engagement électoral ont été détaillées en trois temps. L'implication des journaux passe d'abord par la retranscription de discours et de détails sur l'atmosphère des scrutins. Les rédacteurs s'investissent alors

[285] *Journal général du Calvados*, n°86, 17 nivôse an V.
[286] Une note de bas de page l'indique dans un conseil du « vétéran » (n°203, 23 germinal an V) : « (1) Le vétéran a été trop persécuté, pour qu'on ne lui pardonne pas de bien présumer de ceux qui ont éprouvé des persécutions. »
[287] Dans la *Feuille nantaise*, n°203 (23 germinal an V), le « vétéran » inaugure son propos ainsi : « Depuis ma lettre insérée au n°144 de la Feuille nantaise, mon ami, un anonyme y a aussi inséré plusieurs lettres sur la même matiere, je veux dire sur le choix du nouveau tiers […] ».

pour les réformes et la mise en place des nouvelles administrations. Ensuite vient le commentaire de l'élu qui témoigne du bon déroulement de l'élection et, dans certains cas, de la notoriété du personnage. Il est systématique mais difficile quand il s'agit de dénigrer. Les périodiques de Caen se distinguent par un clivage local qui oppose les *Affiches de la Basse-Normandie* et le *Courier des cinq jours*, créant un conflit autour des élus qui ne se retrouve pas ailleurs. En 1791, les *Affiches du Calvados* ont à nouveau recouru à des critiques indirectes, sans parvenir au dénigrement explicite. A l'inverse, la *Chronique du département de la Loire-Inférieure* a discrédité à deux reprises les scrutins car ils étaient perçus comme frauduleux. Ces exemples spécifiques témoignent de paramètres locaux qui conduisent les rédacteurs à s'impliquer différemment.

Enfin, l'orientation des électeurs a été la forme d'implication la moins évidente. Elle émerge par des retranscriptions de brochures et des premières prises de positions ponctuelles. A Caen, c'est encore le clivage entre les deux périodiques qui fait naître l'engagement. A Nantes, le *Journal de correspondance* insère une brochure qui s'explique au regard des appréhensions sur les influences en Bretagne. L'orientation ne se généralise qu'à partir de 1791 avec des premiers engagements sous forme de conseils. Les presses de Caen et de Nantes optent pour des adresses aux ruraux tandis que les journaux d'Angers privilégient les circulaires des clubs. Elles visent toutes à influencer le choix. Le Directoire a cependant été la période la plus propice au guidage. Les rédacteurs emploient alors différentes modalités. Le discrédit et la promotion d'individus deviennent aussi plus évidents. Au développement des conseils se conjugue leur autonomie vis-à-vis du contenu parisien. La publication de circulaires ou de conseils parisiens témoigne de l'influence de Paris. Il faut attendre le Directoire pour que les journalistes orientent en s'adressant à leur auditoire de manière plus spécifique ou en désamorçant le contenu qui émane de Paris.

Au terme de cette première partie, il a été montré que l'orientation l'emporte progressivement sur le descriptif à partir de 1791. En novembre, on célèbre moins la pratique qu'on met en garde sur l'importance du choix. Un changement qui s'explique par l'ancrage de la pratique dans les habitudes et par la montée du refus de la Révolution, ce qui nous mène à étudier de quelle manière l'engagement pour la pratique

est devenu un investissement par l'élection, dirigé pour une ligne et contre des adversaires. Un tournant qui se produit dès les premières années de la Révolution.

II. DE L'ENGAGEMENT POUR L'ELECTION A L'ENGAGEMENT PAR L'ELECTION (1790-1792)

L'historien Patrice Gueniffey insiste sur la dimension symbolique de l'élection pendant la Révolution en tant que modalité d'accession au pouvoir sur le fondement du mérite[288]. Cette vision enthousiaste se confronte pourtant aux difficultés politiques à partir de 1791. D'abord, la Constitution civile du clergé a été décriée pour ce qu'elle implique : l'élection des clercs, vivement contestée. En outre le délitement des patriotes a accentué les divisions. Le suffrage censitaire a été remis en question en juin 1791 par la campagne contre le décret du marc d'argent. Le mois suivant, la scission des Feuillants a eu des conséquences directes sur le scrutin législatif à Paris et a suscité des débats et des adhésions variées en province, comme l'a souligné Christine Peyrard[289]. Tous ces éléments ont eu des conséquences sur la manière d'envisager les scrutins. Melvin Edelstein affirme qu'à partir de juin les élections deviennent « très politiques[290]». Le recours à l'orientation des électeurs dans la presse montre un changement de perception. Les assemblées électorales, autrefois célébrées comme des lieux d'apprentissage de la vie politique, sont désormais présentées comme des espaces où peuvent s'introduire des éléments corrupteurs. Ainsi, comment l'engagement pour le vote a basculé contre un adversaire et en faveur d'un idéal-type du candidat ? Comment s'est manifesté dans un premier temps l'investissement autour du suffrage en tant que modalité nouvelle d'accession au pouvoir ? A partir de quand la presse de l'Ouest, en majorité patriote, entre-t-elle dans un engagement contre ses adversaires au moment des élections ? Comment le fit-elle ? Pour répondre à ces questions, il convient d'analyser dans un premier temps la représentation des scrutins en 1790 puis dans les mois suivants pour cerner le moment où l'investissement pour le vote passe à un engagement en faveur ou en défaveur de certaines catégories. Enfin, l'étude lexicale des élections législatives de 1791 permettra de relever les noms et les adjectifs employés

[288] GUENIFFEY Patrice, *Le nombre et la raison. La Révolution et les élections*, Paris, Édition du Cerf, 2ème édition, 2020, (1ère édition en 1992), p. 118-119.
[289] PEYRARD Christine, *Les jacobins de l'Ouest. Sociabilité révolutionnaire et formes de politisation dans le Maine et la Basse-Normandie (1789-1799),* Paris, Éditions de la Sorbonne, 2014, p. 83-85.
[290] EDELSTEIN Melvin, *La Révolution française et la naissance de la démocratie électorale*, *op. cit*., 2014, p. 339.

pour attaquer ou promouvoir lors de ce scrutin. Contrairement à l'élection de 1792 pour la Convention nationale, cette élection était prévue de longue date et a suscité de nombreuses prises de position, que ce soient des conseils, des comptes-rendus sur le déroulement et des commentaires sur les élus.

A. L'engagement pour l'élection : une idéalisation entre craintes et célébration (1790)

Patrice Gueniffey souligne que l'accession aux fonctions par le biais du suffrage et sur le fondement du mérite a constitué une grande rupture symbolique[291]. A cet enthousiasme se conjugue néanmoins une difficulté majeure qui est celle de la concurrence pour l'obtention aux fonctions. Le vote des représentants par une majorité implique la possibilité de recourir à des moyens d'influences pour faire élire un individu ou se faire élire, ce qui a suscité les craintes des rédacteurs dans une société qui n'accepte pas encore les sollicitations de suffrages[292]. La presse provinciale de l'Ouest se fait ainsi le reflet de cette ambiguïté entre peurs et engouements. Comment s'exprime à la fois l'enthousiasme autour des élections et dans le même temps les peurs qu'elles suscitent ?

1) Des élections sans influences : la peur des « Machiavel » et des « anciens agens du despotisme »

Le scrutin de janvier 1790 illustre ce qui peut sembler ambigu dans les premières expériences électorales où se mêlent enthousiasme pour la pratique et craintes de détournements des suffrages. En 1790, le premier engagement des *Affiches d'Angers* retranscrit les résultats de l'assemblée générale d'Angers où l'on espère « une parfaite conciliation dans l'élection future des membres qui composeront les nouvelles municipalités[293] » car la crainte d'une « cabale orageuse » pourrait conduire à la

[291] GUENIFFEY Patrice, *Le nombre et la raison. La Révolution et les élections*, Paris, Édition du Cerf, 2ème édition, 2020, (1ère édition en 1992), p. 118-119.
[292] CROOK Malcolm, « Le candidat imaginaire, ou l'offre et le choix dans les élections de la Révolution française », *art. cit.*, p. 91-92.
[293] *Affiches d'Angers*, n°2, 5 janvier 1790.

nomination de « citoyens indignes de la confiance publique », ce qui « feroit regretter l'ancien régime ». D'une part, ce scrutin intervient après les troubles de l'été 1789, ce qui explique les inquiétudes. D'autre part, il n'est pas étonnant que la « cabale » soit mentionnée car elle figure parmi les hantises des Français dans la culture politique de l'époque[294]. Cette peur se conjugue à l'idée que cela « feroit regretter l'ancien régime ». L'élection municipale était le premier scrutin du nouveau régime, elle était donc d'une importance primordiale. Il était sans doute craint que l'élection ne conduise à l'élection d'individus favorables à l'ancien régime.

Ces peurs se retrouvent à Caen où le scrutin oppose le comte de Vandoeuvre, ancien maire[295], au comte d'Osseville. Ainsi, le *Courier des cinq jours* a pris position par l'intermédiaire d'un dialogue intitulé « *Plus d'un s'y reconnoitra*[296] ». Un « Ami » et un « Aspirant » débattent, ce dernier brigue un poste dans la municipalité et « L'Ami » joue le rôle de l'homme désintéressé. Le personnage nommé « l'Aspirant » défend un mode de gouvernance par le secret en affirmant : « il en est de l'administration publique comme des misteres (*sic.*) d'Eleusis chez les Egyptiens » et que « c'est une lourde faute que d'avoir fait connoître à la Nation ses forces ». « L'Ami » rétorque que ces sont des « maximes dignes de Machiavel ». Ce dialogue – qu'il soit fictif ou réel – est une dénonciation de ceux qui aspirent aux fonctions. Comme le suggère l'intitulé il peut viser des individus qui se sont manifestés avant le scrutin. Cela concorde avec un commentaire du *Journal patriotique de la Basse-Normandie*, concurrent qui dénonce cela :

> On a répandu avec profusion une liste imprimée portant indication de ceux que leurs services & leurs talens doivent appeller à l'honneur d'être élus dans les assemblées de ce jour.
> On croit facilement que MM. les prosélites n'ont aucune part à cette invitation officieuse du bon & pressant patriote qui conjure ses *bons Citoyens*, ses *chers Citoyens*, d'avoir égard à sa recommandation.
> Le solliciteur a trouvé à sa rencontre d'autres solliciteurs distribuant également des listes manuscrites, & tout cela pour ne point gêner la liberté des suffrages. Il pourroit bien

[294] CROOK Malcolm, « Le candidat imaginaire, ou l'offre et le choix dans les élections de la Révolution française », *Annales historiques de la Révolution française*, n°321, 2000, p. 92.
[295] DESERT Gabriel (dir.), *Histoire de Caen*, Toulouse, Privat, 1981, p. 177.
[296] *Courier des cinq jours*, n°5, 25 janvier 1791.

> se faire que quelqu'un de MM. les Commissaires commençat son discours d'ouverture par ces paroles du Texte Sacré : *multi sunt vocati, pauci vero electi*.[297]

Comme le précise Malcolm Crook, se présenter à un scrutin pendant la Révolution est vu comme l'expression d'une ambition personnelle qui revient à se marginaliser[298]. C'est précisément ce que le *Journal patriotique* dénonce. Cela intervient au moment de l'élection des membres du bureau. Patrice Gueniffey a souligné l'importance que peuvent exercer les membres du bureau[299]. Ces influences ont donc pour but d'influer sur le choix du maire et des notables. Le rédacteur écrit ironiquement que les « prosélites n'ont aucune part à cette invitation officieuse », ce qui suggère que ces derniers cherchent à se promouvoir aux fonctions. Les brigueurs sont comparés à des prédicateurs, les commissaires allant jusqu'à réciter les « paroles du Texte Sacré » : « *multi sunt vocati, pauci vero electi* » (« beaucoup sont appelés, peu sont élus »). Aucun solliciteur n'est nommé mais ils sont moqués dans leur manière d'agir, ce qui montre que ces influences scandalisent.

A Nantes, le *Journal de correspondance de Nantes* retranscrit la brochure intitulée *Avis aux citoyens français sur le choix des officiers municipaux par l'auteur de l'Adresse au peuple breton* : « Mille pièges qui vont vous êtres tendus pour s'emparer de vos suffrages ; l'ambitieux va se montrer désintéressé, les anciens agens du despotisme vont paroître vos égaux & vos amis […][300] ». On trouve à la fois la peur de « l'ambitieux » et celle des « anciens agens du despotisme ». La brochure exhorte à se méfier des tenants de l'ancien régime et met aussi en évidence le suffrage perçu comme « le plus beau de vos droits ». Cette source est une idéalisation de la pratique qui doit être indépendante des influences et un engagement contre une reconquête de l'Ancien Régime par les urnes. L'idéalisation de l'élection est dessinée en creux au travers de la peur des

[297] *Journal patriotique de la Basse-Normandie*, n°32, 1er février 1790.
[298] CROOK Malcolm, « Le candidat imaginaire, ou l'offre et le choix dans les élections de la Révolution française », *art. cit*., p. 92.
[299] GUENIFFEY Patrice, *Le nombre et la raison. La Révolution et les élections*, Paris, Édition du Cerf, 2ème édition, 2020, (1ère édition en 1992), p. 340-341.
[300] *Journal de correspondance de Nantes*, Supplément du n°XIX, janvier 1790.

influences. Le *Journal patriotique de la Basse-Normandie* publie le discours de M. Brun, président de séance, qui insiste sur cette idée :

> Dans cette respectable Assemblée que j'ai l'honneur de présider un instant, ce choix devient difficile. Il ne l'est pas moins, si, comparativement aux vertus & talens qui décorent cette enceinte, nous nous reportons & fixons nos regards sur les membres des différentes Sections, qui, comme nous, sont maintenant en activité pour les mêmes opérations. Que d'hommes de vrai mérite, d'une probité reconnue, possèdent en un degré éminent les qualités, non feulement requises & nécessaire ; mais encore désirables & avantageuses à l'intérêt public.[301]

La vision exprimée montre l'importance que représentait le mérite dans la sélection des individus. Le choix est présenté comme « difficile » au regard des différents « talens » et du « degré éminent » des qualités des participants. Comme le précise Patrice Gueniffey, c'est la nomination des représentants sur le fondement du mérite qui a constitué la rupture avec l'Ancien Régime[302] et cela apparaît dans ce discours. Dans le *Journal de correspondance de Nantes* l'engagement se fait par la publication du discours de M. Duboueix, président de l'assemblée des électeurs de Clisson. Ce dernier prononce un long réquisitoire sur les « causes morales » de la Révolution et conclut ainsi :

> Vous êtes appellés à poser les dernières pieces à la grande machine de cette belle Administration ; votre choix ne peut manquer de justifier vos lumières & votre discernement ; il ne sera pas équivoque, ni même difficile, puisque vous trouverez dans les divers cantons de ce District & dans le sein de cette Assemblée, des Citoyens dignes, par leur connoissance, par leur patriotisme & par leur dévouement à la nouvelle Constitution, de figurer honorablement dans le Corps administratif que vous aller former sous les auspices de la *Liberté* conquise par la Nation & le plus populaire des Rois […][303]

Le vote est associé à la « *Liberté* » conquise et il est donc présenté comme une victoire. Sous l'Ancien Régime, l'institution de la province reposait sur les États de

[301] *Journal patriotique de la Basse-Normandie*, n°36, 5 février 1790.
[302] GUENIFFEY Patrice, *Le nombre et la raison. La Révolution et les élections*, *op. cit.*, p. 118-119.
[303] *Journal de correspondance de Nantes*, Supplément du n°36, mai 1790, discours de M. Duboueix du 10 mai 1790.

Bretagne dont la plupart des représentants étaient issus de la noblesse[304]. A travers le discours du président, le *Journal de correspondance de Nantes* exprime pleinement la rupture que représente l'élection des représentants où la nomination repose désormais sur le choix des citoyens. Comme dans le discours de M. Brun, évoqué plus haut, les auteurs de ces discours expriment une confiance dans l'élection par les citoyens « dignes » qui y sont présents.

De la même manière, les *Affiches d'Angers* évoquent le lien entre les représentants et le « grand concours du peuple » dans les rues qui « se voyoit appellé, pour la premiere fois, aux fonctions importantes de l'administration, dans la personne de ses dignes Représentants[305] ». Ce détail, très personnel à l'auteur, n'apparaît pas dans le procès-verbal officiel, ce qui montre que le rédacteur a pris position de manière indépendante pour insister sur cet élément. Le « peuple » qui est « appellé pour la premiere fois aux fonctions » met en évidence que le « peuple » peut accéder aux administrations. La question de la représentation aux institutions a en effet occupé une place importante à Angers dans les revendications prérévolutionnaires. Le retour à l'élection libre du magistrat municipal d'Angers a été l'un de sujets à la veille des États généraux[306]. La question ne s'étant pas posée lors du scrutin municipal, elle est ici mise en évidence de manière forte car elle s'inscrit dans le contexte des nouveaux découpages en départements. Ces commentaires valorisent à la fois le vote et le choix, considérés comme une rupture symbolique avec les institutions de l'ancien régime. A la valorisation évidente des élus se conjugue celle des participants extérieurs.

2) Une insistance sur la participation du peuple

La participation du « peuple » est également une chose sur laquelle les rédacteurs insistent tout particulièrement. Cela vise non seulement à légitimer le scrutin mais à faire participer le « peuple » à sa tenue. Le *Journal patriotique de la Basse-Normandie* mentionne la participation de toutes les catégories sociales au travers du discours de M.

[304] DUPUY Roger, *La Bretagne sous la Révolution et l'Empire*. *1789-1815, op. cit.*, p. 11.
[305] *Affiches d'Angers*, n°40, 18 mai 1790, relaté dans la septième séance, p. 184.
[306] MAILLARD Jacques, *Le pouvoir municipal à Angers de 1657 à 1789. Tome 1.*, Angers, Presses de l'Université d'Angers, 1984, p. 116-117.

Brun, président de séance, qui affirme que « Les Citoyens actifs, de toutes les classes & de toutes les conditions, ont incontestablement le droit d'y participer[307]». Le journal réitère ce type de positions lors du scrutin administratif. A défaut d'évoquer celui de Caen qui fut perturbé, le rédacteur se penche sur l'élection à Nantes :

> *Nantes*. Cette grande ville vient de rendre un hommage éclatant à de simples Laboureurs, & de consacrer solennellement le principe de l'égalité. Le Dimanche 25 Avril, le Corps électoral du Département de la Loire inférieure, dans lequel se trouvent plus de quatre cents Cultivateurs, a fait son entrée sur la place d'armes de Nantes […] Les deux plus anciens Laboureurs marchoient à la tête des Electeurs ; le Commandant a serré de ces mains qui défendent la Patrie, les mains vénérables de ceux qui sèment le grain qui la nourrit.[308]

Les « Laboureurs » se fondent dans le corps électoral du département et scellent une alliance avec le Commandant. Cette vision vise à montrer la réconciliation des ruraux et des citadins dans une même adhésion aux réformes, un thème récurrent dans les engagements à cette époque[309]. De leur côté, les *Affiches d'Angers* insistent sur le discours d'un vigneron au moment du scrutin. Ce dernier prend la parole et dénonce un individu qui a « fait entrevoir que les gens des campagnes, les pauvres Laboureurs, ne pourroient pas monter à la tribune parce qu'ils ne savoient pas bien parler[310] ». Le rédacteur décrit ensuite l'acceptation de cette « motion raisonnable » sur la liberté de parole pour tous. Sophie Beaupère a montré que cette intervention n'apparait pas dans le procès-verbal[311]. Le rédacteur a donc voulu insister sur ce vigneron afin de lui donner de la légitimité, une manière d'intégrer le menu peuple aux scrutins mais qui se limite aux prises de paroles.

***

[307] *Journal patriotique de la Basse Normandie*, n°36, 5 février 1790.
[308] *Journal patriotique de la Basse-Normandie*, n°130, 10 mai 1790.
[309] BART Jean, « Bourgeois et paysans : la crainte et le mépris », *La Révolution française et le monde rural*, *op. cit*., 1989.
[310] *Affiches d'Angers*, n°40, 18 mai 1790, relaté dans la quatrième séance, p. 180.
[311] Elle montre que la motion a bien été mentionnée dans le PV mais pas le discours. Voir BEAUPERE Sophie, *Les élections politiques en Anjou sous la monarchie constitutionnelle*, Mémoire de maîtrise : Histoire moderne, sous la direction de SARRAZIN Véronique, 2006, p. 31.

A travers les peurs et l'engouement suscités, les périodiques ont milité pour l'élection. La crainte des sollicitations a d'abord été le premier sujet sur lequel la presse s'est penchée en janvier 1790. Dans ces peurs s'est dessiné l'idéal d'une élection où les individus sont choisis sans être influencés. L'engagement pour la liberté du choix et la participation du peuple aux scrutins renforcent encore cette image. Les assemblées de citoyens actifs sont représentées par les journaux comme des lieux d'apprentissage de la vie politique et des espaces d'inclusion. Les rédacteurs mettent en évidence la présence du peuple lors de ses réunions en insistant sur les « laboureurs ». Ces premiers scrutins interviennent à l'époque des premières élections, encore peu soumises à la critique.

B. L'engagement par l'élection : un investissement dans le combat politique (1791-1792)

A partir de 1791, l'investissement pour la pratique devient un engagement par la pratique, dirigé contre des adversaires et pour des idées. Les scrutins interviennent à un moment de bipolarisation de la société, actée selon Jean Clément Martin à la fin de l'année 1790[312]. Lors des élections cléricales, les électeurs sont menacés, puis sollicités aux urnes en juin pour les élections législatives dans un contexte de baisse de la participation[313]. Ces dernières étant nécessaires pour consolider le régime, deviennent alors « très politiques[314] ». Ces difficultés incitent donc les journaux à s'engager différemment. A la différence des premiers scrutins, la presse s'investit pour la première fois dans des affrontements contre des opposants. Comment se manifeste ainsi ce nouvel engagement par l'intermédiaire de l'élection ? On verra dans un premier temps de quelle manière la presse d'opinion patriote dans l'Ouest s'est engagée sur les élections cléricales contre leurs détracteurs. Ensuite, l'évolution de l'engagement électoral lors des élections législatives de 1791 jusqu'à la chute de la monarchie constitutionnelle en 1792.

---

[312] MARTIN Jean-Clément, *Contre-Révolution, Révolution et Nation en France*, Paris, Edition du Seuil, 1998, p. 94.
[313] EDELSTEIN Melvin, *La Révolution française et la naissance de la démocratie électorale*, *op. cit.*, p. 345.
[314] *Ibid.,* p. 339.

1) Le combat pour la défense des élections cléricales

La procédure électorale pour désigner les représentants et les administrateurs n'avait pas suscité de prises de position défavorables en 1790. Le changement émane l'année suivante lorsqu'il s'agit de réformer le clergé. L'Église catholique a longtemps procédé à la désignation des évêques tandis que la Constitution civile du clergé, instituée par l'Assemblée constituante, remet en vigueur l'élection des curés et des évêques. Ce mode de désignation est alors vivement contesté. Le périodique contre-révolutionnaire de Rouen, *L'Abeille Politique & Littéraire*, relaie une adresse de l'évêque d'Évreux aux Électeurs pour leur rappeler que l'élection des clercs « contrarie & renverse tous ses principes[315] ». Cet extrait est typique des engagements qui pouvaient circuler contre l'élection cléricale.

Les périodiques d'opinion de l'Ouest, majoritairement patriotes, se sont ainsi investis dans un contre-discours en faveur de l'élection. Ainsi, le *Journal du département de Maine et Loire par les Amis de la Constitution* choisit de narrer l'élection de l'évêque par un récit des querelles confessionnelles à l'époque tardo-antique :

> DÉPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE.
>
> Vers la fin du quatrieme siecle mourut Auxence de Capadoce, évêque de Milan. Le peuple s'assembla pour nommer à sa place. Les Ariens (les *Aristocrates* du temps,) vouloient porter à l'épiscopat un de leurs factieux. Les catholiques (c'est-à-dire les *Patriotes*,) opposoient aux intrigues des *Hérétiques*, la morale sublime de l'évangile […] Les Ariens avoient agité le peuple à un point incroyable. Les Prêtres de leur faction, qu'ils avoient lâchés dans les chaires & dans les concessionaux, y semoient l'erreur & l'esprit de révolte […] mais le ciel ne permit pas qu'une secte impie triomphât, & que les portes de l'enfer & de l'*Aristocratie Arienne* prévalussent. Saint *Ambroise* fut nommé. […][316]

Cette mise en scène historique permet au journal de réaffirmer que l'élection des évêques était pratiquée au temps des premiers chrétiens et qu'elle a permis d'écarter

[315] *L'Abeille politique et littéraire*, n°49, 18 février 1791 [Coll. personnelle de l'auteur], reproduite intégralement en annexe.
[316] *Journal du département de Maine et Loire, par les Amis de la Constitution d'Angers*, 1er trimestre n°5, 9 février 1791.

des hérétiques, en l'occurrence les Ariens (comparés aux « *Aristocrates* du temps »). Ce type de démonstrations historiques se retrouve dans d'autres journaux comme à Nantes, dans le principal périodique de la ville :

> *Sur l'Election des Evêques par le Peuple.*
> Le peuple doit-il élire ses Evêques, ses Prêtres & les autres Ministres de la parole de Dieu ?
> On parle sans cesse de cette question, quoique la loi l'ait décidé en faveur du Peuple.
> Mais on tait ce qu'en ont dit des auteurs respectables, & même des détracteurs de la loi. Nous allons copier leurs écrits.
> Dans le *traité des Bénéfices de Fra-Paolo Sarpi, troisieme édition, imprimé à Amsterdam* […] *en 1689, page 22 on lit* :
> » Quant à la manière d'élire les Ministres, les apôtres voulurent que les Evêques, les Prêtres & les autres Ministres de la parole de Dieu, comme aussi les Diacres établis ministres temporels, fussent élus par tout le corps des fidèles, & puis ordonnés par les Evêques […] ; ce qui dura sans nulle altération. L'Evêque étoit élu par le Peuple, & ordonné par le Métropolitain, en la présence, ou du moins, avec leur consentement, que donnoient par écrit ceux qui ne pouvoient pas y assister […][317]

L'argument passe essentiellement par le caractère ancien du texte et son auteur Paolo Sarpi, érudit vénitien qui lui-même étudie l'Église des origines. Sur le fond, l'invocation de l'histoire et la mention des « apôtres » vise encore à insister sur le caractère électif des évêques aux premiers temps de l'Église. C'est donc un discours qui attaque les argumentaires en insistant sur l'idée que l'élection est un retour à l'antique mode de désignation du clergé. Son insertion dans l'un des périodiques les mieux implantés vise à le diffuser dans le département, voire possiblement au-delà[318]. Ce type de publications est alors particulièrement employé. D'autres exemples comparables existent tels qu'« un exemple antique d'élections populaires » inséré dans un supplément du *Journal de correspondance de Nantes*[319] ou alors la *Chronique du département de la Loire-Inférieure* sur une question que les auteurs de la Constitution civile du clergé « ont oublié de traiter[320]» et qui consiste en un argumentaire sur trois

[317] *Affiches de Nantes et du département de la Loire-Inférieure*, n°76, 26 juin 1791.
[318] Patricia Sorel indique que l'audience s'étendait de Nantes jusqu'à la Bretagne. Voir SOREL Patricia « Affiches générales de Bretagne, 1757-1794 », FEYEL Gilles (dir.), *Dictionnaire de la presse française pendant la Révolution… tome 3*, *op. cit*., 2013, p. 26.
[319] *Journal de correspondance de Nantes*, supplément du n°23, 20 mars 1791.
[320] *Chronique du département de la Loire-Inférieure*, n°39, 4 mai 1791.

pages des différents conciles ayant abordé l'élection des évêques. La presse dans l'Ouest entre dans un investissement par l'élection qui se traduit dans la défense de la pratique. Les rédacteurs font la promotion de la Constitution civile du clergé, comparée au retour à l'Église des premiers temps. L'investissement ne s'est pas limité à la seule défense, il a aussi consisté à dénoncer ceux qui n'adhèrent plus aux élections.

En février l'engagement électoral passe aussi par la dénonciation. Le *Courier du Calvados* commente le cas d'un électeur après l'élection de Claude Fauchet à l'épiscopat :

> Un pamphlet a beaucoup amusé l'assemblée électorale. C'est la demission d'un sieur Saunier, laboureur et électeur, il croit sa conscience engagée à concourir à l'élection d'un évêque. Il est fermier dans le canton de Noyers. On a observé que le pauvre homme ne sait pas lire ; mais nous qui sommes au fait, nous prévenons M…. qui est son faiseur, qu'il est tems qu'il cesse de troubler sa patrie par ses cabales sourdes, et ses intrigues. A la premiére infraction nous le dénoncerons à l'indignation publique[321].

Ce commentaire révèle des sollicitations en marge des élections, de la part d'opposants à la Constitution civile du clergé qui incitent des électeurs à déserter les séances. Le laboureur est nommé explicitement jusqu'à livrer sa commune de résidence. Il est ridiculisé du fait qu'il « ne sait pas lire ». Cela traduit la vision de cette époque où les paysans sont perçus comme crédules et manipulables[322]. Le journal cible un individu, menacé d'être nommé dans le journal. Ce type d'engagement semble avoir été répandu dans la presse d'opinion puisqu'un autre exemple a pu être trouvé à Nantes. La *Chronique du département de la Loire-Inférieure* épingle en note de bas de page ceux qui « n'assistent point aux Assemblées Electorales (1) » :

> Pichelin & Thomas furent dénoncés hautement aux Capucins Mercredi dernier. Ces deux Electeurs indignes du choix de leurs Concitoyens, au lieu de concourir Dimanche à l'élection des Curés, furent à l'Assemblée de fabrique de Sainte-Croix déclamer contre les élections[323].

[321] *Courier du Calvados*, n°31, 21 avril 1791.
[322] BART Jean, « Bourgeois et paysans : la crainte et le mépris », *La Révolution française et le monde rural*, Actes du colloque de la Sorbonne tenu en 1987, Paris, Editions du CTHS, 1989, p. 462-463.
[323] *Chronique du département de la Loire-Inférieure*, n°20, 26 février 1791.

Ce commentaire montre que les électeurs du second degré sont dans une position qui facilite leur critique. Ne plus participer aux élections est considéré comme un grave manquement. Les Électeurs ont été élus par les citoyens actifs et en ne participant plus aux scrutins ils trahissent la confiance leurs concitoyens. La *Chronique* demande même que la municipalité autorise les sections de Nantes à s'assembler « pour nommer des Electeurs à la place des mauvais Citoyens qui ont trompé leurs espérances & se sont rendu indignes du poste honorable qu'ils leur ont confié ». L'absence et le refus des électeurs est ainsi considérée comme un motif d'irrégularité qui justifie un renouvellement.

A Angers, on ne relève aucune dénonciation d'électeurs dans la presse locale, soit parce que les électeurs du département sont venus assister au scrutin, soit parce que les absents ont été tus afin de rendre ordinaire la tenue d'élections hautement contestées. Aussi, le fait de cibler des individus était peut-être difficile. Aucune dénonciation n'a pu être relevée, ce qui peut suggérer que ce n'était pas dans l'habitude des publicistes angevins ou cela était rendu très dangereux en raison des violences possibles ? Difficile à déterminer.

L'engagement dans les journaux de l'Ouest n'a pas uniquement été sur la défensive, il a aussi consisté à dénoncer l'absence de participation. Cela traduit les débats que suscitent les élections cléricales dans l'Ouest où les Électeurs désavouent leurs fonctions. Les rédacteurs se sont alors investis à les dénoncer. Ces premières formes d'engagement pour défendre la pratique électorale incitent la presse à renouveler son implication en juin dans le cadre de la compétition électorale.

2) Les premiers engagements idéologiques lors des élections législatives (juin-septembre 1791)

La presse d'opinion s'investit en juin de manière accrue dans les élections législatives, de l'orientation jusqu'aux résultats en passant par des détails sur le descriptif. Le *Courier du Calvados* insère en juin l'« ouvrage patriotique » du curé d'Andrezel dans lequel la « seconde législature » est attendue en ces termes :

> Hélas ! ces imbécilles et fanatiques curés ne se doutent pas du sort qui les attend […] Rien ne leur manque aujourd'hui parce qu'on les berce encore d'un fol espoir ; mais qu'elle arrive cette seconde législature composée de députés patriotes, alors disparoîtront à jamais ces hordes ennemies du bonheur public, ces phalanges ultramontaines […][324]

Pour Romain Pichonnier, auteur de cette adresse, la situation est encore difficile pour agir contre les réfractaires. C'est donc la composition de la seconde législature qui doit résoudre le problème religieux. A Angers, *Le Creuset* de Milscent de Mussé s'investit avec emphase pour le scrutin qui se déroule à Paris. Une fois les opérations terminées, le rédacteur angevin laisse transparaître sa joie :

> Citoyens, dormez en paix ; Français opprimés, ouvrez vos cœurs à l'espérance ; peuple, comptez sur de bonnes loix, car vous avez grand nombre de bons et savants députés, de vrais patriotes, et il n'y aura plus de côté droit à votre assemblée nationale. Bénissons le ciel de ce que les intrigants sont en minorité à Paris. Que n'ont-ils pas fait pour écarter Brissot de l'assemblée ! Que j'aimerais à voir leur mine allongée ![325]

Il fait référence aux troubles des opérations parisiennes avec une assemblée électorale scissionnée[326]. Brissot se positionne alors du côté du club des Jacobins et ses prises de positions lui valent des inimitiés. Son élection à Paris est une victoire politique pour le rédacteur angevin car désormais des députés « bons et savants » remplacent le « côté droit » où se situaient autrefois l'abbé Maury et Cazalès. Cette emphase s'explique par la ligne éditoriale du *Creuset*, favorable aux jacobins. De la même manière, la *Chronique du département de la Loire-Inférieure* commente l'élection d'un député :

> Le Corps électoral de Paris, vient enfin de nommer M. *Condorcet*, Deputé à la prochaine Législature. C'est une victoire remportée par le patriotisme.[327]

[324] *Courier du Calvados*, n°50, 26 juin 1791.
[325] *Le Creuset*, n°24, 21 septembre 1791.
[326] MONNIER Raymonde, *L'Espace public démocratique. Essai sur l'opinion à Paris de la Révolution au Directoire*, Paris, Kimé, 1994, p. 88.
[327] *Chronique du département de la Loire-Inférieure*, n°83, 3 octobre 1791.

De la même manière, les jacobins nantais choisissent de célébrer Condorcet, connu pour sa proximité avec les milieux démocrates parisiens[328]. L'élection est désormais déterminante pour les clubs car lorsque l'individu souhaité est élevé à la législature, c'est une « victoire » idéologique. La presse d'opinion n'est cependant pas la seule à s'être lancée dans un engagement partisan au travers de ce scrutin. A partir de septembre, les journaux d'information d'Angers et de Nantes insèrent des conseils. Les *Affiches de Nantes* avec la *Chronique du département de la Loire-Inférieure* insèrent celui du *Patriote Français* :

> On vous répétera par-tout qu'il faut écarter les têtes exaltées. Défiez-vous de ce mot […]
> On ne cesse de dire qu'il ne faut maintenant que des hommes sages, & que les patriotes ardents sont dangereux ; il faut encore se défier de ce langage. La sagesse est bonne en tout temps ; mais la sagesse n'est point cette pusillanimité qui tremble au moindre vent, ni cette cupidité cachée qui, pour obtenir places ou argent, s'arrange avec tous les partis, & s'appelle modération[329].

L'orientation du *Patriote Français* vise à contrer les discours qui se développent depuis la fuite de Varennes contre l'aile avancée du parti patriote. Après la fuite du roi, la *Chronique du département de la Loire-Inférieure* s'est positionnée en faveur du républicanisme dans la retranscription des séances de la société sur cette question[330]. Il n'était donc pas difficile pour ce périodique de prendre position pour Brissot. Pour les *Affiches de Nantes*, cela est plus singulier car il s'agit d'un périodique d'information au contenu informatif[331]. La référence de Brissot aux jacobins de Nantes facilite l'insertion de ce conseil, promu comme un argument d'autorité. Brissot présente les « hommes

[328] MONNIER Raymonde, *L'Espace public démocratique. Essai sur l'opinion à Paris de la Révolution au Directoire*, *op. cit*., p. 57.
[329] *Affiches de Nantes et du département de la Loire-Inférieure*, n°103, 28 août 1791 & *Chronique du département de la Loire-Inférieure*, n°73, 31 août 1791.
[330] Le n°57 de la *Chronique du département de la Loire-Inférieure* (6 juillet 1791) relate une séance au club nantais dans laquelle « quatre ont été pour la Royauté » et deux parmi les plus jeunes « ont demandé que la France renonçât au Gouvernement Monarchique, & devînt une République ». Les rédacteurs prennent le parti des républicains. Confronté aux « vieilles habitudes » de leurs opposants, les partisans de la république avaient une « vigueur d'ame qui convient au Français dans ces moments de crise ».
[331] SOREL Patricia, « Affiches générales de Bretagne, 1757-1794 », FEYEL Gilles (dir.), *Dictionnaire de la presse française pendant la Révolution… tome III*, *op. cit*., 2013, p. 28.

sages » comme des êtres corruptibles. Il peut faire référence à certains individus à l'instar de Barnave.

Inversement, les *Affiches d'Angers* prennent le parti de publier l'article d'André Chénier en provenance du *Moniteur* :

> Une haine violente contre la cour, contre l'ancien régime, contre tous les ci-devant privilégiés ne me semble pas suffire dans un représentant du peuple. J'exigerois davantage. C'est d'abord une chose qu'il est très-aisé de feindre ; c'est un voile sous lequel on peut facilement couvrir des inimités & des vengeances particulières ; & en outre, on peut, je crois, raisonnablement douter de ceux qui se sont le plus répandus en invectives contre les tyrans féodaux de la France, après leur destruction, qui ont applaudi aux rigueurs illégales, aux outrages, aux meurtres dont quelques insensés ont été les victimes, & qui ont encouragé la partie peu éclairée du peuple à user de représailles[332]

Mame souhaite se positionner sur une ligne gouvernementale et choisit de le montrer en insérant ce conseil d'André Chénier. La préconisation repose sur un argument par le précédent, il suggère que les patriotes les plus exaltés ont été responsables par le passé des violences les plus sanglantes (« outrages », « meurtres »). Pour Chénier, le risque d'élire des individus trop prononcés peut conduire à des risques semblables :

> Ces mots tant répétés d'exagérations de patriotisme, seront […] une excuse pour les autres citoyens, pourvu que l'on convienne qu'elle seroit inadmissible pour un représentant de la nation. S'il ne se sent pas une force calme & sage, & si son patriotisme n'est pas de la raison, qu'il s'éloigne […] aucun Etat libre ne manquera jamais d'hommes parleurs & rusés, toujours prêts à réveiller […] les passions de cette classe de citoyens, mécontente & si facile à égarer, parce qu'elle est pauvre & ignorante. […] Ils flatteront sa jalousie trop naturelle, par des dénonciations vagues & atroces. […] C'étoit jadis hérétique, janséniste, déiste ; aujourd'hui aristocrate, modéré, impartial, républicain : ils s'appeleront insolemment les défenseurs du peuple[333]

[332] *Affiches d'Angers*, n°75 *bis,* 8 septembre 1791.
[333] *Ibid.*

Il énumère les conséquences négatives qui pourraient résulter de l'élection de patriotes exagérés. Ces deniers étant « rusés » pourraient manipuler les masses populaires pour contrer les lois. Leurs opposants seraient inculpés par des désignations infondés. Chénier est connu pour avoir collaboré dans le *Journal de Paris*[334], dont la ligne est modérée et pourtant il dénigre toutes les épithètes, y compris le qualificatif « républicain ». Dans la vision de Chénier, ces désignations relèvent de la démagogie. Le patriotisme de Chénier se veut « sage » tandis qu'à Nantes la recommandation de Brissot préconise les « patriotes ardents ». A partir de septembre, les périodiques choisissent donc de soutenir des options différentes. A Caen les *Affiches du Calvados* ne choisissent pas de conseiller leur lectorat avant le scrutin mais prennent position après les résultats au travers de stances dépréciatives visant Bonnet de Meautry (ou Fauchet) en tant que « calomniateur fécond ».

Comme le souligne Melvin Edelstein, les élections de juin 1791 ont été « très politiques[335] », et les rédacteurs dans l'Ouest sont également entrés en politiques en se positionnant sur les choix possibles. L'engagement pour la pratique évolue vers un engagement en faveur d'une idéologie et pour des personnalités de renom.

3) Un engagement atténué et un retour des craintes (1792)

En août 1792, le régime monarchique s'effondre et les Français sont conviés à élire au suffrage élargi des Électeurs afin de nommer les représentants de la Convention nationale. Cette élection est particulière car elle intervient dans des circonstances inattendues. La fin du régime et la guerre suscitent le retour des peurs en contexte électoral. La presse nantaise ne donne plus lieu à d'engagements spécifiques. Les *Affiches de Nantes* et le *Journal de correspondance de Nantes* deviennent silencieux sur les élections et la *Chronique* des clubistes nantais a cessé de paraître à cette date. Les éléments des presses angevine et caennaise montrent toutefois un net changement. Cela se fait ressentir dans la prise de position des *Affiches d'Angers* :

[334] BELLANGER Claude, GODECHOT Jacques, GUIRAL Pierre, *et alii*, *Histoire générale de la presse française. 1. Des origines à 1814,* Paris, Presses Universitaires de France, 1969, p. 464.
[335] EDELSTEIN Melvin, *La Révolution française et la naissance de la démocratie électorale, op. cit*., p. 339.

> *EXTRAIT d'un discours sur les élections pour la Convention nationale, prononcé dans la séance des Amis de la Constitution de l'Ouest, séante à Angers, le 25 aout, l'an quatrième de la Liberté, et le premier de l'Égalité, et imprimé par l'ordre de la société.*
>
> Après avoir montré fort au long combien le choix des électeurs est important […] l'orateur continue ainsi : Citoyens, quelques-uns d'entre vous, sans doute, doivent être nommés électeurs, & c'est à ceux-là que je m'adresse. Si l'ame droite & honnête étoit toujours en garde contre les séductions de l'hypocrisie, si la perfidie pouvoit se reconnoitre à des signes certains, je n'éleverois point aujourd'hui la voix ; mais, arrivés au rendez-vous commun, vous serez travaillés dans tous les sens, & par des hommes d'autant plus dangereux, qu'avec le talent de la persuasion, ils auront tous les dehors du patriotisme & de la vertu. [...][336]

La retranscription de ce discours traduit la peur qui traverse le club de l'Ouest, l'une des deux sociétés d'Angers. Les termes employés (« séductions », « hypocrisie », « perfidie ») mettent en évidence un climat propice aux tromperies et aux sollicitations. Le contenu redevient un discours très général et prudent contre des « séducteurs », des « intrigants » ou des « ambitieux » qui pourraient être des contre-révolutionnaires ou des carriéristes. De plus, aucune ligne programmatique n'est définie pour choisir les élus. A l'inverse, les *Affiches du Calvados* insistent sur le rôle que vont jouer les conventionnels :

> […] L'assemblée nationale législative a donc cru devoir appeller une convention nationale. Celle-ci aura de nouveau à chercher, quelle forme de gouvernement libre convient le mieux à la France. Alors le rédacteur pourra jeter un coup d'œil […] sur les différentes constitutions libres modernes […] car ce seront les véritables représentants des français ; car ce seront les véritables représentants du peuple, ceux-là qui auront obtenu les suffrages du riche & du pauvre, du pauvre qui a tant d'intérêt à vivre sous un bon gouvernement.[337]

[336] *Affiches d'Angers*, n°105, 30 août 1792.
[337] *Affiches du Calvados*, n°100, 30 août 1792.

Cette vision met en avant le sort de l'élection, les représentants sont subordonnés aux intérêts du « peuple ». Ils doivent être investis du devoir de former un « bon » gouvernement, favorable aux intérêts de toute la nation (les « français », le « riche » et le « pauvre »). C'est aussi un discours très général sur les bénéfices de l'élection. Le choix est ensuite défini plus en détail :

> mais votre nomination nous en est un sûr garant, vous n'écouterez que la voix de votre conscience, vous déjouerez les cabales qui pourroient se former, & vous écarterez les intérêts particuliers. L'ambitieux n'obtiendra point votre suffrage […] ni l'homme foible, il peut être séduit ou corrompu, ni l'égoïste […], ni l'intrigant […] vous nommerez, enfin, de dignes représentants, qui, après avoir repoussé cette coalition d'ennemis […] éteindront ces dissentions intestines qui nous divisent, éloigneront l'anarchie momentanée […] rétabliront l'ordre & la paix, consolideront les deux bases du gouvernement que nous avons choisies, la liberté & l'égalité […][338]

On en revient dans cet engagement à un retour de l'idéal-type moral. Le rédacteur réemploie des engagements propres à l'idéalisation des premiers scrutins avec les peurs relatives aux « ambitieux » et « intrigants » auxquels s'ajoutent le « foible » qui « peut être séduit ou corrompu », ce qui traduit les mêmes peurs qu'à Angers. La conclusion montre que l'engagement est davantage porté sur les élus désirés que sur l'élection en tant que telle. Les votants sont responsabilisés à l'importance du choix dont dépend le sort du pays. La pratique électorale n'est désormais plus enthousiaste mais peut s'avérer critique dans la mesure où se joue l'issue de la révolution.

Pour prémunir les électeurs de ses périls, le *Courier du Calvados* insère un discours de M. Caille, professeur de philosophie, qui intervient sur la question « *Doit-on proscrire les scrutins dans les assemblées électorales et leur substituer le suffrage à haute voix ?* » avec des arguments en faveur du second :

> Les citoyens qui respectent la sainteté de leur contrat, n'en confieront ils pas le dépôt sacré à des mandataires reconnus depuis long-tems par les qualités du talent, de l'incorruptibilité et de leur ardent amour pour

[338] *Ibid*., colonne de droite.

> l'indépendance de leur pays ? Qu'ils proclament leur choix à haute voix, ils seront honorés, bénis de la multitude, s'ils ont été justes : s'ils sont impurs, elle les couvrira d'opprobre ; elle les chargera de sa haine ; elle poursuivra leur mémoire criminelle ; elle appellera même contre eux le ressentiment et les malédictions des races futures […][339]

Cette nouvelle modalité du vote est propre au contexte spécifique de septembre, moment durant lequel les modalités sont repensées afin d'être plus transparentes, souligne Malcolm Crook[340]. C'est d'ailleurs le motif du propos. Les choix, selon le discours, doivent désormais être soumis à l'approbation de l'assemblée. S'ils sont bons, les électeurs seront « bénis de la multitude » ou bien écartés si leurs choix sont jugés « impurs ». Cela traduit l'état d'esprit du vote à cette période où le choix n'est pas célébré mais soumis à un strict examen, quitte à en briser le secret.

***

L'année 1791 est un tournant dans l'engagement électoral des presses dans l'Ouest. L'investissement pour la pratique électorale passe à un investissement pour une ligne et contre des adversaires. Les élections cléricales et leurs remises en cause suscitent les premières prises de position des rédacteurs pour les défendre et dénoncer ceux qui renoncent à y participer. En juin, l'implication électorale est encore différente. Les périodiques s'investissent pour la première fois par des tentatives d'influer le choix et par le soutien apporté à des personnalités politiques clivées. Les élections de 1792 marquent cependant un reflux de ces engagements et le retour aux peurs des premières années, sans doute en raison des circonstances politiques. Les périodiques se sont donc investis le plus dans les élections durant l'année 1791. Cette implication a été importante dans les désignations employées pour promouvoir et attaquer des groupes et des individus.

[339] *Courier du Calvados*, n°67, 19 août 1791.
[340] CROOK Malcolm, « Voter en assemblée sous la Révolution. Le citoyen dans l'espace électoral », MONNIER Raymonde (dir.), *Citoyens et citoyenneté sous la Révolution française*, Paris, Société des études robespierristes, 2006, p. 172.

C. L'évolution lexicale en 1791 : un développement de la désignation en contexte électoral

De tous les scrutins des premières années de la Révolution, les élections législatives de juin-septembre 1791 ont été l'une des plus propices aux commentaires dans la presse. Ces élections ont été parmi les plus importantes des premières années de la Révolution avec celles de la Convention nationale. A la différence de ces dernières, elles étaient prévues de longue date et ne furent pas une surprise pour les électeurs. Le seul élément perturbateur a été le report de l'élection des députés au mois de septembre en raison de la suspension du roi[341]. L'implication de la presse ne s'est pas limitée aux seuls conseils puisqu'il y eut des prises de position de certains journaux sur le scrutin parisien et ses élus. Dans cette perspective, la presse a laissé un grand nombre de traces de son investissement. Bien que la « couverture » électorale dans la presse au sens où elle est entendue de nos jours ne débute qu'à partir de l'an V[342], l'implication de certains journaux permet d'interroger ce contenu et de se demander quels noms et adjectifs a mis la presse sur ses ennemis et sur les profils souhaités ou non désirés ? Le lexique employé par la presse a fait l'objet de quelques études, comme celles de Jacques Guilhaumou sur le *Père Duchesne* qui a étudié les termes adjuvants et opposants employés dans le célèbre périodique d'opinion[343]. Dans cette même perspective, il est possible de retranscrire toutes les prises de position des rédacteurs et de les intégrer dans un outil informatique pour faire ressortir les désignants (sociaux, politiques, autres) qu'il sera possible de restituer dans leurs contextes spécifiques et de commenter. Le logiciel de traitement utilisé est TXM, un programme de lexicométrie en libre accès, il permet de repérer les noms et adjectifs ainsi que leurs occurrences.

[341] Une courte suspension consécutive à la fuite de Varennes.
[342] CROOK Malcolm, « La plume et l'urne : la presse et les élections sous le Directoire », BOURDIN Philippe, GAINOT Bernard (dir.), *La République directoriale, tome 1*, Clermont-Ferrand, Société des Études robespierristes, 1997, p. 301.
[343] GUILHAUMOU Jacques, « L'idéologie du Père Duchesne : les forces adjuvantes (14 juillet-6 septembre 1793) », *Le Mouvement socia*l, oct.-dec., 1973, n°85, *Langage et idéologies : Le Discours comme objet de l'Histoire* (oct.-dec., 1973), pp. 81-116.

1) Une oscillation entre critères du mérite et positionnement politique (juin 1791)

Entre juin et septembre, de nombreux évènements se succèdent tels que la fuite de Varennes, la fusillade du Champs-de-Mars et la scission des Feuillants. Il convient donc de séparer l'engagement en deux temps : celui de juin puis celui de septembre. Le mois de juin se situe dans une période à la fois moins tumultueuse mais néanmoins « très politique » selon M. Edelstein[344] avec les suites de la Constitution civile du clergé et les premiers délitements du parti patriote. C'est la date à laquelle les citoyens actifs des cantons élisent leurs Électeurs départementaux, chargés d'élire les députés. L'étude se concentre ici sur les conseils car à cette date il s'agit de la principale forme d'engagement. D'autre part, l'étude ne concerne que les journaux d'opinion, il faut attendre septembre pour que la presse d'information s'engage.

Le corpus des sources se compose d'une adresse du club nantais « aux gens des campagnes » retranscrite dans deux journaux de Nantes : via un supplément du *Journal de correspondance de Nantes* et la *Chronique du département de la Loire-Inférieure*. Bien qu'il s'agisse de la même source, elle a été reproduite dans deux journaux différents et a pu être lue par deux lectorats, il a donc été choisi de l'incorporer deux fois. Cet article vise à orienter les ruraux. Dans la même perspective, le *Courier du Calvados* publie une adresse du curé d'Andrezel, destinée également à une audience rurale. Elle se structure en deux temps. Le curé restitue en premier lieu les vices des précédents scrutins avec la présence des tenants de l'Ancien Régime et le deuxième temps exhorte les ruraux à choisir des électeurs « sobres ». A Angers, les conseils sont différents ; le *Journal du département par les Amis de la Constitution*, organe du club angevin, publie une circulaire de la société-mère des jacobins à Paris tandis que *L'Observateur Provincial* opte pour une adresse de provenance inconnue.

Dans cet ensemble, les auteurs ont cherché à inclure et exclure des catégories à partir d'un lexique propre à leur époque. On peut se demander si les journaux emploient les mêmes désignants dans leurs conseils ? En outre, une question mérite d'être étudiée. Patrice Gueniffey affirme que la valorisation des mérites personnels primait sur

[344] EDELSTEIN Melvin, *La Révolution française et la naissance de la démocratie électorale*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014, p. 339.

la question des opinions chez les personnes à pourvoir[345] tandis que Melvin Edelstein souligne que les élections étaient devenues politiques dès juin[346]. Dans cette perspective, on peut se demander si les journaux, dans leurs critères de valorisation et de dépréciation, insistent sur les valeurs morales ou vers des lignes politiques ? Pour se faire, il est possible de se pencher dans un premier temps sur les désignants attribués aux catégories à exclure avant de voir les qualificatifs de valorisation.

Parmi les termes dépréciatifs se trouvent des termes évidents et larges (« ennemis », « aristocratie »). Les « ennemis » sont utilisés dans l'adresse du club de Nantes pour en faire un mot d'ordre : « vous devez empêcher que nos ennemis ne triomphent, & qu'ils ne remplissent les places ; pour cela vous devez vous rendre à vos Assemblées primaires de canton[347] ». Il englobe un ensemble de catégories comme ceux qui essaient de « faire regretter l'ancien régime » ou « qui tâcheront de capter vos suffrages », soit toutes les hantises de l'époque. C'est donc un terme polysémique à l'instar des « aristocrates », mentionnés dans le conseil du club nantais :

> les Aristocrates triompheront ; ils nommeront de mauvais Electeurs ; ces mauvais Electeurs choisiront de mauvais Députés, & de mauvais Députés occasionneront peut-être la guerre civile, ou tout au moins rétabliront les corvées, les dîmes […][348]

Le désignant se veut très large, les « aristocrates » englobent les opposants à la Révolution sans distinction. Le discours insiste sur les conséquences défavorables de leurs actions aux assemblées primaires plus que sur la définition de ces derniers. Cette absence de définition s'explique par le fait que les « aristocrates » figuraient déjà parmi les termes très employés à cette époque. Comme le souligne J. Guilhaumou, son sens s'est considérablement élargi au point de désigner des catégories très diverses[349]. Le

[345] GUENIFFEY Patrice, *Le nombre et la raison. La Révolution et les élections*, Paris, Édition du Cerf, 2ème édition, 2020, (1ère édition en 1992), p. 129-130.
[346] EDELSTEIN Melvin, La Révolution française et la naissance de la démocratie électorale, *op. cit*., p. 339.
[347] *Chronique du département de la Loire-Inférieure*, n°52, 18 juin 1791.
[348] *Ibid.*
[349] GUILHAUMOU Jacques, « Aristocrate(s) / Aristocratie », CNRS, ÉQUIPE 18e et REVOLUTION, *Dictionnaire des usages socio-politiques (1770-1815). Désignants socio-politiques*, Paris, Klincksieck, 1985, p. 13.

Courier du Calvados mentionne les « ci-devant nobles », les « ci-devant seigneurs » ou les « robins altiers[350] » (qui manipulent les « pasteurs rébelles »). Ils ne sont pas mis en avant de manière spécifique car ils sont fondus dans d'autres catégories à l'instar des « magistrats subalternes », des « agens ministeriels » et des autres « ennemis ». Ils constituent une catégorie dépréciée parmi d'autres. Dans la presse angevine, les « aristocrates » sont relégués au second plan comme le montre le *Journal du département de Maine et Loire par les Amis de la Constitution d'Angers* :

> Ce sont des Personnages faussement pacifiques, et cruellement modérés, dont il faut vous défier. Les Aristocrates déclarés sont bien moins à craindre, puisqu'ils sont connus[351]

Même reprise dans *L'Observateur Provincial* : « Les aristocrates ouverts ne sont pas les plus dangereux ; par cela même qu'ils sont connus, il est facile de les exclure ». Les « aristocrates » ne sont plus définis là non plus au motif qu'ils sont « connus ». De manière générale, les « aristocrates » ne sont pas les plus représentés dans les conseils en juin. La presse insiste sur d'autres adversaires, à la fois politiques et sociaux. Pour ce qui concerne la presse angevine, cela s'explique car les orientations proviennent de Paris.

La presse angevine a recouru à des désignants plus spécifiques qui semble être issus de la vie parisienne. Ainsi, le terme « modéré » dans le corpus provient seulement de la circulaire jacobine relayée dans le *Journal du département de Maine et Loire, par les Amis de la Constitution d'Angers*. Ce vocable est connu et employé dans la presse parisienne, notamment dans les *Annales patriotiques et littéraires* de Mercier[352]. Ils sont désignés ainsi :

> Défiez-vous de ceux qui vous disent que les chauds Patriotes ne tendent qu'à troubler l'ordre et la tranquillité publique. […] c'est ainsi que de faux Patriotes, des charlatans politiques, osent encore nommer les fidèles amis de la

[350] *Courier du Calvados*, n°50, 26 juin 1791.
[351] *Journal du département de Maine et Loire par les Amis de la Constitution d'Angers,* 2nd trimestre, n°12, juin 1791.
[352] BENREKASSA Georges, « Modérations, modérés, modérantisme », LUSEBRINK Hans-Jürgen, REICHARD Rolf, *Handbuch politisch-sozialer Grundbegriffe in Frankreich 1680 – 1820,* Munich, Oldenbourg Verlag, 1996, p. 140.

> raison, de la justice et de la liberté. Il est bien facile à ces vils détracteurs […] de paroître patiens et modérés […] La liberté, la justice, le bonheur public sont pour eux des objets si indifférens ! Ils appellent l'ordre, tout système qui convient aux arrangements de leur ambition […][353]

Les « modérés » sont associés à « l'ambition », au manque d'investissement dans la vie politique. Ils sont présentés comme des personnes en quête d'ordre, ce qui sous-entend des individus pour qui l'essentiel des réformes a été mené et qui refusent de porter la Révolution plus loin. Sur le plan politique, ils désignent ceux qui dénoncent les « chauds Patriotes » comme des fauteurs de trouble. Cette vision peut être en lien avec les débats de la vie parisienne. L'affaire de Nancy a créé un premier clivage au sein du parti patriote[354] et Raymonde Monnier souligne qu'une opposition s'est constituée entre patriotes modérés et démocrates parisiens avec le décret sur le droit de pétition[355]. *L'Observateur Provincial* emploie la même formule dans son conseil (de provenance inconnue) :

> Les aristocrates ouverts ne sont pas les plus dangereux ; par cela même qu'ils sont connus, il est facile de les exclure. Mais ceux dont il faut le plus se défier, ce sont les patriotes hypocrites, qui […] ne manqueront pas d'intriguer pour se faire élire. On les reconnoîtra aisément à leurs anciens principes ; à leur popularité nouvelle et déguisée ; à l'intérêt qui les attachoit à l'ancien régime ; à leurs liaisons plus ou moins directes, soit avec les agens médiats ou immédiats du pouvoir exécutif.[356]

De la même manière que les « faux patriotes », les « patriotes hypocrites » sont définis comme un mélange de popularité, d'ambition et de carriérisme. La suite du propos se concentre sur les « intrigants », un terme récurrent que l'on retrouve à toutes

[353] *Journal du département de Maine et Loire par les Amis de la Constitution d'Angers,* 2nd trimestre, n°12, juin 1791.
[354] MARTIN Jean-Clément, *Contre-Révolution, Révolution et Nation en France*, Paris, Edition du Seuil, 1998, p. 66.
[355] MONNIER Raymonde, *L'espace public démocratique. Essai sur l'opinion à Paris. De la Révolution au Directoire*, Paris, Editions Kimé, 1994, p. 37.
[356] *L'Observateur Provincial*, Septième partie, n°15, juin 1791.

les époques pour désigner le plus souvent les carriéristes. D'autre part les « charlatans » sont abondamment développés :

> Les grands talens en imposent aisément, c'est un empire et une séduction dont il est difficile de se défendre ; mais pour les yeux exercés, on distingue bientôt le déclamateur et le charlatan, du vrai patriote et de l'homme instruit[357]

Ce désignant est associé à la « séduction » et donc à la manipulation. On retrouve cinq occurrences sous différentes formes (« charlatan », « charlatans », « charlatanisme ») de ce désignant. Le *Journal du département de Maine et Loire* dénonce les « charlatans politiques » (assimilés aux « faux patriotes ») ainsi que le « faux jargon du charlatanisme » qui rejoint la « séduction » employée dans *L'Observateur Provincial*. Cela est révélateur des nouveautés associées au vote. Les élections et la vie démocratique ouvrent des espaces aux orateurs. Ces derniers peuvent influencer les électeurs par des « beaux discours » pour se hisser aux fonctions. Une perspective qui suscite des craintes, y compris dans les discours politiques parisiens. Patrick Brasart, professeur en littérature, a analysé le discours de Robespierre du 16 mai 1791 dans lequel l'avocat exprime une défiance envers les orateurs[358]. Ces mises en garde sont intéressantes car quelques mois auparavant, P. Brasart a relevé que la mort de Mirabeau avait suscité des engouements pour les qualités oratoires du défunt[359]. Désormais, les élus idéaux dans les conseils ne doivent pas être de bons orateurs car cela peut être signe de tromperie. Ces observations montrent l'état de désunion du parti patriote à partir de juin 1791.

Un autre aspect récurrent dans le lexique dépréciatif concerne la crainte des manipulations financières. Le « riche » est mentionné à six reprises dans la liste des noms et une fois sous sa variante « riches ». Ils sont désignés dans l'adresse du club nantais par l'intermédiaire de la *Chronique* et du supplément du *Journal de correspondance*. Parmi les mots cooccurrents, c'est-à-dire les plus proches du mot

[357] *L'Observateur Provincial*, Septième partie, n°15, juin 1791.
[358] BRASART Patrick, *L'éloquence révolutionnaire (1789-1794) : appréciation critique et statut littéraire d'un délibératif moderne (1789-1815)*, thèse doctorale, Université François Rabelais, 1992, p. 202-204.
[359] *Ibid.*, p. 27-38.

« riches » dans une séquence, on trouve les termes « ennemis » et « suffrages ». Cela est dû à une formule de l'adresse du club nantais :

> Souvenez-vous aussi que les services particuliers ne doivent être payés que par une reconnoissance particuliere ; que les obligations que vous avez à l'homme riche qui vous aura secourus […] ne doivent point déterminer vos suffrages, car il peut se faire que cet homme riche soit l'ennemi de la Constitution. Pour être bon Electeur, il ne faut pas être riche[360]

« L'homme riche » est ainsi associé à la corruption. Il convient de rappeler que la circulaire du club de Nantes s'adresse aux ruraux. Il était donc craint que ces derniers ne soient manipulés, une vision classique dans la représentation des ruraux, perçus comme malléables et souvent endettés. Jean Bart souligne qu'en Bourgogne les paysans s'étaient révoltés contre leurs créanciers parmi lesquels se trouvaient des agents des seigneurs (procureurs-fiscaux, notaires-greffiers)[361].

Tableau 1. Désignants employés dans la Chronique du département de la Loire-Inférieure

Chronique du département de la Loire-Inférieure (juin 1791)	
Désignants de valorisation	Désignants d'opposition
bon Electeur	mauvais Electeurs (2)
honnête homme	homme riche (2)
bon Patriote	Aristocrates
respectables cultivateurs	Nobles
bon Citoyen	ambitieux
simples	hypocrites
vertueux	

De la même manière, il n'est pas exclu que les paysans autour de Nantes soient endettés auprès de créanciers, dont des anciens agents seigneuriaux, et que les craintes de manipulations aient été envisagées. L'élection s'est par ailleurs soldée sur un conflit entre ruraux et citadins et la *Chronique* a accusé un « ci-devant fiscal »[362]. L'adresse du

[360] *Journal de correspondance de Nantes*, n°25, 17 juin 1791 ; *Chronique du département de la Loire-Inférieure*, n°52, 18 juin 1791.
[361] BART Jean, « Bourgeois et paysans : la crainte et le mépris », *La Révolution française et le monde rural*, *op. cit*., p. 461.
[362] Nous reviendrons sur ce point dans l'étude lexicale des termes en septembre où les engagements sur les résultats seront traités.

curé d'Andrezel, dans le *Courier* de Caen, mentionne également la « table des électeurs riches » à laquelle les électeurs doivent résister ainsi que « l'électeur des villes ». Ce désignant social s'inscrit donc dans la hantise des sollicitations, une thématique récurrente qu'il a été possible de démontrer à de multiples occasions.

Ainsi, les qualificatifs pour désigner l'opposition sont nombreux, ils ne désignent pas seulement les « aristocrates » mais aussi d'autres catégories. Les conseils aux ruraux insistent avant tout sur des désignants sociaux dans le but d'empêcher les manipulations. Les circulaires des périodiques angevins ciblent à l'inverse des ennemis politiques (les « modérés », « faux patriotes », etc.). Celle du *Journal du département de Maine et Loire, par les Amis de la Constitution d'Angers* provient de Paris, ce qui explique les références au contexte agité de juin. Celle de *L'Observateur Provincial* est inconnue. On retrouve néanmoins des similitudes car dans le contenu de ces deux conseils c'est la crainte d'adversaires masqués qui est pointée. Les talents oratoires peuvent cacher des ambitions personnelles. A l'opposé, la presse valorise l'honnêteté des individus à élire.

Les désignants valorisants sont nombreux et varient en fonction de la provenance des conseils. On peut en dénombrer plusieurs tels que le « bon » (et sa variante « bons »), les « honnêtes », les « vertueux », souvent associés aux valeurs morales. Dans l'adresse du club de Nantes, les « bons » sont mentionnés à deux reprises : « vous vous défierez de tous ceux qui tenoient à l'ancien régime par des dignités & par des titres, à moins qu'ils ne se soient constamment montrés bons citoyens[363] ». Les « bons » citoyens servent ici à distinguer les anciens officiers qui adhèrent au nouveau régime et les opposants. L'adjectif sert aussi à désigner l'électeur modèle : « Pour être bon Electeur, il ne faut pas être riche, il ne faut pas être savant ; il suffit d'avoir des intentions pures, d'être un honnête homme, & sur-tout un bon Patriote. […][364] ». Le « bon », défini par son patriotisme, est également antinomique au « riche », il est « honnête » et aux « intentions pures ». Le champ lexical de la moralité revient ainsi dans plusieurs désignants à l'instar des « vertueux ». Le *Journal du département de Maine et Loire* les

[363] *Journal de correspondance de Nantes*, n°25, 17 juin 1791 ; *Chronique du département de la Loire-Inférieure*, n°52, 18 juin 1791.
[364] *Ibid.*

définit ainsi : « Ce ne sont ni des Orateurs, ni des Intriguans qu'il nous faut, pour remplir cette fonction importante ; mais des Hommes vertueux[365] ». Le « vertueux » est là aussi antinomique à l'intrigue et aux paroles, qui peuvent être pernicieuses (celle des « charlatans »). L'adresse des sociétaires nantais mentionne cependant un point intéressant : « Pour être bon Electeur, il ne faut pas être riche, il ne faut pas être savant[366] ». Ce commentaire s'explique car il s'adresse aux ruraux et les sociétaires demandent qu'ils élisent des hommes ordinaires. A l'inverse, *L'Observateur Provincial* se distingue par une autre vision des « bons électeurs » :

> De bons électeurs seront ceux qui, à une ame droite, à un esprit juste, réuniront un patriotisme éprouvé, un grand attachement à la constitution, et la science des hommes, c'est-à-dire, le talent […] de savoir apprécier et distinguer le mérite et les qualités nombreuses que doivent avoir les membres du corps législatif. […]
> Maintenir la constitution, faire des lois, voter l'impôt, surveiller et ordonner toutes les parties de l'administration […]
> Les électeurs doivent donc faire attention que leur choix tombe sur des personnes versées dans la connoissance des lois et des coutumes du royaume […] dans celle des finances, de l'administration, de la politique […] et sur-tout qui connoissent bien la constitution et le fil des principes sur lesquels elle est assise.[367]

Cette insistance portée sur la « constitution », la « science » et les « lois » en font une orientation qui se singularise. Toutes les occurrences du nom « lois » proviennent de ce conseil dont on peut supposer qu'il émane d'un homme de loi. Il se décline en deux temps, celui de « l'organisation intellectuelle » (ci-dessus) dans laquelle il insiste particulièrement sur le « talent » et « l'organisation morale » portée sur des critères idéologiques (contre les « patriotes hypocrites »). De manière très contradictoire, le « talent » est mis en exergue ici mais les « talents » sont dépréciés dans la seconde partie où les « intrigants » sont décriés pour « mettre leurs talens à l'enchere des places ou des récompenses ». De même les « grands talens » sont associés aux « charlatans ».

[365] *Journal du département de Maine et Loire, par les Amis de la Constitution d'Angers*, 2nd trimestre, n°2, 12 juin 1791.
[366] *Journal de correspondance de Nantes*, n°25, 17 juin 1791 ; *Chronique du département de la Loire-Inférieure*, n°52, 18 juin 1791
[367] *L'Observateur provincial*, Septième partie, n°15, juin 1791.

Le vocable « talent » est ainsi ambivalent. Le *Journal du département de Maine et Loire* insiste aussi sur cette idée : « la vertu est infiniment plus nécessaire que les talens, et c'est elle qu'il faut chercher d'abord. Si la vertu sans talens peut être moins utile, le talent, sans vertu, n'est qu'un fléau[368] ». La suite du propos porte sur le « charlatanisme » déjà évoqué, ce qui suggère que les jacobins associent « talents » et manipulations oratoires. Ce terme n'est ainsi valorisé que dans une seule adresse et est en même temps décrié à deux reprises dans sa forme au pluriel (« talens »). Les valeurs morales (« vertus », « probité, « honnêteté ») restent ainsi prépondérantes dans l'intégralité des discours tandis que les compétences sont discutées, en fonction de l'audience visée et du contexte.

Autre point essentiel, celui du « patriotisme ». Est-il prépondérant dans les occurrences des termes valorisés ? Est-il davantage valorisé que les « vertus » ? Le « patriotisme » et toutes ses variantes totalisent dix occurrences. Ils sont présents dans la plupart des conseils et parfois au cœur du discours comme dans la *Chronique du département de la Loire-Inférieure* et le *Journal de correspondance de Nantes* : « il suffit d'avoir des intentions pures, d'être un honnête homme, & sur tout un bon Patriote[369] ». L'insistance du « sur tout » montre bien que l'adhésion au nouveau régime est la clé de voute du « bon » élu. Cependant les « patriotes » ne sont pas toujours associés au positif. Ainsi le *Courier du Calvados* évoque les « prétendus patriotes[370] » qui peuplaient les assemblées des précédents scrutins. De même, le *Journal du département de Maine et Loire, par les Amis de la Constitution* évoque le « Patriotisme nouveau[371] » des « Grands ». Signe que chacun peut être patriote à sa manière et tromper une audience. D'autre part, le périodique distingue également les « chauds patriotes » des « faux patriotes » à l'instar de *L'Observateur* qui distingue les « patriotes véritablement & sincèrement attachés à la liberté[372] » du « patriote hypocrite ». L'insistance sur les deux

[368] *Journal du département de Maine et Loire, par les Amis de la Constitution d'Angers*, 2nd trimestre, n°2, 12 juin 1791.
[369] *Journal de correspondance de Nantes*, n°25, 17 juin 1791 ; *Chronique du département de la Loire-Inférieure*, n°52, 18 juin 1791.
[370] *Courier du Calvados*, n°50, 26 juin 1791.
[371] *Journal du département de Maine et Loire, par les Amis de la Constitution*, 2nd trimestre, n°12, juin 1791.
[372] *L'Observateur Provincial*, Septième partie, n°15, juin 1791.

adverbes de véracité a pour but de montrer que le « patriotisme » n'est valorisable que s'il est franchement déterminé. A l'inverse, ce n'est qu'un patriotisme de façade qui masque des ambitions. Quant aux vertus, il est possible de les distinguer pour faire ressortir leur importance dans les conseils. Parmi toutes les occurrences associées au registre lexical de la moralité il est possible de sélectionner (« purs », « honnêtes », « justes », « respectables », etc.) et de les contextualiser dans leurs emplois. Au total, ils sont employés à seize reprises[373], souvent pour orienter, parfois pour flatter l'audience. Le patriotisme a donc été autant valorisé que la moralité des individus, toutefois l'analyse lexicale montre qu'il existe différentes formes de patriotisme, le « bon » ou le « patriotisme hypocrite ». Le patriotisme valorisé est nécessairement associé à la véracité. Ces termes montrent l'état d'esprit des rédacteurs et plus largement de la vie politique à cette période, où la hantise du « masque » et de l'ambition sont prégnantes.

Dès le mois de juin 1791, avant même la fuite du roi, les inquiétudes concernent des « patriotes » accusés de cacher des ambitions secrètes associées au carriérisme, à un attachement à l'ancien régime ou au pouvoir exécutif. Ces éléments sont néanmoins plus lisibles dans les feuilles angevines.

2) Une évolution lexicale des conseils en septembre 1791 : une insistance autour du « patriotisme »

A partir de septembre la presse ne se limite plus aux conseils mais intègre aussi les résultats et quelques fois le déroulement. L'engagement fait suite à la fuite du roi et à la scission des Feuillants, un évènement qui a influencé l'engagement. La circulaire des Feuillants a été abondamment relayée dans les périodiques angevins. Elle est ainsi insérée dans le *Journal du département de Maine et Loire par les Amis de la Constitution* alors que la société conserve son affiliation aux Jacobins[374]. Pour Gilles Feyel, cela a été entrepris pour ne pas cliver les lecteurs[375]. Elle est également retranscrite dans *L'Observateur Provincial* et *Le Creuset* tandis que les *Affiches d'Angers* choisissent de

[373] Se référer aux annexes.
[374] FEYEL Gilles, « Journal du département de Maine-et-Loire, 1791-1792 », FEYEL Gilles (dir.*), Dictionnaire de la presse française pendant la Révolution… tome VI*, *op. cit*., p. 518.
[375] *Ibid.*

relayer le conseil d'André Chénier, issu du *Moniteur.* Il convient de souligner que les articles les plus engagés émanent du *Creuset*, nouveau périodique local dont l'investissement pour les élections est important.

A Nantes, la *Chronique* et les *Affiches* insèrent le conseil de Brissot, issu du *Patriote Français*. La *Chronique* s'implique du début jusqu'aux résultats, perturbés par l'éviction des électeurs de la ville. A Caen l'engagement se montre plus limité qu'à Angers et Nantes, probablement en raison des réactions à la fuite du roi, qui ont incité à la prudence. On trouve cependant un court conseil dans le *Courier du Calvados* et des commentaires plus abondants sur les élus. Les *Affiches du Calvados* de tendance feuillante et *L'Abeille Politique & littéraire*, journal contre-révolutionnaire de Rouen, réagissent brièvement aux élus. *L'Abeille* n'est pas un périodique de Caen mais est diffusée jusqu'à Pont-L'Evêque[376] et commente le scrutin à Caen, ce qui explique son ajout.

Dans la pluralité de ces conseils, il convient de se demander quelle différence il y a avec l'engagement en juin ? Les épisodes de l'été 1791 ont-ils influencé l'engagement sur le plan lexical et avec quelles variations entre les presses régionales ? Est-ce que le « patriotisme » dans le lexique l'emporte sur les « vertus » à cette date ? L'engagement, étant plus dense qu'en juin, convient d'être étudié dans les conseils avant de se pencher sur celui employé pour les élus.

Dans les conseils en juin il a été possible de montrer que la promotion et l'exclusion s'associaient dans les désignants. En septembre, le nom « hommes » (mentionné vingt-cinq fois) apparaît en premier et apporte un élément de réponse puisqu'il sert très souvent – pas systématiquement – à désigner les profils à élire. A Angers, une distinction peut être repéré entre la circulaire des Feuillants et l'article de Chénier. Les « hommes » ne sont mentionnés qu'à quatre reprises par les Feuillants tandis que Chénier les mentionne à quinze reprises, de manière souvent négative : les « hommes abjects », les

[376] WAUTERS Eric, « L'Abeille, 1790-1793 », FEYEL Gilles (dir.*), Dictionnaire de la presse française pendant la Révolution… tome I, op. cit*., 2005, p. 63.

« hommes sans principes » ou « assez effrontés » et « parleurs & rusés[377] » Ils désignent la plupart du temps les patriotes avancés dont Chénier entend démontrer la radicalité.

Tableau 2. Désignants employés dans le conseil de Chénier, relayé par les Affiches d'Angers

Conseil de Chénier, ***Affiches d'Angers, n°75 bis***, septembre 1791

Désignants valorisés	Désignants d'opposition
passionné que pour la loi & la justice	hommes bons & ardens
calme & sage	ci-devant privilégiés
hommes vraiment grands & honorables	flatteurs de la cour
ardens pour le bien	hommes abjects et au-dessous du médiocre
passionné pour la vérité & la justice	flatteurs du peuple
esprits inaltérables	hypocrites de patriotisme & de vertu
ames incorruptibles	hommes sans principes & sans morale
	hommes parleurs & rusés
	calomniateurs du moment

La circulaire des Feuillants insiste au contraire sur les « hommes sages[378] ». A l'inverse, le conseil de Brissot, relayé dans deux périodiques nantais, met en opposition les « hommes sages » et les « hommes courageux » dans le cadre du clivage opposant la « modération » au « patriotisme ardent[379] », une vision qui se situe à la fois entre promotion et exclusion. Parmi les co-occurrents du nom « hommes », autrement dit les termes les plus proches de ce mot dans une phrase, le mot « ardens » (associé quatre fois au mot « hommes »), mérite une attention particulière. Ce terme est souvent opposé au vocable de la modération.

Les désignants « ardens » et « sages » sont beaucoup employés et reflètent le clivage qui s'inscrit dans les conseils électoraux à cette date. Dans un premier temps, le vocable « ardens (ou « ardents ») est associé à une forme de radicalité politique, tantôt valorisée et tantôt dépréciée. Dans le conseil de Chénier, relayé par les *Affiches d'Angers*, ces « hommes ardents » sont décrits ainsi :

> Ils ne veulent, eux, asseoir, parmi les législateurs, que ces hommes bons & ardens, sans jugement et sans critique, à

[377] *Affiches d'Angers*, n°75 *bis*, 8 septembre 1791.
[378] Circulaire relayée à Angers dans : *Journal du département de Maine et Loire, par les Amis de la Constitution*, 3ème trimestre, n°8, septembre 1791 ; *L'Observateur Provincial*, 8ème partie, n°9, septembre 1791 ; *Le Creuset*, n°20, 7 septembre 1791.
[379] Conseil relayé à Nantes dans : *Affiches de Nantes et du département de la Loire-Inférieure*, n°103, 28 août 1791 ; *Chronique du département de la Loire-Inférieure*, n°73, 31 août 1791.

> qui ces mots de patriotisme & de liberté n'inspirent que des contorsions, sans leur laisser aucune idée claire […][380]

Les « ardens » sont associés au manque de « jugement » et à une violence refoulée. Chénier, en étant dans une ligne monarchiste constitutionnelle, entend démontrer que les patriotes avancés sont responsables d'un chaos dont les conséquences seraient dangereuses s'ils étaient élus. Ainsi il réemploie ce terme plus loin en désignant les hommes « ardens pour le bien » qu'il valorise en opposition aux patriotes « ardens ». L'ardeur est ainsi, comme d'autres désignants, un trait tantôt valorisé ou déprécié en fonction du nom associé. Dans la circulaire des Feuillants le terme apparaît également :

> Qu'ils préferent donc aux novateurs ardens et inquiets les hommes sages qui sauront combien il importe à la France de faire l'expérience de la Constitution ; qui n'oublieront pas que le pouvoir législatif n'est pas le pouvoir constituant, et que l'exercice non interrompu de ce dernier pouvoir seroit la source de tous les désordres dans la société[381]

Les « ardens » sont associés aux « novateurs » et antinomiques aux « hommes sages ». Les « novateurs ardens » font sans doute référence aux démocrates parisiens dont les manifestations sont hostiles au monarque depuis la fuite de Varennes ou plus largement à ceux qui estiment que la Révolution n'est pas finie. Pour les Feuillants il s'agit désormais de fixer la Révolution. Le vocabulaire de la modération (« sage », « sagesse ») et de l'exaltation (« ardens ») sont ainsi opposés de manière dichotomique et reflètent le clivage après Varennes entre « constitutionnels » et jacobins. Ce fait se remarque assez bien dans le conseil de Brissot :

> On vous répétera par-tout qu'il faut écarter les têtes exaltées. Défiez-vous de ce mot, avec lequel, si quelquefois on a caractérisé justement des extravagants, on a plus souvent encore désigné de vrais, d'ardents & utiles patriotes. On ne cesse de dire qu'il ne faut maintenant que des hommes sages, & que les patriotes ardents sont dangereux ; il faut encore se défier de ce langage. La sagesse est bonne en tout temps ; mais la sagesse n'est point cette

[380] *Affiches d'Angers*, n°75 *bis*, 8 septembre 1791.
[381] Circulaire relayée à Angers dans : *Journal du département de Maine et Loire, par les Amis de la Constitution*, 3ème trimestre, n°8, septembre 1791 ; *L'Observateur Provincial*, 8ème partie, n°9, septembre 1791 ; *Le Creuset*, n°20, 7 septembre 1791

> pusillanimité qui tremble au moindre vent, ni cette cupidité cachée qui […] s'arrange avec tous les partis, & s'appelle modération. […] Des Députés foibles de courage, d'esprit ou de patriotisme, nous perdroient infailliblement[382]

Brissot reprend cette même opposition binaire à la différence que les patriotes « ardens » sont valorisés pour leur authenticité (« de vrais, d'ardens, d'utiles patriotes ») tandis que les « sages » ne sont pas mentionnés comme des « patriotes » mais uniquement sous le nom des « hommes », ce qui peut suggérer que, selon Brissot, ils ne sont pas membres du camp patriote. Il relègue aussi les promoteurs de la « sagesse » au champ lexical de la faiblesse (« pusillanimité », « tremble », « faibles »). Il les lie même à la « modération », une expression dépréciée dans les écrits. En juin la circulaire des jacobins associait ainsi le « modéré » à l'ambition et au manque d'investissement politique. C'est donc à la fois une orientation vers un profil-type et une réponse de Brissot contre ses détracteurs. La circulaire des Feuillants insistait par ailleurs sur les « hommes sages », ce qui a pu être une réponse adressée à la société rivale.

Tableau 3. Désignants employés par Brissot dans son conseil relayé dans la presse nantaise

Conseil de Brissot, ***Affiches de Nantes*** & ***Chronique du département***

Désignants valorisés	Désignants d'opposition
hommes courageux	homme sages
étrangers aux douceurs de la liste civile	Députés foibles de courage
hommes qui ont constamment prouvé leur patriotisme	
vrais	
ardens	
utiles patriotes	
patriotes ardents	

Parmi les termes relevés, le nom « patriotisme » est mentionné à onze reprises à Angers et à deux reprises à Nantes. Il mérite d'être interrogé au regard des conflits au

[382] Conseil relayé à Nantes dans : *Affiches de Nantes et du département de la Loire-Inférieure*, n°103, 28 août 1791 ; *Chronique du département de la Loire-Inférieure*, n°73, 31 août 1791.

sein du parti patriote. Comment est-il défini ? Dans l'adresse des Feuillants le « vrai » patriote est définit ainsi :

> Le vrai patriote […] est celui qui chérit assez la gloire et le bonheur de son pays pour leur immoler son existence même ; qui joint à un ardent amour de la liberté le respect pour les Lois qui en reglent l'usage […] qui connoît les droits des hommes, et les défendroit avec une inflexible fermeté contre tous les genres d'oppressions et de tyrannie ; qui a su faire de généreux sacrifices quand les besoins de la patrie l'ont exigé, et qui avoit obéi d'avance aux Lois établies à cet égard ; qui enfin a constamment persévéré dans ses principes, et ne les a pas changés au gré des circonstances ou des passions[383]

Cette définition du « vrai » patriote est assez consensuelle car elle repose sur l'amour du pays, le respect des lois et des droits de l'homme contre la « tyrannie », auquel s'ajoute l'invariabilité dans la durée. Elle n'exclut pas les patriotes avancés. Le caractère non clivant explique ainsi son insertion dans l'organe de la société angevine (restée proche des Jacobins) et dans *Le Creuset*, périodique de tendance jacobine revendiquée, qui introduit l'insertion de cette circulaire au motif qu'elle « paraît renfermer les vérités essentielles pour la circonstance[384] ». Cette orientation concorde ainsi avec le désir d'une unité des patriotes, partagée par quelques sociétés en province, comme l'a relevé Christine Peyrard[385].

Cette vision n'est pas celle des *Affiches d'Angers* qui s'alignent sur Chénier et mettent en garde contre les « hypocrites de patriotisme », les « exagérations de patriotisme » et les hommes dont « le patriotisme n'est pas de la raison ». Il le définit de cette manière :

> Ces mots tant répétés d'exagérations de patriotisme, seront […] une excuse pour les autres citoyens, pourvu que l'on convienne qu'elle seroit inadmissible pour un représentant

[383] Circulaire relayée à Angers dans : *Journal du département de Maine et Loire, par les Amis de la Constitution*, 3ème trimestre, n°8, septembre 1791 ; *L'Observateur Provincial*, 8ème partie, n°9, septembre 1791 ; *Le Creuset*, n°20, 7 septembre 1791

[384] *Le Creuset*, n°20, 7 septembre 1791.

[385] PEYRARD Christine, *Les jacobins de l'Ouest. Sociabilité révolutionnaire et formes de politisation dans le Maine et la Basse-Normandie (1789-1799),* Paris, Éditions de la Sorbonne, 2014, p. 83.

> de la nation. S'il ne se sent pas une force calme & sage, & si son patriotisme n'est pas de la raison, qu'il s'éloigne […][386]

Chénier associe le patriotisme au champ lexical de la modération (« calme », « sage » et à la « raison »), ce qui traduit sa ligne politique, hostile au côté gauche. D'une part, le nom « patriotes » ou l'adjectif « patriote » n'apparaissent jamais. Chénier ne s'adresse pas aux « patriotes », il se contente de définir sa vision du « patriotisme » tandis que Brissot en appelle aux « vrais patriotes » en tant qu'acteurs. Brissot le mentionne seulement à la fin : « Patriotisme éprouvé, courage, lumieres & probité, voila les quatre caracteres des hommes que vous devez choisir. ». Le « patriotisme » doit être « éprouvé », c'est-à-dire authentique et vérifiable. Le « patriotisme » était en juin un critère parfois associé à « l'hypocrisie » de personnes qui se parent de ces idées pour leurs ambitions (les « faux » patriotes). En septembre, le terme est à nouveau divisé entre le patriotisme « de raison » promu par Chénier et relayé dans les *Affiches d'Angers* contre le « patriotisme éprouvé » de Brissot, relayé dans les *Affiches de Nantes*. Le lexique du « patriotisme » et ses variantes (« patriotes ») est approprié politiquement par les « constitutionnels » et les jacobins. Après avoir évoqué les conseils, les désignants employés pour les élus peuvent être développés.

Dans la totalité des engagements (conseils, commentaires sur les déroulements et les élus dans les presses des trois villes) le « patriotisme » est mentionné à vingt-deux reprises et les « patriotes » à neuf reprises. Le « patriotisme » est abondamment développé dans les résultats pour insister sur la qualité des élus. Il est régulièrement mentionné dans le *Creuset* (périodique angevin). Ainsi, Choudieu est « connu par son inflexible patriotisme[387] » et M. Delaunay « a prouvé d'avance, en mille occasions, qu'il joignait à ces talents un patriotisme sincère[388] ». Choudieu et Delaunay sont valorisés sur l'intransigeance de leur « patriotisme », leur haut degré d'adhésion à la Révolution. Une thématique qui revient fréquemment. A Paris il y a des « calomnies répandues avec art et profusion sur les meilleurs patriotes[389] ». A Caen, le « crime de Claude Fauchet est

[386] *Affiches d'Angers*, n°75 *bis*, 8 septembre 1791.
[387] *Le Creuset*, n°22, 14 septembre 1791.
[388] *Ibid.*
[389] *Ibid.*

enfin connu ; c'est d'être un véritable patriote[390] ». Milscent de Mussé désigne certainement les Jacobins par ce vocable. Son soutien pour Brissot et les Jacobins est hautement revendiqué dans son périodique. De plus, sur l'ensemble de la députation angevine, de Houlières[391], Choudieu[392] et Delaunay[393] ont tous été reçus au club des Jacobins à Paris après leur élection. *A contrario*, la figure du « vrai » patriote diverge à Nantes. C'est lié à l'élection des députés, décriée car les Électeurs de la ville ont été évincés par les « gens des campagnes ». La *Chronique du département de la Loire-Inférieure* commente le comportement d'un électeur qui s'est associé aux ruraux pour se faire élire : « Les vrais patriotes soupçonnent M. Français ; Officier Municipal, il a quitté le parti de la Commune ». Les « vrais » patriotes sont ceux de Nantes tandis que M. Français, par son comportement, devient un « faux patriote » qui « n'est plus qu'un vil intriguant » et un « ambitieux méprisable ». Le député Français était membre du club de Nantes et favorable aux réformes[394] ; c'est son attitude lors du conflit électoral qui lui a valu d'être qualifié de « faux » patriote et comme un « ambitieux », pour s'être fait élire. C'est donc un usage local qui est fait ici.

Parmi les désignants locaux, quelques exemples peuvent être détaillés. A Nantes, ce sont les « ci-devant », mentionnés à trois reprises et qui n'apparaissent que dans un seul journal, la *Chronique du département de la Loire-Inférieure* :

> Nous allons rendre compte de ce qui s'est passé à la soi-disant Assemblée électorale […] nous allons faire voir comment les ci-devant Seigneurs ont, par le moyen de leur ci-devant Procureurs-fiscaux, secoué le flambeau de la discorde au milieu des Délégués du peuple. Ces ci-devant Procureurs fiscaux […] méditoient des projets de vengeance. [...][395]

[390] *Ibid*.
[391] LEMAY Edna Hindie, « Houlières, Louis-Charles Auguste de », LEMAY Edna Hindie, *Dictionnaire des Législateurs. 1791-1792. Tome II*, Centre international d'études du XVIIIe siècle, Fernay Voltaire, 2007, p. 397-398.
[392] LEMAY Edna Hindie, « Choudieu, Pierre Henri », LEMAY Edna Hindie, *Dictionnaire des Législateurs. 1791-1792. Tome I, op. cit.*, p. 147-149.
[393] LEMAY Edna Hindie, « Delaunay l'aîné, Joseph », LEMAY Edna Hindie, *Dictionnaire des Législateurs. 1791-1792. Tome I, op. cit.*, p. 208-209.
[394] LEMAY Edna Hindie, « Français de Nantes, Antoine-François », LEMAY Edna Hindie, *Dictionnaire des Législateurs. 1791-1792. Tome I, op. cit.*, p. 309.
[395] *Chronique du département de la Loire-Inférieure*, n°74, 3 septembre 1791.

Après l'éviction des Électeurs de Nantes par les ruraux, le journal du club va attribuer la responsabilité aux « ci-devant ». Ces derniers désignent les anciens officiers de l'Ancien Régime et la noblesse locale. Il a été possible de montrer qu'à Nantes cette question était présente dès les conseils en juin. Leur responsabilité a pu exister mais selon Yvon Le Gall, cela provient essentiellement des litiges entre ruraux et urbains, un conflit de longue date dans le pays nantais[396]. Ces acteurs sont cependant propres au contexte nantais. L'aristocratie reste mentionnée en septembre mais de manière très générale. Les catégories sont plus précises dans la *Chronique*, elles suggèrent que les rédacteurs ont pu cibler des personnalités, sans les nommer explicitement.

A Caen, plusieurs profils sont évoqués dans la presse locale. Quand Fauchet est élu, sa lettre est publiée dans le *Courier du Calvados*, elle mentionne « l'aristocratie du district[397] ». Le terme n'est à nouveau pas défini et désigne certainement tous les opposants locaux de Fauchet. *L'Abeille Politique & Littéraire*, de tendance contre-révolutionnaire, évoque aussi l'élection de Fauchet :

> Les électeurs travaillés par MM. les clubistes du Calvados, l'ont, au mépris du décret de l'assemblée, & de celui de prise-de-corps […] choisi pour représentant. L'élection de Monseigneur a comblé de joie la canaille qui a exigé qu'on illuminât sur son passage, quand il est retourné chez lui. [398]

Les « clubistes » sont assimilés à la « canaille », un terme injurieux qui désigne, selon la quatrième édition du *Dictionnaire de l'Académie Française* (1762), la « vile populace[399] ». Le rédacteur insiste en effet sur leur nombre et leur violence, ils sont « armés de bâtons[400] ». Une manière de tourner en dérision l'élection de Fauchet. Le désignant « canaille » est unique dans le corpus, les autres périodiques pointent plutôt les « calomniateurs » ou les « intrigues ». Étant donné qu'il est le seul journal d'opposition au nouveau régime, il peut éventuellement s'agir d'un désignant employé dans les écrits contre-révolutionnaires parisiens, souvent relayés dans *L'Abeille*.

---

[396] LE GALL Yvon, *Les consultations générales en Loire-Inférieure, 1789-an VII, op. cit., tome 1,* p. 400-403.
[397] *Courier du Calvados*, n°73, 15 septembre 1791.
[398] *L'Abeille politique & littéraire*, n°71, 9 septembre 1791.
[399] « Canaille », *Dictionnaire de l'Académie française*, 4ème éd., 1762, p. 238.
[400] *L'Abeille politique & littéraire*, n°81, 19 septembre 1791.

***

Les conseils de la presse en juin se révèlent différents en fonction de leur nature. Celui du club nantais dans la *Chronique du département de la Loire-Inférieure* et du curé d'Andrezel inséré dans le *Courier du Calvados* insistent sur les adversaires classiques que sont les « aristocrates » ou les « ennemis de la révolution » mais aussi sur les désignants sociaux, les « riches » ou les « électeurs des villes » sont pointés comme des manipulateurs. L'audience destinée à être rurale explique ces prises de position. A l'inverse, la presse angevine se distingue par la provenance de conseils parisiens qui mettent l'accent sur les « faux patriotes » ou les « charlatans politiques », des individus accusés d'être des carriéristes ou des « modérés ». Sans être les auteurs de ces conseils – souvent des circulaires – les rédacteurs dans l'Ouest ont adhéré à ces catégorisations et les ont diffusées afin d'influer sur les choix.

Cette implication s'est poursuivie en septembre, à la différence que les ennemis classiques s'atténuent au profit d'un clivage entre les « hommes sages » et les « patriotes ardents ». Ce nouveau vocable est significatif des conséquences de la scission des patriotes durant l'été 1791 et se remarque aussi dans le commentaire des élus, par la valorisation du degré de « patriotisme », marque de bonne considération des élus. Il révèle la manière dont la presse dans l'Ouest est entrée en politique lors des élections.

***

L'investissement des périodiques dans les élections a profondément changé entre 1790 et l'année suivante. Les premiers mois ont été marqués par une ferveur pour la pratique qui s'est manifestée à travers les peurs et les engouements autour du libre choix et de l'adhésion de tous les corps sociaux. L'année suivante, les rédacteurs ont été offensifs dans leur défense de l'élection et dans la dénonciation de ceux qui n'y assistaient plus. Cela est révélateur d'un changement de rôle des rédacteurs. Leur manière de prendre position devient plus personnelle pour défendre des scrutins contestés, ce qui introduit une nouvelle forme d'implication en juin. Les périodiques font alors leur entrée en politique en s'investissant non plus dans la valorisation de la pratique mais dans l'orientation d'un choix ou la célébration de figures politiques de

renom. La chute du régime monarchique et les élections pour la Convention nationale marquent cependant un reflux de ces implications et le retour aux peurs des premiers mois de la Révolution française dans un contexte d'incertitudes. Les élections de juin-septembre 1791 se démarquent alors par la densité des engagements électoraux, alors même que les historiens ont souligné le peu de mentions. L'étude lexicale révèle pourtant que les prises de position des rédacteurs deviennent précises avec des désignations spécifiques. Les conseils et les commentaires sur les élus détaillent des manières de valoriser les hommes ou de dénigrer ceux qui étaient mal perçus, preuve que la presse s'engage véritablement à cette date dans des options idéologiques. Le retour des élections après la Terreur fait renaître cette implication de manière accrue avec des options idéologiques plus précises.

III. SOUS LE DIRECTOIRE : DE L'ENGAGEMENT DE PROMOTION A L'EXCLUSION (1795-1799)

Durant la Terreur le processus électoral est mis en berne. Les élections reprennent en 1795 afin d'installer le régime directorial qui devait succéder à la Convention nationale. Ce premier scrutin inaugure une série d'élections très engagées sous le premier Directoire (1795-1797/an III-an V). L'historien Malcolm Crook souligne ainsi l'apparition de campagnes électorales dans la presse parisienne et en province[401]. Cet investissement s'explique car les périodiques de province deviennent positionnés entre ceux de ligne modérée voire crypto-royaliste et ceux qui affichent des couleurs républicaines ou jacobines. Ils pouvaient s'affronter au sein d'une même ville dans des « guerres de plumes » comme l'a analysé Stephen Clay pour Marseille[402]. Ces conflits touchent aussi les villes moyennes. Christine Peyrard évoque ainsi l'affrontement entre *Le Préservatif de l'Anarchie* et la *Chronique de la Sarthe* au Mans en l'an V puis la campagne de ce dernier pour gagner les urnes l'année suivante[403]. Cette implication est forte dans l'Ouest avec les échos de la Terreur. Comme dans beaucoup de villes de France, un climat antijacobin se développe. Un pluralisme émerge ainsi dans les presses nantaises, angevines et caennaises au service d'idéologies différentes. La mise en avant d'une ligne politique ne doit cependant pas faire oublier que les élections furent scandées de coups d'état. A partir de fructidor émerge la période du Second Directoire (1797-1799/an V - an VII). Le régime s'emploie alors à attaquer toutes les « factions » pour enrayer l'opposition. La presse provinciale doit donc se positionner dans un discours d'exclusion. Entre la mise en avant de lignes idéologiques et la reprise en main

[401] CROOK Malcolm, « La plume et l'urne : la presse et les élections sous le Directoire », *La République directoriale*, Actes du colloque de Clermont-Ferrand, Textes réunis par BOURDIN Philippe, GAINOT Bernard, 2 vol., tome 1, Clermont-Ferrand, Société des Études robespierristes, 1998, p. 301.

[402] CLAY Stephen, « La guerre des plumes : La presse provinciale et la politique de faction sous le Premier Directoire à Marseille, 1796-1797 », *Annales historiques de la Révolution française*, n°308, 1997. pp. 221-247.

[403] PEYRARD Christine, « Journalistes du Mans et pouvoirs politiques : les campagnes électorales pendant la Révolution française et sous la Restauration », DELPORTE Christian (dir.), *Médias et villes (XVIII^e^-XX^e^ siècle),* Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 1999. DOI : https://doi.org/10.4000/books.pufr.1404

du gouvernement, comment les presses dans l'Ouest ont-elles adapté leurs engagements électoraux ?

A. Un engagement pour une ligne politique dans l'Ouest (an IV - an V)

Sous le Directoire, les élections sont à deux degrés. Comme durant les premières années, les citoyens actifs votent pour leurs Électeurs, qui élisent alors les députés et les administrateurs. La période du premier Directoire donne lieu à deux scrutins. Le premier débute en vendémiaire an IV (1795). Cette élection est l'occasion pour les électeurs d'approuver par référendum le Décret des deux tiers, un texte qui autorise le maintien en fonction de deux tiers des conventionnels en poste depuis 1793. L'engagement de la presse revient progressivement lors de ce scrutin mais il faut encore attendre 1797 pour voir apparaître « l'âge d'or du reportage électoral[404] » selon Malcolm Crook. Cette deuxième élection est inédite en raison de l'apparition des premières listes électorales introduites par la loi du 23 fructidor an III[405] D'autre part l'investissement a été important car la Contre-Révolution tente à cette époque de s'emparer du pouvoir par les urnes. Cela mène à se demander comment les périodiques des trois villes se sont engagés pour une ligne politique au moment des élections ? Dans un premier temps il convient de se pencher sur les lignes politiques promues lors des élections avant d'évoquer dans un second temps la manière dont la mémoire de la Terreur a été mobilisée pour justifier la mise en avant de ces lignes.

1) La promotion de lignes politiques : de l'engagement pour le gouvernement aux positions variées (an IV – an V)

La réaction thermidorienne, consécutive à la chute de Robespierre, a été l'occasion pour la presse de commencer à dénoncer les exactions de la Terreur. Les élections de l'an IV donnent lieu à la mise en place de premiers engagements qui concernent à la fois

[404] CROOK Malcolm, « La plume et l'urne : la presse et les élections sous le Directoire », *La République directoriale*, Actes du colloque de Clermont-Ferrand, *op. cit*., tome 1, p. 301.
[405] GUENIFFEY Patrice, *Le nombre et la raison. La Révolution et les élections*, Paris, Édition du Cerf, 2ème édition, 2020, (1ère édition en 1992), p. 490.

les nouvelles institutions car il s'agit d'accepter la constitution du Directoire mais aussi la validation d'une réélection d'un tiers seulement de l'hémicycle.

Dans les périodiques des trois villes l'engagement fut pour le gouvernement, sans exceptions. Cette ligne se traduit dans l'opposition aux monarchistes et aux terroristes. La *Feuille nantaise* insère ainsi un *décalogue des assemblées primaires* qui se compose de dix commandements parmi lesquels est indiqué « 8. Ne nommez ni *anarchistes*, ni *royalistes*[406] ». Cet article provient sans doute de la presse parisienne car le même se trouve dans le *Journal de Marseille* de Ferréol Beaugeard[407]. De même, les *Affiches d'Angers* insèrent un conseil intitulé « *Ni royalistes, ni Jacobins*[408] ». La diffusion de ce mot d'ordre signale une adhésion des journalistes au gouvernement, sans doute par prudence. La presse sort juste des restrictions imposées durant la Terreur avec la loi Lamarque[409]. En revanche, l'année suivante est le moment durant lequel les presses de Nantes, Caen et Angers se prononcent vers des positionnements différents.

Des diverses lignes prises par les périodiques en l'an V se démarque la volonté de rallier les royalistes aux partisans du Directoire, promue par les *Affiches d'Angers* et la *Feuille nantaise*, avec quelques différences. Pour le périodique angevin la principale menace est celle des « terroristes » mais le journal soutient constamment le gouvernement tandis que la *Feuille nantaise* oscille vers une tentation royaliste. A la veille des assemblées primaires le journal angevin publie un appel à l'union : « Royalistes de bonne foi, et vous que les terroristes ont entrainés avec eux, réunissez-vous à la constitution et au gouvernement, c'est la sauve garde commune[410] ». Ce mot d'ordre vise à unir une partie des royalistes aux partisans du Directoire. Le message vise peut-être à rallier les voix des cantons du sud où les opinions pouvaient être perçues comme royalistes en raison des guerres de Vendée. Cette union doit faire obstacle à celle des « terroristes » locaux, encore présents à Angers dans la société des Gilotins[411] mais

[406] *Feuille nantaise*, n°4, 4 vendémiaire an IV.
[407] CROOK Malcolm, « La plume et l'urne : la presse et les élections sous le Directoire », *La République directoriale*, *op. cit*., p. 301.
[408] *Affiches d'Angers*, n°7, 13 vendémiaire an IV.
[409] FEYEL Gilles*, La presse en France des origines à 1914. Histoire politique et matérielle*, Paris, Ellipses, 1999, p. 43.
[410] *Affiches d'Angers*, Supplément au n°88 du 26 ventôse an V.
[411] LEBRUN François (dir.), *Histoire d'Angers*, Toulouse, Privat, 1975, p. 181-182.

toujours dans le cadre d'une « réunion » à la constitution. Une orientation qui persiste le mois suivant :

> Là, les royalistes se flattent de compter parmi vous une majorité dévouée à leurs intérêts ; de parvenir par des moyens lents à rétablir la royauté […] Acquéreurs de domaines nationaux, vous êtes à leurs yeux des voleurs destinés […] Fonctionnaires publics, vous êtes des usurpateurs, pour qui la potence est un supplice trop doux. […] Propriétaires, négociants, artisans, riches ou aisés, quelle que soit votre opinion, songez bien que, pour renverser la révolution, il faudrait en faire une, et que les partis se heurteraient long-tems avec fureur, avant que la victoire se décidât en faveur des amis des rois.[412]

Les *Affiches d'Angers* énumèrent les conséquences négatives d'un rétablissement de la royauté. Le périodique s'adresse aux Électeurs, des bourgeois qui exercent des fonctions publiques et qui seraient menacés en cas de retour de la monarchie. Le journal conserve son engagement en faveur du Directoire mais ne cherche plus à convaincre les royalistes. Le commentaire des résultats le montre :

> *Angers, 27 germinal*.
> L'assemblée électorale du département de Maine et Loire vient de terminer ses opérations […] Tous les citoyens que le corps électoral a portés aux places sont généralement estimés ; tous sont attachés à la constitution dont ils seront les religieux observateurs […] Les électeurs de la Vendée qu'on avait voulu effaroucher, retournent dans leurs foyers, satisfaits de l'esprit de conciliation qui a régné dans l'assemblée […] Ces sentimens dont ils paraissent vivement pénétrés, ils vont les répandre par-tout ils vont imprimer dans leurs cantons respectifs l'attachement à la constitution, et le respect au gouvernement.[413]

Il vise à illustrer une image conforme des élus et des Électeurs, convaincus par le nouveau régime. Le choix est présenté comme favorable à la constitution. Il se peut qu'il y ait eu une conciliation dans la mesure où les élus du Maine-et-Loire n'ont pas été touchés plusieurs mois après par le coup d'état antiroyaliste de fructidor. Jean-René Surrateau range en effet les élus du Maine-et-Loire en l'an V parmi les « indécis ou

[412] *Affiches d'Angers*, n°100, Supplément du 25 germinal an V.
[413] *Affiches d'Angers*, n°104, 28 germinal an V.

douteux[414] », dont la couleur politique n'est pas déterminée. Comme d'autres élus issus de départements contrastés ils ne furent pas proscrits[415]. Autrement, le rédacteur a pu livrer l'image d'un scrutin de bonne tenue pour répondre aux critiques éventuelles. Toujours est-il que la ligne politique des *Affiches d'Angers* a ainsi été dans un soutien constant au gouvernement, une attitude différente de la *Feuille nantaise* qui se montre, au départ, tendancieuse :

> Mais, dira-t-on, la première de nos assemblées étoit remplie des plus grands génies de la France, & la barbare qui s'écria à la vue du sénat romain que c'étoit un sénat de rois, auroit dit du nôtre que c'étoit un sénat de dieux. Cependant ce sont ces dieux qui ont commencé nos malheurs […] S'il y avoit eu un plus grand nombre de députés de la force des Mounier, des Lally, des Malouet, les Mirabeau, les Chapellier & autres chefs de la faction orléaniste n'auroient pas pris le dessus. […] C'est toutes cette foule de foibles roseaux qui a toujours fléchi sous le vent dominant de quelque côté qu'il soufflât ; c'est là ce qui a formé les marais, la plaine, ou le ventre, comme on voudra l'appeler […]
> Je vais plus loin, je soutiens que la premiere législature qui lui a succédé étoit infiniment mieux composée en général ! […] Cette législature n'eût pas voté par acclamation la destruction de toutes les principales colonnes de l'édifice ; elle a souffert, il est vrai les journées des 2 & 3 septembre ; mais elle étoit sous le poignard des assassins, & plutôt que de juger, ce qui étoit synonyme de condamner le chef du gouvernement, elle a préféré l'abdication de son pouvoir.[416]

L'auteur compare l'Assemblée constituante à l'Assemblée législative, cette dernière étant valorisée. Dans un premier temps, il est fait mention de Mounier, Lally et Malouet qui étaient les figures de proue du groupe monarchien, hostile aux patriotes du côté gauche incarnés par Mirabeau et Le Chapelier. Ce dernier figurait parmi les élus patriotes les plus notoires de la province de Bretagne. Son désaveu dans un périodique nantais n'est pas anodin. De surcroît, l'usage du terme « orléaniste » est fortement connoté. Jeremy Popkin souligne que ce terme était employé dans les journaux parisiens

[414] Voir la carte des départements en l'an V : SURATTEAU Jean-René, *Les élections de l'an VI et le « coup d'état du 22 floréal » (11 mai 1798)*, Paris, Belles Lettres, 1971, p. 299.
[415] SURATTEAU Jean-René, « Les élections de l'an V aux Conseils du Directoire », *Annales historiques de la Révolution française*, octobre-décembre 1958, 30e année, n°154, p. 48.
[416] *Feuille nantaise*, n°174, 24 ventôse an V.

de droite pour accréditer la thèse d'un complot orléaniste par des opposants[417], ce qui pourrait être une critique adressée à certains hommes du régime en place depuis 1789. En effet, associés aux « orléanistes », les patriotes de 1789 sont assimilés à une panoplie de groupes dépréciés comme le Marais ou la Plaine, des députés qui ont siégé entre la Montagne et la Gironde durant la Terreur et qui sont décriés pour leur passivité. La seconde partie du conseil fait l'éloge de l'Assemblée législative qui a préféré se démettre que de « juger » le « chef du gouvernement », ce qui pourrait désigner Louis XVI. Ce conseil est ainsi orienté en faveur de la monarchie constitutionnelle par l'éloge des Monarchiens et de l'Assemblée législative. Cette manière de recourir au passé pour tracer une ligne politique s'explique par le fait que pendant la Révolution les options politiques ont été fluctuantes. Les courants idéologiques ne reposent pas sur des groupes parlementaires ou des partis mais sur des individus. Retracer certains profils comme ceux de Mounier ou Malouet permet d'orienter vers un positionnement compréhensible.

La *Feuille nantaise* se montre plus prudente le mois suivant et prône l'union. Les assemblées primaires de canton ont élu leurs Électeurs et c'est l'assemblée électorale qui doit déterminer la composition des députés[418]. Le périodique entend rassurer sur la présence de royalistes dans l'assemblée électorale :

> Le *royaliste* sentira vraisemblablement, comme tout autre, qu'il est bien difficile de rappeller un peuple immense au *régime* qu'il a quitté avec éclat, sur-tout après un certain nombre d'années. Il concevra qu'on ne renferme pas facilement un *chêne* dans le *gland* dont il est sorti. Il reconnoîtra la nécessité de se rapprocher du *patriote* honnête & nullement exalté. […][419]

Ce conseil se rapproche beaucoup de celui des *Affiches d'Angers* en ventôse. Il vise non seulement à minimiser la présence royaliste mais à la faire accepter par une union. Le périodique souligne l'intérêt qu'ont les monarchistes constitutionnels à s'associer au régime. Il entend peut-être rassurer une partie de l'opinion nantaise. En effet, Yvon Le

[417] POPKIN Jeremy, *The Right-Wing Press in France. 1792-1800*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1980, p. 169.
[418] Il s'agit d'élire des députés aux deux chambres : le Conseil des cinq-cents et le Conseil des Anciens.
[419] *Feuille nantaise*, n°203, 23 germinal an V.

Gall relève que plusieurs assemblées primaires en Loire-Inférieure ont été investies par les contre-révolutionnaires, suscitant les inquiétudes des autorités et des plaintes de particuliers[420]. A l'inverse des *Affiches d'Angers* qui furent constamment fidèles au régime, la *Feuille nantaise* est passée de la tentation monarchiste en ventôse à un soutien au régime le mois suivant. C'est un aspect que relève Anne de Mathan pour certains journaux royalistes bordelais à l'instar du *Mercure de la Gironde* qui « oscille entre royalisme constitutionnel et républicanisme de raison[421]». L'engagement s'est poursuivi à Angers mais plus difficilement dans la *Feuille nantaise* qui ne peut commenter les résultats en raison des tensions locales. Toujours est-il que ces deux journaux, dans leurs appels au ralliement, ont argumenté pour une ligne.

A l'inverse, le *Journal général du Calvados* (nouvel intitulé de *L'Echo Politique*) se démarque par son absence d'argumentation. Le périodique principal de Caen est alors royaliste[422]. En ventôse le journal incite les citoyens à voter ainsi : « la centième partie de la ténacité des jacobins, & vous êtes sauvés. Ils ont tous leur inscription ; cela doit vous servir de leçon & d'avertissement[423] ». Contrairement à la *Feuille nantaise* ou aux *Affiches d'Angers* qui argumentent l'engagement se réduit à l'anti-jacobinisme. Gabriel Désert souligne qu'une partie de l'opinion normande bascule dans l'opposition au régime dès 1796[424]. Le journal s'adresse ainsi donc une audience acquise. C'est alors dans le suivi des élections que le journal s'implique le plus :

> Le choix des électeurs a été terminé dans toutes les sections de Paris ; il offre une foule de noms recommandables par leur probité, leurs lumières. Le scrutin de rejet a été très-vivement employé. Il est arrivé cependant assez rarement qu'il donnât la majorité absolue, condition nécessaire pour qu'il ait de l'effet. Le ministre de la justice, Merlin, est, dit-on-l'un de ceux qui ont subi les épreuves les plus dures de ce terrible scrutin ; d'avoir été porté par 4 à 5 voix, & rejetté par plus de cent. Les nouvelles des départements qui

[420] LE GALL Yvon, *Les consultations générales en Loire-Inférieure, 1789-an VII*, thèse pour le Doctorat d'État en Droit, Université de Nantes, 2 vol., 1976, tome 2, p. 766-773.
[421] MATHAN Anne de, « Mercure de la Gironde, 1796-1797 », *Dictionnaire de la presse française pendant la Révolution… tome IV*, *op. cit*., 2014, p. 353.
[422] WAUTERS Eric, « Affiches de la Basse-Normandie, 1786-1797 », FEYEL Gilles (dir.), *Dictionnaire de la presse française pendant la Révolution… tome I*, *op. cit*., 2005, p. 15.
[423] *Journal général du Calvados*, n°110, 5 ventôse an V.
[424] DESERT Gabriel, *La Révolution française en Normandie, op. cit.,* p. 258-260.

> avoisinent Paris, sont extrêmement satisfaisantes relativement aux élections.[425]

Le rédacteur commente de manière élogieuse les Électeurs parisiens alors que ces derniers sont d'opinions contre-révolutionnaires comme en témoignent les choix de l'assemblée des électeurs[426]. Le rédacteur tourne en ridicule la défaite de Merlin de Douai par le « terrible scrutin » de rejet. Ce dernier est alors ministre de la Justice, sa défaite est donc celle du régime mais le rédacteur ne s'en émeut pas et clame sa satisfaction. Elle permet de traduire un engagement contre le régime sans aller trop loin. Le suivi des élections laisse aussi au rédacteur l'occasion d'insérer ses opinions :

> *Paris, 6 germinal*. Le département du Nord est un de ceux sur lesquels les montagnards fondent les plus grandes espérances pour les prochaines élections. […] Des députés exclusifs ont été entendus hier s'entretenant de ce qu'ils venoient d'apprendre de Valenciennes […] Puissent les craintes de ces messieurs se réaliser pour la France entière ! Que les assemblées primaires ne nomment par-tout pour électeurs que de ces républicains énergiquement vertueux que les anarchistes s'efforcent à flétrir par la dénomination de *chouans* : qu'à leur tour les assemblées électorales ne nomment que de ces *chouans* constitutionnels, que de ces honnêtes gens qui veulent franchement l'ordre établi par la constitution ; & bientôt cette charte conservatrice sera irrévocablement affermie par la réalisation du bonheur qu'elle promet aux français.[427]

Le suivi permet au rédacteur de promouvoir une ligne conservatrice par l'insistance sur « l'ordre » et la « charte ». Ce message intervient alors que les élections ne sont pas terminées dans les assemblées électorales. C'est donc un conseil déguisé à l'intention des électeurs. La répétition du mot « *chouan* » vise à en affaiblir la dimension contre-révolutionnaire pour se revendiquer seulement comme antijacobin. Ce ton satirique persiste jusqu'à la fin des élections :

> Mais je sais aussi que les trembleurs sont nombreux ; qu'il existe une compagnie de gobe-mouches à laquelle il est facile de persuader que les élections de germinal se sont

[425] *Journal général du Calvados*, n°128, 11 germinal an V.
[426] SURATTEAU Jean René, « les élections de l'an V aux Conseils du Directoire », *Annales historiques de la Révolution française*, octobre-décembre 1958, 30e année, n°154, p. 47.
[427] *Journal général du Calvados*, n°128, 11 germinal an V.

> faites au nom & pour le compte de Louis XVIII. […] Prononcez devant eux le mot royaliste, leurs muscles se racornissent et leurs visages se décomposent […] Si l'on annonçoit demain qu'un billet signé *Louis*, adressé à un électeur du pays basque, a été trouvé dans les grandes landes de Bordeaux, par un patriote gascon, vous entenderiez des hurlemens épouvantables […][428]

Dans cet article intitulé « *Latet anguis in herbâ.* », le rédacteur moque à nouveau les opposants, qualifiés de « gobes-mouches ». L'exemple du « billet signé *Louis* » vise à décrédibiliser les accusations de royalisme. Le rédacteur soutient la nouvelle majorité, en insistant sur l'idée que le royalisme est inexistant chez les nouveaux élus et qu'il trouve sa source dans des jugements irraisonnés. C'est cependant un engagement contre-révolutionnaire plus marqué car il reprend un contenu de *L'Observateur de l'Europe*, journal de Rouen ouvertement royaliste, qui publie le même article deux jours plus tôt[429]. Les *Affiches d'Angers* insistaient sur le fait que l'élection a été conforme à un juste milieu en Maine-et-Loire. Le *Journal général du Calvados* n'affiche pas cette précaution car l'opinion normande est favorable aux contre-révolutionnaires[430]. Ce journal se distingue aussi dans sa manière satirique de promouvoir une ligne. Jeremy Popkin souligne que ce type de contenu était caractéristique de certains journaux parisiens de droite tels que le *Thé*[431]. Cet usage est ainsi repris en contexte électoral pour ridiculiser les adversaires et critiquer subtilement le gouvernement.

Si certains journaux expriment plus ou moins des idées royalistes, il existe aussi des journaux qui soutiennent les idées jacobines, c'est le cas de *L'Ami des Principes* à Angers. Ce périodique apparu en 1797 est imprimé par Jahyer et rédigé par Duboueix, deux jacobins aux opinions connues[432]. Il s'engage dès le mois de ventôse en réponse à un écrit de Mercier :

> Je sais aussi qu'il existe des anarchistes ; mais ils sont en bien petit nombre : à moins que vous ne compreniez dans cette

[428] *Journal général du Calvados*, n°140, 5 floréal an V.
[429] *L'Observateur de l'Europe*, n°81, 3 floréal an V.
[430] Gabriel Désert souligne qu'à cette date les manifestations royalistes deviennent explicites, notamment à Caen. Voir DESERT Gabriel, *La Révolution française en Normandie*, *op. cit*., p. 258-260.
[431] POPKIN Jeremy, *The Right-Wing Press in France. 1792-1800*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1980, p. 10.
[432] FEYEL Gilles (dir.), « L'Ami des principes, ou Journal du républicain impartial et juste, 1796-1798 », FEYEL Gilles (dir.), *Dictionnaire de la presse française pendant la Révolution… tome VI*, *op. cit*., 2002, p. 333-336.

> classe les hommes soudoyés par les royalistes, pour jouer le rôle d'anarchistes, et faire des scènes, donner, de temps à autre, des tragédies dans la capitale. […] Je déclare encore que je donnerai mon suffrage à l'homme probe qui fut ami de l'ordre et des lois dans l'ancien, comme dans le nouveau régime, et qui sur-tout n'a point varié depuis le berceau de la révolution […][433]

Cette manière d'envisager la présence jacobine vise d'abord à dénigrer les arguments adverses. L'ironie est employée comme c'est le cas dans le *Journal général du Calvados*. La mise en avant d'une ligne se fonde sur l'invariabilité « depuis le berceau de la révolution », en réponse à Mercier dont l'habileté à changer d'opinion est dénoncée. Le mois suivant, la ligne politique de *L'Ami des Principes* se précise :

> Dépositaires de notre confiance, vous n'irez point chercher des législateurs chez les patriotes du 31 mai, du 9 thermidor ; vous les prendrez parmi ceux du 14 juillet, du 10 août ; ces vieux serviteurs de la révolution peuvent seuls justifier la sagacité de vos choix, et réaliser les vœux impatiens de vos concitoyens.[434]

Comme dans la *Feuille nantaise*, *L'Ami des Principes* emploie un recours au passé. Cette ligne est directement compréhensible pour le lecteur car elle fait référence à deux journées révolutionnaires : la prise de la Bastille et la prise des Tuileries. Elles sont mises en opposition avec les « patriotes du 31 mai », associés aux Girondins, ainsi que les « patriotes du 9 thermidor », ceux qui ont renversé Robespierre. Ce message peut désigner des personnalités qui se sont prononcées contre la proscription des Girondins le 31 mai et qui sont revenus sur les bancs de la Convention après la chute de Robespierre, en pleine réaction thermidorienne. C'est un message positionné en faveur des patriotes de 89 et de 92. La promotion plus directe de la ligne politique peut s'expliquer par la défaite des jacobins aux assemblées primaires des cantons[435]. La réaction du rédacteur a pu être d'influer sur les choix de l'assemblée des Électeurs du département.

---

[433] *L'Ami des Principes*, tome 2, n°36, 12 ventôse an V.
[434] *L'Ami des Principes*, tome 3, n°10, 20 germinal an V.
[435] Les *Affiches d'Angers* commentent les choix de manière positive, ce qui laisse suggérer une victoire personnelle des rédacteurs contre ceux de *L'Ami des Principes*.

A Caen, l'engagement de la *Gazette universelle et Bulletin Particulier du Calvados* se montre plus prudent que *L'Ami des Principes*. La *Gazette universelle* est l'organe des républicains locaux selon Éric Wauters[436] mais se situe dans la ligne du gouvernement. En ventôse le journal publie un conseil extrait de la *Clef du Cabinet des souverains* qui ne promeut pas un profil-type mais exclut les « deux partis bien prononcés » qui sont relégués comme des « extrêmes » dont le « dernier résultat seroit à peu près le même ». L'article met sur un même pied d'égalité les « anarchistes » et les royalistes. La promotion d'une ligne politique se réduit à quelques lignes insérées à la fin :

> Mais si le choix de vos électeurs est dans le sens et l'esprit de la constitution, ces électeurs vous donneront de bons représentans, et ceux-ci ne confieront les rênes du gouvernement qu'à des mains pures et habiles. Vos lois en deviendront meilleures, vos magistratures seront mieux exercées, et la République marchera sans obstacle comme sans secousse vers la prospérité et le bonheur »[437]

La ligne politique passe avant tout par l'efficacité. Il n'y a pas de valorisation par des éléments passés car l'engagement est favorable au Directoire. Le message a recours à une argumentation pragmatique. Les lois et les magistratures peuvent être plus efficaces si les électeurs choisissent des hommes proches du gouvernement. Le mois suivant, un conseil en provenance de *L'Observateur du Midi* est inséré. Il est intitulé « *Aux bourgeois, avocats, médecins, notaires, négocians, marchands, petits nobles et gros fermiers, un français qui n'est ni royaliste ni révolutionnaire »* :

> Et si vous l'obtenez enfin, le rétablissement de cette royauté, que vous avez tant vilipendée dès 1789, où sont […] les avantages que vous en espérez ? […] Serez-vous plus prêt du pouvoir ? Non, vous retomberez dans votre ancienne nullité. […] Le voilà ce roi que vous avez tant désiré. Que va-t-il faire ? […] Que doit-il faire ? Il doit faire de l'argent […] Il devra rétablir les dixmes pour ses amis les prêtres, la féodalité pour les nobles, la vénalité des offices pour ses amis les parlemens […][438]

[436] WAUTERS Éric, « Gazette du Calvados », FEYEL Gilles, (dir.), *Dictionnaire de la presse française pendant la Révolution… tome I*, *op. cit*., 2005, p. 22.
[437] *Gazette universelle et Bulletin particulier du Calvados*, n°86, 21 ventôse an V.
[438] *Gazette universelle et Bulletin particulier du Calvados*, n°100, 19 germinal an V.

L'intitulé laisse penser à un message gouvernemental mais le contenu s'inquiète plus des royalistes que des « anarchistes » car il vise à convaincre les Électeurs qui oscillent vers le royalisme. L'engagement s'adresse aux anciens patriotes de 1789, qui ont adhéré aux réformes et qui risquent de perdre leurs acquis sociaux et politiques. L'Ancien Régime est mis en opposition avec le nouveau régime. Il a recours à une argumentation pragmatique dans la mesure où il pointe les intérêts comme argument essentiel. Cette modalité d'engagement reprend des éléments similaires à celle des *Affiches d'Angers* quand le journal s'adresse aux acquéreurs de biens nationaux. Il a pu s'agir d'un modèle-type d'argument dans la presse gouvernementale.

En l'an IV les presses des trois villes se montrent prudentes en s'engageant pour la ligne gouvernementale. C'est à partir de l'an V qu'elles entrent dans la promotion de lignes variées à la veille des élections. Ces positions ont des divergences et des similitudes. Elles sont parfois l'objet d'argumentations et de recours au passé comme ce fut le cas dans la *Feuille nantaise*. Ce type d'implications est aussi mobilisé par l'histoire locale.

2) L'usage de la mémoire locale dans la promotion de lignes politiques (an IV – an V)

A Angers et Caen les presses s'investissent en faveur d'une ligne gouvernementale, justifiée par la mémoire locale. Les *Affiches d'Angers* affichent cette ligne par la promotion de Volney dont on « a reproché souvent son silence à l'assemblée constituante, après sa nomination au gouvernement de la Corse[439] ». Cette mention de l'Assemblée constituante rappelle que Volney compte parmi les révolutionnaires de 1789 qui ont réformé la monarchie. Constantin-François Chassebeuf de Volney était l'une des figures marquantes du parti patriote. Cette ligne est subtilement mise en opposition avec celle de 1793 :

> En rappelant aux électeurs les citoyens LECLERC & PILASTRE, je leur retrace des souvenirs à la fois chers & douloureux. Leur probité, leur courage et sur-tout leurs malheurs ont des droits bien puissants à notre sensibilité, à notre reconnaissance. Je ne puis les nommer, sans me rappeler

[439] *Affiches d'Angers*, n°12, 23 vendémiaire an IV.

> aussi tôt leur jeune & malheureux ami, ce BREVET, si lâchement assassiné ; lui que tous les hommes sensibles aimaient, que tous les amis de la liberté et des talens pleurent encore & regretteront toujours[440]

Il est ici fait référence à deux élus notables du Maine-et-Loire : Urbain Pilastre de la Brardière et Jean-Baptiste Leclerc. Ils ont été élus à la Convention nationale et s'y sont illustrés. Pilastre de la Brardière a protesté contre l'éviction des Girondins et a manifesté son opposition aux Montagnards[441] et Leclerc fut détenu pendant la Terreur[442]. Leurs orientations concordent parfaitement avec le positionnement antijacobin du périodique. D'autre part le journal mentionne Brevet de Beaujour, ancien constituant exécuté sous la Terreur. Les exactions commises font ainsi office d'argument pour définir le choix. Cette vision se retrouve aussi à Caen dans *L'Écho Politique* (nouvel intitulé des *Affiches du Calvados*) à la fin d'un conseil aux électeurs :

> Patriotes de 89, vous qui avez osé braver toutes les factions, vous qui vous êtes insurgés contre les hommes de sang, voici le moment de signaler votre courage […] c'est à vous, qui avez suivi toutes les époques de notre révolution, à nous indiquer les hommes qui méritent la confiance publique, & songez que de ce choix dépend votre bonheur[443]

Le journal fait campagne en faveur de la nouvelle constitution et en appelle explicitement aux « Patriotes de 89 » qui se sont « insurgés ». Il s'agit sans doute des personnalités ayant participé au soulèvement fédéraliste de Caen en 1793. Beaucoup d'individus n'ont pas été jugés grâce à l'intervention de Robert Lindet, alors représentant en mission[444], ce qui signifie qu'il y avait encore des personnalités compromises durant la Terreur au sein de la ville. Les opinions à Caen sont par ailleurs

[440] *Ibid.*
[441] ROLLAND-BOULESTREAU Anne, « PILASTRE DE LA BRARDIÈRE, Urbain-René », BIARD Michel, BOURDIN Philippe, LEUWERS Hervé (dir.), *Dictionnaire des conventionnels. 1792-1795. Tome II*, Fernay-Voltaire, Centre international du XVIIIe siècle, 2022 p. 925-926.
[442] ROLLAND-BOULESTREAU Anne, « LECLERC, Jean-Baptiste », BIARD Michel, BOURDIN Philippe, LEUWERS Hervé (dir.), *Dictionnaire des conventionnels. 1792-1795. Tome II*, *op. cit*., 2022 p. 713-714.
[443] *L'Écho Politique*, n°87, 18 fructidor an III.
[444] DESERT Gabriel (dir.), *Histoire de Caen*, Toulouse, Privat, 1981, p. 193.

très hostiles aux anciens conventionnels car le Décret des deux tiers est rejeté et le journal le justifie en partie par la peur des « victimes » locales :

> Les victimes de la tyrannie de Robespierre, ceux qui sortent des cachots, se sont persuadés qu'un nouveau volcan va renaître des débris de la montagne ; que cette faction sanguinaire n'est pas détruite, & qu'elle cherche à perpétuer son existence, pour réorganiser le système de terreur […][445]

Les « victimes » mentionnées sont sans doute des individus compromis dans le soulèvement de la ville. L'engagement électoral passe ainsi par le souvenir de la mémoire locale, une manière de déterminer l'orientation électorale pour une ligne favorable au régime.

Cet usage apparaît de nouveau pour promouvoir une ligne dans le contexte des élections. En germinal an V, la *Feuille nantaise* l'emploie dans les conseils du « vétéran » de Nantes, un abonné anonyme :

> Mais, a-t-on dit encore, nous voyons avec peine, parmi les électeurs, beaucoup de citoyens incarcérés ou tyrannisés sous le régime républicain.
> Ce n'étoit point un régime républicain proprement dit, c'étoit le régime du crime & de la terreur. Au reste, ne craignons pas que ces électeurs persécutés songent à se venger […]
> Je vais plus loin : je crois moins au civisme de tel exclusif qui se trouve comblé des dons de la république, qu'à celui de tel autre citoyen qui a été traîné de prison en prison, sous le regne des Robespierre & des Carrier[446]

Le « vétéran » de Nantes minimise les opinions des anciens prisonniers sous la Terreur à Nantes et les valorise même dans leur « civisme » pour répondre aux attaques les concernant. Un indice relatif au passé du « vétéran » est par ailleurs dévoilé en note de bas de page : « (1) Le vétéran a été trop persécuté, pour qu'on ne lui pardonne pas de bien présumer de ceux qui ont éprouvé des persécutions. ». Ainsi, il aurait lui-même subi la Terreur. Ce détail laisse penser qu'il est connu à Nantes et qu'il a peut-être été

[445] *L'Écho Politique*, n°90, 30 fructidor an III.
[446] *Feuille nantaise*, n°203, 23 germinal an V.

un porte-voix des victimes locales de Carrier. A Angers, cette reprise de la mémoire locale s'effectue de manière différente dans les *Affiches* :

> Voyez les propriétés particulières ravagées ou envahies, le sang ruisselant autour de vous, les Français égorgeant les Français et les cadavres mutilés des royalistes et des républicains confondus et dispersés… La guerre, l'horrible guerre de Vendée, dont le tableau présent à nos esprits nous glace encore d'effroi, et déchire tous les cœurs sensibles […][447]

Le conseil attaque les royalistes en énumérant les conséquences de leur victoire aux élections. Le rédacteur insiste sur les nuisances de la guerre civile et les violences qui seraient le résultat de leur victoire. Cela concerne les propriétaires ou les citoyens de toutes opinions. La guerre de Vendée est l'argument local choisi par le rédacteur. Les villes d'Angers et de Saumur furent en effet prises par l'armée vendéenne. Mame, l'imprimeur des *Affiches d'Angers*, a été fait prisonnier par les Vendéens et a vu son imprimerie être pillée par les insurgés[448]. C'est donc un évènement sur lequel le journal ne peut qu'insister tout particulièrement.

A Caen, ni le *Journal général du Calvados* ni la *Gazette universelle et Bulletin Particulier du Calvados* n'emploient de références à la mémoire locale. La ville normande n'est pourtant pas exempte d'épisodes notoires de la Révolution tels que l'insurrection fédéraliste ou le passage dans la ville de Charlotte Corday, meurtrière de Marat. Aucun de ces épisodes ne semble utilisé. En l'an IV, *L'Écho Politique* faisait pourtant référence aux « Patriotes de 89 » en appelant à « vous qui vous êtes insurgés[449] », ce qui faisait un écho à l'insurrection des caennais en 1793. Il est possible de supposer que cela n'a pas été employé en l'an V car il n'y avait pas besoin de recourir à des arguments pour convaincre. La Contre-Révolution a été une option privilégiée en Normandie car le régime était déconsidéré[450]. En outre, la répression a été modérée grâce à l'intervention de Robert Lindet[451]. Par conséquent, l'évènement n'a sans doute

[447] *Affiches d'Angers*, supplément du n°100, 20 germinal an V.
[448] FEYEL Gilles, « Affiches d'Angers, 1, 1773-1811 », FEYEL Gilles (dir.), *Dictionnaire de la presse française pendant la Révolution… Tome VI*, *op. cit*., 2022, p. 20.
[449] *L'Écho Politique*, n°87, 18 fructidor an III.
[450] DESERT Gabriel, *La Révolution française en Normandie*, *op. cit*., p. 258-260.
[451] DESERT Gabriel (dir.), *Histoire de Caen, op. cit.,* p. 193.

pas été aussi fort qu'à Nantes et Angers où la Terreur a laissé des traces profondes dans la mémoire des habitants.

***

Sous le Directoire, les presses dans l'Ouest militent pour une ligne politique aux élections dès l'an IV. Cet investissement est avant tout favorable au gouvernement. Il se distancie progressivement du Directoire en l'an V avec des lignes qui oscillent entre tentation royaliste et soutien à la Constitution. D'autres engagements se révèlent plus spécifiques comme celui du *Journal général du Calvados* dont l'usage de la satire vise à masquer des opinions trop prononcées. Du côté républicain, *L'Ami des Principes* et la *Gazette universelle ou Bulletin Particulier du Calvados*, montrent deux journaux de défense républicaine au ton divergeant. Le premier est clairement néojacobin tandis que le second se situe au « centre » dans ses conseils. Parmi les modalités argumentatives, le recours au passé est employé dans les deux camps. La *Feuille nantaise* l'emploie pour orienter à droite et *L'Ami des Principes* à gauche. Le recours à l'argumentation pragmatique à destination des « patriotes » acquéreurs de biens nationaux paraît cependant avoir été utilisé en germinal dans le contenu gouvernemental. Enfin, le recours à la mémoire locale dans l'Ouest a été un facteur non négligeable dans l'engagement électoral. Il n'apparait pas d'emblée dans la *Feuille nantaise* car le procès de Carrier était sans doute trop récent mais il refait surface en l'an V. La mémoire locale décline à l'inverse dans le *Journal général du Calvados* qui n'a pas eu besoin, sans doute, d'y recourir. L'emploi du lexique caractérise ces engagements et il convient de l'étudier.

B. L'évolution lexicale en l'an V : une pluralité de désignants socio-politiques

Les élections de l'an V ont été un terrain d'affrontement important entre les contre-révolutionnaires et les néojacobins. Les presses de Nantes, Angers et Caen témoignent de cet investissement. Ce scrutin se situe dans une période encore propice aux opinions. Si certains écrits sont répréhensibles, la liberté reste encore assez large pour un

pluralisme idéologique. Cette richesse se démontre par l'ampleur du contenu électoral au travers des conseils, du suivi et des résultats dans la presse. Dans ces prises de positions le lexique occupe une place centrale. Le Directoire hérite en effet de la mémoire de la Terreur où l'emploi d'épithètes contre les ennemis a marqué les esprits, au point d'être l'objet de nombreux écrits comme ceux de Laharpe sur la langue révolutionnaire[452]. Des termes employés durant les premières années de la Révolution tels que « anarchistes » ou « modérés » refont ainsi surface. Ils deviennent des désignants idéologiques pour promouvoir ou discréditer en contexte électoral. On peut alors se demander quels éléments de désignation ont utilisé les journaux nantais, angevins et caennais dans leur promotion d'une ligne politique lors des élections ?

Contrairement aux élections législatives de 1791 où les Électeurs étaient élus en juin puis les députés en septembre, celles de l'an V sont plus courtes. Les opérations se déroulent en un mois : les Électeurs sont élus dans les cantons au début du mois de germinal et à la fin sont élus les députés. Dans cette perspective, les élections de l'an V ne peuvent être analysées de la même manière que celles de 1791. La scission des Feuillants en juillet avait incité à diviser l'étude lexicale de 1791 en deux sections (juin et septembre). Pour ce scrutin, il a été choisi de diviser le corpus entre journaux antijacobins et antiroyalistes afin d'étudier le vocable en fonction des positions idéologiques.

1) Le lexique de la presse antijacobine dans le contenu électoral en l'an V

Les journaux antijacobins sont la *Feuille nantaise*, les *Affiches d'Angers* et le *Journal général du Calvados.* Ces journaux s'affichent fidèles à la ligne gouvernementale (ni 91, ni 93) mais se montrent plus hostiles au souvenir de la Terreur qu'à celui de la monarchie. Leurs positionnements comportent néanmoins quelques nuances. Les *Affiches d'Angers* sont fidèles au régime, elles se positionnent au « centre droit » en

[452] P. Brasart consacre une partie de son étude à Laharpe et à son ouvrage *Du fanatisme de la langue révolutionnaire*. Il souligne que Laharpe a déploré l'apparition de nouveaux mots pour manipuler. Voir BRASART Patrick, *L'éloquence révolutionnaire (1789-1794) : appréciation critique et statut littéraire d'un délibératif moderne (1789-1815)*, thèse doctorale, *op. cit*., p. 429.

ventôse pour rallier les royalistes aux républicains[453] puis se recentrent le mois suivant. A l'inverse, le *Journal général du Calvados* est crypto-royaliste[454]. Quant à la *Feuille nantaise*, elle est crypto-royaliste en ventôse puis dans une optique gouvernementale le mois suivant. Ils se sont aussi investis différemment. La *Feuille nantaise* s'est contentée de conseils tandis que le *Journal général du Calvados* s'est impliqué dans le suivi des assemblées dans le pays. Il est possible d'évoquer dans un premier temps les désignations d'opposition dans leurs contenus.

Dans les termes d'opposition se trouve la figure classique du « jacobin », de l'« anarchiste », du « terroriste » ou bien du « buveur de sang ». Après la Terreur ces désignants sont importants dans les périodiques parisiens mais aussi provinciaux. Ils se retrouvent dans le corpus des journaux antijacobins mais de manière inégale. Le « terroriste » et sa variante au pluriel (« terroristes ») est massivement utilisé dans les *Affiches d'Angers.* Le périodique cite les « terroristes » onze fois, deux fois au singulier (« terroriste ») et dix fois en majuscules (« TERRORISTE »). Il est employé dans un dialogue visant à décrédibiliser le « TERRORISTE » qui diffuse des « listes infernales » dans les faubourgs d'Angers et importune « L'HABITANT[455] ». Il cible les anciens terroristes angevins regroupés dans la société des Gilotins dont Duboueix et Jahyer, respectivement rédacteur et imprimeur de *L'Ami des Principes,* ont fait partie[456]. Pour le rédacteur, les « terroristes sont là, il faut leur résister[457] » et il n'y a que des « imbécilles qui puissent croire au patriotisme des terroristes[458] ». Le terme renvoie à leur violence, en particulier à celle de la commission militaire d'Angers pendant la Terreur. Ils sont encore présents à Angers et le périodique principal de la ville entend les désamorcer à la veille des élections.

[453] FEYEL Gilles, « Affiches d'Angers 1, 1773-1811 », FEYEL Gilles (dir.), *Dictionnaire de la presse française…*, *op. cit*., tome VI, p. 174-175.
[454] WAUTERS Eric, « Affiches de la Basse-Normandie, 1786-1797 », FEYEL Gilles (dir.), *Dictionnaire de la presse française… tome 1*., *op. cit*., p. 15
[455] *Affiches d'Angers*, Supplément au n°92, 4 germinal an V.
[456] LEBRUN François (dir.), *Histoire d'Angers*, *op. cit*., p. 181-182.
[457] *Affiches d'Angers*, n°79, 9 ventôse an V.
[458] *Affiches d'Angers*, Supplément du 22 germinal an V.

A Caen, le *Journal général du Calvados* emploie un vocabulaire plus générique comme « anarchistes » (dix occurrences) et « jacobins » (douze occurrences). Les « jacobins » renvoient à un terme plus neutre qui se réfère aux sociétés affiliées tandis que les « anarchistes » désignent la violence et le mépris des lois. Dans le Calvados, les assemblées primaires ont été favorables aux royalistes et en l'absence d'opposition le *Journal général du Calvados* a ciblé les jacobins afin d'insister sur leur défaite. Ainsi, à Besançon, les « jacobins sont terrassés sans combat[459] » et c'est le « découragement des anarchistes[460] » qui préside au déroulement. A Marseille, les « anarchistes ont fuit[461] ». A Périgueux, ils sont « honteusement & justement expulsés[462] ». Ils sont associés au registre lexical de la défaite ou de la déroute. Le rédacteur s'emploie aussi à les dénigrer :

> *Marseille*. Nos élections sont bonnes ; mais il faut qu'on sache que des échappés du château de Ham, des forcenés jacobins qui veulent avoir du sang jusqu'à la jarretière, se sont présentés près la section des Grandes-Carmes, ont jetté des pierres sur le général Willot & la garde nationale… Des jeunes gens au dessous de 21 ans, se promenant, se sont apperçus des efforts de la jacobinaille […][463]

Les jacobins sont associés au registre lexical de la violence (« forcenés », « sang », « jetté »). Le rédacteur emploie le terme de « jacobinaille », contraction de « jacobin » et « canaille » pour les associer à la « populace ». Ils sont synonymes des « anarchistes ». Comme l'indique Marc Deleplace, la figure de l'anarchiste « est associée très étroitement à l'idée de destruction de toute forme d'ordre social[464] ». Pour le *Journal général du Calvados*, l'emploi de ces termes peut pallier l'absence de promotion d'une ligne. D'autres journaux ont ainsi attaqué les « anarchistes » car ils étaient trop prudents pour être royalistes. Gilles Feyel et Françoise Weil relèvent cela pour *La Glaneuse*,

[459] *Journal général du Calvados*, n°129, 13 germinal an V.
[460] *Ibid*.
[461] *Journal général du Calvados*, n°131, 17 germinal an V.
[462] *Journal général du Calvados*, n°139, 3 floréal an V.
[463] *Journal général du Calvados*, n°131, 17 germinal an V.
[464] DELPELACE Marc, « La notion d'anarchie pendant la Révolution française (1789-1801) », *Annales historiques de la Révolution française*, n°287, 1992, p. 38.

journal contre-révolutionnaire de Dijon[465]. De même, Michel Taillefer note que *L'Anti-Terroriste* à Toulouse était connu pour ses attaques contre les « anarchistes » sans livrer d'opinions très explicites sur sa ligne[466]. Il fut pourtant l'organe des contre-révolutionnaires toulousains. Il est ainsi naturel que ces éléments soient très employés dans la presse crypto-royaliste.

La *Feuille nantaise* est plus allusive, elle désigne les « hommes indignes du nom de français, qui ont fait & vu couler avec plaisir le sang de l'innocence opprimée[467] ». Ils ne sont pas nommés explicitement mais l'association au « sang » ne laisse aucun doute sur l'allusion aux jacobins. C'est toujours ainsi que le périodique désigne l'opposition. Les conseils d'abonnés anonymes montrent que le périodique privilégie l'orientation du choix au détriment du dénigrement. De plus, il n'y a pas de périodique concurrent à Nantes pour se faire le porte-voix des jacobins locaux, ce qui explique le peu de mentions directes pour les désigner. Outre ces termes classiques on retrouve aussi des néologismes.

Le terme « orléanistes » en est l'exemple. Parmi les publications de cette période qui évoquent la « faction d'Orléans » se trouvent le *Manuel des assemblées primaires et électorales* en 1797 par André Dumont dans lequel l'homme politique dénonce ses collègues dont des anciens conventionnels[468]. Il est aussi employé énormément dans la presse parisienne de droite (souvent sous la forme « faction d'Orléans ») en tant que désignant en période électorale. *La Quotidienne* l'emploie alors à la veille des élections[469]. Il se retrouve dans le *Journal général du Calvados* :

> […] craignons d'avoir pour représentans & pour magistrats, un mélange impur de jacobins-babouvistes & orléanistes, qui, marchant simultanément à la destruction du gouvernement républicain, feront succéder à de longues & terribles dissentions, ou le retour de la terreur ou celui du

[465] FEYEL Gilles, WEIL Françoise, « La Glaneuse, 1797 », FEYEL Gilles (dir.) *Dictionnaire de la presse française pendant la Révolution*… tome 3, *op. cit*., 2013, p. 99-105.
[466] TAILLEFER Michel, « L'Anti-Terroriste, 1795-1797 », FEYEL Gilles (dir.) *Dictionnaire de la presse française pendant la Révolution*… tome 3, *op. cit*., 2013 p. 408.
[467] *Feuille nantaise*, n°181, 1er germinal an V.
[468] HARDER Mette, « La mémoire conventionnelle sous le Directoire : un danger pour la République ? », CHAVANETTE Loris (dir.), *Le Directoire. Forger la République*, Paris, CNRS Editions, 2020, p. 128-131.
[469] *La Quotidienne*, n°250, 12 nivôse an V.

> despotisme royal-lico-orléans, selon que la fortune aura favorisé les uns ou les autres […][470]

Les « jacobins-babouvistes » sont dissociés des « orléanistes » mais sont tous inclus au même rang de détestation dans le « mélange impur » redouté. La « terreur » est associé logiquement aux premiers et le « despotisme » aux seconds. Ils ne sont pas définis clairement au-delà du « despotisme » et de la « fortune » qui signifie ici le hasard. Le désignant vise certainement à cibler des individus prêts à détruire la république en s'alliant à n'importe qui. Jacques Godechot évoque ainsi des rumeurs relatives à un complot visant à placer le duc d'Orléans sur le trône[471]. Elles ont infusé dans la presse parisienne puis provinciale. Ce terme se montre polysémique comme en témoigne sa mention dans la *Feuille nantaise* :

> S'il y avoit eu un plus grand nombre de députés de la force des Mounier, des Lally, des Malouet, les Mirabeau, les Chapellier & autres chefs de la faction orléaniste n'auroient pas pris le dessus.[472]

La « faction orléaniste » est associée aux ténors du parti patriote (Mirabeau, Le Chapelier) contre les Monarchiens. Elle désigne des individus qui ont à la fois trahi le roi pour le duc d'Orléans ou bien la Révolution de 1789. Elle pourrait désigner des hommes en fonction depuis les premières années de la Révolution. Le journal parisien *La Quotidienne* l'emploie ainsi à l'encontre de Louvet à la veille des élections[473]. A l'inverse, les *Affiches d'Angers* n'emploient jamais le désignant, sans doute par prudence car il est avant tout employé dans les journaux crypto-royalistes. En dehors des désignations d'opposition les qualificatifs de valorisation sont nombreux.

---

[470] *Journal général du Calvados*, n°98, 11 pluviôse an V.

[471] GODECHOT Jacques*, La Contre-Révolution. Doctrine et action. 1789-1804*, Paris, Presses universitaires de France, 1961, p. 302-303.

[472] *Feuille nantaise*, n°174, 24 ventôse an V.

[473] *La Quotidienne*, n°250 (12 nivôse an V) : « Louvet partage aussi notre surprise, et adresse au directoire la même question. Il ajoute sur Clarke des détails que son autorité nous rendroit fort suspect […] dans un moment où il est difficile de dissimuler que la *faction d'Orléans*, coalisée avec les restes des jacobins et de la montagne […] conspire sourdement contre les prochaines élections. »

La victoire des républicains gouvernementaux et des crypto-royalistes aux assemblées primaires et électorales est l'occasion pour la presse antijacobine de revaloriser des désignants autrefois dénigrés. Il en va ainsi pour le terme « modéré », vivement employé pendant la Terreur. Les *Affiches d'Angers* revalorisent ce désignant ainsi :

> Mais vous ne regarderez pas comme royalistes, les ennemis prononcés du terrorisme, ces hommes modérés et sages qui ne prennent point l'exagération pour des principes, ni l'esprit de roideur et d'exclusion pour du patriotisme. […] ce sont là les hommes sur qui doivent porter vos voix, parce qu'il est tems enfin que la raison et la sagesse prennent la place de la fougue et des passions. Celles-ci sont bonnes pour attaquer et pour détruire ; c'est à celles là qu'il appartient de réparer, de régénérer et de maintenir.[474]

Les « hommes modérés et sages » sont mis en opposition aux « exagérés » associés au registre lexical de l'extrémisme (« roideur », « exclusion », « exagération »). A ce vocabulaire le rédacteur oppose le champ de la reconstruction (« réparer », « maintenir », « régénérer »). Le « modéré » est ainsi valorisé dans sa contribution à l'édification du régime dans une perspective conservatrice. Cette visée est la même dans la *Feuille nantaise* :

> Mais, mon ami, ce qui prouve que les passions viendroient bientôt se briser contre la froide raison (1), c'est que les enragés de tous les partis n'osent pas élever la voix contre ces patriotes modérés qu'on assure être fort nombreux dans le corps électoral de France ; contre ces hommes calmes & rassis, qui sont détestés de leurs concitoyens ardents & enflammés, & qui finiront par en être généralement estimés : on n'éleve plus la voix contre ces hommes justes & integres, qui détestent l'arbitraire & l'anarchie, qui veulent qu'on procede avec ordre & régularité, qui prêchent le respect dû aux personnes & aux propriétés, & qui naguères étoient fort lestement guillotinés, noyés & fusillés[475]

La *Feuille nantaise* est plus explicite dans cette réappropriation du désignant. Ils sont associés au registre lexical du conservatisme (« ordre », « régularité », « propriétés ») et

[474] *Affiches d'Angers*, Supplément du 22 germinal an V.
[475] *Feuille nantaise*, n°203, 23 germinal an V.

mis en opposition avec tout ce qui rappelle la Terreur (« anarchie », « guillotinés », « noyés »). Ils sont antinomiques aux « enragés », terme qui désignait les révolutionnaires les plus radicaux sous la Terreur. En insistant sur les synonymes de la modération (« calme », « rassis », « justes », « intègres ») le rédacteur exprime sa victoire avec une réappropriation d'un désignant qui ciblait autrefois des individus.

Le *Journal général du Calvados* procède à plusieurs reprises à des récupérations lexicales. Par exemple, il évoque l'assemblée de Tourcoing aux prises à un conflit :

> *Du 14*. A Tourcoing […] l'assemblée primaire étoit formée & très-paisible, quand le nommé Watel, scélérat […] est entré avec dix assassins, le sabre a la main, & frappant indistinctement tous ceux qui exerçoient légalement leurs droits. […] Il est remarquable que le nommé Lebacq, curé constitutionnel de l'endroit, étoit du nombre des assassins. […] mais c'est un prêtre qui a fait serment, c'est un patriote : qu'a-t-il frappé ? des aristocrates, qui exécutoient ponctuellement la constitution ; il n'y a pas de mal à cela. […][476]

Dans cet incident, le rédacteur dénonce le fait qu'un curé assermenté (« patriote ») est l'un des auteurs présumés. A l'inverse, les participants du scrutin sont des « aristocrates » qui « exécutoient ponctuellement la constitution ». Le « patriote » est dénigré pour sa violence tandis que les « aristocrates » sont valorisés pour leur respect de la loi. Elle vise à rendre acceptable les opinions conservatrices dans le pays. La promotion d'une ligne passe aussi par des désignants sociaux.

Les « propriétaires » sont mentionnés à sept reprises, soit en tant que noms ou comme adjectifs de valorisation. On trouve aussi des synonymes spécifiques à l'instar des « marchands » ou des « négociants ». Le *Journal général du Calvados* les valorise dans un sens politique en soulignant que les nouveaux Électeurs du Calvados sont des « marchands, connus généralement par l'exercice d'une longue probité, & par une haine prononcée contre tous les agitateurs[477] ». Les « agitateurs » désignent sans doute les « anarchistes » que le rédacteur dénonce constamment. Il en va de même avec les « propriétaires », eux aussi valorisés de cette façon :

[476] *Journal général du Calvados*, n°131, 17 germinal an V.
[477] *Journal général du Calvados*, n°125, 5 germinal an V.

> Nommez des propriétaires, des propriétaires vivant habituellement dans vos cantons. Voyez combien tous ces prolétaires […] sont devenus souples devant le pouvoir exécutif, c'est qu'ils attendent des places. N'envoyez au corps législatif que des hommes qui n'aspirent qu'à retourner dans leurs foyers […] Point de légistes, point de gens de lettres, non-propriétaires, ce ne sont que des bavards, des faiseurs de systèmes, non-fondés sur l'expérience & l'intérêt général. Ne pas nommer non plus des personnes qui, par leurs places, dépendent du pouvoir exécutif, leur intérêt à venir seroit en opposition avec leur devoir présent : pour conserver la bergerie saine & sauve, il ne faut pas la confier au loup.[478]

Les « propriétaires » sont valorisés pour leur indépendance économique. Ils sont antinomiques aux « légistes », aux « gens de lettres » et aux « prolétaires », dépendants des fonctions publiques. Le propriétaire est ainsi valorisé par son ancrage et son utilité rationnelle, privilégiée à celle des « faiseurs de systèmes », autrement dit les utopistes. Leur indépendance est aussi un gage de sûreté. Les hommes trop dépendants sont « en opposition avec leur devoir présent » et sont assimilés au « loup », autrement dit à l'adversaire, ce qui signifie qu'ils ne sont pas de vrais représentants car ils sont jugés obéissants envers le gouvernement.

Dans les *Affiches d'Angers* la figure du propriétaire est convoquée à plusieurs reprises. Après les résultats des assemblées primaires parisiennes, le journal souligne que « le peuple a honoré de ses suffrages les propriétaires, les hommes probes et les amis du gouvernement[479] ». Ils sont valorisés pour leur soutien au régime et mobilisés dans les critères de recommandations :

> Ne portons nos vues que sur des hommes probes, vertueux, éclairés, propriétaires, et marchands assez riches pour n'avoir pas besoin d'augmenter leur fortune, sincèrement attachés à la constitution de l'an trois […] Ne pensez aux hommes de loix que pour les tribunaux ; en les mettant au corps législatif, ou dans les administrations, vous les éloignez de leur cabinet qui est le principal dont l'intérêt les fait exister, ainsi que leur famille : alors, dans dans (*sic*.) les fonctions législatives et administratives, il faut nécessairement qu'ils se dédommagent et intriguent pour se faire employer par le gouvernement. Nous avons eu

[478] *Journal général du Calvados*, n°131, 17 germinal an V.
[479] *Affiches d'Angers*, n°97, 14 germinal an V.

> l'expérience dans la Convention, qu'ils parloient bien, mais qu'ils n'ont gueres fait de bien.[480]

Le propriétaire est valorisé pour son indépendance mais, contrairement au *Journal général du Calvados*, il doit être attaché à la constitution. Sa fortune le dispense d'augmenter ses richesses. Cela s'explique par le fait qu'à cette époque les élites politiques s'enrichissent dans leurs fonctions. Point commun avec le *Journal général du Calvados*, ils sont antinomiques aux « hommes de lois » renvoyés à leur expérience de la Convention nationale avec la même idée de profit personnel : ils se « dédommagent et intriguent ».

Dans la *Feuille nantaise*, ce sont les « négociants » qui sont valorisés :

> […] accordez votre confiance, honorez vos suffrages des négociants integres & laborieux. Par état amis de l'ordre & de l'économie, ils sauront débrouiller le cahos de nos finances, & simplifier une comptabilité dont la marche compliquée semble n'avoir été imaginée que pour favoriser les fripons[481]

L'état des finances est aussi déploré. Les « amis de l'ordre & de l'économie » sont opposés aux « fripons » qui peuvent être les spéculateurs ou les personnes accusées de s'enrichir par la puissance publique. Le « négociant » est valorisé sur ses compétences en matière de comptabilité. A la catégorie sociale des individus à promouvoir s'associe la présence de qualificatifs moraux dans les individus à promouvoir ou dans la composition des nouveaux élus.

Sur l'ensemble des adjectifs utilisés on remarque une prévalence des mots fondés sur le registre de la moralité. Dans les trois périodiques, les « honnêtes » sont ainsi mobilisés à dix-sept reprises en tant qu'adjectif. Ils sont parfois mobilisés en tant qu'adjectif de valorisation ou bien dans la forme courante des « honnêtes gens ». François Wartelle a montré que ce terme signifiait au XVIIIe siècle les hommes de vertu et d'honneur. Il devient un terme dénigré dans la presse patriote puis sous la Terreur

[480] *Affiches d'Angers*, Supplément du 22 germinal an V.
[481] *Feuille nantaise*, n°172, 22 ventôse an V.

mais conserve sa charge positive dans les milieux royalistes sous le Directoire[482]. Pour autant, son emploi semble commun à toutes les presses antijacobines. Les *Affiches d'Angers* l'emploient ainsi : « Il faut fournir au corps législatif des membres purs, honnêtes, et par-dessus tout, courageux pour résister à l'oppression des méchans[483] ». Les « honnêtes » sont antinomiques aux méchants et associés aux « purs ». Le *Journal général du Calvados* mentionne également la « majorité pure & honnête[484] » qui a été élue. Ce registre vise à insister sur le clivage entre violence (associée aux « anarchistes ») et pureté (associée aux « honnêtes gens »). Les « probes » sont aussi très mobilisés. Les *Affiches d'Angers* indiquent ainsi : « étrangers à toutes les factions, ennemis de toute réaction, rendez-vous aux assemblées primaires ; que votre choix tombe sur des hommes probes et éclairés, amis de la justice et du bonheur public[485] ». Les hommes « probes » sont opposés aux « factions » et à la « réaction », dans un juste milieu qui les situe dans la « justice ». Les « factions » font référence au vocabulaire employé sous la Terreur. L'homme « probe » est ainsi un homme exempt d'engagement militant, qui ne fait pas passer les « factions » avant le « bonheur public ». La *Feuille nantaise* mobilise la vertu : « En général, nommons des citoyens vertueux, des hommes de bonnes mœurs, réputés tels avant la révolution. Nommons ces bons pères de famille, qui aimeront les loix, défendront les personnes, protégeront les propriétés[486] ». La valeur morale passe par les mœurs et le comportement en société via la famille et le respect de la loi. Les hommes « avant la révolution » désignent sans doute des personnages de réputation ancienne.

Ainsi, le lexique de la presse antijacobine se caractérise par des attaques portées contre les « anarchistes ». Les *Affiches d'Angers* dénigrent les « terroristes » dans l'objectif de les désamorcer tandis que le *Journal général du Calvados* les dénonce pour pointer leur défaite ou leur violence. Moins employé, le terme « orléaniste » désigne un ennemi polysémique. Ce sont des hommes prêts à de nombreuses compromissions,

[482] WARTELLE François, « Honnêtes gens. La dénomination comme enjeux des luttes politiques (1795-1797) », CNRS, ÉQUIPE 18e et REVOLUTION, *Dictionnaire des usages socio-politiques (1770-1815)., op. cit.,* p. 109-110.
[483] *Affiches d'Angers*, 9 ventôse an V.
[484] *Journal général du Calvados*, n°140, 5 floréal an V.
[485] *Affiches d'Angers*, n°83, 16 ventôse an V.
[486] *Feuille nantaise*, n°144, 24 pluviôse an V.

décriés pour leur manque de fidélité à la république et à la monarchie. Ce terme employé dans la presse crypto-royaliste parisienne semble avoir été très diffusé en province à la veille des élections. Quant aux désignant valorisés, ils sont à la fois politiques, sociaux et moraux. Les désignants politiques autrefois dénigrés (« modérés, « aristocrates ») sont désormais valorisés. Ces retournements sémantiques sont significatifs de la défaite des jacobins. D'autre part, les périodiques des trois villes ont valorisé les possédants pour leur indépendance économique ou politique. La valorisation de désignants moraux est aussi cruciale dans les engagements de la presse, elle permet de valoriser les hommes opposés à la Terreur.

2) Le lexique de la presse antiroyaliste dans le contenu électoral en l'an V

Les journaux antiroyalistes de ce corpus sont *L'Ami des Principes* à Angers, de tendance néojacobine et la *Gazette universelle ou Bulletin particulier du Calvados*, un journal aligné sur le gouvernement. Comme les journaux précédemment présentés, ils se revendiquent républicains mais emploient surtout leurs attaques contre les royalistes. Ils se singularisent ainsi par une désignation assidue des contre-révolutionnaires (« royalistes »).

L'Ami des Principes, de tendance néojacobine, n'a de cesse de dénoncer les royalistes et leur tactique de dissimulation. En réponse à un écrit de Mercier sur les élections, le rédacteur met en garde contre les « les royalistes quittant leur habit de théâtre et leur masque » et contre les « royalistes qui sont bien plus dangereux, parce qu'ils sont bien plus rusés, bien plus adroits […] parce que ce sont des caméléons qui prennent toutes sortes de couleurs pour nous tromper et nous séduire[487] ». L'emploi du registre lexical de la tactique (« rusés », « adroits », « dangereux ») se mêle à celui de la dissimulation (« théâtre », « masque », « habit »). Le rédacteur répond à la stratégie des royalistes par la personnification du « caméléon ». Cette vision se retrouvait déjà durant les premières années de la Révolution pour dénoncer les « hypocrites » ou les « faux patriotes ». Cela vise Mercier mais pourrait tout aussi bien cibler l'équipe éditoriale des *Affiches d'Angers*, qui cherche à rallier les « royalistes de bonne foi » au gouvernement.

[487] *L'Ami des Principes*, tome second, n°36, 12 ventôse an V.

Autrement le périodique dénonce « les hommes de circonstances, terroristes sanguinaires en 1793, et féroces humains en 1795 ; tour-à-tour crasseux sans-culottes et muscadins élégans ; à ces bisarres chrysalides, d'abord hideuses chenilles, aujourd'hui papillons brillans et légers[488] ». Les hommes « de circonstance » signifient les individus dépourvus de réelles convictions, prêts à s'associer à n'importe quel régime. Les « sans-culottes » devenus « muscadins » désignent les terroristes devenus thermidoriens, ils sont dénigrés pour leurs changements de vues.

De la même manière, en germinal, le rédacteur cible « ces caméléons politiques, pour qui la soif de dominer est un continuel besoin ; féroces en 93, humains en 91, tour-à-tour les flatteurs et les assassins du peuple : hermaphrodites en révolution[489] ». L'invariabilité des opinions s'oppose aux « hermaphrodites » ou aux « chenilles ». Ils sont associés à la « soif de dominer », ce qui peut cibler les hommes politique en fonction depuis les premières années de la Révolution (« 1793 », « 1795 », « 91 », « 93 »), ceux qui ont successivement été monarchistes constitutionnels, conventionnels puis thermidoriens. Le mot « hermaphrodite » est définit dans la 4ème édition du *Dictionnaire de l'Académie française* comme « Celui qu'on prétend qui a les deux sexes[490] ». Une désignation qui vise la duplicité des conservateurs, prétendument républicains mais secrètement royalistes. La « soif de pouvoir » s'associe aussi au carriérisme, une vision dépréciée à toutes les époques car le représentant doit servir le bien public et non ses intérêts personnels. Pour *L'Ami des Principes*, l'adversaire est dangereux par le « masque » dont il se revêt, une vision qui n'est pas nouvelle mais qui s'explique en 1797 par l'avancée des royalistes dans l'opinion alors que ces derniers ne dévoilent jamais leurs positions ouvertement. L'autre périodique antiroyaliste de cette étude lexicale dévoile quant à lui une autre manière de désigner l'adversaire.

La *Gazette universelle* dans son n°100 réagit au déroulement de l'assemblée qui écarterait des hommes « pour n'avoir pas voulu se déclarer contre-révolutionnaires ». Ces procédés révèlent la victoire des royalistes dans le département. Les manœuvres sont attribués au « club des Clairvoyans qui se tient chez monsieur *** ci-devant

[488] *Ibid*.
[489] *L'Ami des Principes*, tome troisième, n°10, 20 germinal an V.
[490] « Hermaphrodite », *Dictionnaire de l'Académie française*, 4ème éd., 1762, p. 873.

vendémiairiste[491] ». Il est fait référence à un individu qui serait compromis dans l'insurrection royaliste du 13 vendémiaire an IV. Le terme de « Clairvoyans » ne renvoie pas à un lexique courant dans les désignations de cette époque. Les journaux républicains pointent plutôt les « honnêtes gens », les « royalistes » ou les « ci-devant ». Il s'agit certainement d'un groupe d'individus du paysage local. Gabriel Désert révèle qu'à cette date un banquet fut tenu par des royalistes à Caen[492]. Il a donc pu s'agir de groupes bien organisés localement et qui avaient pour objectif de gagner par les urnes. Le journal souligne ainsi « l'arrivée de certains électeurs meneurs » pour conspirer aux dernières nominations. Aucun élément ne permet de saisir le sens précis de ce terme. Il pourrait s'agit d'une variante locale des « honnêtes gens », un désignant social valorisé par les royalistes[493]. Il est ainsi fait mention de « messieurs les Clairvoyans ». C'est peut-être un qualificatif que ces personnes s'attribuent pour se déclarer comme des hommes de bon sens ou de bonnes mœurs ? Difficile à déterminer dans ce seul extrait. L'exemple caennais souligne que des termes locaux ont également existé. Les « clairvoyans » renvoyant sans doute à des individus précis. En dehors des désignations d'opposition, les termes de valorisations se montrent différents dans les deux journaux.

Dans *L'Ami des Principes* les « patriotes » sont mentionnés à treize reprises pour seulement huit occurrences dans les trois périodiques antijacobins. Les « patriotes » sont présentés comme étant en grande difficulté. Il est fait mention des « patriotes accablés[494] », des royalistes qui « comptent sur l'apathie et l'accablement des patriotes » ou de ceux qui « ont entrepris de circonvenir, de caresser les patriotes[495] ». C'est un reflet du climat politique du pays dans lequel les opinions républicaines sont données perdantes dans de nombreuses régions. D'autre part, *L'Ami des Principes* sollicite le « républicain » (quatre occurrences) et les « républicains » (onze occurrences). Ils sont plus mentionnés dans ce seul journal que dans les trois périodiques conservateurs qui ne totalisent que huit occurrences pour « républicain »

[491] *Gazette universelle et Bulletin particulier du Calvados*, n°100, 19 germinal an V.
[492] DESERT Gabriel, *La Révolution française en Normandie*, *op. cit*., p. 260.
[493] WARTELLE François, « Honnêtes gens. La dénomination comme enjeux des luttes politiques (1795-1797) », CNRS, ÉQUIPE 18e et REVOLUTION, *Dictionnaire des usages socio-politiques (1770-1815)., op. cit.,* p. 109-110.
[494] *L'Ami des Principes*, tome second, n°38, 16 ventôse an V.
[495] *L'Ami des Principes*, tome troisième, n°10, 20 germinal an V.

et cinq occurrences pour les « républicains ». *L'Ami des Principes* les présente comme « prononcés[496] » ou « purs[497] ». Le rédacteur insiste sur leur degré de républicanisme : « Qu'entend-on par jacobin ? un républicain, un franc et vrai républicain.[498] ». Le « jacobin » est associé à un degré d'authenticité et de fermeté des convictions. Il atténue le vocable offensif des opposants qui les ciblent comme « terroristes » et « anarchistes ». En insistant sur la fermeté des « républicains » le rédacteur vise à revaloriser sa ligne contre celle d'opposants masqués. C'est donc un lexique partisan qui prévaut dans les engagements de *L'Ami des Principes*. Les rédacteurs insistent particulièrement sur le caractère patriote des hommes et sur leur « républicanisme » prononcé dans un scrutin où se joue le sort du régime.

Dans la *Gazette universelle et Bulletin particulier du Calvados* les désignants de valorisation sont davantage portés sur le caractère moral. Le périodique valorise « la masse si forte des citoyens probes qui désirent qu'enfin le calme se rétablisse » ou bien « l'honnête homme » qui « ne craint pas la sévérité des lois ». L'association aux « lois » et au « calme » s'inscrit dans une vision gouvernementale et de lutte contre les « factions ». Par conséquent, on retrouve un lexique qui insiste sur le respect de la loi. Le dernier conseil livre un lexique plus partisan. Il s'agit d'un conseil qui met en garde sur ce qui pourrait arriver aux « républicains énergiques » ou aux « hommes prononcés pour la révolution » en cas de restauration du trône. C'est le seul moment où le périodique adopte ce ton, signe d'un glissement antiroyaliste plus prononcé.

***

Les élections de l'an V ont mobilisé un lexique important. La presse antijacobine des trois villes a décrié ses opposants par leur violence. Les *Affiches d'Angers* évoquent les « terroristes » en ciblant des personnalités locales tandis que le *Journal général du Calvados* a employé des termes plus génériques. Un désignant tel que « orléanistes » montre toutefois une différence entre le *Journal général du Calvados* et la *Feuille nantaise* qui emploient un mot connoté de la presse parisienne de droite tandis que les *Affiches d'Angers* ne l'utilisent pas. D'autre part, cette presse a revalorisé des éléments

[496] *L'Ami des Principes*, tome troisième, n°10, 20 germinal an V.
[497] *L'Ami des Principes*, tome troisième, n°4, 8 germinal an V.
[498] *L'Ami des Principes*, tome second, n°36, 12 ventôse an V.

de langage autrefois employés sous la Terreur. La presse antiroyaliste se montre quant à elle variée dans son vocable. *L'Ami des Principes* emploie une panoplie de termes pour personnifier la stratégie masquée des crypto-royalistes tandis que la *Gazette universelle et Bulletin particulier du Calvados* choisit un qualificatif local. Il témoigne de l'existence de termes locaux pour désigner des groupes politiques. Les termes valorisés révèlent une différence entre le périodique néojacobin d'Angers, plus partisan, et le journal républicain de Caen, au ton plus légaliste.

Au-delà de ces différences il y a aussi des traits qui peuvent se révéler communs. Les « orléanistes » semblent désigner les révolutionnaires de longue date. Le *Journal général du Calvados* les distingue des « jacobins » et la *Feuille nantaise* les assimile au parti patriote de 89. Le terme se révèle polysémique et difficile à définir mais ils désignent des hommes prêts à toutes les compromissions, ayant à la fois trahi la monarchie en faveur du duc d'Orléans et qui pourraient trahir à nouveau le régime. *L'Ami des Principes* cible au contraire les « caméléons », des hommes de longue durée ayant changé d'opinion, en étant jacobins en 93 puis « élégans muscadins » en 95. Le périodique dénonce aussi des individus de longue durée mais pour leur manque de sincérité révolutionnaire. Cela pourrait s'apparenter à deux visions différentes d'une même classe politique, dénoncée par les crypto-royalistes et les néojacobins. L'année suivante, l'engagement électoral change de contenu pour progressivement passer de la promotion à l'exclusion.

C. Après fructidor, un engagement d'exclusion d'une ligne politique (an VI - an VII)

Le coup d'état de fructidor qui évince les députés royalistes des Conseils touche la Loire-Inférieure et le Calvados. Le Maine-et-Loire ne subit pas d'éviction de ses élus mais l'éditeur des *Affiches d'Angers* perd les impressions du département après les prises de position du périodique[499]. D'autre part, la loi du 19 fructidor soumet alors la presse à la

[499] FEYEL Gilles, « Affiches d'Angers, 1773-1811 », FEYEL Gilles (dir.), *Dictionnaire de la presse française pendant la Révolution… tome VI*, *op. cit*., p.

surveillance du ministère de la Police[500]. Les conséquences du coup d'état ont touché la presse ainsi que son contenu. Après fructidor, la *Feuille nantaise* cesse d'être partisane[501] et le *Journal général du Calvados* cesse de paraître dans les jours qui suivent[502]. La période qui s'ouvre est celle du second Directoire dans laquelle le gouvernement exclut toutes les « factions ». Jean-René Surrateau indique qu'au mois de germinal an VI le gouvernement s'est préparé à agir contre l'élection de néojacobins[503]. Dans cette perspective, l'engagement électoral des journaux de Nantes, Angers et Caen est-il similaire à ce qu'il fut l'année précédente ?

1) Une persistance de l'engagement néojacobin dans *L'Ami des Principes* (an VI)

Le coup d'état de fructidor en évinçant les royalistes a favorisé une reprise en force des néojacobins dans l'opinion. C'est ainsi que *L'Ami des Principes* à Angers continue de promouvoir une ligne politique à travers les conseils, le suivi et les résultats du scrutin.

Il lance très tôt sa campagne par un « Cri de ralliement pour germinal » publié en nivôse (janvier) dans lequel est prôné « une sainte ligue de tous les hommes libres contre toutes les tyrannies[504] ». Le journal, par cet appel, entend raviver la voix des républicains du département en prévision des urnes. En ventôse, le journal publie un conseil électoral dans lequel est dénoncé la « faction » royaliste :

> Républicains, des assemblées électorales vont se réunir dans ces lieux où le royalisme, l'année dernière, triompha […] plus germinal approche, plus le gouvernement devient répressif contre les débris de cette faction […] Elle veut faire de Lyon et de Montpellier ses places de sûreté ; ces deux communes mises en état de siège, vont être arrachées aux étrangers qui les agitent, et rendues à l'enthousiasme constitutionnel qui semble devenir le sentiment unanime de tous les bons français. Croyons donc que le républicanisme, ainsi secondé, sera assez fort […] pour combattre avec succès toute influence ennemie, dans une occasion d'où dépendent les destinées de la République. (AVIS AUX PATRIOTES

[500] FEYEL Gilles, *La presse en France des origines à 1944. Histoire politique et matérielle*, Paris, Ellipses, 1999, p. 43.
[501] LE GALL Yvon, *Les consultations générales en Loire-Inférieure*. *1789-an VII*. *Tome 2*, *op. cit*., p. 818.
[502] WAUTERS Eric, *Une presse de province pendant la Révolution française. Journaux et journalistes normands (1785-1800)*., Paris, CTHS, 1993, p. 226.
[503] SURATTEAU Jean René, *Les élections de l'an VI et le « coup d'état » du 22 floréal (11 mai 1798)*, *op. cit*., p. 183.
[504] *L'Ami des Principes*, tome sixième, n°11, 22 nivôse an VI.

> ANGEVINS) Où n'est-on pas fatigué de factions et de crimes? Dans quelle commune la paix, qui revient parmi nous après de si longs orages, n'a-t-elle pas son culte, ses autels et de nombreux sectateurs ? […][505]

Les républicains sont présentés comme des éléments favorables à la sûreté publique et les royalistes sont associées au désordre dont Lyon et Montpellier subissent les effets. Le rédacteur mentionne entre parenthèses les « patriotes angevins », suivi des « sectateurs » de la paix. L'emploi de ce terme est péjoratif et son sens se montre vague. Il pourrait se référer à la paix avec les Vendéens obtenue depuis l'été 1796. Cela pourrait désigner des partisans de la paix, qui seraient des royalistes cachés. Le propos restitue ensuite les évènements de l'année passée et les effets du 18 fructidor. La ligne choisie se montre prudente. Quelques jours après, le rédacteur commente les membres du bureau. Le citoyen Gautret est ainsi valorisé pour « l'énergie qu'il a déployée » contre les « chouans » et le citoyen Brichet « s'est, depuis le 9 thermidor, montré comme un ferme soutien des lois, et comme un ennemi déclaré de l'exécrable réaction et de ses fauteurs[506] ». L'exigence de leurs positions est mise en opposition à la politique entreprise depuis le 9 thermidor. Cet investissement explicitement néojacobin cesse cependant dans les jours suivants en raison des suspensions que subit Jahyer, l'imprimeur du journal.

L'engagement de *L'Ami des Principes* n'a duré que quelques jours mais il témoigne de la reprise d'un militantisme en faveur d'une ligne néojacobine avec un recours au passé (9 thermidor) pour valoriser un point de vue. Ce positionnement est facilité par l'idée que le gouvernement leur est favorable depuis le coup d'état antiroyaliste. Les élections devaient ainsi « sourire à l'esprit constitutionnel », signe de confiance dans la politique nouvelle du pays. Cet engagement marqué se montre différent du reste des périodiques, plus atténués après fructidor.

[505] *L'Ami des Principes*, tome sixième, n°30, 30 pluviôse an VI.
[506] *L'Ami de la Constitution de l'an III*, n°9, 22 germinal an VI.

2) Entre promotion et exclusion des hommes dans la presse gouvernementale (an VI - an VII)

Dans la *Gazette du Calvados* (nouvel intitulé de la *Gazette universelle*) le journal publie des extraits de la proclamation officielle du Directoire :

> […] « Français, choisissez donc et parmi vous et par vous-même ! […] Prenez la peine de chercher le vrai républicain, l'homme modeste, éclairé, probe, digne de votre choix, intéressé à maintenir la constitution et capable de la défendre. Cet homme vous attent ; il ne viendra pas au-devant de votre élection. Vous le reconnoîtrez à son silence, au peu d'éclat dont il est entouré, à son vrai respect pour les lois, à la fidélité qui leur porte toujours, à l'estime ancienne que fait de lui le pauvre, à la félicité qu'il goûte et qu'il répand dans sa famille, à la probité rigoureuse dont il *illustre* ses affaires. S'il a déjà rempli de grandes fonctions, il a justifié l'honneur de votre confiance… ; s'il n'a pas été appelé à des places supérieures, il n'a pas dédaigné celles qui ne sont qu'onéreuses il est laborieux et pur. S'il ne se montre pas lui-même persuadez-vous bien que la capacité nécessaire pour les emplois, n'est pas celle de cabaler pour s'y faire nommer […][507]

L'orientation se veut générale. Elle promeut des hommes favorables au régime avec un réemploi de l'idéalisation de l'élection. L'homme idéal ne vient pas « au-devant » mais est reconnaissable par son « silence ». L'élu idéal est aussi un homme propriétaire et bien installé qui jouit de « l'estime ancienne » du pauvre et de la « probité » de « ses affaires ». Le conseil vise ici des élus de longue date, des propriétaires connus et habitués aux fonctions administratives. C'est avant tout des hommes d'expériences qui sont envisagés.

De même, les *Affiches d'Angers* publient un article de réflexion politique intitulé « *Des liens qui unissent ou doivent unir les citoyens au gouvernement* » dans lequel on indique que la « majorité nationale hait également le despotisme et l'anarchie ». Un conseil qui se montre avant tout dans l'exclusion et se poursuit par un récit de la politique antérieure durant laquelle le gouvernement « a été attaqué par les uns », sans doute en référence aux coups d'état. L'article se conclut par une tentative de résoudre cela par une « vérité reconnue » :

[507] *Gazette du Calvados*, n°262, 7 ventôse an VI.

> Il existe dans chaque état une classe remuante, une classe ennemie de la propriété, parce qu'elle n'a rien […] La guerre sourde qu'elle fait à l'autorité, est le résultat naturel de ses privations […] Mais ses plaintes se convertiront en murmures, et ses murmures en menaces, elle deviendra l'instrument de quelques factieux, si les magistrats qui la contiennent ne sont eux-mêmes sûrs d'un inébranlable soutien. Or ce soutien, où le chercheront-ils ? Où doivent-ils le trouver ? dans la masse des individus qui possèdent quelque chose, ou qui vivent commodément du produit de leur industrie […][508]

Les *Affiches d'Angers* appellent implicitement à élire des possédants. La promotion d'une ligne gouvernementale passe par le soutien d'une catégorie sociale dont les revenus proviennent d'entreprises. C'est donc un conseil conservateur qui met en avant la figure du citoyen aisé par contraste avec les classes populaires, achetables. C'est un engagement dont la promotion passe par la mise en avant de catégories sociales, présentées comme porteuses d'une stabilité. Pierre Serna souligne qu'à cette époque les discours mettent en avant ces profils pour les mobiliser en tant qu'assise du régime directorial[509]. Cet engagement s'atténue cependant au profit de l'exclusion des « factions ». A Caen la *Gazette du Calvados* reproduit une proclamation officielle du 9 germinal :

> Citoyens, une vaste conspiration, savamment ourdie, avoit fait tomber une grande partie des choix de l'an 5 sur des royalistes déhontés. […]
> Cette année, toujours constant dans le dessein de renverser la république, l'étranger, changeant de masque mais non d'objet, a tramé avec autant d'audace […] une conspiration d'un autre genre […] Déjà sur des listes d'électeurs figurent des personnages honteusement fameux dans les annales révolutionnaires […]
> Si le corps législatif a su, le 18 fructidor, chasser de son sein les traîtres qui y siégoient depuis quatre mois, il saura bien aussi écarter ceux qu'on voudroit y faire entrer […][510]

[508] *Affiches d'Angers*, n°95, 10 germinal an VI.
[509] SERNA Pierre, « Le Directoire : république du centre ? ou postures et impostures… », JESSENNE Jean-Pierre (dir.), *Vers un ordre bourgeois ? Révolution française et changement social*, Rennes, PUR, 2007, p. 266-267.
[510] *Gazette du Calvados*, n°280, 13 germinal an VI.

La montée des néojacobins aux élections est mise sur le même plan que la montée des royalistes l'année précédente. Ils sont assimilés à « l'étranger ». La proclamation fait l'apologie du coup d'état pour annuler les élections. Le *Journal de Nantes, et du département de la Loire-Inférieure* évoque aussi le scrutin parisien où « dans quelques assemblées primaires de Paris les partisans du code anarchique de 93 ont cabalé pour se faire nommer électeurs » et où les « esclaves de Louis XVIII ont tout tenté pour l'emporter sur les défenseurs de la constitution de 95[511] ». Le périodique dénonce à la fois les « anarchistes » et les royalistes dans le même écueil. Cette dénonciation est reprise dans un conseil « aux vrais républicains », inséré dans le *Journal de Nantes, et du département de la Loire-Inférieure* et dans les *Affiches d'Angers* :

> Cette année-ci, l'étranger n'a pas renoncé à la conspiration, mais il a changé de livrée ; en beaucoup d'endroits, il a poussé la crainte du royalisme au même degré d'exagération, que celle du terrorisme l'avoit été l'année dernière ; et les enfants de la Terreur, usant des mêmes moyens que les égorgeurs au gage de Louis XVIII, ont organisé […] une association très bien liée […] Dans un grand nombre de départements, tels que dans la Sarthe (le 15 ventôse) etc. ils ont poussé l'audace jusqu'à convoquer leurs affidés […] ils ont dicté tous les choix à faire […] ils ont eu l'effronterie de se désigner eux-mêmes pour être députés […] C'est par ce double moyen, c'est-à-dire, par la calomnie et par une coalition bien ourdie, que cette année aussi ils ont fait porter les suffrages sur beaucoup d'électeurs qui annoncent les plus sinistres choix.[512]

Cet extrait provient vraisemblablement du *Patriote Français*[513], périodique parisien qui reprend l'intitulé du journal de Brissot. Son contenu se montre offensif. La mention de la Sarthe fait référence à la campagne de Rigomer Bazin dans ce département avec les cercles constitutionnels ambulants[514]. On y retrouve la « cabale », décriée durant les premières années de la Révolution. Cela montre que les campagnes électorales sont

[511] *Journal de Nantes, et du département de la Loire-Inférieure*, n°8, 15 germinal an VI.
[512] *Journal de Nantes, et du département de la Loire-Inférieure*, n°9 (17 germinal an V) & *Affiches d'Angers*, n°98 (16 germinal an V).
[513] Selon la provenance indiquée dans les *Affiches d'Angers*, n°98, 16 germinal an VI : « Nous nous empressons de faire connaître à nos abonnés l'article suivant, extrait du Patriote Français, et inséré dans le Rédacteur, n°836 »
[514] PEYRARD Christine, « Journalistes du Mans et pouvoirs politiques : les campagnes électorales pendant la Révolution française et sous la Restauration », DELPORTE Christian (dir.), *Médias et villes (XVIII^e^-XX^e^ siècle),* Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 1999. DOI : https://doi.org/10.4000/books.pufr.1404

encore mal perçues alors que l'année précédente des premières listes électorales avaient été mises en place. Cette défiance est remobilisée par les partisans du Directoire pour discréditer l'opposition. La suite montre que la vision du choix a aussi changé :

> Cependant, des hommes toujours adroits à couvrir leurs desseins d'un spécieux prétexte, ne manqueront pas de vous dire que ces élections sont le choix du peuple, et qu'elles ne peuvent pas être anullées. *Non, ce n'est pas le choix du peuple !*... […] c'est le choix d'une faction abominable, qui se rattache aux mêmes fils […] Si vous osez reconnoître que vous n'avez pas le droit d'annuller le résultat une conjuration aussi claire […] vous êtes, dès l'instant même, obligés de vous avouer coupable de crime capital, pour avoir expulsé, par la loi du 19 fructidor, des hommes qui […] siégoient depuis plusieurs mois sans contradiction au milieu de vous […][515]

Le libre choix des représentants disparaît. Ce conseil est une apologie du coup d'état. Le choix d'une « faction abominable » justifie une reprise en main du régime contre les élus. Cet engagement répond aux néojacobins en soulignant qu'un coup d'état ne peut être justifié uniquement contre une « faction ». Il anticipe ainsi le coup d'état du 22 floréal an VI qui exclut les néojacobins des Conseils. A partir de germinal le discrédit des deux « factions » s'impose sans jamais définir les « vrais républicains ». L'année suivante, c'est encore ce qui prévaut dans le *Publicateur nantais* :

> AVIS AU PUBLIC.
> Le public est averti que le premier germinal de l'an 7, les assemblées primaires s'ouvriront dans tous les cantons de la république, c'est le jour des citoyens *actifs ; qu'ils ne manquent pas de s'y rendre, ils pourront dormir en paix le reste de l'année.* […]
> Le public est averti qu'il se fait bien des tours de passe-passe, qu'on joue souvent aux vases d'élections comme au jeu de gobelets*. Que les citoyens veillent en ce jour sur le bureau et le scrutin, s'ils ne veulent être dupés pour le reste de l'année.*
> Le public est averti qu'il y aura paix, amitié et bonne intelligence entre les ennemis de la chose publique ; mais il sera facile de les reconnaître à leurs chiffres 18 et 93. *Qu'en ce jour les citoyens serrent le bouton à tous ces gens de numéros, s'ils veulent dormir en repos le reste de l'année.* […]

[515] *Ibid.*

> Les prêtres sont avertis de ne pas effaroucher les consciences. Qu'ils laissent le bon peuple nommer les bons électeurs qui nomment les députés BONS […][516]

Cet engagement prend la forme d'un « avis au public », ce qui est déjà significatif alors que les prises de position sont la plupart du temps insérés dans les rubriques « Variétés ». Cet avis est une liste d'indications. La participation et la surveillance du bureau sont requises. Cela peut s'expliquer en raison des incidents électoraux en Loire-Inférieure avec des assemblées irrégulières[517]. Le choix repose sur l'exclusion des « chiffres 18 et 93 » qui peuvent laisser penser à Louis XVIII et à l'année 93, désignant ainsi les royalistes et les jacobins. Les « bons » députés à choisir ne sont pas détaillés, il est seulement indiqué plus loin que le public « s'obstine toujours à vouloir des hommes de plume », ce qui pourrait suggérer une orientation vers d'autres profils mais cela n'est pas détaillé. Le but de ce rappel est avant tout d'exclure les choix incorrects, une grande différence par rapport aux premiers conseils de la Révolution qui incitaient à se rendre aux urnes et qui définissaient le choix.

Cela se ressent aussi dans le suivi. La *Gazette du Calvados* commente le scrutin parisien de cette manière : « Les assemblées primaires continuent leurs opérations dans le calme. L'Ami des Lois en faisant cette remarque, ajoute que les partis extrêmes n'ont point en général obtenu de succès[518] ». Le journal se réfère à *L'Ami des Lois*, une feuille proche du gouvernement[519]. Le message amalgame les deux camps parmi les « extrêmes » dans la même perspective que l'année précédente[520].

***

En l'an VI, *L'Ami des Principes* à Angers persiste dans une ligne politique explicite à la veille des élections, ce positionnement ouvertement opposé au gouvernement vaut

---

[516] *Le Publicateur de Nantes et du département de la Loire-Inférieure*, n°228, 18 ventôse an VII.
[517] Yvon Le Gall explique qu'en 1797 les assemblées primaires furent désordonnées avec quatre scissions. L'année suivante a été aussi problématique avec six scissions comptabilisées par l'auteur. LE GALL Yvon, *Les consultations générales en Loire-Inférieure, 1789-an VII*, thèse pour le Doctorat d'État en Droit, Université de Nantes, 2 vol., 1976, tome 2, p. 764-773 et 822-828.
[518] *Gazette du Calvados*, n°459, 7 germinal an VII.
[519] POPKIN Jeremy, « Les journaux républicains, 1795-1799 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 31, n°1, Janvier-mars 1984, p. 144.
[520] GAINOT Bernard, *1799, un nouveau jacobinisme ?* Paris, CTHS, 2001, p. 43.

au journal une suspension. Dans les autres presses, l'engagement de promotion idéologique ne disparaît pas d'emblée avec la mise en avant des possédants. Le mois de germinal an VI marque cependant un tournant avec une reprise en main qui se fait ressentir dans les engagements. C'est plus souvent par l'exclusion que se manifeste l'investissement. Il consiste à dénoncer les exactions des deux « partis » de l'opinion publique, allant jusqu'à légitimer le coup de force en cas d'élections défavorables. En l'an VII, ce ne sont plus des conseils qui sont insérés mais des rappels à la loi. La presse ne définit plus le « bon » choix à adopter mais exclut les « factions ».

***

L'engagement électoral fait son retour dès l'an IV, il s'inscrit d'abord dans une ligne gouvernementale avant de se décliner en plusieurs options politiques en l'an V. Les trois journaux antijacobins de cette étude se sont montrés variés dans leurs promotions d'une ligne politique, entre les *Affiches d'Angers*, fidèles au gouvernement, la *Feuille nantaise*, oscillant vers une ligne monarchiste et le *Journal général du Calvados*, périodique crypto-royaliste au ton satirique. De même, *L'Ami des Principes* s'est prononcé dans une ligne d'opposition aux royalistes tandis que la *Gazette universelle* a d'abord été dans l'opposition aux deux « extrêmes » puis dans l'anti-royalisme. L'autonomie des rédacteurs incite à utiliser la mémoire locale en contexte électoral. On la retrouve en l'an IV et en l'an V.

L'étude lexicale a montré que les presses antijacobines dans l'Ouest font la promotion d'une ligne politique centrée sur la valorisation des « honnêtes gens », possédants et valorisés dans leur « modération » politique contre les jacobins et les « orléanistes », des individus dénoncés pour leurs compromissions à l'égard de tous les régimes. Les presses antiroyalistes s'engagent différemment. *L'Ami des Principes* valorise les républicains « prononcés » contre des adversaires masqués et le second se prononce pour « l'honnête homme » contre les « Clairvoyans », un désignant local. De tous ces termes apparaît l'idée commune que les individus de longue durée ayant accepté toutes les compromissions sont des adversaires

Ces implications cessent en revanche après fructidor. L'engagement de promotion vers des lignes politiques devient un engagement d'exclusion à l'encontre des

« factions ». *L'Ami des Principes* tente de rester dans une ligne politique explicite mais subit le contrecoup des répressions. La presse gouvernementale fait l'apologie du coup d'état en cas d'élections défavorables en l'an VI et l'année suivante elle ne définit plus les choix à adopter mais se contente de rappeler à l'ordre les votants contre les « extrêmes ».

CONCLUSION

L'engagement électoral des presses dans l'Ouest a été décliné en trois points. Dans un premier temps, il a été possible de montrer que l'engagement électoral ne s'est pas limité aux simples campagnes électorales. L'investissement par le descriptif et les commentaires systématiques sur les élus, gage du bon fonctionnement du scrutin, constituent aussi des modalités de l'investissement électoral dans la presse. Enfin, la dernière forme est celle de l'orientation. C'est celle qui a été la plus traitée et qui est la moins évidente de toutes, comme l'ont montré les historiens. Il faut ainsi attendre juin 1791 pour voir apparaître des premiers conseils. Sous le Directoire, ils se généralisent avec des formes, des modalités et des degrés plus hauts encore. Les campagnes sont partisanes et elles sont pour ou contre des hommes.

Cette première partie a montré que les presses s'investissent différemment dans les étapes du scrutin. Deux raisons expliquent ces différences. D'abord, la tenue des scrutins n'a pas été la même dans les trois villes, ce qui implique des engagements différents. Ainsi, la Loire-Inférieure se distingue par la récurrence des incidents électoraux. Les exemples de Guérande (décembre 1790) et de Nantes (septembre 1791) conduisent la *Chronique du département de la Loire-Inférieure* à se prononcer explicitement contre les élus. En l'an V, c'est l'inverse. Le rédacteur de la *Feuille nantaise* ne peut commenter les élus à cause des tensions alors qu'à Caen et Angers les journalistes le font sans mesure. D'autre part, les implications personnelles des imprimeurs et rédacteurs entrent ainsi en jeu. A Caen, le clivage entre les *Affiches de la Basse-Normandie* et le *Courier des cinq jours* explique les premiers engagements autour des élus dès 1790. De la même manière, les presses nantaises et angevines ont opté pour des conseils très différents en septembre 1791 et qui reflètent des choix spécifiques. A l'inverse, l'absence d'orientation à Caen en septembre peut s'expliquer par la mise en cause de Fauchet. Les choix personnels des rédacteurs ont donc joué un rôle dans le contenu de l'engagement. Cependant, ces derniers gagnent en autonomie à partir du Directoire dans le contenu électoral.

Dans les chapitres suivants, il a été possible de retracer une évolution commune des périodiques dans l'Ouest. Le passage d'un investissement pour la pratique électorale à

un engagement dans la vie politique au travers de l'élection a été un point essentiel. Au départ centré sur les peurs et l'espoir dans le choix des représentants, il évolue dès le début de l'année 1791 dans les tensions que suscitent les élections cléricales. Les rédacteurs prennent alors la défense de l'élection avant d'entrer en politique lors des législatives. Cet investissement s'atténue l'année suivante et les rédacteurs en reviennent aux angoisses des premières années. Cette entrée en politique s'est concrétisée par les premières désignations dans les conseils et les commentaires sur les élus. L'étude lexicale a permis de montrer qu'à cette date l'on craint moins les « aristocrates » que les manipulations des « faux patriotes » ou des « électeurs riches ». La provenance de conseils et leurs différences lexicales montrent aussi des différences dans la manière dont les presses se sont investies.

Cette forte implication des presses dans le combat électoral revient progressivement après la Terreur. D'abord prudentes, les presses de Nantes, Angers et Caen soutiennent la ligne gouvernementale dans le mot d'ordre du « ni jacobins, ni royalistes ». C'est l'année suivante que les périodiques s'engagent dans des lignes différentes, de manière offensive et de manière plus ou moins argumentée. C'est le retour des désignations, que ce soit dans les conseils, le suivi et les commentaires. L'étude lexicale a montré de quelle manière le lexique est à nouveau mobilisé. Cette implication pour des orientations décline progressivement après fructidor. Les presses se réalignent sur le gouvernement dans l'exclusion des « factions ».

En dépit des différences évoquées dans la première partie, les rédacteurs dans l'Ouest se sont tous investis localement dans les élections. Les premiers éléments proviennent de Nantes avec le *Journal de correspondance* qui a tenté dès 1791 de faire la promotion de Kervegan par sa notoriété locale. Sous le Directoire (avant fructidor), l'usage de la mémoire locale se renforce encore. L'influence parisienne reste importante mais les rédacteurs tendent à se démarquer par un contenu spécifique à leur audience. La *Feuille nantaise* en est sans doute l'exemple le plus complet. Le recours à des lettres d'une ancienne victime de la Terreur et l'incitation à voter pour des négociants montrent que ce périodique a tenté de convaincre son audience par des arguments spécifiques au contexte nantais. A Angers, le conflit entre les *Affiches d'Angers* et *L'Ami des Principes* a permis de mobiliser la mémoire locale à quelques reprises. De même, la

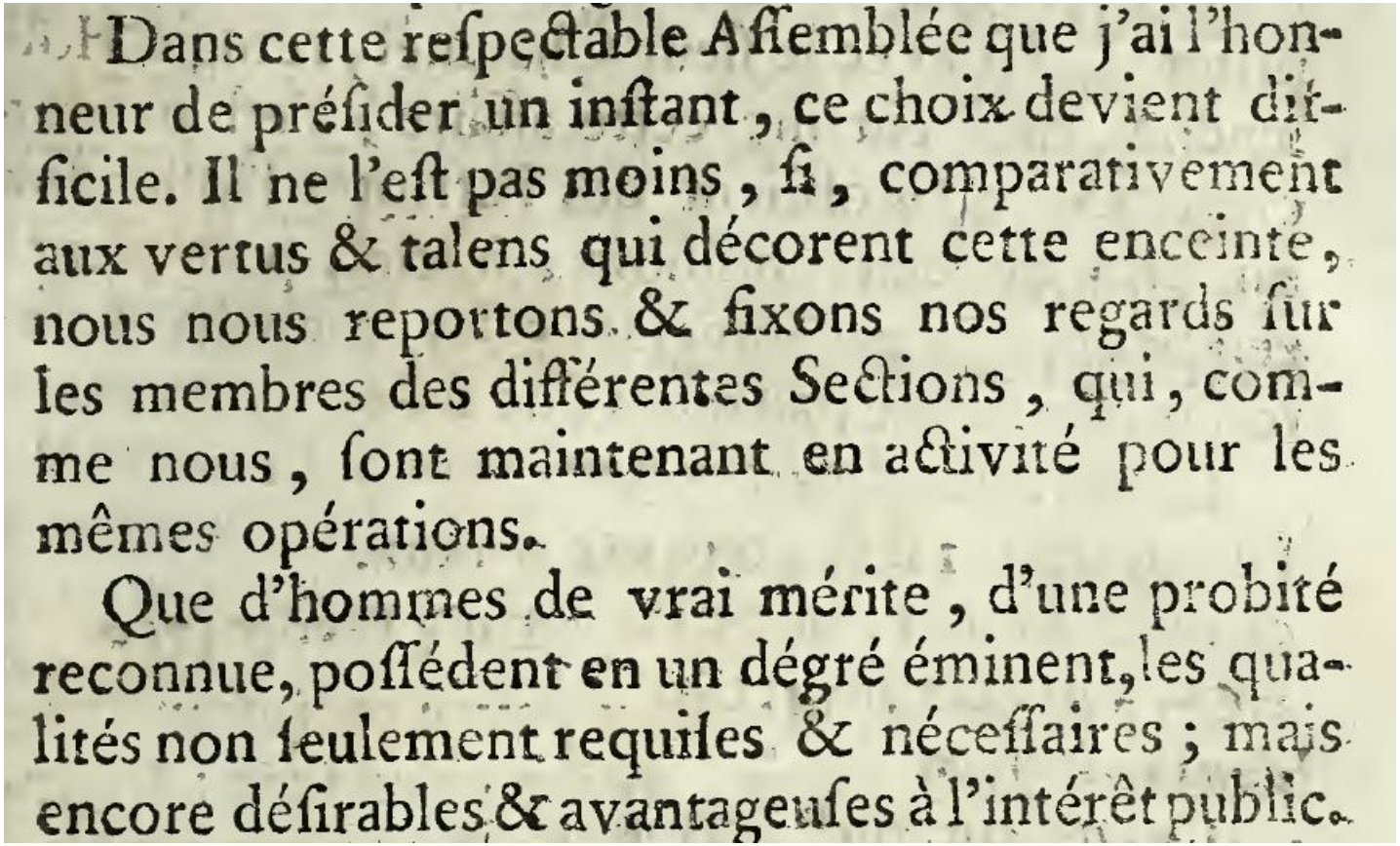
Gazette universelle et Bulletin particulier du Calvados dénonce des ennemis locaux sous la dénomination de « Clairvoyans ». Tous ces exemples tendent à montrer que les presses provinciales dans l'Ouest ont mobilisé des références spécifiques à leurs environnements.

Tout l'Ouest n'a cependant pas été étudié. Les presses rennaise et mancelle pourraient aussi être interrogées au regard de ces mêmes questionnements. D'autant plus que la presse mancelle, étudiée par Christine Peyrard, se révèle féconde en matière d'engagement électoral sous le Directoire[521]. De même, l'Ouest a été le cadre de cette étude mais les mêmes questionnements pourraient être entrepris dans les presses provinciales des grandes métropoles telles que Toulouse, Lyon, Marseille ou Bordeaux. Pour ces villes, la mémoire locale a sans doute été mobilisée par les rédacteurs en contexte électoral. Jusqu'à quel point ? Avec plus ou moins d'autonomie à l'égard du contenu parisien ?

[521] PEYRARD Christine, « Journalistes du Mans et pouvoirs politiques : les campagnes électorales pendant la Révolution française et sous la Restauration » dans DELPORTE Christian, *Médias et villes (XVIIIe-XXe siècle)*, Tours, Presses Universitaires François Rabelais, 1999. DOI : https://doi.org/10.4000/books.pufr.1404

ANNEXES : L'ENGAGEMENT ELECTORAL

Extrait du discours de M. Brun dans le *Journal patriotique de la Basse-Normandie* (n°36, 5 février 1790)

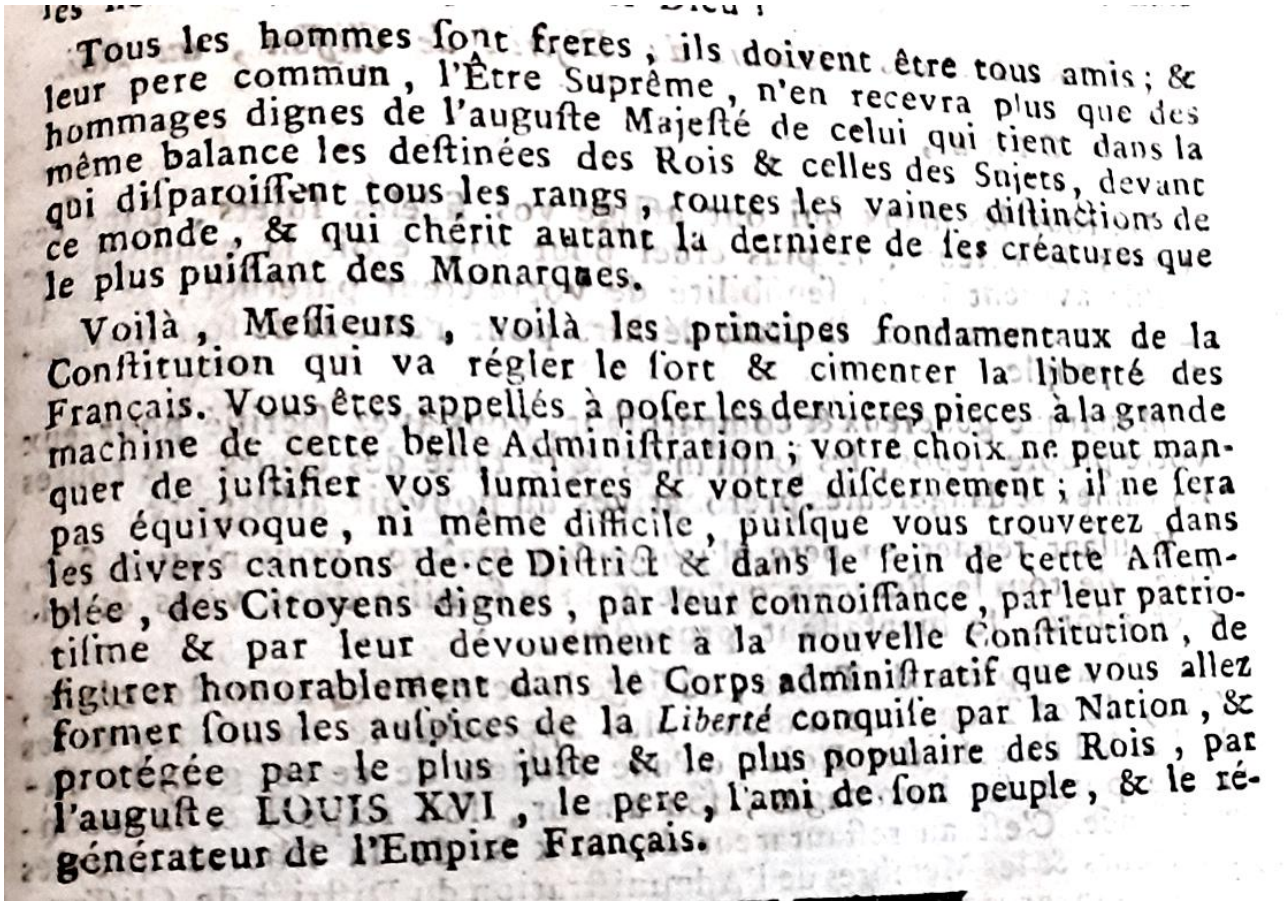


Dans cette reſpectable Aſſemblée que j'ai l'honneur de préſider un inſtant, ce choix devient difficile. Il ne l'eſt pas moins, ſi, comparativement aux vertus & talens qui décorent cette enceinte, nous nous reportons & fixons nos regards ſur les membres des différentes Sections, qui, comme nous, ſont maintenant en activité pour les mêmes opérations.

Que d'hommes de vrai mérite, d'une probité reconnue, poſſédent en un dégré éminent, les qualités non ſeulement requiſes & néceſſaires ; mais encore déſirables & avantageuſes à l'intérêt public.

Source : Coll. numérisée par la Newberry Library (Chicago)

Fin du discours de M. Duboueix a l'assemblée du district de Clisson dans le *Journal de correspondance de Nantes* (supplément, n°36, mai 1790)

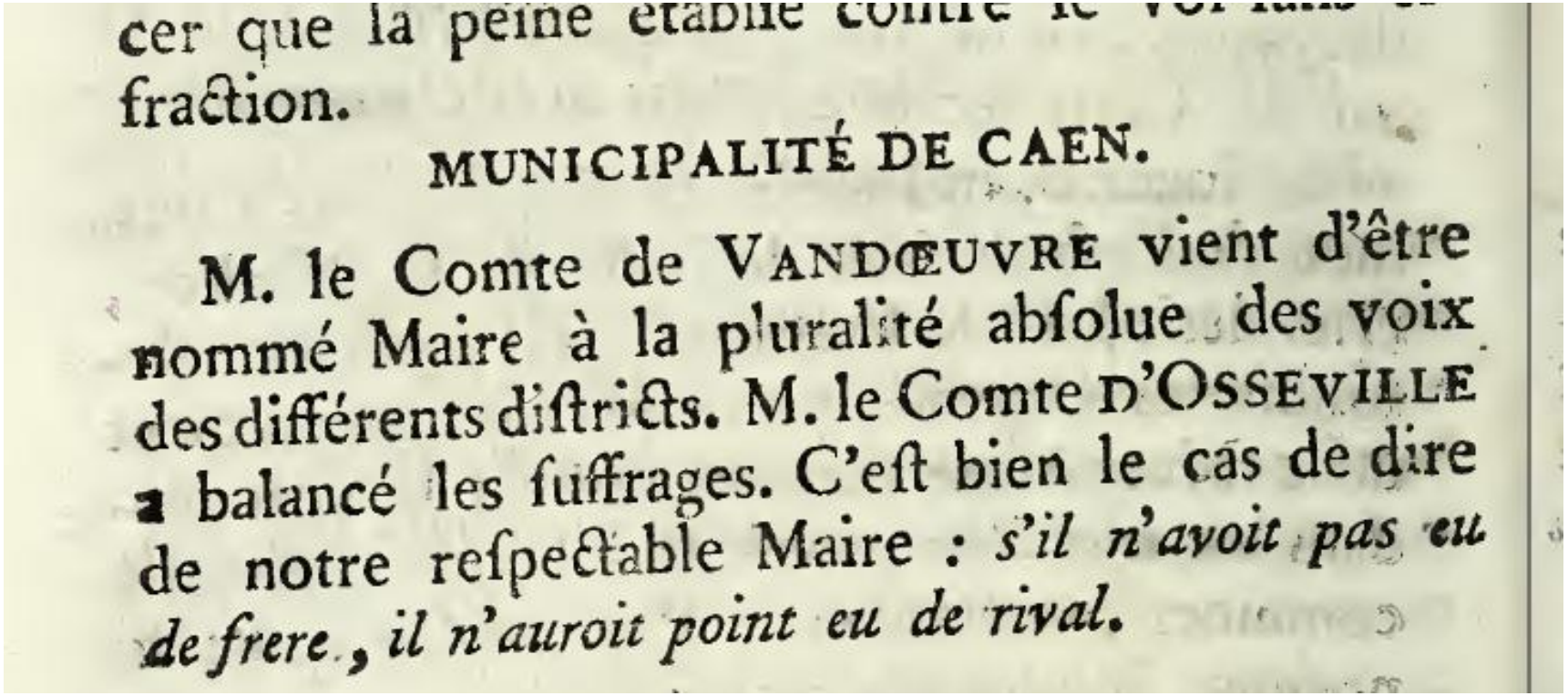


Tous les hommes ſont freres, ils doivent être tous amis; & leur pere commun, l'Être Suprême, n'en recevra plus que des hommages dignes de l'auguſte Majeſté de celui qui tient dans la même balance les deſtinées des Rois & celles des Sujets, devant qui diſparoiſſent tous les rangs, toutes les vaines diſtinctions de ce monde, & qui chérit autant la derniere de ſes créatures que le plus puiſſant des Monarques.

Voilà, Meſſieurs, voilà les principes fondamentaux de la Conſtitution qui va régler le ſort & cimenter la liberté des Français. Vous êtes appellés à poſer les dernieres pieces à la grande machine de cette belle Adminiſtration; votre choix ne peut manquer de juſtifier vos lumieres & votre diſcernement; il ne ſera pas équivoque, ni même difficile, puiſque vous trouverez dans les divers cantons de ce Diſtrict & dans le ſein de cette Aſſemblée, des Citoyens dignes, par leur connoiſſance, par leur patriotiſme & par leur dévouement à la nouvelle Conſtitution, de figurer honorablement dans le Corps adminiſtratif que vous allez former ſous les auſpices de la *Liberté* conquiſe par la Nation, & protégée par le plus juſte & le plus populaire des Rois, par l'auguſte LOUIS XVI, le pere, l'ami de ſon peuple, & le régénérateur de l'Empire Français.

Bibliothèque municipale de Nantes, 60592

Commentaire de l'élu dans le *Journal patriotique de la Basse-Normandie* (n°34, 3 février 1790)



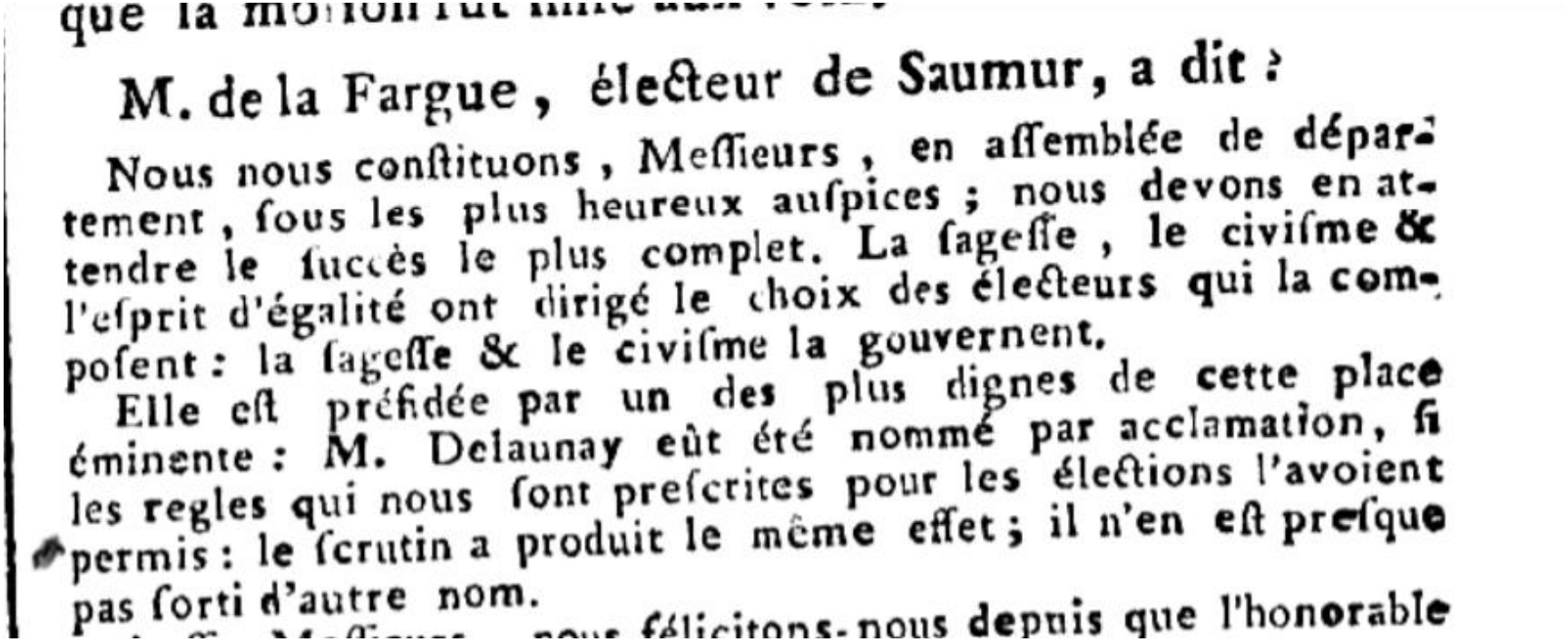
cer que la peine établie contre le vol fait[illegible]
fraction.

MUNICIPALITÉ DE CAEN.

M. le Comte de VANDŒUVRE vient d'être nommé Maire à la pluralité abſolue des voix des différents diſtricts. M. le Comte D'OSSEVILLE a balancé les ſuffrages. C'eſt bien le cas de dire de notre reſpectable Maire : *s'il n'avoit pas eu de frere, il n'auroit point eu de rival.*

Source : Coll. numérisée par la Newberry Library (Chicago)

Commentaire de l'élu dans les *Affiches d'Angers* (n°41, 22 mai 1790)



que la motion fut mise aux voix.

M. de la Fargue, électeur de Saumur, a dit :

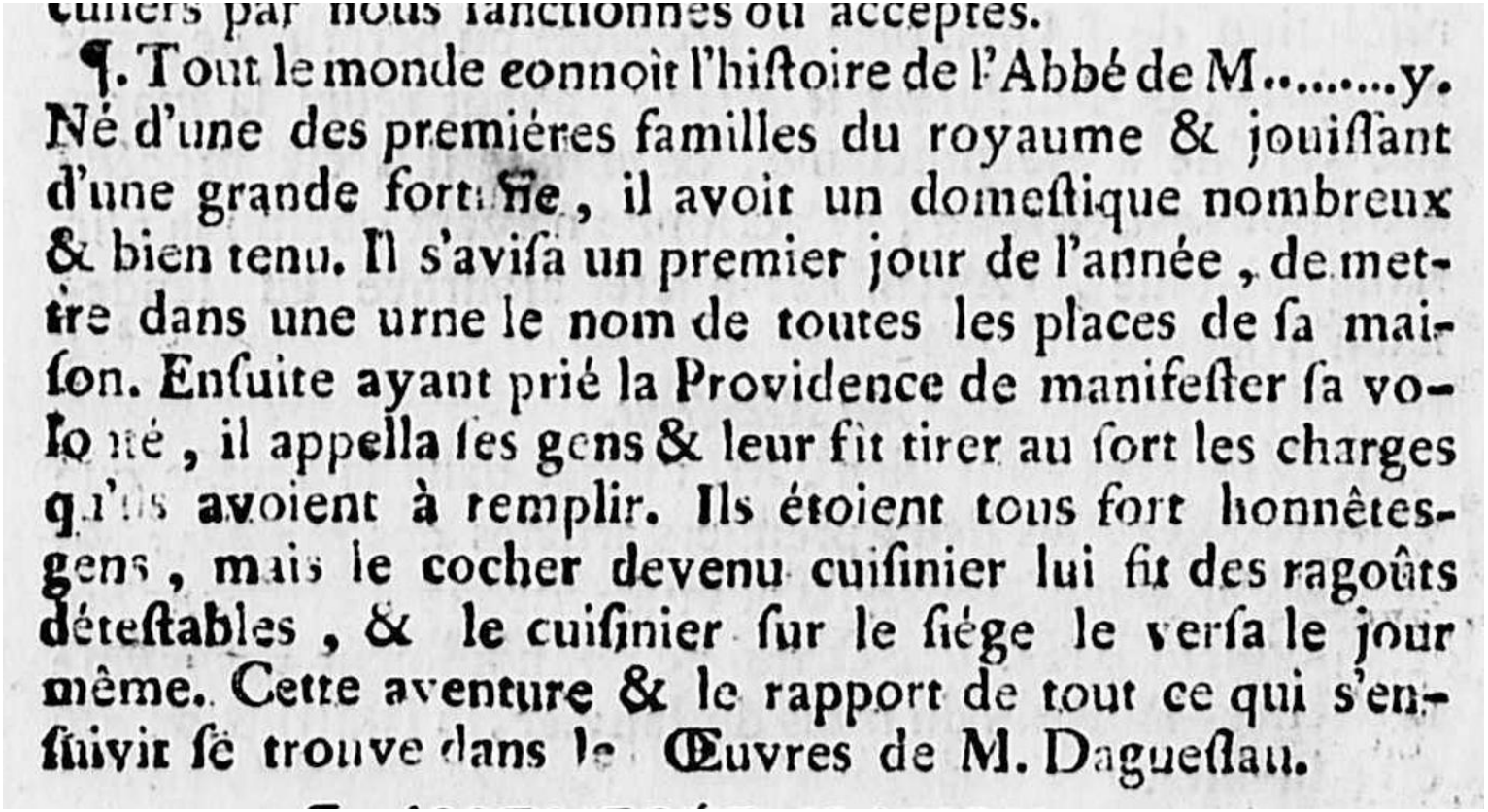
Nous nous conſtituons, Meſſieurs, en aſſemblée de département, ſous les plus heureux auſpices ; nous devons en attendre le ſuccès le plus complet. La ſageſſe, le civiſme & l'eſprit d'égalité ont dirigé le choix des électeurs qui la compoſent : la ſageſſe & le civiſme la gouvernent.

Elle eſt préſidée par un des plus dignes de cette place éminente : M. Delaunay eût été nommé par acclamation, ſi les regles qui nous ſont preſcrites pour les élections l'avoient permis : le ſcrutin a produit le même effet ; il n'en eſt preſque pas ſorti d'autre nom.

Meſſieurs, nous félicitons nous depuis que l'honorable

Source : Archives départementales de Maine-et-Loire, 145 JO

Commentaire dépréciatif de l'élu dans les *Affiches de la Basse-Normandie* par une anecdote (n°29, 20 juin 1790)

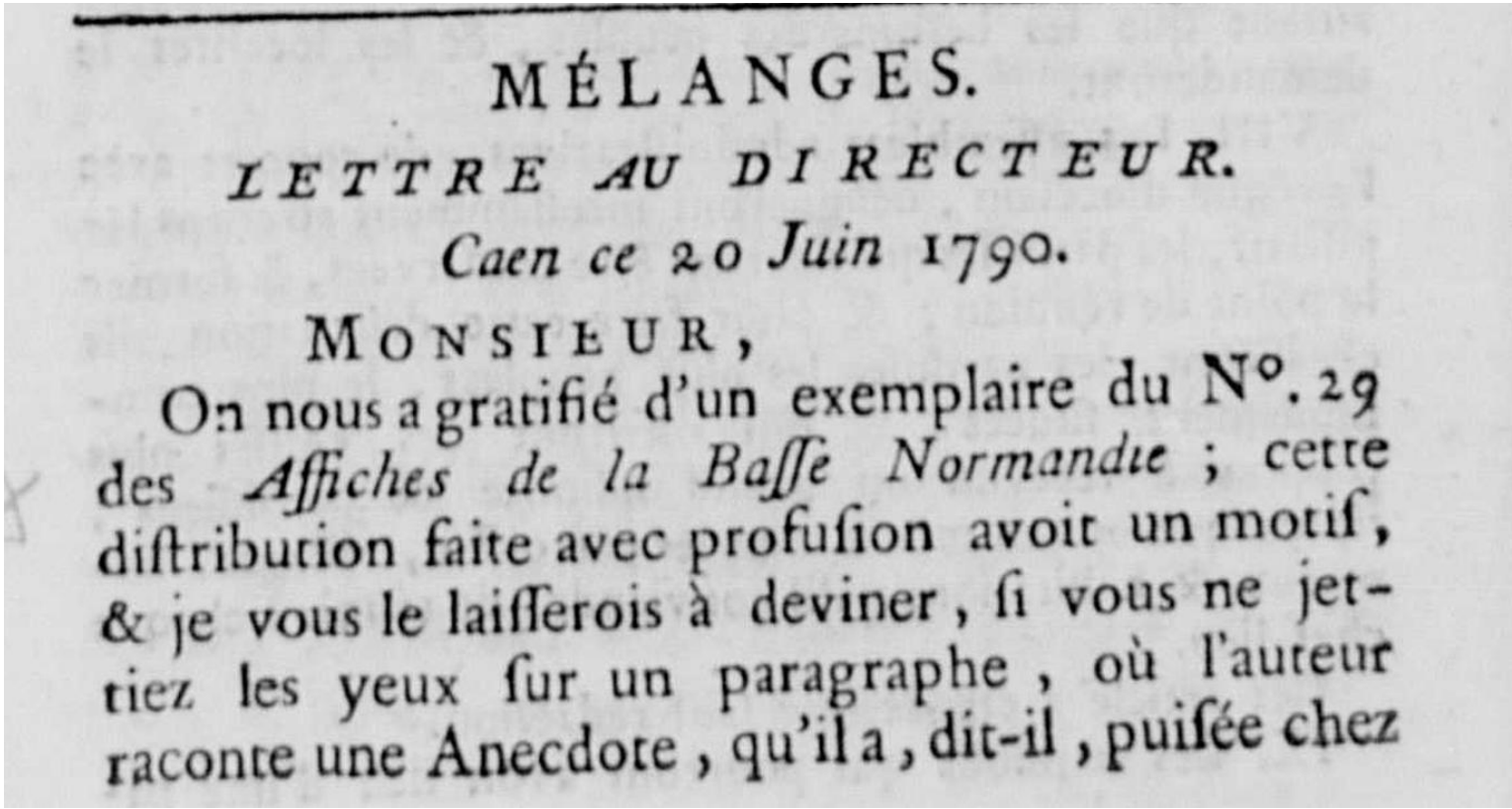


cuiers par nous sanctionnés ou acceptés.

¶. Tout le monde connoît l'hiſtoire de l'Abbé de M.....y. Né d'une des premiéres familles du royaume & jouiſſant d'une grande fortune, il avoit un domeſtique nombreux & bien tenu. Il s'aviſa un premier jour de l'année, de mettre dans une urne le nom de toutes les places de ſa maiſon. Enſuite ayant prié la Providence de manifeſter ſa volonté, il appella ſes gens & leur fit tirer au ſort les charges qu'ils avoient à remplir. Ils étoient tous fort honnêtes-gens, mais le cocher devenu cuiſinier lui fit des ragoûts déteſtables, & le cuiſinier ſur le ſiége le verſa le jour même. Cette aventure & le rapport de tout ce qui s'enſuivit ſe trouve dans le Œuvres de M. Dagueſſau.

Source : Archives départementales du Calvados, 13T/1/1/2

Réponse du *Courier des cinq jours* aux *Affiches de la Basse-Normandie* (1/2) (n°35, 24 juin 1791)



MÉLANGES.

LETTRE AU DIRECTEUR.

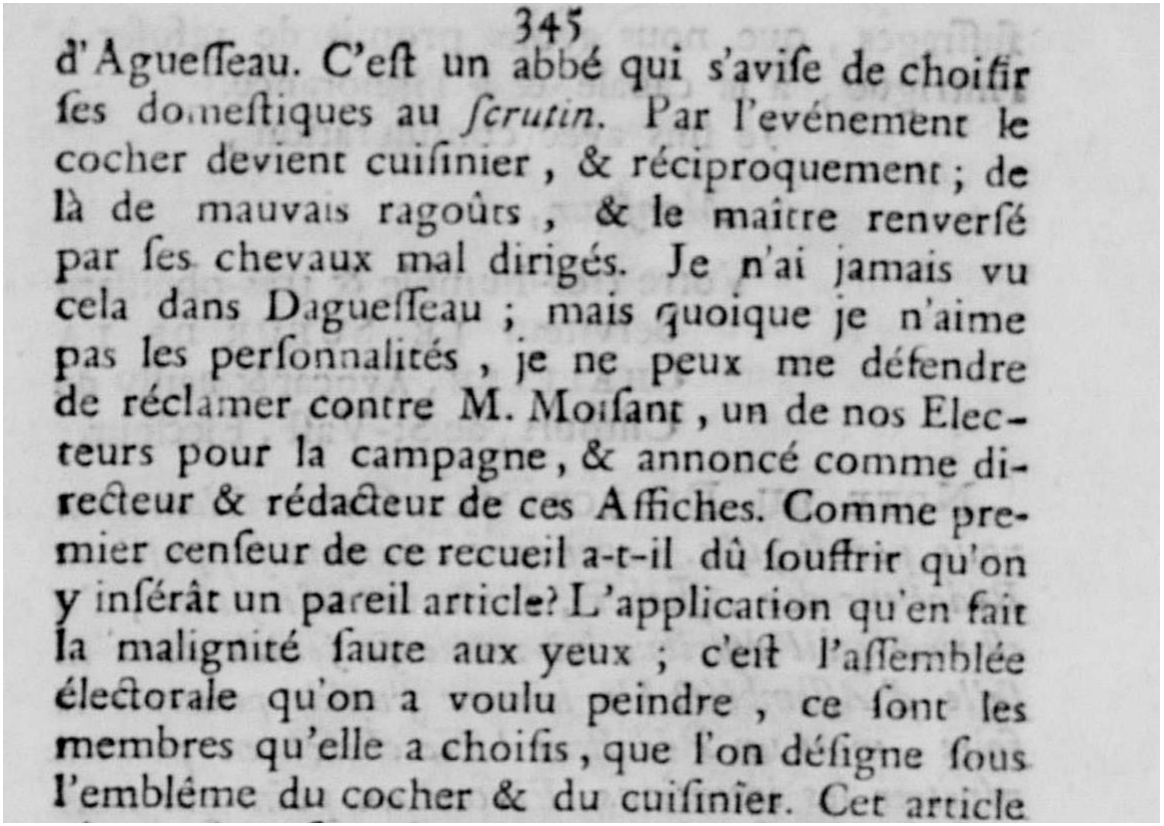
Caen ce 20 Juin 1790.

MONSIEUR,

On nous a gratifié d'un exemplaire du N°. 29 des *Affiches de la Baſſe Normandie* ; cette diſtribution faite avec profuſion avoit un motif, & je vous le laiſſerois à deviner, ſi vous ne jettiez les yeux ſur un paragraphe, où l'auteur raconte une Anecdote, qu'il a, dit-il, puiſée chez

Source : Archives départementales du Calvados, 13T/8/11

Réponse du *Courier des cinq jours* aux *Affiches de la Basse-Normandie* (2/2) (n°35, 24 juin 1791)

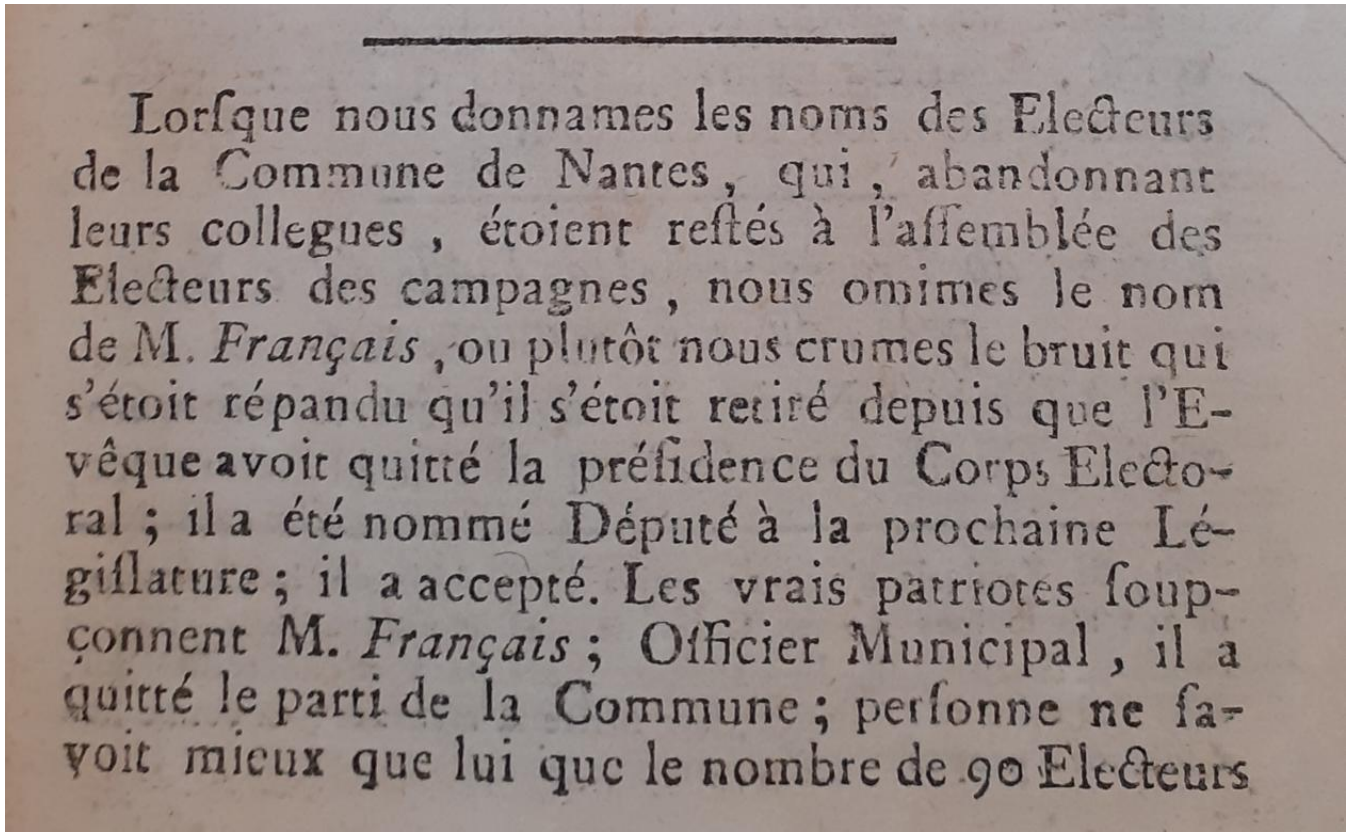


345

d'Agueſſeau. C'eſt un abbé qui s'aviſe de choiſir ſes domeſtiques au *ſcrutin*. Par l'evénement le cocher devient cuiſinier, & réciproquement; de là de mauvais ragoûts, & le maître renverſé par ſes chevaux mal dirigés. Je n'ai jamais vu cela dans Dagueſſeau; mais quoique je n'aime pas les perſonnalités, je ne peux me défendre de réclamer contre M. Moiſant, un de nos Electeurs pour la campagne, & annoncé comme directeur & rédacteur de ces Affiches. Comme premier cenſeur de ce recueil a-t-il dû ſouffrir qu'on y inſérât un pareil article? L'application qu'en fait la malignité ſaute aux yeux; c'eſt l'aſſemblée électorale qu'on a voulu peindre, ce ſont les membres qu'elle a choiſis, que l'on déſigne ſous l'emblême du cocher & du cuiſinier. Cet article

Source : Archives départementales du Calvados, 13T/8/11

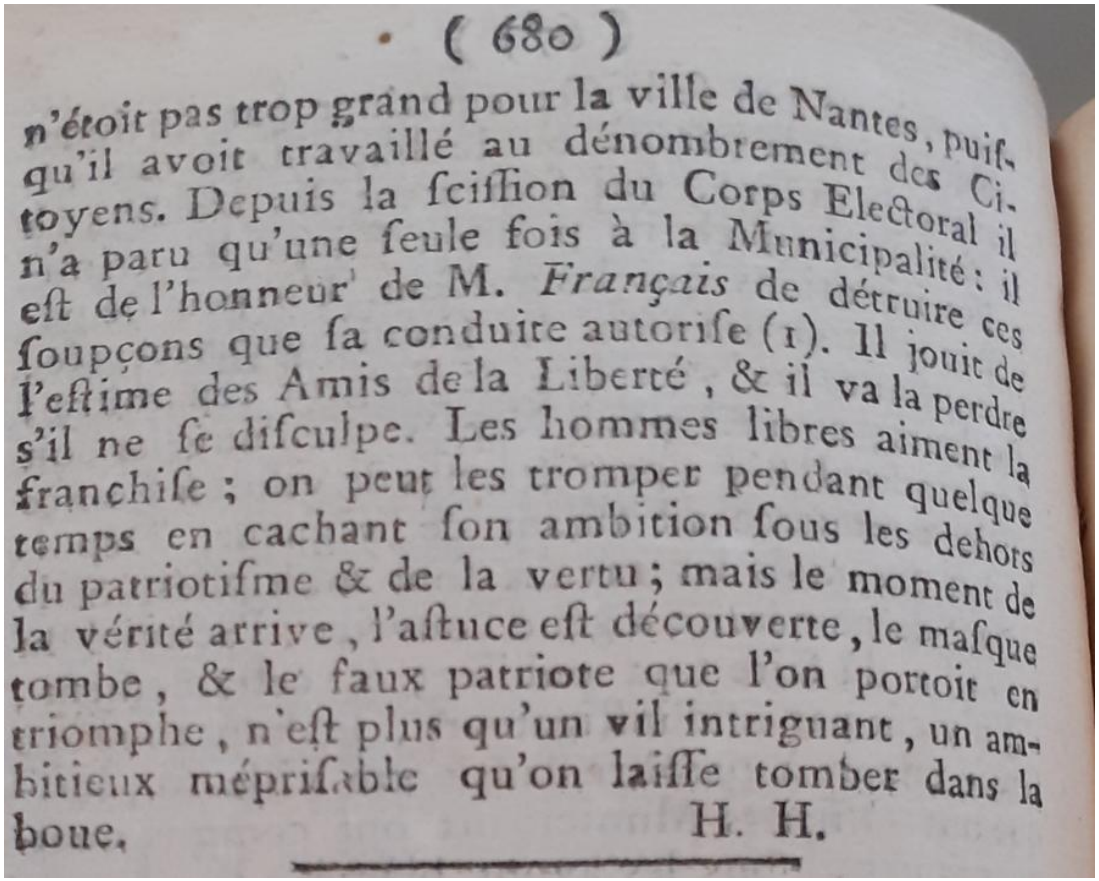
Commentaire dépréciatif d'un élu dans la *Chronique du département de la Loire-Inférieure* (1/2) (n°77, 14 septembre 1791)



Lorſque nous donnames les noms des Electeurs de la Commune de Nantes, qui, abandonnant leurs collegues, étoient reſtés à l'aſſemblée des Electeurs des campagnes, nous omimes le nom de M. *Français*, ou plutôt nous crumes le bruit qui s'étoit répandu qu'il s'étoit retiré depuis que l'Evêque avoit quitté la préſidence du Corps Electoral ; il a été nommé Député à la prochaine Légiſlature ; il a accepté. Les vrais patriotes ſoupçonnent M. *Français* ; Officier Municipal, il a quitté le parti de la Commune ; perſonne ne ſavoit mieux que lui que le nombre de 90 Electeurs

Bibliothèque municipale de Nantes, 60592

Commentaire dépréciatif d'un élu dans la *Chronique du département de la Loire-Inférieure* (2/2) (n°77, 14 septembre 1791)



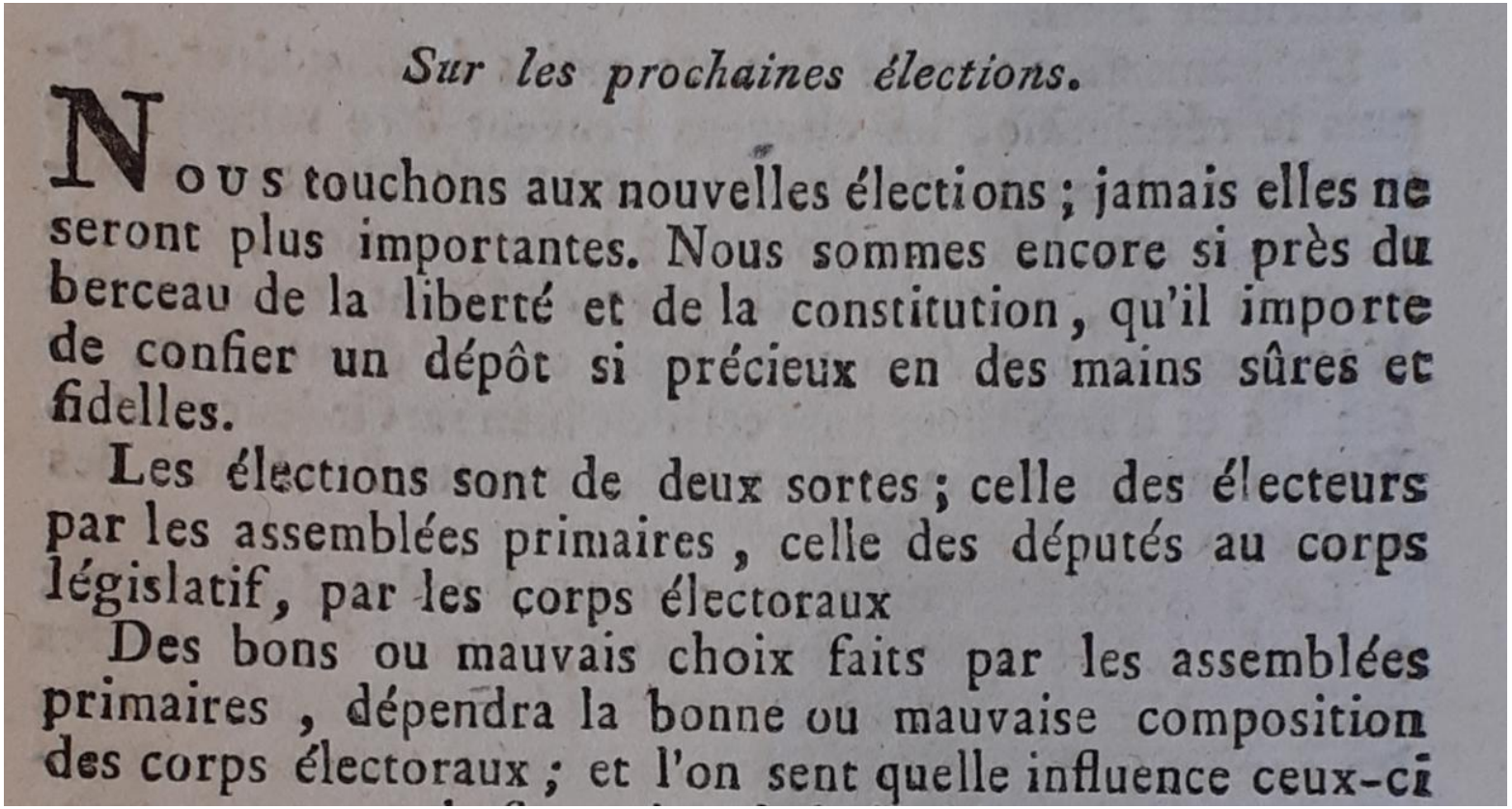
(680)

n'étoit pas trop grand pour la ville de Nantes, puiſqu'il avoit travaillé au dénombrement des Citoyens. Depuis la ſciſſion du Corps Electoral il n'a paru qu'une ſeule fois à la Municipalité : il eſt de l'honneur de M. *Français* de détruire ces ſoupçons que ſa conduite autoriſe (1). Il jouit de l'eſtime des Amis de la Liberté, & il va la perdre s'il ne ſe diſculpe. Les hommes libres aiment la franchiſe ; on peut les tromper pendant quelque temps en cachant ſon ambition ſous les dehors du patriotiſme & de la vertu ; mais le moment de la vérité arrive, l'aſtuce eſt découverte, le maſque tombe, & le faux patriote que l'on portoit en triomphe, n'eſt plus qu'un vil intriguant, un ambitieux mépriſable qu'on laiſſe tomber dans la boue.

H. H.

Bibliothèque municipale de Nantes, 60592

Conseil de *L'Observateur Provincial*, Septième partie, n°15 (juin 1791).



Sur les prochaines élections.

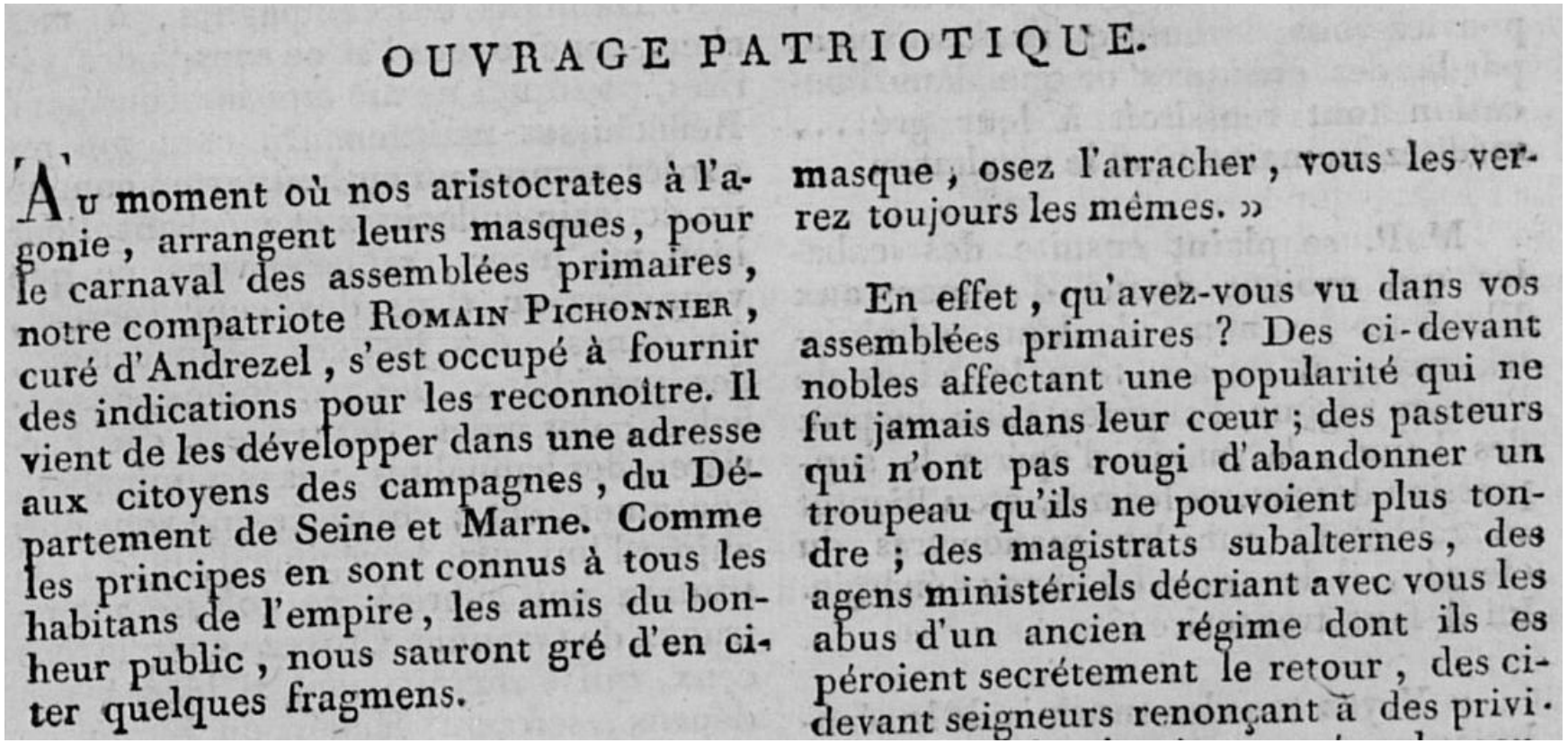
NOUS touchons aux nouvelles élections ; jamais elles ne seront plus importantes. Nous sommes encore si près du berceau de la liberté et de la constitution, qu'il importe de confier un dépôt si précieux en des mains sûres et fidelles.

Les élections sont de deux sortes ; celle des électeurs par les assemblées primaires, celle des députés au corps législatif, par les corps électoraux

Des bons ou mauvais choix faits par les assemblées primaires, dépendra la bonne ou mauvaise composition des corps électoraux ; et l'on sent quelle influence ceux-ci

Archives départementales de Maine-et-Loire, 151 L 1

Conseil du *Courier du Calvados*, n°50, 26 juin 1791



OUVRAGE PATRIOTIQUE.

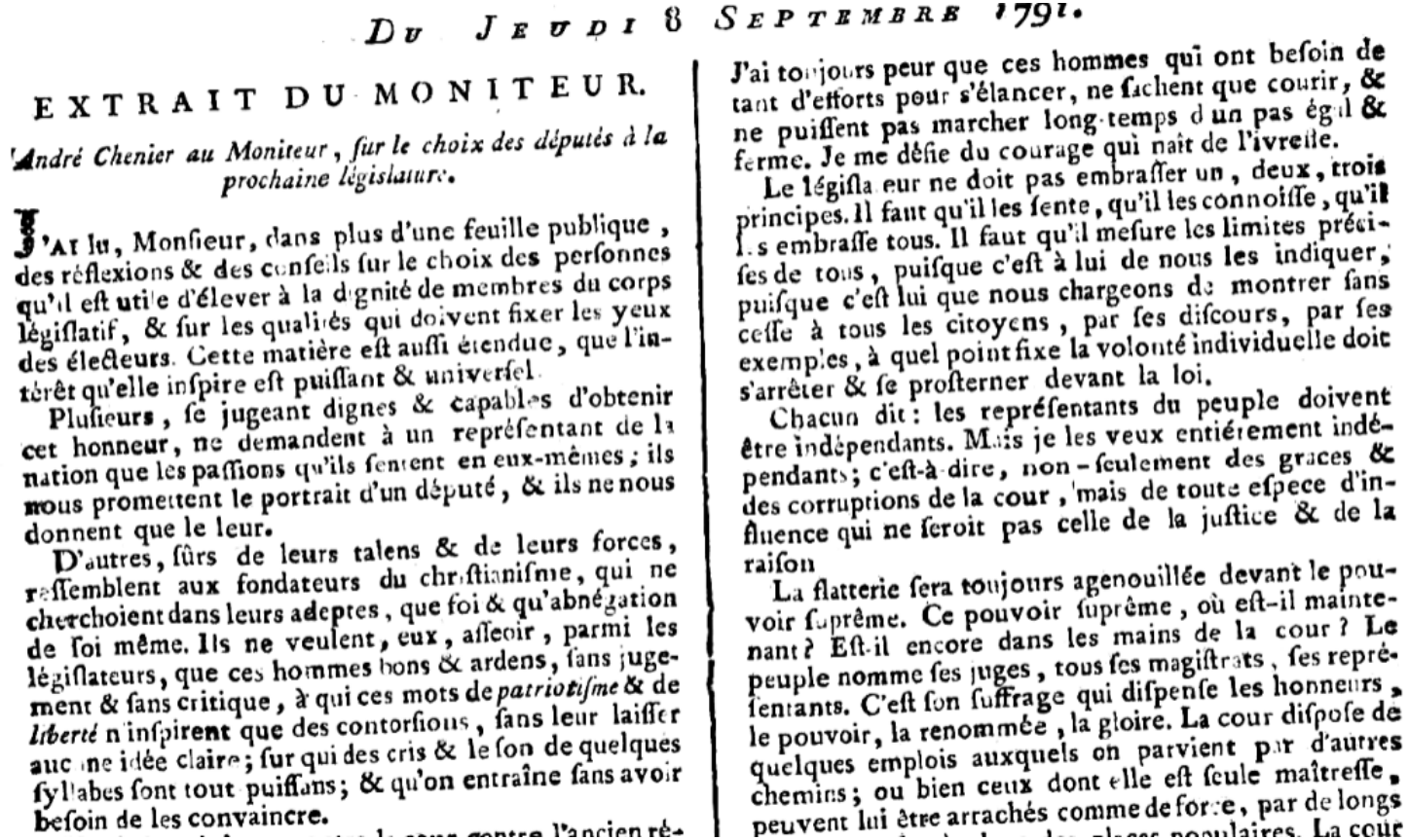
Au moment où nos aristocrates à l'agonie, arrangent leurs masques, pour le carnaval des assemblées primaires, notre compatriote ROMAIN PICHONNIER, curé d'Andrezel, s'est occupé à fournir des indications pour les reconnoître. Il vient de les développer dans une adresse aux citoyens des campagnes, du Département de Seine et Marne. Comme les principes en sont connus à tous les habitans de l'empire, les amis du bonheur public, nous sauront gré d'en citer quelques fragmens.

masque, osez l'arracher, vous les verrez toujours les mêmes. »

En effet, qu'avez-vous vu dans vos assemblées primaires ? Des ci-devant nobles affectant une popularité qui ne fut jamais dans leur cœur ; des pasteurs qui n'ont pas rougi d'abandonner un troupeau qu'ils ne pouvoient plus tondre ; des magistrats subalternes, des agens ministériels décriant avec vous les abus d'un ancien régime dont ils espéroient secrétement le retour, des ci-devant seigneurs renonçant à des privi-

Source : Archives départementales du Calvados, 13T/8/11.

Conseil de Chénier dans les *Affiches d'Angers* (n°75 bis, 8 septembre 1791)



DU JEUDI 8 SEPTEMBRE 1791.

EXTRAIT DU MONITEUR.

André Chenier au Moniteur, sur le choix des députés à la prochaine législature.

J'AI lu, Monsieur, dans plus d'une feuille publique, des réflexions & des conseils sur le choix des personnes qu'il est utile d'élever à la dignité de membres du corps législatif, & sur les qualités qui doivent fixer les yeux des électeurs. Cette matière est aussi étendue, que l'intérêt qu'elle inspire est puissant & universel.

Plusieurs, se jugeant dignes & capables d'obtenir cet honneur, ne demandent à un représentant de la nation que les passions qu'ils sentent en eux-mêmes; ils nous promettent le portrait d'un député, & ils ne nous donnent que le leur.

D'autres, sûrs de leurs talens & de leurs forces, ressemblent aux fondateurs du christianisme, qui ne cherchoient dans leurs adeptes, que foi & qu'abnégation de soi même. Ils ne veulent, eux, asseoir, parmi les législateurs, que ces hommes bons & ardens, sans jugement & sans critique, à qui ces mots de *patriotisme* & de *liberté* n'inspirent que des contorsions, sans leur laisser aucune idée claire; sur qui des cris & le son de quelques syllabes sont tout puissans; & qu'on entraîne sans avoir besoin de les convaincre.

J'ai toujours peur que ces hommes qui ont besoin de tant d'efforts pour s'élancer, ne sachent que courir, & ne puissent pas marcher long-temps d'un pas égal & ferme. Je me défie du courage qui naît de l'ivresse.

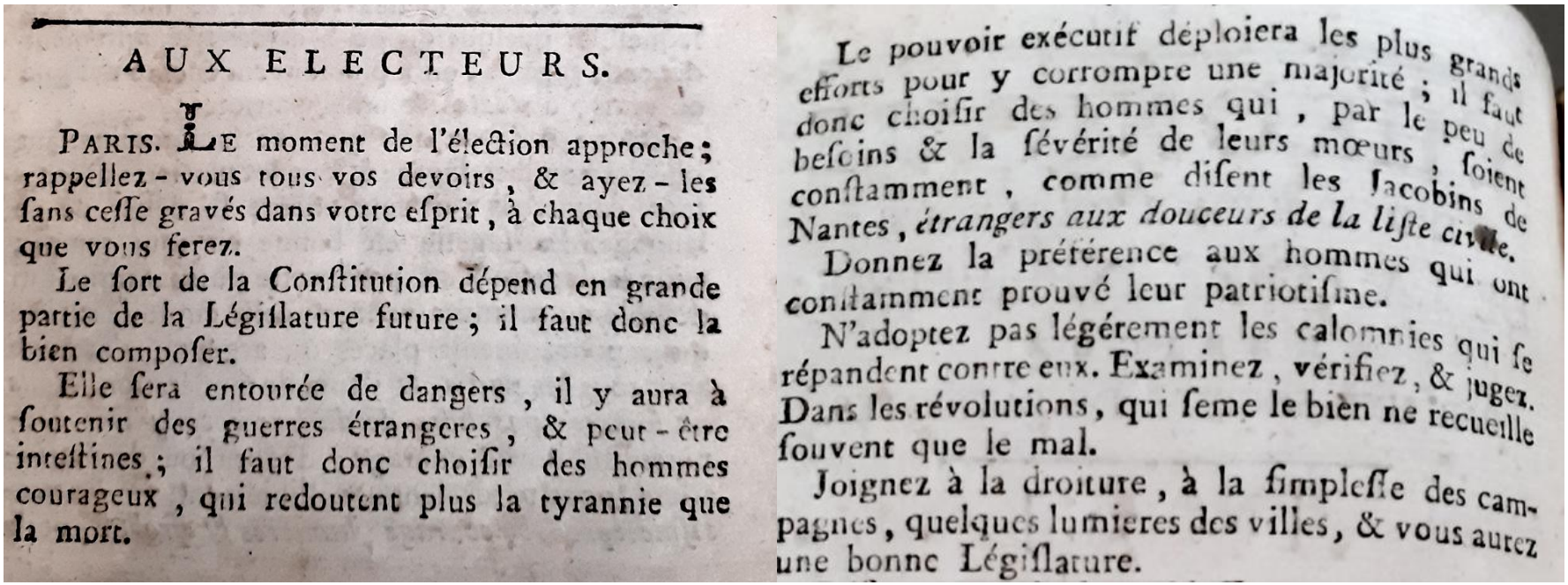
Le législateur ne doit pas embrasser un, deux, trois principes. Il faut qu'il les sente, qu'il les connoisse, qu'il les embrasse tous. Il faut qu'il mesure les limites précises de tous, puisque c'est à lui de nous les indiquer, puisque c'est lui que nous chargeons de montrer sans cesse à tous les citoyens, par ses discours, par ses exemples, à quel point fixe la volonté individuelle doit s'arrêter & se prosterner devant la loi.

Chacun dit: les représentants du peuple doivent être indépendants. Mais je les veux entiérement indépendants; c'est-à-dire, non-seulement des graces & des corruptions de la cour, mais de toute espece d'influence qui ne seroit pas celle de la justice & de la raison.

La flatterie sera toujours agenouillée devant le pouvoir suprême. Ce pouvoir suprême, où est-il maintenant? Est-il encore dans les mains de la cour? Le peuple nomme ses juges, tous ses magistrats, ses représentants. C'est son suffrage qui dispense les honneurs, le pouvoir, la renommée, la gloire. La cour dispose de quelques emplois auxquels on parvient par d'autres chemins; ou bien ceux dont elle est seule maîtresse, peuvent lui être arrachés comme de force, par de longs

Source : Archives départementales de Maine-et-Loire, 145 JO.

Conseil de Brissot dans la *Chronique du département de la Loire-Inférieure* (n°103, 28 août 1791)



AUX ELECTEURS.

PARIS. LE moment de l'élection approche; rappellez-vous tous vos devoirs, & ayez-les ſans ceſſe gravés dans votre eſprit, à chaque choix que vous ferez.

Le ſort de la Conſtitution dépend en grande partie de la Légiſlature future; il faut donc la bien compoſer.

Elle ſera entourée de dangers, il y aura à ſoutenir des guerres étrangeres, & peut-être inteſtines; il faut donc choiſir des hommes courageux, qui redoutent plus la tyrannie que la mort.

Le pouvoir exécutif déploiera les plus grands efforts pour y corrompre une majorité; il faut donc choiſir des hommes qui, par le peu de beſoins & la ſévérité de leurs mœurs, ſoient conſtamment, comme diſent les Jacobins de Nantes, *étrangers aux douceurs de la liſte civile.*

Donnez la préférence aux hommes qui ont conſtamment prouvé leur patriotiſme.

N'adoptez pas légérement les calomnies qui ſe répandent contre eux. Examinez, vérifiez, & jugez. Dans les révolutions, qui ſeme le bien ne recueille ſouvent que le mal.

Joignez à la droiture, à la ſimpleſſe des campagnes, quelques lumieres des villes, & vous aurez une bonne Légiſlature.

Bibliothèque municipale de Nantes, 60592

Source complémentaire : Adresse de l'évêque d'Évreux contre l'élection cléricale dans *L'Abeille politique & littéraire*, n°49 (1/2) (18 février 1791)

N°. 49. (633)

L'ABEILLE

POLITIQUE ET LITTERAIRE,

Du 18 Février 1791.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Evreux, ce 12 Février 1791.

MESSIEURS LES ÉLECTEURS:

J'ai l'honneur de vous repréſenter, au nom de la religion, que vous aimez & reſpectez, que l'élection pour laquelle vous êtes convoqués, contrarie & renverſe tous ſes principes. Ces principes, MM., ne peuvent être changés par des hommes.

L'égliſe, que Jeſus-Chriſt s'eſt acquiſe par ſon ſang, ne connoit, pour le ſpirituel, d'autre autorité que celle qui fut tranſmiſe aux apôtres, & à leurs ſucceſſeurs, par ſon divin fondateur.

Or, permettez que je vous demande, MM., quelle autorité, quelle miſſion pouvez-vous donner à celui que vous placerez ſur la chaire que j'occupe ? Ces paſteurs n'en reçurent jamais que de l'égliſe. Elle ſeule peut les dépouiller des pouvoirs dont elle les a inveſtis. Tous ceux donc qui ne viennent pas de ſa part, ne ſont que des intrus, qui, n'ayant reçu de l'égliſe, ni miſſion, ni juriſdiction, ne peuvent la communiquer à perſonne. Encore, eſt-il plus inoui dans l'égliſe, qu'un évêque ait jamais été dépoſé, que d'après un jugement & une ſentence qui le condamnent.

Source : collection personnelle de l'auteur

Source complémentaire : Adresse de l'évêque d'Évreux contre l'élection cléricale dans *L'Abeille politique & littéraire*, n°49 (2/2) (18 février 1791)

damnent.

Tels furent toujours, MM., l'enſeignement & la doctrine de l'égliſe catholique. Vous ne pourriez vous en écarter dans les circonſtances préſentes, ſans livrer ce dioceſe au ſchiſme. Au chiſme ! Ai-je pu le dire ſans frémir ? Des catholiques, peuvent-ils l'entendre ſans terreur ? Au ſchiſme, c'eſt-à-dire, que ceux qui n'écouteront pas la voix de leur ſeul & légitime paſteur, envoyé par l'égliſe, & conſtamment uni à l'égliſe, ne ſeront plus dans l'égliſe.

Je vous en ſupplie, MM., écoutez-là encore, cette voix. C'eſt le ſeul intérêt de vos ames & de votre ſalut, qui m'engage à vous la faire entendre ; prêt à ſacrifier ma vie, mon cœur ne forme d'autre vœu, que de vous conſerver dans l'égliſe catholique, apoſtolique & romaine

J'ai l'honneur, d'être avec reſpect,

MESSIEURS LES ÉLECTEURS,

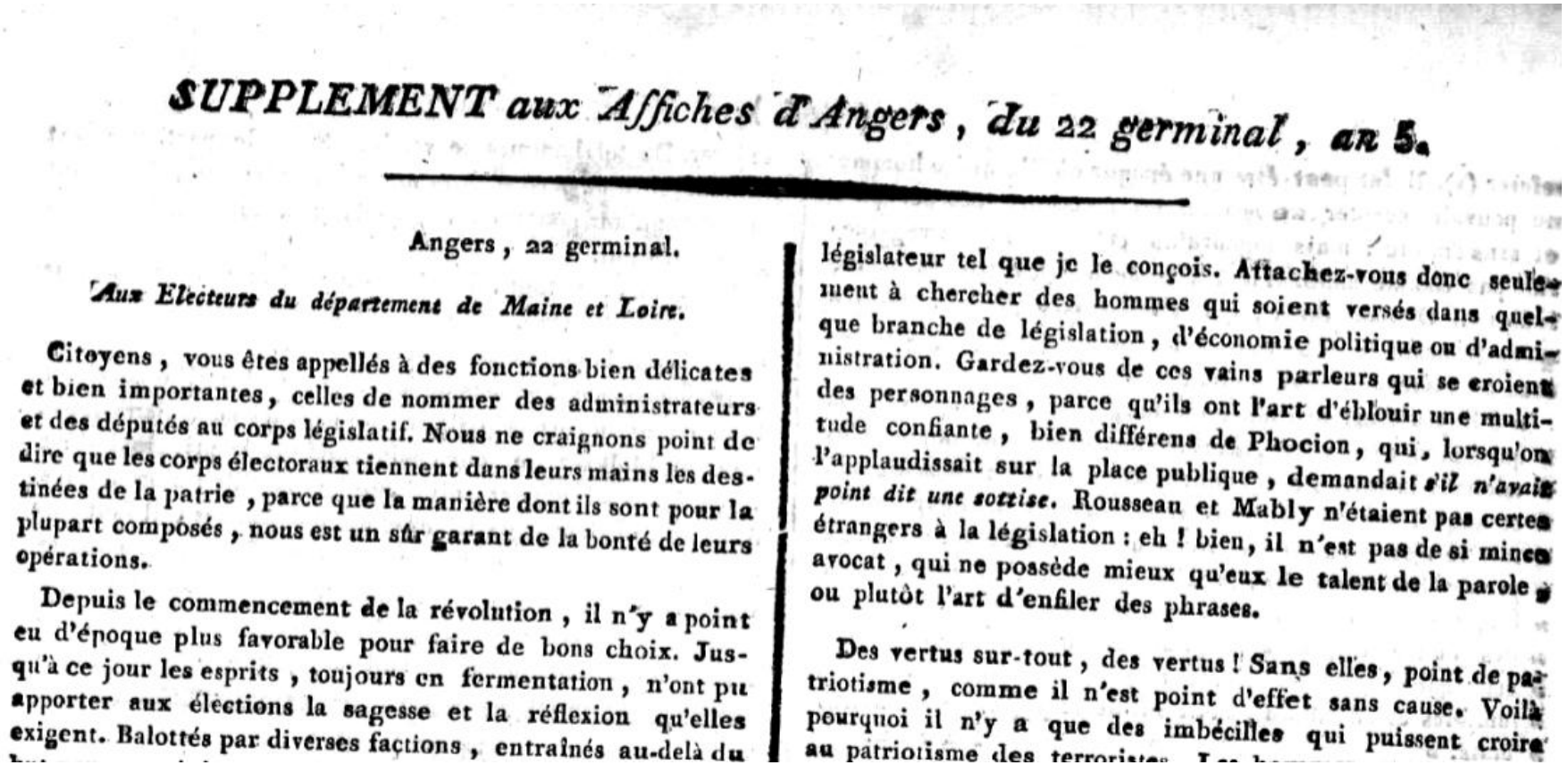
Votre très-humble & très-obéiſant ſerviteur,

† F. R. évêque d'Evreux.

A Rouen, De l'Imp. de JACQUES FERRAND, rue Senécaux, N°. 1. 1791.

Source : collection personnelle de l'auteur

Conseil des *Affiches d'Angers, Supplément du 22 germinal an V*



SUPPLEMENT aux Affiches d'Angers, du 22 germinal, an 5.

Angers, 22 germinal.

Aux Electeurs du département de Maine et Loire.

Citoyens, vous êtes appellés à des fonctions bien délicates et bien importantes, celles de nommer des administrateurs et des députés au corps législatif. Nous ne craignons point de dire que les corps électoraux tiennent dans leurs mains les destinées de la patrie, parce que la manière dont ils sont pour la plupart composés, nous est un sûr garant de la bonté de leurs opérations.

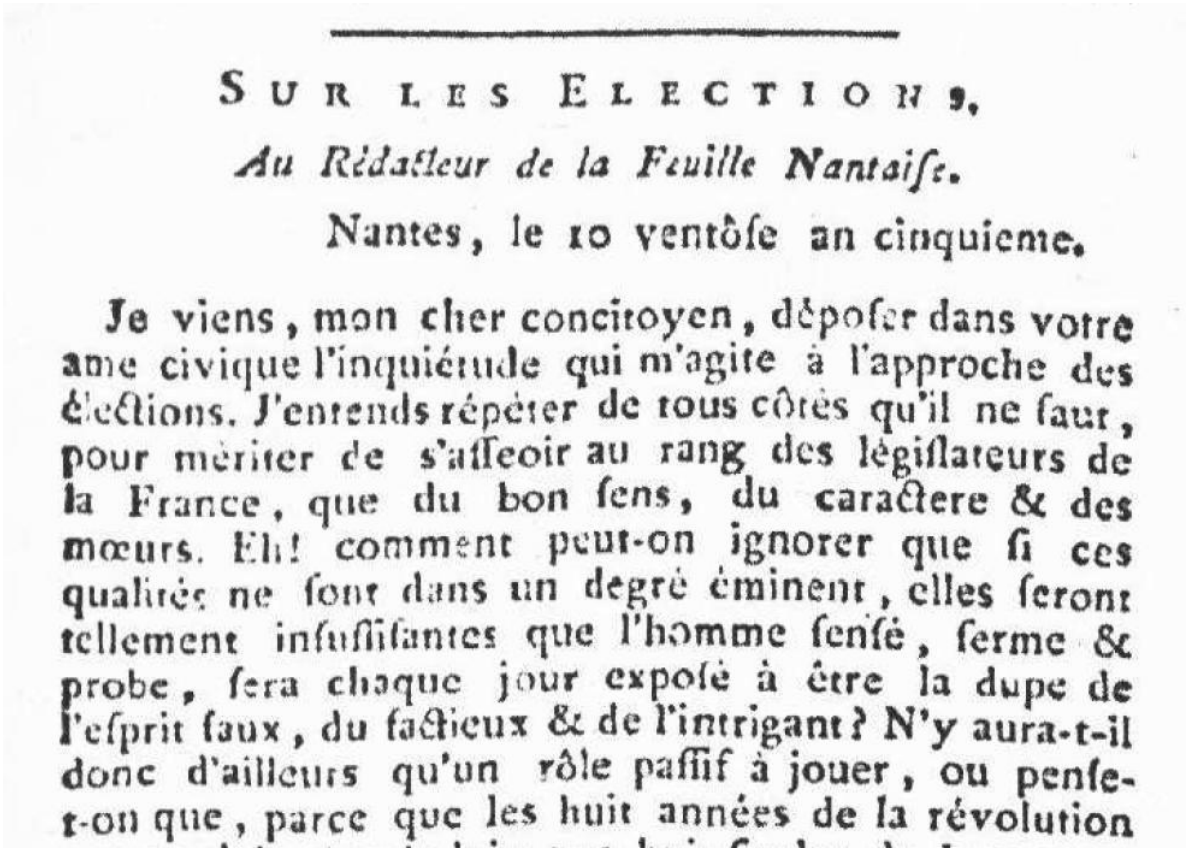
Depuis le commencement de la révolution, il n'y a point eu d'époque plus favorable pour faire de bons choix. Jusqu'à ce jour les esprits, toujours en fermentation, n'ont pu apporter aux élections la sagesse et la réflexion qu'elles exigent. Balottés par diverses factions, entraînés au-delà du

législateur tel que je le conçois. Attachez-vous donc seulement à chercher des hommes qui soient versés dans quelque branche de législation, d'économie politique ou d'administration. Gardez-vous de ces vains parleurs qui se croient des personnages, parce qu'ils ont l'art d'éblouir une multitude confiante, bien différens de Phocion, qui, lorsqu'on l'applaudissait sur la place publique, demandait *s'il n'avait point dit une sottise.* Rousseau et Mably n'étaient pas certes étrangers à la législation : eh ! bien, il n'est pas de si mince avocat, qui ne possède mieux qu'eux le talent de la parole ou plutôt l'art d'enfiler des phrases.

Des vertus sur-tout, des vertus ! Sans elles, point de patriotisme, comme il n'est point d'effet sans cause. Voilà pourquoi il n'y a que des imbécilles qui puissent croire au patriotisme des terroristes. Les hommes

Source : Archives départementales de Maine-et-Loire, 145 JO

Conseil dans la *Feuille nantaise* (n°174, 24 ventôse an V).



SUR LES ELECTIONS.

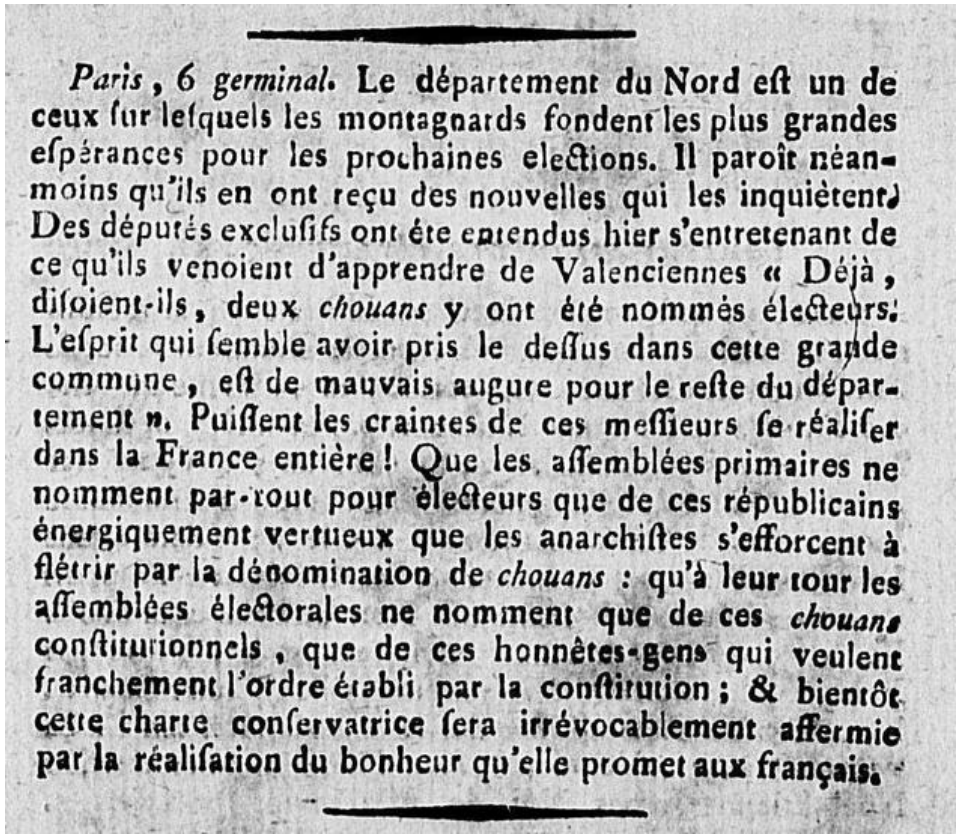
Au Rédacteur de la Feuille Nantaise.

Nantes, le 10 ventôse an cinquieme.

Je viens, mon cher concitoyen, déposer dans votre ame civique l'inquiétude qui m'agite à l'approche des élections. J'entends répéter de tous côtés qu'il ne faut, pour mériter de s'asseoir au rang des législateurs de la France, que du bon sens, du caractere & des mœurs. Eh! comment peut-on ignorer que si ces qualités ne sont dans un degré éminent, elles seront tellement insuffisantes que l'homme sensé, ferme & probe, sera chaque jour exposé à être la dupe de l'esprit faux, du factieux & de l'intrigant? N'y aura-t-il donc d'ailleurs qu'un rôle passif à jouer, ou pense-t-on que, parce que les huit années de la révolution

Source : Bibliothèque municipale de Nantes, 60581 (microfilm)

Commentaire du *Journal général du Calvados,* n°128 (11 germinal an V)



Paris, 6 *germinal*. Le département du Nord eſt un de ceux ſur leſquels les montagnards fondent les plus grandes eſpérances pour les prochaines elections. Il paroît néanmoins qu'ils en ont reçu des nouvelles qui les inquiètent. Des députés excluſifs ont éte entendus hier s'entretenant de ce qu'ils venoient d'apprendre de Valenciennes « Déjà, diſoient-ils, deux *chouans* y ont été nommés électeurs. L'eſprit qui ſemble avoir pris le deſſus dans cette grande commune, eſt de mauvais augure pour le reſte du département ». Puiſſent les craintes de ces meſſieurs ſe réaliſer dans la France entière! Que les aſſemblées primaires ne nomment par-tout pour électeurs que de ces républicains énergiquement vertueux que les anarchiſtes s'efforcent à flétrir par la dénomination de *chouans* : qu'à leur tour les aſſemblées électorales ne nomment que de ces *chouans* conſtitutionnels, que de ces honnêtes-gens qui veulent franchement l'ordre établi par la conſtitution ; & bientôt cette charte conſervatrice ſera irrévocablement affermie par la réaliſation du bonheur qu'elle promet aux français.

Source : Archives départementales du Calvados, 13T/1/52

ANNEXES : LISTE DES ELECTIONS DANS LA PRESSE (1790-1799)

Liste des élections dans la presse angevine (1790)

	Élections municipales	**Élection des Électeurs**	**Élection admin. du départ.**	**Élection admin. des districts**	**Élection du personnel municipal**
	Janv-févr 1790	Avril 1790	Mai 1790	Juin 1790	Novembre 1790
Affiches d'Angers	Mention engagée	Mention formelle	Mention engagée	Mention engagée	Mention formelle
L'Observateur provincial	Aucune mention	Aucune mention	Mention formelle	Mention formelle	Aucune mention

Liste des élections dans la presse angevine (1791)

	Élections de l'Évêque et des curés	**Élection des Électeurs**	**Élections législatives**	**Élections municipales**
	Févr-mars 1791	Juin 1791	Août-sept. 1791	Novembre 1791
Affiches d'Angers	Mention engagée (Commentaires sur l'élu)	Mention formelle	Mention engagée (seulement scrutin parisien)	Mention formelle
L'Observateur provincial	Mention engagée (Commentaires sur l'élu)	Mention formelle	Mention formelle	Aucune mention
Journal du département de Maine et Loire par les Amis…	Mention engagée (Commentaires sur l'élu)	Mention formelle	Mention formelle	Mention engagée (Conseil)
Le Creuset	Non existant	Non existant	Mention engagée (Commentaires sur les élus angevins & en France)	Non existant

Liste des élections dans la presse angevine (1792)

	Élections pour la Convention nationale	**Élections municipales**
	Août-septembre 1792	Décembre 1792
Affiches d'Angers	Mention engagée (conseil)	Mention engagée (discours du club de l'Est)
L'Observateur provincial	Coll. manquante	Non existant

Liste des élections dans la presse angevine (1795-1799)

	Élections législatives, judic., admin. Vendémiaire an IV – Septembre/octobre 1796	**Élections législatives, judic, admin.** Germinal an V - Mars-avril 1797
Affiches d'Angers	Mention engagée	Mention engagée (conseils, commentaires)
L'Ami des Principes	Non existant	Mention engagée (conseils, commentaires)
Journal du département…	Non existant	Non existant
L'Ami de la Liberté	Non existant	Non existant

	Élections législatives, judic, admin. Germinal an VI - Mars-avril 1798	**Élections législatives, judic, admin.** Germinal an VII - Mars-avril 1799
Affiches d'Angers	Mention engagée (conseils)	Mention engagée
L'Ami des Principes	Mention engagée (conseils, commentaires)	Non existant
Journal du département de Maine et Loire	Non existant	Mention engagée
L'Ami de la Liberté	Non existant	Mention engagée (fonds parisiens)

Liste des élections dans la presse nantaise (1790)

	Élections municipales Janvier-février 1790	**Élection des Électeurs** Mai 1790	**Élections du départ. et des districts** Juin 1790	**Élections du personnel municipal** Novembre-déc. 1790
Affiches générales de la Bretagne	Coll. manquante	Coll. manquante	Coll. manquante	Coll. manquante
Journal de correspondance	Mention engagée	Aucune mention.	Mention engagée	Aucune mention.
Chronique du dép. de la Loire-Inférieure	Non existant	Non existant	Non existant	Mention engagée (Guérande)

Liste des élections dans la presse nantaise (1791)

	Élections de l'Évêque et des curés	**Élection des Électeurs**	**Élections législatives**	**Elections municipales**
	Févr-mars 1791	Juin 1791	Août-sept. 1791	Novembre 1791
Affiches de Nantes et du dép. de la Loire-Inférieure	Mention engagée (commentaires sur l'élu et défense du scrutin)	Aucune mention	Mention engagée (conseil)	Mention engagée (réponse au conseil inséré dans le Journal de corresp.)
Journal de correspondance	Mention engagée (commentaires sur l'élu et défense du scrutin)	Mention engagée (conseil)	Mention engagée (conseil)	Mention engagée (conseil)
Chronique du dép. de la Loire-Inférieure	Mention engagée (commentaires sur l'élu et défense du scrutin)	Mention engagée (conseil)	Mention engagée (conseil et commentaires contre le scrutin)	Mention engagée (conseil)
Courrier de la Veille	Mention formelle	Non existant	Non existant	Non existant

Liste des élections dans la presse nantaise (1792)

	Août-septembre 1792 Élections Convention nationale	**Décembre 1792** Élections municipales
Affiches de Nantes et du département	Aucune mention.	Aucune mention.
Journal de correspondance	Mention formelle	Aucune mention.

Liste des élections dans la presse nantaise (1795-1799)

	Élections législatives, judic., admin. Vendémiaire an IV - Octobre 1796	**Élections législatives, judic., admin.** Germinal an V - Mars-avril 1797	**Élections législatives, judic., admin.** Germinal an VI - Mars-avril 1798	**Élections législatives, judic., admin.** Germinal an VII - Mars-avril 1799
Feuille nantaise	Mention engagée (conseils, commentaires)	Mention engagée (conseils partisans, commentaires)	Mention engagée (un conseil en faveur du négoce)	Mention engagée (pour le vote)
Journal du dép. de la Loire Inférieure	Non existant	Non existant	Mention engagée (conseils partisans, commentaires)	Non existant
Le Publicateur nantais	Non existant	Non existant	Mention engagée (commentaires)	Mention engagée (conseil partisan)

Liste des élections dans la presse caennaise (1790)

	Élections municipales	**Élection des Électeurs**	**Élection admin. du départ et des districts**	**Élection du personnel municipal**
	Janv-févr 1790	Avril 1790	Mai-juin 1790	Novembre 1790
Affiches de la Basse-Normandie	Mention engagée	Mention engagée	Mention engagée	Aucune mention
Journal patriotique de la Basse-Normandie	Mention engagée	Aucune mention	Mention engagée (pas sur le scrutin local)	Aucune mention
Courier des cinq jours	Mention engagée	Mention engagée	Mention engagée	Aucune mention

Liste des élections dans la presse caennaise (1791)

	Élections de l'Évêque et des curés	**Élection de l'évêque Fauchet**	**Élection des Électeurs**	**Élections législatives**	**Élections municipales**
	Févr-mars 1791	Avril 1791	Juin 1791	Août-sept. 1791	Novembre 1791
Affiches du dép. du Calvados	Mention engagée (Commentaires sur l'élu)	Mention formelle	Mention formelle	Mention engagée (stances dépréciatives)	Aucune mention
Courier du Calvados	Mention engagée (Commentaires sur l'élu)	Mention engagée (Commentaires sur l'élu)	Aucune mention	Mention engagée (Commentaires sur Fauchet)	Mention engagée (Troubles occasionnés)

Liste des élections dans la presse caennaise (1792)

	Élections pour la Convention nationale	Élections municipales
	Août-septembre 1792	Décembre 1792
Affiches du dép. du Calvados	Mention engagée (conseils)	Mention engagée (Commentaires)
Courier du Calvados	Mention engagée (conseils)	Mention engagée (Commentaires)

Liste des élections dans la presse caennaise (1795-1799)

	Élections législatives, judic., admin.	**Élections législatives, judic, admin.**	**Élections législatives, judic, admin.**	**Élections législatives, judic, admin.**
	Vendémiaire an IV - Octobre 1796	Germinal an V - Mars-avril 1797	Germinal an VI - Mars-avril 1798	Germinal an VII - Mars-avril 1799
Echo Politique puis *Journal général du Calvados*	Mention engagée (commentaires et conseils)	Mention engagée (surtout des commentaires partisans sur les scrutins en France)	Non existant	Non existant
Gazette universelle... puis *Gazette du Calvados*	Non existant	Mention engagée (conseils, commentaires)	Mention engagée (commmentaires sur le scrutin local et en France)	Mention engagée (conseils, commentaires locaux et sur Paris)

ANNEXES : BASE DE DONNEES LEXICALES (JUIN-SEPTEMBRE 1791)

Base de données lexicales de l'engagement électoral dans les *Affiches d'Angers* (1791)

Numéro et datation	Étape du scrutin	Rubrique	Nature	Provenance	Élements de lexique
Affiches d'Angers, n°73 *bis* (1er sept. 1791)	Avant assemblée électorale	"Affaires politiques et Variétés"	Conseil électoral	Inconnue	
Affiches d'Angers, n°74 (3 sept. 1791)	Avant assemblée électorale	"Affaires politiques et Variétés"	Commentaire sur le scrutin à Paris	Inconnue	
Affiches d'Angers, n°75 *bis* (8 sept. 1791)	Avant assemblée électorale	"Extrait du Moniteur" (1ère page)	Conseil électoral	*Le Moniteur*	« hommes sages »
Affiches d'Angers, n°79 (20 sept. 1791)	Après assemblée électorale	Discours de Fauchet sur son élection	Lettre	Inconnue	

Base de données lexicales de l'engagement électorale dans L'Observateur Provincial (Angers) (1791)

Numéro et datation	Étape du scrutin	Rubrique	Nature	Provenance	Élements de lexique
L'Observateur Provincial, Septième partie, n°15 (juin 1791)	Avant assemblées primaires	1ère page, non spécifiée	Conseil électoral	Inconnue (homme de loi ?)	« intrigans », « patriotes hypocrites »

L'Observateur Provincial, Huitième partie, n°9 *(*septembre 1791)	Avant assemblée électorale	1ère page, non spécifiée	Conseil électoral	Club des Feuillants	« novateurs ardens », « hommes sages »

Base de données lexicales de l'engagement dans le *Journal du département de Maine et Loire, par les Amis de la constitution d'Angers* (1791)

Numéro et datation	Étape du scrutin	Rubrique	Nature	Provenance	Élements de lexique
Journal du départ. de Maine et Loire, 2nd tr., n°12, juin 1791	Avant assemblées primaires	« Variétés »	Conseil du club des Jacobins	Paris	« faux patriotes », « chauds patriotes », etc.
Journal du départ. de Maine et Loire, 3ème tr., n°8, sept. 1791	Avant assemblée électorale	« Avis »	Article inconnu + Conseil du club des Feuillants	Paris	« novateurs ardens », « hommes sages »
Journal du départ. de Maine et Loire, 3ème tr., n°10, sept. 1791	Après assemblée électorale	Non spécifiée	Lettre de Fauchet sur son élection	Paris	« scélérats de Bayeux », « aristocratie du district »

Base de données lexicales de l'engagement électoral dans *Le Creuset* (Angers) (1791)

Numéro et datation	Étape du scrutin	Rubrique	Nature	Provenance	Élements de lexique
Le Creuset, n°19, 4 sept. 1791	Avant assemblée électorale	Non spécifiée	Conseil/circulaire	Club des Jacobins	

Le Creuset, n°20, 7 sept. 1791	Avant assemblée électorale	"sur les Assemblées électorales"	Conseil/circulaire	Club des Feuillants	« novateurs ardens », « hommes sages »
Le Creuset, n°21, 11 sept. 1791	Avant assemblée électorale	"Noble Franchise"	Soutien à Delacrételle et Brissot	Rédacteur	
Le Creuset, n°22, 14 sept. 1791	Après assemblées électorales	"Mélanges", "Réclamations"	Commentaires des résultats locaux et nationaux	Rédacteur	« véritable patriote », « inflexible patriotisme », etc.
Le Creuset, n°23, 18 sept.1791	Après assemblées électorales	"Mélanges"	Commentaires sur les scrutins nantais et rennais	Rédacteur	« brigands soudoyés »
Le Creuset, n°24, 21 sept.1791	Après assemblées électorales	"Mélanges"	Eloges de Brissot et de Fauchet	Rédacteur	« meilleurs patriotes »

Base de données lexicales de l'engagement électoral dans les *Affiches de Nantes* (1791)

Numéro et datation	**Étape du scrutin**	**Rubrique**	**Nature**	**Provenance**	**Élements de lexique**
Affiches de Nantes et du dép..., n°103 (28 août 1791)	Avant assemblée électorale	"Aux électeurs"	Conseil	*Le Patriote Français*	

Base de données lexicales de l'engagement électoral dans la *Chronique du département de la Loire-Inférieure* (Nantes) (1791)

Numéro et datation	Étape du scrutin	Rubrique	Nature	Provenance	Élements de lexique
Chronique du dép. de la Loire-Inférieure, n°52, 18 juin 1791	Avant assemblées primaires	Non spécifiée	Conseil aux ruraux	Club de Nantes	
Chronique du dép. de la Loire-Inférieure, n°73, 31 août 1791	Avant assemblée électorale	"Aux électeurs"	Conseil	*Le Patriote Français*	
Chronique du dép. de la Loire-Inférieure, n°74, 3 sept. 1791	Après assemblée électorale	Non spécifiée (1ère page)	Commentaire	Rédacteur	
Chronique du dép. de la Loire-Inférieure, n°75, 7 sept. 1791	Après assemblée électorale	Non spécifiée	Commentaire	Rédacteur	
Chronique du dép. de la Loire-Inférieure, n°77, 14 sept. 1791	Après assemblée électorale	Non spécifiée	Commentaire	Rédacteur	
Chronique du dép. de la Loire-Inférieure, n°83, 3 oct. 1791	Après assemblée électorale	Non spécifiée	Commentaire	Rédacteur	

Base de données lexicales de l'engagement électoral dans le *Journal de correspondance de Nantes* (1791)

Numéro et datation	Étape du scrutin	Rubrique	Nature	Provenance	Élements de lexique

Journal de correspondance de Nantes, n°25 (17 juin 1791)	Avant assemblées primaires	Supplément	Conseil aux ruraux	Club de Nantes	
Journal de correspondance de Nantes, n°22, (2 sept. 1791)	Avant assemblée électorale	Supplément	Conseil	Inconnue	
Journal de correspondance de Nantes, n°28, (16 sept. 1791)	Après assemblée électorale	Supplément	Lettre de Fauchet	Paris	

Base de données lexicales de l'engagement électoral dans les *Affiches du Calvados* (1791)

Numéro et datation	**Étape du scrutin**	**Rubrique**	**Nature**	**Provenance**	**Élements de lexique**
Affiches du Calvados, n°2 (15 sept. 1791)	Après assemblée électorale	"Département du Calvados"	Commentaire des élus	Rédacteur	
Affiches du Calvados, n°3 (18 sept. 1791)	Après assemblée électorale	Non spécifiée	Stances dépréciatives	Rédacteur	« calomniateur fécond »

Base de données lexicales de l'engagement électoral dans le *Courier du Calvados* (1791)

Numéro et datation	Étape du scrutin	Rubrique	Nature	Provenance	Élements de lexique
Courier du Calvados, n°50 (26 juin 1791)	Avant assemblées primaires	"Ouvrage patriotique" (1ère page)	Conseil	Romain Pichonnier (curé d'Andrezel)	« électeurs riches », etc.
Courier du Calvados, n°69 (1er sept. 1791)	Avant assemblée électorale	"Nouvelles" "Caen"	Commentaire	Rédacteur	
Courier du Calvados, n°71 (8 sept. 1791)	Pendant assemblée électorale	"Caen"	Commentaire	Rédacteur	
Courier du Calvados, n°72 (11 sept. 1791)	Après assemblée électorale	"Liste des Députés…"	Stances élogieuses	Rédacteur	
Courier du Calvados, n°73 (15 sept. 1791)	Après assemblée électorale	"Mélanges"	Lettre de Fauchet	Locale ou parisienne (?)	

Base de données lexicales de l'engagement électoral dans *L'Abeille politique & littéraire* (1791)

Numéro et datation	Étape du scrutin	Rubrique	Nature	Provenance	Eléments de lexique

L'Abeille politique et littéraire, n°71 (9 sept. 1791)	Après assemblée électorale	Non spécifiée	Commentaire sur Fauchet	Inconnue	« canaille »
L'Abeille politique et littéraire, n°81 (19 sept. 1791)	Après assemblée électorale	"Variétés"	Commentaire sur Fauchet	Inconnue	« armés de bâtons »

ANNEXES : BASE DE DONNEES LEXICALES (VENTOSE-GERMINAL AN V)

Base de données lexicales de l'engagement électoral dans les *Affiches d'Angers* en l'an V

Numéro et datation	Étape du scrutin	Rubrique	Nature	Provenance	Élements de lexique
Affiches d'Angers, n°79 (9 ventôse an V)	Avant assemblées primaires	Non spécifiée	Conseil électoral	Rédacteur	« honnêtes gens »
Affiches d'Angers, n°83 (16 ventôse an V)	Avant assemblées primaires	"Nouvelles Intérieures" & autre	Conseil électoral	Rédacteur + Directoire exécutif	
Affiches d'Angers, n°84 (Suppl. 18 ventôse an V)	Avant assemblées primaires	Supplément	Conseil électoral	*Feuille nantaise*	« intrigans »
Affiches d'Angers, n°88 (Suppl. 26 ventôse an V)	Avant assemblées primaires	Supplément	Conseil électoral	Rédacteur	« royalistes de bonne foi »
Affiches d'Angers, n°89 (Suppl. 28 ventôse an V)	Avant assemblées primaires	Supplément	Conseil électoral	Rédacteur + discours de Pastoret	

Affiches d'Angers, n°91 (2 germinal an V)	Avant assemblées primaires	"Affaires politiques & variétés"	Conseil à la fin d'une attaque contre Duboueix	Rédacteur	« bons Angevins », « hommes éclairés, courageux, honnêtes »
Affiches d'Angers, n°92 (Suppl. 4 germinal an V)	Après assemblées primaires	Supplément	Position sur les résultats locaux et dialogue	Rédacteur	
Affiches d'Angers, n°97 (14 germinal an V)	Après assemblées primaires	"Affaires politiques & variétés"	Position sur les résultats en France	Rédacteur	« amis du gouvernement »
Affiches d'Angers, n°100 (Suppl. 20 germinal an V)	Avant assemblée électorale	Supplément	Conseil électoral	Rédacteur	
Affiches d'Angers, n°101 (Suppl. 22 germinal an V)	Avant assemblée électorale	Supplément	Conseil électoral	Rédacteur	
Affiches d'Angers, n°102 (24 germinal an V)	Pendant assemblée électorale	Non spécifiée	Commentaire des résultats locaux	Rédacteur	« L'accord le plus unanime et le plus touchant », « hommes faibles »
Affiches d'Angers, n°104 (28 germinal an V)	Après assemblée électorale	"Département de Maine et Loire"	Commentaire des résultats locaux	Rédacteur	« le plus grand calme et la plus belle harmonie », « l'esprit de rapprochement »
Affiches d'Angers, n°106 (2 floréal an V)	Après assemblée électorale	Non spécifiée	Commentaire sur les résultats	Discours de Milscent (ex-constituant)	

Base de données lexicales de l'engagement électoral dans *L'Ami des Principes* (Angers) en l'an V

Numéro et datation	Étape du scrutin	Rubrique	Nature	Provenance	Élements de lexique
L'Ami des Principes, tome 2nd, n°36 (12 ventôse an 5)	Avant assemblées primaires	"Angers"	Réponse à Mercier et conseil	Rédacteur (Duboueix)	« franc et vrai républicain », « hideuses chenilles », etc.
L'Ami des Principes, tome 2nd, n°38 (16 ventôse an 5)	Avant assemblées primaires	"Angers"	Conseil	Rédacteur	
L'Ami des Principes, tome 2nd, n°45 (30 ventôse an 5)	Avant assemblées primaires	"Angers"	Conseil	Anonyme	
L'Ami des Principes, tome 3ème, n°1 (2 germinal an 5)	Pendant assemblées primaires	"Angers"	Commentaire local	Rédacteur	
L'Ami des Principes, tome 3ème, n°4 (8 germinal an 5)	Après assemblées primaires	"Nouvelles de l'intérieur"	Commentaires sur le scrutin dans la Sarthe	*Chronique de la Sarthe*	« républicains purs »
L'Ami des Principes, tome 3ème, n°6 (12 germinal an 5)	Après assemblées primaires	"Nouvelles de l'intérieur"	Commentaire sur les scrutins de Mortagne & Paris	Inconnue	

L'Ami des Principes, tome 3ème, n°8 (16 germinal an 5)	Après assemblées primaires	"Variétés"	Commentaire sur l'esprit public à Lorient	Inconnue	« chouannerie électorale »
L'Ami des Principes, tome 3ème, n°9 (18 germinal an 5)	Après assemblées primaires	"Nouvelles de l'intérieur"	Commentaire sur le scrutin à Poitiers	Inconnue	
L'Ami des Principes, tome 3ème, n°10 (20 germinal an 5)	Avant assemblée électorale	"Variétés"	Conseil	Rédacteur	« royalistes déguisés », « caméléons politiques »
L'Ami des Principes, tome 3ème, supplément au n°10	Avant assemblée électorale	Supplément	Conseil	Signé "Delaunay"	
L'Ami des Principes, tome 3ème, n°12 (24 germinal an 5)	Avant assemblée électorale	"Variétés"	Commentaire sur le scrutin local	Rédacteur	
L'Ami des Principes, tome 3ème, n°13 (26 germinal an 5)	Avant assemblée électorale	"Nouvelles de l'intérieur"	Commentaire sur le scrutin parisien et local	Rédacteur (Duboueix)	

Base de données lexicales de l'engagement électoral dans la *Feuille nantaise* (an V)

Numéro et datation	Étape du scrutin	Rubrique	Nature	Provenance	Élements de lexique
Feuille nantaise, n°136 (16 pluviôse an V)	Avant assemblées primaires	"Variétés"	Conseil sous forme de lettre	Abonné anonyme	
Feuille nantaise, n°144 (24 pluviôse an V)	Avant assemblées primaires	"Variétés"	Conseil sous forme de lettre	Abonné anonyme	
Feuille nantaise, n°172 (22 ventôse an V)	Avant assemblées primaires	"Variétés"	Conseil sous forme de lettre	Abonné anonyme	
Feuille nantaise, n°174 (24 ventôse an V)	Avant assemblées primaires	"Variétés"	Conseil sous forme de lettre	Abonné anonyme	« faction orléaniste »
Feuille nantaise, n°181 (1er germinal an V)	Avant assemblées primaires	"Variétés"	Conseil sous forme de lettre	Abonné anonyme	
Feuille nantaise, n°200 (20 germinal an V)	Après assemblées primaires	"Variétés"	Conseil sous forme de lettre	Abonné anonyme	
Feuille nantaise, n°203 (23 germinal an V)	Après assemblées primaires	"Variétés"	Conseil sous forme de lettre	Abonné anonyme	« patriotes modérés », « hommes calmes & rassis », etc.

Base de données lexicales de l'engagement électoral dans le *Journal général du Calvados* (an V)

Numéro et datation	Étape du scrutin	Rubrique	Nature	Provenance	Élements de lexique
Journal général du Calvados, n°86 (17 nivose an V)	Avant assemblées primaires	"Nouvelles" "Caen"	Réaction à la suspension d'une pièce de théâtre	Rédacteur (L. Bynet)	
Journal général du Calvados, n°87 (19 nivose an V)	Avant assemblées primaires	"Nouvelles" "Caen"	Suite de l'affaire + conseil	Rédacteur (L. Bynet)	« honnête-homme »
Journal général du Calvados, n°95 (5 pluviôse an V)	Avant assemblées primaires	"Nouvelles" "Paris"	Commentaire sur les élections	Rédacteur (G.F)	
Journal général du Calvados, n°98 (11 pluviôse an V)	Avant assemblées primaires	"Nouvelles" "du 8"	Commentaire sur les élections	Rédacteur	
Journal général du Calvados, n°99 (13 pluviôse an V)	Avant assemblées primaires	"Nouvelles"	Réponse à une brochure électorale de Debrie	Rédacteur (G.F)	
Journal général du Calvados, n°110 (5 ventôse an V)	Avant assemblées primaires	"Variétés" "Elections"	Conseil	Rédacteur	

Journal général du Calvados, n°116 (17 ventôse an V)	Résultats assemblées primaires	"Nouvelles"	Proclamation du Directoire	Gouvernement	
Journal général du Calvados, n°125 (5 germinal an V)	*Idem.*	"Nouvelles"	Commentaires sur le scrutin local	Rédacteur	
Journal général du Calvados, n°128 (11 germinal an V)	*Idem.*	"Nouvelles"	Commentaires sur Paris & Valenciennes	Inconnue	« *chouans* constitutionnels »
Journal général du Calvados, n°129 (13 germinal an V)	*Idem.*	"Nouvelles"	Commentaires sur Besançon	Inconnue	
Journal général du Calvados, n°131 (17 germinal an V)	*Idem.*	"Nouvelles"	*Idem*, Marseille et Tourcoing + conseil	Inconnue	
Journal général du Calvados, n°132 (19 germinal an V)	*Idem.*	"Nouvelles"	*Idem*, Bruxelles	Inconnue	
Journal général du Calvados, n°133 (21 germinal an V)	*Idem.*	"Nouvelles"	*Idem*, Montpellier, Orange, Montluel	Inconnue	
Journal général du Calvados, n°134 (23 germinal an V)	Avant assemblée électorale	"Nouvelles"	*Idem*, Marseille + conseil aux électeurs	Inconnue	« propriétaires », « faiseurs de systèmes », etc.
Journal général du Calvados, n°135 (25 germinal an V)	Résultats assemblées primaires	"Nouvelles"	*Idem*, Mont-de-Marsan et Landes	Inconnue	
Journal général du Calvados, n°137 (29 germinal an V)	Résultats assemblée électorales	"Nouvelles"	*Idem*, Toulouse	Inconnue	

Journal général du Calvados, n°139 (3 floréal an V)	Résultats assemblée électorales	"Nouvelles"	*Idem*, Périgueux	Inconnue	
Journal général du Calvados, n°140 (5 floréal an V)	Commentaire sur les résultats	"Nouvelles"	Eloge des élus	*L'Observateur de l'Europe*	

Base de données lexicales de l'engagement électoral dans la Gazette universelle et Bulletin particulier du Calvados (an V)

Numéro et datation	**Étape du scrutin**	**Rubrique**	**Nature**	**Provenance**	**Élements de lexique**
Gazette universelle, n°86 (21 ventôse an V)	Avant assemblées primaires	"Sur les élections de germinal"	Conseil	*La Clé du cabinet des souverains*	
Gazette universelle, n°91 (1er germinal an V)	Avant assemblées primaires	"Maximes populaires"	Conseil	Inconnue	
Gazette universelle, n°98 (15 germinal an V)	Avant assemblée électorale	"Variétés"	Conseil	*L'Observateur du Midi*	
Gazette universelle, n°100 (19 germinal an V)	Pendant assemblée électorale	"Caen"	Commentaire	Rédacteur	« clairvoyans »

ANNEXES : TABLEAUX DES DESIGNANTS ET OCCURENCES (1791)

Désignants dans *L'Observateur Provincial* (1791)

Adresse inconnue***, L'Observateur Provincial,*** juin 1791

Désignants de valorisation	Désignants d'opposition
bons électeurs	aristocrates ouverts
patriotes véritablement et sincèrement attachés à la liberté	patriotes hypocrites
vrai patriote	agents médiats ou immédiats du pouvoir exécutif
homme instruit	intrigans
individus modestes et laborieux	ambitieux
	grands talens
	déclamateurs
	charlatan

Désignants dans le *Journal du département de Maine et Loire, par les Amis de la Constitution d'Angers* (juin 1791)

Circulaire des jacobins, ***Journal du département de Maine et Loire, par les Amis de la Constitution***

Désignants de valorisation	Désignants d'opposition
Hommes vertueux	Orateurs
Hommes à caractere	Intriguans
Hommes incorruptibles	ambitieux
chauds Patriotes	Ennemis du bien public
fidèles amis de la raison de la justice et de la liberté	charlatans politiques
bons Citoyens	calomniateurs du peuple
	patiens
	modérés
	Personnages faussement pacifiques
	cruellement modérés
	Aristocrates déclarés
	véritables Ennemis
	oppresseurs du Peuple

Désignants dans la *Chronique du département de la Loire-Inférieure* (juin 1791)

Chronique du département de la Loire-Inférieure (juin 1791)

Désignants de valorisation	Désignants d'opposition
bon Electeur	mauvais Electeurs (2)
honnête homme	homme riche (2)
bon Patriote	Aristocrates
respectables cultivateurs	Nobles
bon Citoyen	ambitieux
simples	hypocrites
vertueux	

Désignants dans le *Courier du Calvados* (juin 1791)

Adresse de Romain Pichonnier, *Courier du Calvados* (juin 1791)

Désignants de valorisation	Désignants d'opposition
bons & simples habitans des campagnes	ci-devant nobles
bons Laboureurs	ci-devant seigneurs
hommes fermes	magistrats subalternes
hommes de bon sens	agens ministériels
hommes sobres	pasteurs rébelles
citoyens instruits	robins altiers
vraiment patriotes	fanatiques curés
	imbecilles
	phalanges ultramontaines
	électeurs riches
	électeurs des villes

Concordances des valeurs morales dans le corpus des conseils de juin 1791 (via logiciel TXM)

Adjectifs associés à la moralité (« bons », « dignes », « honnête », « simples », etc.)

id, Ibn	Contexte gauche	Pivot	Contexte droit
Chronique du département de la Loire-Inf-n°52-18juin1791, 8	moins qu'ils ne se soient constamment montrés	bons	citoyens. Vous vous défierez de tous ceux dont on vous vantera
Courier du Calvados-n°50-26juin-1791, 7	, la rapacité des autres. Hélas !	bons	et simples habitans des campagnes, pouviez -vous ne pas récompenser un
Courier du Calvados-n°50-26juin-1791, 7	craignez la défense de vos intérêts à vos	bons	laboureurs, aux particuliers les plus aisés d'entre vous. Tout
Journal de correspondance-n°25-17juin-1791, 8	moins qu'ils ne se soient constamment montrés	bons	citoyens. Vous vous défierez de tous ceux dont on vous vantera
Journal du dép de Maine et Loire-trimestre2-n°12-juin1791, 14	, les saintes réclamations que le courage des	bons	Citoyens éleve contre leurs coupables machinations, et contre la perfide ...
L'Observateur Provincial-7ème partie-n°15-juin1791, 5	corps législatif, par les corps électoraux Des	bons	ou mauvais choix faits par les assemblées primaires, dépendra la bonne
L'Observateur Provincial-7ème partie-n°15-juin1791, 6	public de bien choisir les électeurs. De	bons	électeurs seront ceux qui, à une ame droite, à un
Chronique du département de la Loire-Inf-n°52-18juin1791, 9	avoir des intentions pures, d'être un	honnête	homme, & sur tout un bon Patriote. La fonction d'
Journal de correspondance-n°25-17juin-1791, 9	avoir des intentions pures, d'être un	honnête	homme, & sur tout un bon Patriote. La fonction d'
Journal du dép de Maine et Loire-trimestre2-n°12-juin1791, 14	détracteurs de tout ce qui est juste et	honnête	, à ces sacrilèges calomniateurs du Peuple, de paroître patiens et
Chronique du département de la Loire-Inf-n°52-18juin1791, 11	votre confiance que dans des hommes qui,	simples	& vertueux comme vous, connoissent vos vœux, & n'aient
Courier du Calvados-n°50-26juin-1791, 7	rapacité des autres. Hélas ! bons et	simples	habitans des campagnes, pouviez -vous ne pas récompenser un si prompt
Journal de correspondance-n°25-17juin-1791, 11	votre confiance que dans des hommes qui,	simples	& vertueux comme vous, connoissent vos vœux, & n'aient
Journal du dép de Maine et Loire-trimestre2-n°12-juin1791, 10	vous avez à éviter. Quelques règles très	simples	vous aideront à les deviner. Tenez -vous d'abord en garde
Chronique du département de la Loire-Inf-n°52-18juin1791, 11	que dans des hommes qui, simples &	vertueux	comme vous, connoissent vos vœux, & n'aient pas des
Journal de correspondance-n°25-17juin-1791, 11	que dans des hommes qui, simples &	vertueux	comme vous, connoissent vos vœux, & n'aient pas des
Journal du dép de Maine et Loire-trimestre2-n°12-juin1791, 3	remplir cette fonction importante ; mais des Ho...	vertueux	, des Hommes à caractere, qui ne se laissent ni séduire

Concordance du « patriotisme » dans le corpus des conseils en juin 1791 (via logiciel TXM)

Quinze occurrences sous différentes formes.

id, lbn	Contexte gauche	Pivot	Contexte droit
Chronique du département de la Loire-Inf-n°52-18juin1791, 9	honnête homme, & sur tout un bon	Patriote	. La fonction d'Electeur est la plus belle de toutes les
Courier du Calvados-n°50-26juin-1791, 7	pas récompenser un si prompt et si miraculeux	patriotisme	? Aussi vous vous êtes empressés de leur accorder vos premiers suffra...
Courier du Calvados-n°50-26juin-1791, 7	attant par des promesses mensongères, vos prétendus	patriotes	ont eu l'adresse de vous porter à leur associer des électeurs
Journal de correspondance-n°25-17juin-1791, 9	honnête homme, & sur tout un bon	Patriote	. La fonction d'Electeur est la plus belle de toutes les
Journal du dép de Maine et Loire-trimestre2-n°12-juin1791, 8	s principes très-sûrs et très-évidens pourront guider le	Patriotisme	. La réunion des vertus et des talens paroît seule digne de
Journal du dép de Maine et Loire-trimestre2-n°12-juin1791, 10	pareront à vos yeux, des couleurs du	Patriotisme	et de la vertu, et c'est là le principal écueil
Journal du dép de Maine et Loire-trimestre2-n°12-juin1791, 12	En dépit de toute la pompe de leur	Patriotisme	nouveau, ils sont encore ce qu'ils étoient ; les évènemens
Journal du dép de Maine et Loire-trimestre2-n°12-juin1791, 13	de ceux qui vous disent que les chauds	Patriotes	ne tendent qu'à troubler l'ordre et la tranquillité publique.
Journal du dép de Maine et Loire-trimestre2-n°12-juin1791, 14	énergie ; c'est ainsi que de faux	Patriotes	, des charlatans politiques, osent encore nommer les fidèles amis de
L'Observateur Provincial-7ème partie-n°15-juin1791, 6	, à un esprit juste, réuniront un	patriotisme	éprouvé, un grand attachement à la constitution, et la science
L'Observateur Provincial-7ème partie-n°15-juin1791, 11	être rangés dans plusieurs classes ; celle des	patriotes	véritablement et sincèrement attachés à la liberté, à la constitution,
L'Observateur Provincial-7ème partie-n°15-juin1791, 12	le plus se défier, ce sont les	patriotes	hypocrites, qui, marquant sous une apparence de popularité, leurs
L'Observateur Provincial-7ème partie-n°15-juin1791, 14	le déclamateur et le charlatan, du vrai	patriote	et de l'homme instruit. Ce ne sont pas les orateurs

id, lbn	Contexte gauche	Pivot	Contexte droit
Courier du Calvados-n°50-26juin-1791, 13	elle arrive cette seconde législature composée de dép...	patriotes	, alors disparoîtront pour jamais ces hordes ennemies du bonheur pub...
Courier du Calvados-n°50-26juin-1791, 16	fonction qu'à des citoyens instruits et vraiment	patriotes	, s'ils ne consultent que des hommes connus pour n'avoir

Désignants dans le conseil de Chénier relayé par les *Affiches d'Angers*

Conseil de Chénier, ***Affiches d'Angers, n°75 bis***, septembre 1791

Désignants valorisés	Désignants d'opposition
passionné que pour la loi & la justice	hommes bons & ardens
calme & sage	ci-devant privilégiés
hommes vraiment grands & honorables	flatteurs de la cour
ardens pour le bien	hommes abjects et au-dessous du médiocre
passionné pour la vérité & la justice	flatteurs du peuple
esprits inaltérables	hypocrites de patriotisme & de vertu
ames incorruptibles	hommes sans principes & sans morale
	hommes parleurs & rusés
	calomniateurs du moment

Désignants dans le conseil de Brissot relayé par les *Affiches de Nantes* et la *Chronique du département de la Loire-Inférieure*

Conseil de Brissot, ***Affiches de Nantes*** & ***Chronique du département***

Désignants valorisés	Désignants d'opposition
hommes courageux	homme sages
étrangers aux douceurs de la liste civile	Députés foibles de courage
hommes qui ont constamment prouvé leur patriotisme	
vrais	
ardens	
utiles patriotes	
patriotes ardents	

Concordance du « patriote » dans le lexique du *Creuset* (septembre 1791)

id, Ibn	Contexte gauche	Pivot	Contexte droit
Le Creuset-n°20-7septembre-1791, 9	, en effet, n'est pas un	patriote	, qui, depuis la révolution, ne s'est fait connaître
Le Creuset-n°20-7septembre-1791, 10	-là qu'il faut choisir ? Le vrai	patriote	, au contraire, c'est-à-dire, celui vers lequel doivent se
Le Creuset-n°21-11septembre-1791, 3	et moraux, et notamment par son estimable	Patriote	Français, qu'il est digne de remplir les fonctions et les
Le Creuset-n°22-14septembre-1791, 1	connu ; c'est d'être un véritable	patriote	, et que les ennemis du bien, par cette raison,
Le Creuset-n°22-14septembre-1791, 3	répandues avec art et profusion sur les meilleurs	patriotes	, pour les écarter de la seconde législature. On a vu
Le Creuset-n°23-18septembre-1791, 3	l'intrigue est la même pour écarter les	patriotes	de la députation. Des brigands soudoyés ont prétexté l'agiotage ...
Le Creuset-n°24-21septembre-1791, 3	a fait à Paris contre quelques-uns des meilleurs	patriotes	et citoyens les plus éclairés de la capitale, mais le corps
Le Creuset-n°24-21septembre-1791, 5	de bons et savants députés, de vrais	patriotes	, et il n'y aura plus de côté droit à votre

ANNEXES : TABLEAUX DES DESIGNANTS ET OCCURENCES (1797 – AN V)

Désignants dans les *Affiches d'Angers* en ventôse an V

Désignants moraux (en bleu) ; Désignants idéologiques (en rose) ; Désignants sociaux (en jaune)

***Affiches d'Angers* (ventôse an V)**

Désignants valorisés	Désignants d'opposition
honnêtes citoyens (9 ventôse)	hommes corrompus (9 ventôse)
gens honnêtes & timide (9 ventôse)	brigands (9 ventôse)
gens honnêtes (9 ventôse)	jacobins (9 ventôse)
honnêtes gens (9 ventôse)	anarchistes (9 ventôse)
honnêtes gens (9 ventôse)	terroristes (9 ventôse)
honnêtes gens (9 ventôse)	ambitieux (9 ventôse)
membres purs, honnêtes (9 ventôse)	scélérats de jacobins (9 ventôse)
amis du gouvernement (16 ventôse)	méchans (9 ventôse)
citoyen paisible (16 ventôse)	terroristes (16 ventôse)
étrangers à toutes les factions (16 ventôse)	jacobins (16 ventôse)
ennemis de toute réaction (16 ventôse)	intrigans révolutionnaires (Suppl. 18 ventôse)
hommes probes & éclairés (16 ventôse)	intrigant (x7) (Suppl. 18 ventôse)
amis de la justice (16 ventôse)	intrigans (x4) (Suppl. 18 ventôse)
bons citoyens (16 ventôse)	ambitieux (x2) (Suppl. 18 ventôse)
homme verteux & estimable (Suppl. 18 ventôse)	patriote exclusif (Suppl. 18 ventôse)
Royalistes de bonne foi (Suppl. 26 ventôse)	patriotes de places (Suppl. 18 ventôse)
homme de bien (28 ventôse)	royaliste/royalistes (x5) (Suppl. 26 ventôse)
ami de la liberté (28 ventôse)	terroriste/terroristes (x5) (Suppl. 26 ventôse)
sénateurs (28 ventôse)	méchant/méchans (x2) (28 ventôse)
	ami des temps révolutionnaires (28 ventôse)
	tribuns (28 ventôse)

hommes indignes (28 ventôse)

Désignants dans les *Affiches d'Angers* en germinal an V

Désignants moraux (en bleu) ; Désignants idéologiques (en rose) ; Désignants sociaux (en jaune)

***Affiches d'Angers* (germinal an V)**

Désignants valorisés	Désignants d'opposition
hommes éclairés, courageux et honnêtes (2 germinal)	Duboueix et ses pareils (2 germinal)
bons citoyens (Suppl. 4 germinal)	intrigans (Suppl. 4 germinal)
homme de bien (Suppl. 4 germinal)	anarchistes (Suppl. 4 germinal)
hommes de bien (Suppl. 4 germinal)	terroriste (Suppl. 4 germinal)
hommes probes (Suppl. 4 germinal)	partisans d'un régime écroulé (Suppl. 4 germinal)
honnêtes hommes (Suppl. 4 germinal)	scélérats (Suppl. 4 germinal)
philanthropes (Suppl. 4 germinal)	vils émissaires (Suppl. 4 germinal)
amis de notre gouvernement (Suppl. 4 germinal)	bourreux de l'humanité (Suppl. 4 germinal)
propriétaires (14 germinal)	jacobins (x2)
hommes probes (14 germinal)	terroristes (14 germinal)
amis du gouvernement (14 germinal)	anarchistes (14 germinal)
Patriotes irréprochables (Suppl. 20 germinal)	enfans de la montagne (14 germinal)
Acquéreurs de domaines nationaux (Suppl. 20 germinal)	sujets de Louis XVIII (14 germinal)
Fonctionnaires publics (Suppl. 20 germinal)	hommes avides de pouvoir (Suppl. 20 germinal)
Français énergiques (Suppl. 20 germinal)	profanateurs impies du culte de la liberté (Suppl. 20 germinal)
Propriétaires (Suppl. 20 germinal)	royalistes (Suppl. 20 germinal)
négociants (Suppl. 20 germinal)	ci-devant seigneurs (Suppl. 20 germinal)
artisans (Suppl. 20 germinal)	amis des rois (Suppl. 20 germinal)
riches (Suppl. 20 germinal)	sang-sues du peuple (Suppl. 20 germinal)

aisés (Suppl. 20 germinal)	hommes de loix (Suppl. 20 germinal)
amis de la liberté (Suppl. 20 germinal)	terroristes (Suppl. 22 germinal)
ennemis prononcés du terrorisme (Suppl. 22 germinal)	terroristes (24 germinal)
hommes modérés et sages (Suppl. 22 germinal)	
hommes vertueux (Suppl. 22 germinal)	
vrais républicains (Suppl. 22 germinal)	
hommes probes, vertueux, éclairés (Suppl. 22 germinal)	
propriétaires (Suppl. 22 germinal)	
marchands assez riches (Suppl. 22 germinal)	
amis de la chose publique (28 germinal)	

Désignants dans la *Feuille nantaise* en ventôse an V

Désignants moraux (en bleu) ; Désignants idéologiques (en rose) ; Désignants sociaux (en jaune)

***Feuille nantaise*, (ventôse an V)**

Désignants valorisés	Désignants d'opposition
homme verteux & estimable (16 pluviôse)	intrigant (x7) (16 pluviôse)
citoyens honnêtes (24 pluviôse)	intrigans (x4) (16 pluviôse)
citoyens vertueux (24 pluviôse)	ambitieux (x2) (16 pluviôse)
hommes de bonnes mœurs (24 pluviôse)	patriote exclusif (16 pluviôse)
bons pères de famille (24 pluviôse)	patriotes de places (16 pluviôse)
citoyens équitables (24 pluviôse)	scélérats (24 pluviôse)
vrais républicains (24 pluviôse)	charlatans financiers (22 ventôse)
ennemis de l'arbitraire & de l'anarchie (24 pluviôse)	fripons (22 ventôse)
véritables amis du peuple (24 pluviôse)	factieux (24 ventôse)
gens habitués à cette fatigue d'attention (24 pluviôse)	intrigant (24 ventôse)
braves gens (24 pluviôse)	tigres & des monstres (24 ventôse)
homme instruit (24 pluviôse)	chefs de la faction orléaniste (24 ventôse)
homme judicieux & sage (24 pluviôse)	assassins (24 ventôse)
manufacturiers instruits (22 ventôse)	sots & des méchants (24 ventôse)
négociants éclairés (22 ventôse)	
rentiers (22 ventôse)	
pensionnaires (22 ventôse)	
créanciers de l'état (22 ventôse)	
négociants integres & laborieux (22 ventôse)	
amis de l'ordre & de l'économie (22 ventôse)	
négociants instruits (22 ventôse)	
homme sensé, ferme & probe (24 ventôse)	

Désignants dans la *Feuille nantaise* en germinal an V

Désignants moraux (en bleu) ; Désignants idéologiques (en rose) ; Désignants sociaux (en jaune)

***Feuille nantaise*, (germinal an V)**

Désignants valorisés	Désignants d'opposition
négociants & manufacturiers (1er germinal)	hommes qu'un enthousiasme outré fait sans cesse errer (1er germinal)
représentants probes autant qu'instruits (20 germinal)	hommes dont la fluctuation d'opinion est connue (1er germinal)
hommes sages & éclairés sur l'état de nos colonies (20 germinal)	hommes indignes (1er germinal)
hommes probes & honnêtes (23 germinal)	hommes que n'a point instruits l'expérience (1er germinal)
patriote honnête & nullement exalté (23 germinal)	hommes cupides & de mauvaise foi (20 germinal)
patriotes modérés (23 germinal)	perfides ennemis de la république & de la paix (20 germinal)
hommes calmes & rassis (23 germinal)	exclusif (23 germinal)
hommes justes & integres (23 germinal)	enragés (23 germinal)
hommes judicieux & éclairés (23 germinal)	terroriste (23 germinal)
hommes doux & conciliants (23 germinal)	jacobin (23 germinal)

Désignants dans le *Journal général du Calvados* en ventôse an V

Désignants moraux (en bleu) ; Désignants idéologiques (en rose) ; Désignants sociaux (en jaune)

***Journal général du Calvados* (ventôse an V)**

Désignants valorisés	Désignants d'opposition
Homme paisibles & vertueux (17 nivôse)	ambitieux (17 nivôse)
l'honnête-homme, calme, paisible & fort (19 nivôse)	méchans (19 nivôse)
honnêtes gens (5 ventôse)	terroriste (5 pluviôse)
bons citoyens (5 ventôse)	intrigans (11 pluviôse)
bons citoyens (17 ventôse)	jacobins-babouvistes & orléanistes (11 pluviôse)
	patriotes (13 pluviôse)
	jacobins (5 ventôse)
	hommes perfides (17 ventôse)
	ennemis de la république (17 ventôse)
	hommes indignes (17 ventôse)
	ennemis de l'ordre et de la liberté (17 ventôse)

Désignants dans le *Journal général du Calvados* en germinal an V

Désignants moraux (en bleu) ; Désignants idéologiques (en rose) ; Désignants sociaux (en jaune)

Désignants valorisés	Désignants d'opposition
marchands (5 germinal)	agitateurs (5 germinal)
républicains énergiquement vertueux (11 germinal)	jacobins (11 germinal)
chouans constitutionnels (11 germinal)	ambitieux (11 germinal)
honnêtes gens (11 germinal)	frippons (11 germinal)
honêtes-gens (13 germinal)	valetaille de Marat (13 germinal)
aristocrates (17 germinal)	jacobins (13 germinal)
propriétaires (x3) (17 germinal)	anarchistes (13 germinal)
citoyens honnêtes (19 germinal)	brigands (13 germinal)
hommes probes (23 germinal)	frippons (13 germinal)
vrais républicains (25 germinal)	assassins (13 germinal)
vertueux laboureurs (25 germinal)	jacobins (13 germinal)
majorité pure & honnête (5 floréal)	intrigans (13 germinal)
	brouillons (13 germinal)
	scélérats (13 germinal)
	ambitieux (13 germinal)
	courtisans du Luxembourg (13 germinal)
	monstre blanchis (13 germinal)
	misérables intrigans (13 germinal)
	bourreaux (13 germinal)
	sicaires (13 germinal)
	voleurs (13 germinal)

perfides & scélérats (13 germinal)
misérables valets (13 germinal)
forcenés jacobins (17 germinal)
anarchistes (17 germinal)
jacobinaille (17 germinal)
hommes de loix (17 germinal)
légistes (17 germinal)
gens de lettres (17 germinal)
bavards (17 germinal)
faiseur de systèmes (17 germinal)
anarchistes (x3) (23 germinal)
démagogues (25 germinal)
scélérats (29 germinal)
anarchistes (x2) (29 germinal)
anarchistes (3 floréal)

Désignants dans *L'Ami des Principes* (an V)

Désignants moraux (en bleu) ; Désignants idéologiques (en rose) ; Désignants sociaux (en jaune)

***L'Ami des Principes* (ventôse-germinal an V)**

Désignants valorisés	Désignants d'opposition
prétendus jacobins (12 ventôse)	anarchistes (x2) (12 ventôse)
jacobin (12 ventôse)	royalistes (x2) (12 ventôse)
franc et vrai républicain (12 ventôse)	caméléons (12 ventôse)
républicain (12 ventôse)	Protées (12 ventôse)
républicains (12 ventôse)	hommes de circonstance (12 ventôse)
homme probe (12 ventôse)	terroristes sanguinaires en 93 (12 ventôse)
ami de l'ordre et des lois (12 ventôse)	féroces humains en 95 (12 ventôse)
républicains (16 ventôse)	crasseux sans-culottes (12 ventôse)
gens de bon sens (30 ventôse)	muscadins élégans (12 ventôse)
hommes ordinaires (30 ventôse)	bisarres chrysalides (12 ventôse)
républicains purs (8 germinal)	hideuses chenilles (12 ventôse)
excellens patriotes (8 germinal)	papillons brillans et légers (12 ventôse)
malheureux patriotes (12 germinal)	aristocrates (16 ventôse)
ceux du 14 juillet, du 10 août (20 germinal)	ci-devant nobles (8 germinal)
vieux serviteurs de la révolution (20 germinal)	parlementaires (12 germinal)
répubicains prononcés (20 germinal)	ci-devant (12 germinal)
	honnêtes gens (12 germinal)
	hommes tarés (18 germinal)
	patriotes du 31 mai, du 9 thermidor (20 germinal)
	hommes faux (20 germinal)
	républicains d'un jour (20 germinal)

royalistes déguisés (20 germinal)
royalistes (Suppl. 20 germinal)
anarchistes (Suppl. 20 germinal)
prêtres réfractaires (26 germinal)
émigrés (26 germinal)
ci-devant seigneurs (26 germinal)
agens (26 germinal)

Désignants dans la *Gazette universelle et Bulletin particulier du Calvados*

Désignants moraux (en bleu) ; Désignants idéologiques (en rose) ; Désignants sociaux (en jaune)

***Gazette universelle et Bulletin particulier du Calvados* (ventôse-germinal an V)**

Désignants valorisés	Désignants d'opposition
citoyens probes (21 ventôse)	chefs inconnus de cette faction (21 ventôse)
amis de la patrie (21 ventôse)	intrigans (21 ventôse)
hommes de bien (21 ventôse)	amis de ce prétendant (21 ventôse)
bons représentans (21 ventôse)	démagogues (21 ventôse)
honnête homme (1er germinal)	royalistes (1er germinal)
braves gens (1er germinal)	scélérats (1er germinal)
républicains énergiques (15 germinal)	coquins (1er germinal)
hommes prononcés pour la révolution (15 germinal)	persécuteur (1er germinal)
généraux (15 germinal)	sectateurs du terrorisme (1er germinal)
législateurs (15 germinal)	amis du royalisme (1er germinal)
exécuteurs des lois (15 germinal)	prêtres (15 germinal)
	nobles (15 germinal)
	amis les parlemens (15 germinal)
	amis les financiers (15 germinal)
	Clairvoyans (19 germinal)

Concordance des « honnêtes » dans le lexique de la presse antijacobine (via TXM)

Mentionné à 17 reprises

id, lbn	Contexte gauche	Pivot	Contexte droit
Affiches-Angers-n°79-9ventose-an5, 1	Aux	honnêtes	citoyens jaloux de faire un bon choix dans les assemblées primaires qui
Affiches-Angers-n°79-9ventose-an5, 2	, l'indolence et l'inertie des gens	honnêtes	et timides, qui, dans la crainte de s'exposer et
Affiches-Angers-n°79-9ventose-an5, 4	n'y a jamais eu plus de gens	honnêtes	réduits à la dernière misère, et qui eussent un besoin plus
Affiches-Angers-n°79-9ventose-an5, 5	anarchistes sur la masse inerte et isolée des	honnêtes	gens. Battus, ils ne sont pas découragés. Leur regard
Affiches-Angers-n°79-9ventose-an5, 5	agite en tout sens, et partout les	honnêtes	gens croupissent dans l'indolence. Il n'est pas question de
Affiches-Angers-n°79-9ventose-an5, 6	les domine. Il faut donc que les	honnêtes	gens se rapprochent, se lient les uns les autres, qu'
Affiches-Angers-n°79-9ventose-an5, 10	fournir au corps législatif des membres purs,	honnêtes	, et par-dessus tout, courageux pour résister à l'oppression des
Affiches-Angers-n°91-2germinal-an5, 2	; choisissez des hommes éclairés, courageux,	honnêtes	et connus par la sagesse de leurs opinions, autant que par
Feuille nantaise-n°144-24pluviose-an5, 4	républicains. Mais je sais que les citoyens	honnêtes	ont le plus grand intérêt à changer de conduite, à détester
Feuille nantaise-n°203-23germinal-an5, 6	des électeurs est formée d'hommes probes...	honnêtes	, encore bien qu'ils ne soient pas tous à la même
Journal général du Calvados-n°110-5ventose-anV, 7	manœuvres perfides de l'intrigue. Tous les	honnêtes	gens voudront -ils bien sacrifier quelques uns de leurs instans pour attein...
Journal général du Calvados-n°110-5ventose-anV, 8	pas moins l'année prochaine ; allons,	honnêtes	gens, la centième partie seulement de la ténacité des jacobins,
Journal général du Calvados-n°128-11germinal-anV, 1	de ces chouans constitutionnels, que de ces	honnêtes	gens qui veulent franchement l'ordre établi par la constitution ; &
Journal général du Calvados-n°128-11germinal-anV, 9	pensez pas ; avez -vous oublié que les	honnêtes	gens ne font que des sots que vous avez conduits, conduisez
Journal général du Calvados-n°132-19germinal-anV, 1	par la sagesse & la fermeté des citoyens	honnêtes	. Les exclusifs ont eu la mortification de voir chasser ignominieusement d'
Journal général du Calvados-n°133-21germinal-anV, 5	, canons braqués, mêche allumée. Les	honnêtes	gens se retirèrent pour ne pas engager d'action, & les
Journal général du Calvados-n°137-29germinal-anV, 1	pas droit de voter. La voix des	honnêtes	gens a été étouffée ; ils ont été obligés de se retirer

Concordance des autres termes de la moralité dans la presse antijacobine (via TXM)

22 occurrences des « probes », « sages », « vertueux »

id, lbn	Contexte gauche	Pivot	Contexte droit
Affiches-Angers-n°83-16ventose-an5, 3	; que votre choix tombe sur des hommes	probes	et éclairés, amis de la justice et du bonheur public.
Affiches-Angers-n°92-Suppl-4germinal-an5, 30	, ni ceux, sans doute des hommes	probes	qui n'émettront de vœu que d'après leur conscience. LE
Affiches-Angers-n°97-14germinal-an5, 4	de ses suffrages les propriétaires, les hommes	probes	et les amis du gouvernement. Les choix ont été excellens dans
Feuille nantaise-n°200-20germinal-an5, 5	assemblée nationale, composée en partie de représentants	probes	autant qu'instruits à fond des localités & de la nature des
Feuille nantaise-n°203-23germinal-an5, 6	la masse des électeurs est formée d'hommes	probes	& honnêtes, encore bien qu'ils ne soient pas tous à
Journal général du Calvados-n°134-23germinal-anV, 3	à l'attente des assassins ; les hommes	probes	ont pris les armes, d'après la réquisition de la municipalité
Affiches-Angers-n°101-Suppl-22germinal-an5, 8	voulions pas. Mais aujourd'hui que, rendus	sages	à force de malheurs, nous sommes avides de repos et las
Affiches-Angers-n°101-Suppl-22germinal-an5, 9	prononcés du terrorisme, ces hommes modérés et	sages	qui ne prennent point l'exagération pour des principes, ni l'
Affiches-Angers-n°101-Suppl-22germinal-an5, 18	les destinées de notre patrie. Soyons donc	sages	; que tout esprit de parti disparaisse d'entre nous ; soyons
Feuille nantaise-n°172-22ventose-an5, 5	& je voudrois que les électeurs fussent assez	sages	pour s'astreindre à ne choisir les représentants du peuple que dans
Feuille nantaise-n°200-20germinal-an5, 7	êtes d'appeller au corps législatif des hommes	sages	, éclairés sur l'état de nos colonies, & pénétrés de
Feuille nantaise-n°203-23germinal-an5, 10	à l'exemple & aux discours de ses	sages	collègues, à la lassitude de notre situation actuelle, à l'
Affiches-Angers-n°101-Suppl-22germinal-an5, 9	ce qu'ils connaissent d'estimable et de	vertueux	. Non quoi qu'ils en disent, vos choix ne tomberont
Affiches-Angers-n°101-Suppl-22germinal-an5, 11	croire au patriotisme des terroristes. Les hommes	vertueux	nous sont plus nécessaires que jamais pour rendre à la représentation nat
Affiches-Angers-n°101-Suppl-22germinal-an5, 18	nos vues que sur des hommes probes,	vertueux	, éclairés, propriétaires, et marchands assez riches pour n'avoir
Affiches-Angers-n°84-Suppl-18ventose-an5, 8	à se montrer ; il avilit l'homme	vertueux	et estimable ; il exalte celui qui ne l'est pas ;
Feuille nantaise-n°136-16pluviose-an5, 14	à se montrer ; il avilit l'homme	vertueux	& estimable ; il exalte celui qui ne l'est pas ;
Feuille nantaise-n°136-16pluviose-an5, 22	L'intrigant sera rarement pris pour un homme	vertueux	. Je dis rarement, parce que les hommes diffèrent beaucoup entre
Feuille nantaise-n°144-24pluviose-an5, 8	France ? En général, nommons des citoyens	vertueux	, des hommes de bonnes mœurs, réputés tels avant la révolution
Journal général du Calvados-n°128-11germinal-anV, 1	par-tout pour électeurs que de ces républicains énergique...	vertueux	que les anarchistes s'efforcent à flétrir par la dénomination de chouans
Journal général du Calvados-n°135-25germinal-anV, 4	perfides combinaisons ont été heureusement déjouées. Les	vertueux	laboureurs, instruits par l'expérience, ont repousse avec indignation les
Journal général du Calvados-n°86-17nivose-anV, 4	de ce monstre carnivore. Homme paisible &	vertueux	, qui trop long-temps fus suspecté par le crime & le jouet

Concordance des « propriétaires » dans le lexique de la presse antijacobine (via TXM)

7 occurrences

id, lbn	Contexte gauche	Pivot	Contexte droit
Affiches-Angers-n°100-Suppl-20germinal-an5, 10	l'énormité de votre crime !..	Propriétaires	, négociants, artisans, riches ou aisés, quelle que soit
Affiches-Angers-n°97-14germinal-an5, 4	le peuple a honoré de ses suffrages les	propriétaires	, les hommes probes et les amis du gouvernement. Les choix
Feuille nantaise-n°174-24ventose-an5, 11	admettent dans la chambre des communes que des	propriétaires	d'un revenu équivalent à environ 7000 liv. tournois. Les
Journal général du Calvados-n°131-17germinal-anV, 15	, avec assez de vérité, que les	propriétaires	sont peureux, qu'ils se sont constamment laissés battre depuis la
Journal général du Calvados-n°131-17germinal-anV, 15	cesserai de répéter aux électeurs : Nommez des	propriétaires	, des propriétaires vivant habituellement dans vos cantons. Voyez combie...
Journal général du Calvados-n°131-17germinal-anV, 15	aux électeurs : Nommez des propriétaires, des	propriétaires	vivant habituellement dans vos cantons. Voyez combien tous ces prolétai...
Journal général du Calvados-n°99-13pluviose-anV, 4	premier décret sera l'assassinat de tous les	propriétaires	sur le tombeau des patriotes Marat, Carrier, Robespierre & Fouquet-Tinvi...

Concordance des « républicains » dans le lexique de la presse anti-royaliste (via TXM)

11 occurrences dans *L'Ami des Principes*

id, Ibn	Contexte gauche	Pivot	Contexte droit
Gazette Universelle-n°98-15germinal-anV, 8	comme vous ; que sera -ce quand ces	républicains	énergiques, ces hommes prononcés pour la révolution, ces généraux,
L'Ami des Principes-Tome2-n°36-12ventôse-an5, 9	. Je sais qu'il est nombre de	républicains	que les royalistes ont accaparés, parce qu'ils leur en impose
L'Ami des Principes-Tome2-n°36-12ventôse-an5, 9	exclusif : mais je sais aussi que ces	républicains	seront bien étonnés lorsqu'ils verront l'abîme creusé sous leurs pas
L'Ami des Principes-Tome3-n°10-20germinal-an5, 7	à la bouche, cherchent à avilir les	républicains	prononcés. Ils terrorisent, ils montagnardisent tous ceux qui mirent la
L'Ami des Principes-Tome3-n°10-Suppl-20germinal-an5, 12	, les conspirateurs sont pour vous ; les	républicains	sont d'un autre : ils entoureront leurs fidelles législateurs pour les
L'Ami des Principes-Tome3-n°10-Suppl-20germinal-an5, 13	ils sont citoyens et que ce sont des	républicains	qui les ont revêtus de leurs pouvoirs, au texte d'une
L'Ami des Principes-Tome3-n°4-8germinal-an5, 4	écrit de Mamers : « Ici tous les	républicains	sont debout ; ils ont nommé six électeurs qui leur ressemblent.
L'Ami des Principes-Tome3-n°4-8germinal-an5, 6	ressorts de la plus basse intrigue, les	républicains	, après avoir détrompé le peuple qu'on était parvenu à égarer
L'Ami des Principes-Tome3-n°4-8germinal-an5, 8	leur coupable espoir a été frustré. Les	républicains	de Mayer, fortement unis entr'eux et inébranlables sur la ligne des
L'Ami des Principes-Tome3-n°4-8germinal-an5, 9	avec celui d'un ci-devant émigré. Des	républicains	purs ont obtenu la majorité des suffrages. A Nogent-le-Bernard, les
L'Ami des Principes-Tome3-n°4-8germinal-an5, 10	contenir leur fureur ; ils ont maltraité les	républicains	. Ceux -ci ont dressé procès-verbal, se sont retirés de l'
L'Ami des Principes-Tome3-n°4-8germinal-an5, 11	obstacle. Espérons cependant que l'énergie des	républicains	ne se ralentira pas, et qu'ils triompheront tôt ou tard

BIBLIOGRAPHIE

Outils de travail

- BIARD Michel, BOURDIN Philippe, LEUWERS Hervé (dir.), *Dictionnaire des conventionnels. 1792-1795.*, Fernay-Voltaire, Centre international du XVIIIe siècle, 2 vol., 2022.

- BOUTIER, Jean, BOUTRY, Philippe, BONNIN, Serge, *Atlas de la Révolution française, vol. 6, Les sociétés politiques*, Paris, 1992.

- FURET François, OZOUF Mona (dir.), *Dictionnaire critique de la Révolution française*, Paris, Flammarion, 1987.

- HEIDEN Serge, MAGUE Jean-Philippe, PINCEMIN Bénédicte, « TXM : Une plateforme logicielle open-source pour la textométrie – conception et développement », *JADT 2010 : 10th International Conference on the Statistical Analysis of Textual Data*, pp. 1021–1032.

- LEMAY Edna Hindie, *Dictionnaire des constituants. 1789-1791*, Paris, Universitas, 1991.

- LEMAY Edna Hindie, *Dictionnaire des législateurs. 1791-1792*, Fernay-Voltaire, Centre international du XVIIIe siècle, 2 vol., 2007.

- SOBOUL Albert (dir.), *Dictionnaire historique de la Révolution française*, Paris, PUF, 1989.

Histoire de la Révolution française

- BIARD Michel, DUPUY Pascal, *La Révolution française 1787-1804*, Paris, Armand Colin, 2016.

- BOURDIN Pierre, GAINOT Bernard (dir.), *La République directoriale, Actes du colloque de Clermont-Ferrand*, Paris, Société des études robespierristes, 2 vol., 1998.

- CHAVANETTE Loris (dir.), *Le Directoire. Forger la République*, Paris, CNRS Editions, 2020.

- JOURDAN Annie, *Nouvelle histoire de la Révolution française*, Paris, Flammarion, 2018.

- MARTIN Jean-Clément, *Nouvelle histoire de la Révolution française*, Paris, Perrin, 2012.

Opinion et sociabilité politique pendant la Révolution

- MONNIER Raymonde, *L'espace public démocratique. Étude sur l'opinion à Paris de la Révolution au Directoire*, Paris, Éditions Kimé, 1994.

- PEYRARD Christine, *Les Jacobins de l'Ouest. Sociabilité révolutionnaire et formes de politisation dans le Maine et la Basse-Normandie (1789-1799)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1996.

Culture et société pendant la Révolution

- BART Jean, « Bourgeois et paysans : la crainte et le mépris », *La Révolution française et le monde rural, La Révolution française et le monde rural*, Actes du colloque de la Sorbonne tenu en 1987, Paris, Editions du CTHS, 1989.

- JESSENNE Jean-Pierre (dir.), *Vers un ordre bourgeois ? Révolution française et changement social*, Rennes, PUR, 2007.

- WALTON Charles, *La liberté d'expression en Révolution. Les mœurs, l'honneur et la calomnie*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014.

Histoire politique

- GAINOT Bernard, *1799, un nouveau jacobinisme ?* Paris, CTHS, 2001.

- LEVEQUE Pierre, *Les forces politiques en France. 1789-1880,* Paris, Armand Colin, 1992.

- MARTIN Jean-Clément*, Contre Révolution, Révolution et Nation*, Paris, Éditions du Seuil, 1998.

- SERNA Pierre, « Comment être démocrate en 1797 », *Annales historiques de la Révolution française*, Avril-juin 1997, n° 308, n° spécial, Être républicain et démocrate sous le Directoire (avril-juin 1997), pp. 199-219.

- SERNA Pierre, « Le Directoire : république du centre ? ou postures et impostures… », JESSENNE Jean-Pierre (dir.), *Vers un ordre bourgeois ? Révolution française et changement social*, Rennes, PUR, 2007, p. 266-267.

- VOVELLE Michel, *La découverte de la politique. Géopolitique de la Révolution française*, Paris, Éditions La Découverte, 1992.

La presse et les médias pendant la Révolution

- BELLANGER Claude, GODECHOT Jacques, GUIRAL Pierre, *et alii, Histoire générale de la presse française. 1. Des origines à 1814*, Paris, Presses Universitaires de France, 1969.

- COUDART Laurence, « Les lecteurs de la Gazette de Paris », DUPUY Robert, LEBRUN François, *Les résistances à la Révolution. Actes du colloque de Rennes*, Paris, Imago, 1987.

- DENDENA Francesco, « La haine des honnêtes gens. Stratégies éditoriales de la presse feuillante et construction des identités collectives », *Annales historiques de la Révolution française,* 2016/2 n° 384, 2016. p. 83-108.

- ELYADA Ouzi, « La modification de l'hégémonie médiatique pendant la Révolution française : le livre face à la presse » dans BIARD Michel, *et alii*, *La plume et le sabre* [En ligne], Paris, Éditions de la Sorbonne, 2002. DOI : https://doi.org/10.4000/books.psorbonne.64454

- FAJN Max, « La diffusion de la presse révolutionnaire dans le Lot, le Tarn et l'Aveyron, sous la Convention et le Directoire », *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, tome 83, N°103, 1971, pp. 299-314.

- FEYEL Gilles, « La distribution des gazettes et des journaux, de 1740 à 1830 », FEYEL Gilles (dir.), *La distribution et la diffusion de la presse, du XVIIIe siècle au IIIe millénaire*, Paris, Université Panthéon-Assas, 2002.

- FEYEL Gilles*, La presse en France des origines à 1944. Histoire politique et matérielle*, Ellipses-marketing, 1999.

- FEYEL Gilles, « Le journalisme au temps de la Révolution : un pouvoir de vérité et de justice au service des citoyens », *Annales historiques de la Révolution française*, n°333, 2003. pp. 21-44.

- GUILHAUMOU Jacques, « Les journaux parisiens dans les luttes révolutionnaires en 1793. Presse d'opinion, presse de salut public et presse pamphlétaire », RÉTAT Pierre (dir.), *La Révolution du journal. 1788-1794*, Paris, Centre national de la recherche scientifique, 1989.

- LABROSSE Claude, RETAT Pierre, *Naissance du journal révolutionnaire. 1789*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1989.

- POPKIN Jérémy, *La presse de la Révolution (1789-1799)*, Paris, Odile Jacob, 2011.

- POPKIN Jérémy, « Les journaux républicains. 1795-1799 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 31 n°1, janvier-mars 1984, pp. 143-157.

- POPKIN Jeremy, *The Right-Wing Press in France. 1792-1800*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1980.

- RETAT Pierre (dir.), *La Révolution du journal. 1788-1794*, Paris, Centre national de la recherche scientifique, 1989

La presse de province pendant la Révolution

- CLAY Stephen, « La guerre des plumes : La presse provinciale et la politique de faction sous le Premier Directoire à Marseille, 1796-1797 », *Annales historiques de la Révolution française*, n°308, 1997, pp. 221-247.

- DAL'ZOTTO Elodie, *Presse et Révolution française en Dauphiné. Étude de la presse dauphinoise au début de la Révolution française à travers la confrontation de deux périodiques grenoblois : les Affiches du Dauphiné et le Journal Patriotique de Grenoble. 1790-1792,* mémoire d'histoire, sous la direction de Clarisse Coulomb, Université de Grenoble, 2007.

- FEYEL Gilles (dir.), *Dictionnaire de la presse française pendant la Révolution, 1789-1799. La presse départementale. Tome I.*, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIIIe siècle, 2005.

- FEYEL Gilles (dir.), *Dictionnaire de la presse française pendant la Révolution, 1789-1799. La presse départementale. Tome III.*, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIIIe siècle, 2013.

- FEYEL Gilles (dir.), *Dictionnaire de la presse française pendant la Révolution, 1789-1799. La presse départementale. Tome IV.*, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIIIe siècle, 2014.

- FEYEL Gilles (dir.), *Dictionnaire de la presse française pendant la Révolution, 1789-1799. La presse départementale. Tome V.*, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIIIe siècle, 2016.

- FEYEL Gilles (dir.), *Dictionnaire de la presse française pendant la Révolution, 1789-1799. La presse départementale. Tome VI. Pays de la Loire*, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIIIe siècle, 2022.

- GERARD René, *Un journal de province sous la Révolution. Le "Journal de Marseille" de Ferréol Beaugeard (1781-1797)*, Paris, Société des études robespierristes, 1964.

- GOUGH Hugh, « Continuité ou rupture ? Les transformations structurelles de la presse provinciale (1789-1799) », *Annales historiques de la Révolution française*, n°273, 1988. pp. 247-253.

- GOUGH Hugh, « La transformation de la presse provinciale en 1789 », RETAT Pierre (dir.), *La Révolution du journal. 1788-1794*, Paris, Centre national de la recherche scientifique, 1989.

- SARRAZIN Véronique, « Les imprimeurs libraires angevins, 1780-1820, ou le difficile apprentissage de la liberté », VASAK Anouchka*, Entre deux eaux : les secondes Lumières et leurs ambiguïtés (1789-1815)*, Paris, Le Manuscrit, 2012, pp. 35-69.

- SOREL Patricia, *La Révolution du livre et de la presse en Bretagne*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004.

- TAILLEFER Michel, « Les journaux toulousains au début de la Révolution. 1789-1793 », *Les pratiques politiques en province à l'époque de la Révolution française*, Montpellier, Publications de la Recherche, 1988.

- TRENARD Louis, « La presse lyonnaise et son utilisation politique », *Les pratiques politiques en province à l'époque de la Révolution française*, Montpellier, Publications de la Recherche, 1988.

- TRENARD Louis, « Les périodiques lyonnais dans les luttes révolutionnaires. 1792-1794 », RETAT Pierre (dir.), *La Révolution du journal. 1788-1794*, Paris, Centre national de la recherche scientifique, 1989.

- WAUTERS Éric, *Une presse de province pendant le Révolution française : Journaux et journalistes normands (1785-1800)*, Paris, Éditions du CTHS, 1993.

- WAUTERS Éric, « La dialectique province-Paris dans la presse des départements : entre vie politique locale et réseaux nationaux d'opinion », *Annales historiques de la Révolution française*, n°330, 2002. Provinces-Paris. pp. 71-85.

Les élections pendant la Révolution

- ABERDAM Serge, BIANCHI Serge, DEMEUDE Robert, et alii, *Voter, élire, pendant la Révolution française, 1789-1799. Guide pour la recherche*, Paris, CTHS, 2006 (1ère édition en 1992).

- ABERDAM Serge, DEMEUDE Robert, « Chapitre II. Calendrier électoral de la période révolutionnaire » dans ABERDAM Serge, BIANCHI Serge, DEMEUDE Robert, et alii, *Voter, élire, pendant la Révolution française, 1789-1799. Guide pour la recherche*, Paris, CTHS, 2006 (1ère édition en 1992), p. 525-531.

- BELMONTE Cyril, « Le Banquet des Olivettes à Aubagne (12 février 1790), Luttes politiques et sociales pour une majorité municipale », PEYRARD Christine (dir.), *Minorités politiques en Révolution, 1789-1799*, Aix en Provence, Presses Universitaires de Provence, 2007.

- CROOK Malcolm, « Le candidat imaginaire, ou l'offre et le choix dans les élections de la Révolution française », *Annales historiques de la Révolution française* [En ligne], 2000, mis en ligne le 27 avril 2006. DOI : https://doi.org/10.4000/ahrf.184.

- CROOK Malcolm, « La presse et l'urne : la presse et les élections sous le Directoire », BOURDIN Pierre, GAINOT Bernard (dir.), *La République directoriale. Tome 1*, *Actes du colloque de Clermont-Ferrand*, Société des études robespierristes, 2 vol., 1998.

- EDELSTEIN Melvin, *La Révolution française et la naissance de la démocratie électorale*, Paris, Presses Universitaires de Rennes, 2014.

- GAINOT Bernard, « Les troubles électoraux de l'an VII : dissolution du souverain ou vitalité de la démocratie représentative ? », *Annales historiques de la Révolution française*, n°297, 1994. pp. 447-462.

- GUENIFFEY Patrice, *Le nombre et la raison. La Révolution et les élections*, Paris, Édition du Cerf, 2ème édition, 2020, (1ère édition en 1992).

- PEYRARD Christine, « Journalistes du Mans et pouvoirs politiques : les campagnes électorales pendant la Révolution française et sous la Restauration », DELPORTE Christian (dir.), *Médias et villes (XVIIIe-XXe siècle)*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 1999. DOI : https://doi.org/10.4000/books.pufr.1404

- SURATTEAU Jean-René, « Les élections de l'an IV », *Annales historiques de la Révolution française*, 1951, 23e Année, No. 124 (octobre-décembre 1951).

- SURATTEAU Jean-René, « Les élections de l'an V aux Conseils du Directoire », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 154, 1958, pp. 21-63.

- SURATTEAU Jean-René, *Les élections en l'an VI et le « coup d'État du 22 floréal » (11 mai 1798)*, Paris, Belles Lettres, 1971.

Études du lexique et du discours pendant la Révolution

- BENREKASSA Georges, « Modérations, modérés, modérantisme », LUSEBRINK Hans-Jürgen, REICHARD Rolf, *Handbuch politisch-sozialer Grundbegriffe in Frankreich 1680 – 1820,* Munich, Oldenbourg Verlag, 1996.

- BRASART Patrick, *L'éloquence révolutionnaire (1789-1794) : appréciation critique et statut littéraire d'un délibératif moderne (1789-1815)*, thèse doctorale, Université François Rabelais, 1992.

- CNRS, ÉQUIPE 18e et REVOLUTION, *Dictionnaire des usages socio-politiques (1770-1815), vol. 1 Désignants socio-politiques*, Paris, Klincksieck, 1985.

- DELEPLACE Marc, « La notion d'anarchie pendant la Révolution française (1789-1801) *», Annales historiques de la Révolution française*, n°287, 1992. pp. 17-45.

- GUILHAUMOU Jacques, « L'idéologie du Père Duchesne : les forces adjuvantes (14 juillet-6 septembre 1793) », *Le Mouvement social*, oct.-dec., 1973, n°85, Langage et idéologies : Le Discours comme objet de l'Histoire (oct.-dec., 1973), pp. 81-116.

- GUILHAUMOU Jacques, MALDIDIER Denise, « Coordination et discours. "Du pain et X" à l'époque de la Révolution française », *Linx*, *n°10, 1984. Syntaxe & Discours,* pp. 97-117.

- GUILHAUMOU Jacques, *L'avènement des porte-parole de la république (1789-1792)*, Paris, Presses universitaires du Septentrion, 1998.

- GUILHAUMOU Jacques, « Aristocrate(s) / Aristocratie », CNRS, ÉQUIPE 18e et REVOLUTION, *Dictionnaire des usages socio-politiques (1770-1815). Désignants socio-politiques*, Paris, Klincksieck, 1985.

- RETAT Pierre, « Partis et factions en 1789 : émergence des désignants politiques », *Mots*, n°16, mars 1988. Numéro spécial. Langages. Langue de la Révolution française., sous la direction de Jacques Guilhaumou, p. 69-89

- WARTELLE François, « Honnêtes gens. La dénomination comme enjeux des luttes politiques (1795-1797) », CNRS, ÉQUIPE 18e et REVOLUTION, *Dictionnaire des usages socio-politiques (1770-1815).,* Paris, Klincksieck, 1985.

Argumentation et rhétorique

- DOURY Marianne, *Argumentation : Analyser textes et discours*, Paris, Armand Colin. « Portail », 2021 (2ème édition).

- PLANTIN Christian, *L'argumentation. Histoire, théories et perspectives*, Paris, Presses Universitaires de France, 2009.

Angers et l'Anjou pendant la Révolution

- BEAUPERE Sophie*, Les élections politiques en Anjou sous la monarchie constitutionnelle*, Mémoire de maîtrise : Histoire moderne, sous la direction de SARRAZIN Véronique, Université d'Angers, 2006.

- BOSSE Emmanuelle, *Les "Affiches d'Angers", de la Révolution à l'Empire (1789-1804)*, Mémoire de maîtrise : Histoire moderne, sous la direction de Véronique Sarrazin, 2005.

- CHOLEAU David, *Registre de la société populaire de Durtal*, Mémoire de maîtrise d'Histoire moderne, 2 vol., sous la direction de SARRAZIN Véronique, Université d'Angers, 2005.

- DROUIN Ophélie, *La société populaire de Beaufort-en-Vallée*, Mémoire de maîtrise d'histoire moderne, 2 vol., sous la direction de SARRAZIN Véronique, Université d'Angers, 2005.

- GARREAU Bastien, *La concurrence entre les journaux angevins pendant la Révolution*,

Mémoire : Histoire moderne, sous la direction de Véronique Sarrazin, Université

d'Angers, 2009.

- LEBRUN François (dir.), *Histoire d'Angers*, Toulouse, Privat, 1975.

- MAILLARD Jacques, *Le pouvoir municipal à Angers de 1657 à 1789. Tome 1*., Angers, Presses de l'Université d'Angers, 1984.

- MAILLARD Jacques, *Histoire de l'Anjou : L'Ancien régime et la Révolution en Anjou. Tome 3*, Paris, Éditions Picard, 2011.

- MAILLARD Jacques, « 1792 : La première République à Angers », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, tome 99, n°4 Républiques & républicains d'Anjou, 1992. pp. 317-324.

- PETITFRERE Claude, « La jeunesse angevine et les débuts de la Révolution française », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, tome 81, n°4, 1974. pp. 709-732.

Nantes et la Bretagne pendant la Révolution

- BOIS Paul (dir.), *Histoire de Nantes*, Toulouse, Privat, 1977.

- DUPUY Roger, *La Bretagne sous la Révolution et l'Empire, 1789-1815*, éditions Ouest-France université, Rennes, 2004.

- LE GALL Yvon, *Les consultations générales en Loire-Inférieure, 1789-an VII*, thèse pour le Doctorat d'État en Droit, Université de Nantes, 2 vol., 1976.

Caen et la Normandie pendant la Révolution

- DESERT Gabriel, *La Révolution française en Normandie*, Toulouse, Privat, 1989.

- DESERT Gabriel (dir.), *Histoire de Caen*, Toulouse, Privat, 1981.

- HANSON Paul Richard, « Les clubs politiques de Caen pendant la Révolution Française », *Annales de Normandie*, 36e année, n°2, 1986. Les Normands, la guerre et la politique. pp. 123-141.

- QUELLIEN Jean, « A propos de la géographie de la Chouannerie en Basse-Normandie », *Annales de Normandie*, 39e année, n°3, 1989. pp. 235-243.

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1. Désignants employés dans la Chronique du département de la Loire-Inférieure..... 120
Tableau 2. Désignants employés dans le conseil de Chénier, relayé par les Affiches d'Angers 126
Tableau 3. Désignants employés par Brissot dans son conseil relayé dans la presse nantaise..... 128

TABLE DES MATIERES

Avertissement 4
Engagement de non plagiat 5
Remerciements 6
Liste des abréviations....7
Sommaire 8
Introduction 9
Historiographie....16
I. Les modalités de l'engagement pendant la Révolution française 16
1) L'opinion dans l'espace public....16
2) Les lieux de sociabilité politique : les clubs 17
II. L'engagement de la presse pendant la Révolution 17
1) Le rôle de la presse révolutionnaire 18
2) L'engagement de la presse révolutionnaire 18
3) La presse provinciale et ses engagements 19
4) Audience et diffusion de la presse révolutionnaire 21
III. Les élections : pratique et engagement 22
1) Les élections : histoire et pratique 22
2) Les élections : la question de la politisation....23
3) Les premières campagnes électorales dans la presse....24
IV. Les études sur le lexique et le discours pendant la révolution....25
1) Les désignations pendant la Révolution....25
2) L'étude du genre oratoire....26
V. L'Ouest pendant la Révolution....27
1) Angers et l'Anjou 27
2) Nantes et la Bretagne 28
3) Caen et la Normandie....29
État des sources et méthodologie 31
I. Les sources principales 31
II. Les sources complémentaires 38
III. La méthode de traitement 39
Étude de cas 42
I. Les formes de l'engagement électoral (1790-1799) 43
A. ..... La description de l'élection : un engagement des premières années 44

1) La transcription des prises de paroles aux assemblées.....44

2) La tenue et l'ambiance des scrutins en mai 1790 46

3) Une description lapidaire des élections cléricales (février-mars 1791)48

4) Des engagements personnels sur le déroulement sous le Directoire49

B.Le commentaire de l'élu : de la facilité de l'éloge à la difficulté du dénigrement 52

1) Les stances valorisantes pour un élu de renom 52

2) Le commentaire de l'élu : une démonstration du bon déroulement (janvier-mai 1790).....53

3) Les dénigrements de l'élu dans la presse : une difficulté (1790-1791)54

4) Un dénigrement difficile jusque sous le Directoire : l'an V 59

C. ..... L'orientation des électeurs : des commentaires aux conseils 62

1) Les premières orientations sur les éligibles.....63

2) Les premiers conseils aux électeurs dans la presse (1791-1792)..66

3) Généralisation et variété des conseils sous le Directoire (an IV - an VII)76

D. ..... Une progressive autonomie de l'orientation électorale 84

1) Un contenu parisien qui a longtemps fait autorité 85

2) Une influence indirecte du contenu parisien sous le Directoire ...87

3) Les influences entre différentes presses provinciales.....90

4) Une progressive autonomie de l'orientation électorale 91

II.De l'engagement pour l'élection à l'engagement par l'élection (1790-1792).... 95

A. L'engagement pour l'élection : une idéalisation entre craintes et célébration (1790).....96

1) Des élections sans influences : la peur des « Machiavel » et des « anciens agens du despotisme » 96

2) Une insistance sur la participation du peuple 100

B.L'engagement par l'élection : un investissement dans le combat politique (1791-1792) 102

1) Le combat pour la défense des élections cléricales 103

2) Les premiers engagements idéologiques lors des élections législatives (juin-septembre 1791).....106

3) Un engagement atténué et un retour des craintes (1792) 110

C.L'évolution lexicale en 1791 : un développement de la désignation en contexte électoral.....114

1) Une oscillation entre critères du mérite et positionnement politique (juin 1791) 115

2) Une évolution lexicale des conseils en septembre 1791 : une insistance autour du « patriotisme »....124

III.Sous le Directoire : de l'engagement de promotion à l'exclusion (1795-1799) 135

A. Un engagement pour une ligne politique dans l'Ouest (an IV - an V) 136

1) La promotion de lignes politiques : de l'engagement pour le gouvernement aux positions variées (an IV – an V) 136

2) L'usage de la mémoire locale dans la promotion de lignes politiques (an IV – an V) 146

B.L'évolution lexicale en l'an V : une pluralité de désignants socio-politiques 150

1) Le lexique de la presse antijacobine dans le contenu électoral en l'an V 151

2) Le lexique de la presse antiroyaliste dans le contenu électoral en l'an V 161

C.Après fructidor, un engagement d'exclusion d'une ligne politique (an VI - an VII)....165

1) Une persistance de l'engagement néojacobin dans *L'Ami des Principes* (an VI) 166

2) Entre promotion et exclusion des hommes dans la presse gouvernementale (an VI - an VII)....168

Conclusion....175

Annexes : l'engagement électoral....180

Annexes : Liste des élections dans la presse (1790-1799)....199

Annexes : Base de données lexicales (juin-septembre 1791)....212

Annexes : Base de données lexicales (ventôse-germinal an V) 219

Annexes : Tableaux des désignants et occurences (1791)....227

Annexes : Tableaux des désignants et occurences (1797 – an V)....236

Bibliographie 252

Table des tableaux 262

Table des matières 265

Abstract 268

Résumé....268

RESUME

Les modalités de l'engagement électoral dans la presse de l'Ouest pendant la Révolution française. 1790-1799

A partir de 1790 les élections visent à installer les nouvelles administrations instituées par la Révolution française. La presse commence alors à traiter de ces élections de manière engagée. Cette étude se propose d'étudier les modalités de l'engagement électoral à travers les journaux de province de trois villes dans l'Ouest : Angers, Nantes et Caen. Il s'agit de comparer la manière dont ces presses se sont engagées sur les élections dans leurs modalités et sur la durée de la décennie révolutionnaire.

Mots-clefs : engagement, presse, élections, Révolution française, Ouest, Angers, Nantes, Caen

ABSTRACT

The terms of electoral engagement in the Western press during the French Revolution. 1790–1799

From 1790 onwards, elections were held to install the new administrations established by the French Revolution. The press then began to deal with these elections in a committed manner. The aim of this study is to examine the ways in which the provincial newspapers of three western cities - Angers, Nantes and Caen - were involved in the elections. The aim is to compare the way in which these newspapers engaged with the elections in their own terms and over the course of the revolutionary decade.

Key words: commitment, press, elections, French Revolution, West, Angers, Nantes, Caen